

RUSSIE

Deux ans de pouvoir de Vladimir Poutine p. 2

AFGHANISTAN

Entretien avec le roi p. 5

UNION EUROPÉENNE

Le contentieux des Sudètes p. 6

BELGRADE

Crise politique p. 3



RUE DES ARCHIVES/VAL

DRANCY-AUSCHWITZ

Deux rescapés du premier convoi témoignent p. 14

TÉLÉCOM

France Télécom se débarrasse du PDG de Mobilcom p. 20



FREDERIC STUCIN POUR 'LE MONDE'

CINÉMA

Comment on l'enseigne à l'école. Les films de la semaine p. 30 à 33

FARINES ANIMALES

400 000 tonnes à détruire p. 13

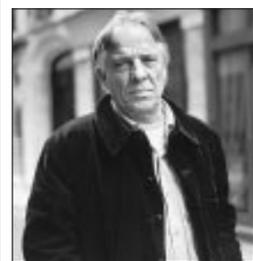
PROCÈS

Kamel Ben Salah face à la justice p. 12

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne...	6	Carnet.....	24
France.....	7	Abonnements.....	24
Société.....	10	Aujourd'hui.....	25
Régions.....	13	Météorologie.....	29
Horizons.....	14	Jeux.....	29
Entreprises.....	18	Culture.....	30
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

PORTRAIT

Mermet : non à la dépolitisation



LA VOIX de « Là-bas si j'y suis » (France-Inter) soutient la candidature d'Olivier Besancenot (Ligue communiste révolutionnaire). Lire page 34

Le cannabis s'invite dans la campagne

LIONEL JOSPIN a relancé le débat sur l'usage du cannabis en se déclarant, lundi 25 mars, hostile à sa dépénalisation, mais en remarquant : « Fumer un joint chez soi est certainement moins dangereux que boire de l'alcool avant de conduire. » Pour autant, le premier ministre, en répondant par écrit aux questions de l'Agence France-Presse, souligne qu'« admettre la consommation de telle ou telle substance serait un mauvais signal en direction des jeunes ». Comme Lionel Jospin, Jacques Chirac, Jean-Pierre Chevènement et François Bayrou sont contre la dépénalisation, alors que Noël Mamère, Olivier Besancenot et Alain Madelin sont pour. A 17 ans, 41 % des filles et 50 % des garçons ont fait l'expérience du cannabis. Interrogés par Le Monde, des magistrats soulignent que le simple usage ne donne pas lieu à des poursuites immédiates. Depuis dix ans, des scientifiques s'affrontent sur les éventuels dangers du cannabis.



► Jospin relativise les dangers du joint

► Chirac s'en prend à l'« étatismisme insidieux » du premier ministre

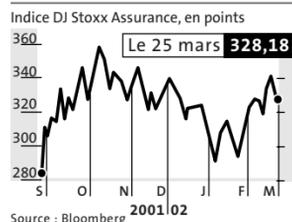
► Jospin : le président ne respecte pas ses engagements européens

► Gauche plurielle : querelles de famille

► Comment voter par procuration

Lire pages 7 à 10, 28 et 29 Editorial p. 17, chroniques p. 34 et 36, carnet de campagne p. 36

SANCTION BOURSIÈRE



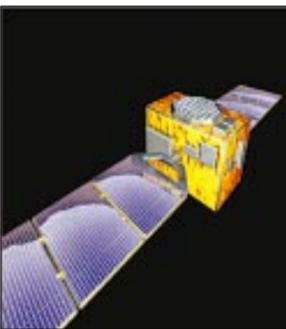
Les assureurs ont peur

ATTENTATS du 11 septembre, explosion de l'usine AZF à Toulouse, chute des marchés financiers et ralentissement de la croissance ont affecté les assureurs en Europe. Trois d'entre eux ont terminé l'année 2001 en pertes. Les attaques contre le World Trade Center de New York représentent le sinistre le plus coûteux de l'histoire de l'assurance. Après ce choc, les spécialistes révisent dramatiquement leurs scénarios-catastrophes. Ils s'interrogent aussi sur la montée de nouveaux risques : amiante, effets des téléphones portables, des OGM ou du dérèglement climatique. Pour les assurés, les tarifs augmentent fortement.

Lire pages 18 et 22

Avec Galileo, l'Europe lance son propre GPS

LES MINISTRES des transports des Quinze, réunis à Bruxelles, devaient donner, mardi 26 mars, leur feu vert au lancement de Galileo, un système de navigation et de localisation par satellites (photo), également soutenu par l'Agence spatiale européenne. Ce programme de 3,4 milliards d'euros devrait être concurrent et complémentaire du GPS (Global Positioning System) exploité par les militaires américains, médiatisé pendant la guerre du Golfe et offert aujourd'hui aux civils. Ces constellations



GALILEO INDUSTRIES

de satellites - trente pour Galileo - ceinturent la planète, qu'ils survolent à haute altitude (23 600 km). Equipés d'horloges atomiques qui leur donnent le tempo, ces satellites émettent des signaux permettant de localiser avec une précision métrique, voire parfois centimétrique, un individu ou un engin se déplaçant à la surface du globe.

Le marché des applications de ces systèmes devrait exploser dans les prochaines années. Les Américains ont tenté de dissuader l'Europe. Sont en jeu, outre les aspects

militaires, les besoins considérables de services réclamés par tous les moyens de transport, la téléphonie mobile, la sécurité bancaire, les assurances, la météorologie, l'aide aux victimes des catastrophes naturelles...

Une première tranche de 1,1 milliard d'euros a été débloquée pour lancer d'ici à 2005 les quatre premiers satellites de la constellation Galileo qui devrait être opérationnelle en 2008.

Lire pages 26 et 27

Les sans-terre du Brésil fument les cigares et boivent le vin du président

RIO DE JANEIRO de notre correspondant

Pour la bête noire des grands propriétaires terriens brésiliens, c'est désormais « la guerre ». Blessé en janvier d'une balle dans le dos par des inconnus, alors qu'il dirigeait l'occupation d'une fazenda (ferme) par des familles du Mouvement des sans-terre (MST) dans la région du Pontal de Paranapanema, à l'ouest de l'Etat de Sao Paulo, José Rainha a annoncé, dimanche 24 mars, l'imminence d'une nouvelle offensive tous azimuts visant les « zones improductives ». Ses propos faisaient suite à l'arrestation, quelques heures auparavant, de seize activistes du MST qui avaient participé, durant le week-end, à l'invasion vaudevillesque d'une exploitation appartenant aux deux fils du président brésilien, Fernando Henrique Cardoso. En affirmant qu'il s'agissait d'« une action nettement politico-électorale » menée par « un bras » du Parti des travailleurs (PT), le ministre de la justice, Aloysio Nunes Ferreira, a semé le malaise jus-

qu'au sein du gouvernement, au moment où les coups bas commencent à pleuvoir de tous côtés avant même l'ouverture officielle de la campagne pour l'élection présidentielle prévue pour octobre.

Le candidat du PT, en tête dans les sondages, Luiz Inacio Lula da Silva, a aussitôt condamné l'opération et précisé que le MST n'était pas « une courroie de transmission » de son parti, même si, parmi les meneurs incarcérés et mis en examen, figurent plusieurs membres des deux organisations. Pour le PT, la « crise de la fazenda » est d'autant plus délicate à gérer qu'elle a tourné à la farce politico-paillarde.

Samedi, quelque 200 militants du MST sont parvenus, sans coup férir, à investir la fazenda Corrego da Ponte, une propriété de 1100 hectares, qu'ils estiment sous-exploitée, située près de Buritis, dans le nord de l'Etat du Minas Gerais (centre du Brésil), et faisant office de maison de campagne de la famille Cardoso. Après avoir vidé le poulailler, la cave et la résér-

ve de cigares cubains des fils du président, ils ont cuisiné leur repas sur des feux de bois allumés sous la véranda de la ferme, puis improvisé un *forro*, une sorte de bal musette à la mode nordestine, copieusement arrosé au vin français et au vieux whisky en présence de quelques photographes conviés au spectacle.

Le chef de l'Etat a stigmatisé l'« offense à la démocratie » et ordonné la riposte. Deux avions des forces aériennes brésiliennes et des hélicoptères de la police fédérale ont survolé peu après les lieux. Et le ministre du développement agricole, Raul Jungmann, a été dépêché sur place, de même que 220 soldats de l'armée de terre et une quarantaine de policiers fédéraux.

Dimanche, les « envahisseurs » ont évacué l'endroit. Et, lundi, une centaine d'activistes du MST ont pris le contrôle d'une fazenda de 5 500 hectares appartenant à un associé des fils du président.

Jean-Jacques Sévillia

FOOTBALL

Pas de Mondial pour Pires



VICTIME d'une rupture des ligaments croisés du genou, l'international Robert Pires ne participera pas à la Coupe du monde de football, cet été au Japon et en Corée. Un coup dur pour les Bleus. Le joueur d'Arsenal affichait depuis plusieurs mois une forme brillante. Il était sur le point d'être désigné meilleur joueur du championnat anglais. Lire page 25

JAN HODGSON/REUTERS

POINT DE VUE

Tirer pour que rien ne change par Umberto Eco

ON ÉPROUVE un certain embarras à devoir réfléchir (et plus encore écrire) sur le retour du terrorisme. On a l'impression de recopier ligne à ligne des articles écrits dans les années 1970. On se dit que, s'il n'est pas vrai que rien n'a bougé dans le pays depuis cette décennie, à coup sûr rien n'a bougé dans la logique du terrorisme. Encore que la nouvelle situation dans laquelle il réapparaît conduise à une relecture de celle-ci selon une grille légèrement différente.

par un terrorisme des « services dévoyés » et un terrorisme « rouge ». Je prends pour hypothèse que, sauf preuve du contraire, l'assassinat de Marco Biagi est bien l'œuvre, sinon des authentiques Brigades rouges, du moins d'organisations aux principes et aux méthodes analogues, et c'est dans ce sens que j'emploierai ici le terme « terrorisme ».

Lire la suite page 15

On dit que l'acte terroriste vise à la déstabilisation, mais l'expression est vague, parce qu'il y a une différence entre le type de déstabilisation visé par un terrorisme « noir »,

UMBERTO ECO est écrivain, sémiologue, professeur à l'université de Bologne et dans plusieurs universités étrangères. Son dernier roman *Baudolino*, vient de paraître en France.

Le successeur de Boris Eltsine célébrait, mardi 26 mars, sa deuxième année à la tête de la Russie post-soviétique. A 49 ans, Vladimir Poutine est parvenu à projeter une **IMAGE DYNAMIQUE** contrastant

avec celles de ses prédécesseurs au Kremlin. Mais sa popularité ne reflète pas l'état économique et social du pays. La Russie peine à attirer les investissements étrangers et connaît une persistante **FUITE DES**

CAPITAUX. Toutefois, Moscou réaffirme son autorité sur les régions, comme l'illustre la reprise en main au Tatarstan, République musulmane proche de la capitale. En **TCHÉTCHÉNIE**, une guerre impitoyable

engagée lors de l'accession de M. Poutine au pouvoir se poursuit sans solution en vue. Les **OPPOSANTS** à la guerre sont contraints de se rencontrer hors de Russie pour tenter d'engager la discussion.

Vladimir Poutine : deux années de réformes en trompe-l'œil

Elu le 26 mars 2000, le nouveau président poursuit une remise en ordre agencée autour de sa personnalité, bénéficiant d'une cote de popularité élevée. Il a muselé l'opposition, verrouillé la presse, mais l'impact des mesures d'assainissement économique reste faible

MOSCOU

de notre correspondante

Vladimir Poutine s'est éclipsé, cette semaine, en Sibérie pour des vacances familiales, laissant se dérouler à Moscou un nouvel épisode de ce qui aura caractérisé les deux années écoulées depuis son élection, le 26 mars 2000 : la mise en place progressive d'un espace médiatique qui lui serait entièrement dévoué. La fréquence de la télévision d'opposition TV6, éliminée des écrans en janvier, devrait être attribuée cette semaine à un groupe fidèle au Kremlin.

Le pouvoir de Vladimir Poutine a, dès le début, fait un usage particulier de l'image, promouvant celle d'un président jeune, énergique, capable de piloter un avion Mig ou de descendre au fond d'une mine du grand Nord, tandis que d'autres images, celles des morts de Tchétchénie, guerre entrée dans son trentième mois, sont absentes, interdites.

La Russie de Vladimir Poutine est celle d'une remise en ordre proclamée, agencée autour de la figure du président, dont la cote de popularité reste élevée (entre 60 % et 75 %, selon les sondages). Les Russes continuent de voir en lui un modernisateur : « un seul homme ne peut tout transformer en peu

de temps », « la vie est chère, ce sont toujours les mêmes qui profitent », entend-on au quotidien. « Poutine agit d'une double façon », estime un journaliste, « à la fois comme un politicien favorable à une ligne économique libérale, et comme un dirigeant de Parti soviétique ».

La figure, omniprésente, du président, âgé de quarante-neuf ans, et dont le portrait était encore montré par les télévisions, ces jours-ci, ornant une nouvelle version russe du jeu de Monopoly, intitulée « Manager de la Russie », serait-elle devenue une icône déconnectée de la réalité ?

FUITE DES CAPITAUX

Dans le domaine des réformes économiques, quelques pas ont été faits. Le remplacement du gouverneur de la Banque centrale, Viktor Guerachtchenko, pourrait marquer le début d'une transformation du secteur bancaire russe. Une étape cruciale dans un pays où la fuite des capitaux se monte à 20 milliards de dollars par an, et où les investissements restent bien en-deçà du niveau nécessaire pour rénover des infrastructures nationales décrépies.

Dans l'ensemble, la présidence Poutine s'est distinguée par sa capa-



Vladimir Poutine, en visite le 17 mars dans le port ukrainien d'Odessa, serre la main d'une admiratrice munie d'un drapeau russe. La scène se déroule le jour de la tenue d'un sommet régional entre les trois ex-Républiques sœurs : l'Ukraine, la Russie et la Moldavie, dont les liens se sont resserrés depuis l'arrivée au pouvoir de M. Poutine.

cité à proclamer des réformes, à les faire approuver par un parlement docile mais, ensuite, à en constater passivement le peu d'impact. Le nouveau code foncier ne concerne que 2 % des terres. L'idée d'un passage à l'armée de métier, prononcée en 2001 par Vladimir Poutine, a été reportée par la hiérarchie militaire à l'horizon 2010. La réforme du monopole Gazprom, que le Kremlin a pourtant repris sous son

contrôle, n'interviendra pas avant 2003.

C'est cette année-là que doivent se tenir les prochaines élections législatives, avant la présidentielle de 2004, où la réélection de Vladimir Poutine est tenue pour acquise. L'opposition la plus sévère à l'égard de l'actuel président est exilée à l'étranger (le financier Boris Beresovskii à Londres), marginalisée et ignorée (les défenseurs russes des

droits de l'homme), ou bien, soumise à une occupation militaire (la population tchétchène).

Malgré l'affirmation du pouvoir de M. Poutine, notamment dans les régions, la pression ne s'est pas relâchée sur les voix dissonantes. Les procédures judiciaires pour « espionnage » ont toujours cours contre le journaliste Grigori Pasko (depuis 1997) et le chercheur Igor Soutiaguine (depuis octobre 1999).

Les « oligarques », ces chefs de groupes industriels et financiers dont Vladimir Poutine a annoncé « l'éloignement » du pouvoir, continuent de dominer. « Nos rapports avec le pouvoir » a expliqué au Monde l'un d'entre eux, Mikhaïl Khodorkovski, « sont fondées sur des principes clairs, convenus avec M. Poutine. Le pouvoir ne cherche pas à redistribuer la propriété privatisée, et les milieux d'affaires ne se mêlent pas de politique ».

AUTORITARISME AMBIANT

La Russie serait-elle devenue un pays où « l'on ne voit plus qu'une seule tête », selon la formule d'un intellectuel moscovite ? L'autoritarisme ambiant et les ravages de la guerre de Tchétchénie sur l'ensemble de la société (syndrome des anciens combattants, criminalité, budgets détournés) constituent les obstacles inavoués de la seule modernisation possible, celle libérant les forces vives de la société. Essentiellement indifférente au nouveau cours pro-occidental de la politique extérieure de M. Poutine depuis le 11 septembre, cette société a insidieusement, dix ans après la chute de l'URSS, renoué avec sa peur de sortir du rang.

N. No.

Tchétchénie : le Kremlin dénonce une « provocation antirusse » à Paris

UNE CONFÉRENCE réunissant, pour la première fois en Europe, Tchétchènes et Russes opposés à la guerre, avec le soutien d'institutions gouvernementales françaises, s'est déroulée du 22 au 25 mars à Paris, malgré une mise en garde de Moscou. Celle-ci avait été transmise à l'ambassadeur de France, Claude Blanchemaison, convoqué à cette fin le 15 mars. La présidence russe, selon son département de l'information cité par RIA-Novosti, a été « étonnée » que soient invités « des représentants de l'ancien régime » de Tchétchénie. Ce qui constitue un glissement dans le lexique du Kremlin, qui, jusque-là, ne parlait que de « terroristes » ou de « bandits ».

Etaient présents à Paris, aux côtés de militants russes anti-guerre, trois membres du gouvernement Maskhadov – le président tchétchène indépendantiste élu démocratiquement, sous les auspices de l'OSCE, en 1997, mais vite « lâché » par la communauté internationale.

Aslan Maskhadov est aujourd'hui traqué dans les montagnes du sud de la Tchétchénie (son frère et plusieurs de ses gardes du corps ont

été récemment tués), pendant que ses ministres tentent de briser le mur d'indifférence dressé autour de leur sort, une situation encore aggravée depuis le 11 septembre. Le ministre des affaires étrangères, Ilyas Akhmadov, très amer, a reconnu que la propagande russe assimilant Tchétchènes et terroristes a touché aussi des dirigeants occidentaux, qui « trouvent ainsi un nouveau prétexte à leur inaction ». Alors que, « sans médiation extérieure, la



« Sans médiation extérieure, la paix n'est guère envisageable »

ILYAS AKHMADOV

paix n'est guère envisageable », a-t-il dit.

Les participants russes, dont Andreï Mironov de l'ONG Mémoire, ont insisté de leur côté sur l'impossible avènement d'une démocratie en Russie « tant que dure cette guerre coloniale, qui est aussi une guerre contre l'Europe, à laquelle Poutine impose le déni de ses valeurs proclamées ».

En France, cependant, il s'est trouvé des institutions publiques – ministère de l'Éducation et Mairie de Paris – pour soutenir une rencontre entre partisans et acteurs possibles d'une issue négociée, seule alternative au génocide, « terme que nous ne devons avoir aucune hésitation à employer dans le cas de la Tchétchénie », a estimé Monique Chemiller-Gendreau, professeur de droit international. La conférence s'est tenue au Théâtre national de la Colline à l'initiative d'acteurs, metteurs en scène et intellectuels, inquiets du silence autour d'une Tchétchénie où 10 % à 20 % de la population ont déjà été tués en cinq ans, soit, proportionnellement, quatre fois plus qu'en Bosnie.

Le Kremlin s'en est offusqué : « Comment expliquer la participation du ministère de l'Éducation ou de la Mairie de Paris à une action visant à discréditer la Russie et son président ? », s'est interrogée la présidence russe dans un communiqué, avant d'apporter cette réponse : ce soutien s'expliquerait « par la campagne présidentielle en cours » en France. L'explication va à l'encontre du constat des personnalités ayant tenu à rencontrer les invités tchétchènes, dont Noël Mamère, Jack Lang et Jacques Derrida, qui ont relevé au contraire l'absence, dans cette campagne, de toute référence à la seule guerre en cours en Europe, une guerre menée par un membre du Conseil de sécurité de l'ONU.

Selon le Kremlin, il s'agissait d'une « provocation » et l'ambassadeur de France a été averti de « l'exigence » russe de voir Paris « s'en démarquer », sous peine de « discréditer l'apport de la France à la cause globale antiterroriste ». Le Quai d'Orsay a confirmé, lundi 25 mars, que l'ambassadeur français « a eu un entretien au sujet de la Tchétchénie au ministère russe des affaires étrangères ». De source informée, on ajoute que les diplomates français, habitués, comme leurs collègues étrangers, aux protestations du Kremlin lors de visites tchétchènes, s'interrogeaient sur les raisons du ton si abrupt adopté cette fois-ci : inquiétude réelle de voir la guerre en Tchétchénie revenir sur le devant de la scène ou simple zèle de fonctionnaires coincés avec l'arrivée imminente d'un nouvel ambassadeur de Russie à Paris ?

Sophie Shihab

Au Tatarstan, Moscou contre « Babai », ou comment réduire la souveraineté accordée

KAZAN

de notre envoyée spéciale
« Qui gouverne ici ? C'est Babai ! Il tient tout. Il a mis son fils à la tête du pétrole. Mais il a dû tirer un trait

REPORTAGE

« Ici, Chaïmiev tient tout. Mais il a dû tirer un trait sur sa souveraineté »

sur sa souveraineté. Moscou reprend ça en main. » Le jeune employé de la branche locale des services secrets russes pouffe de rire, au volant de la voiture de fonction avec laquelle il arrondit ses fins de mois, en faisant le taxi « au noir ». Il est tadjik, mais vit à Kazan, la capitale du Tatarstan, « République corrompue, mais pas aussi corrompue que le pays d'où je viens. Eh quoi, ça vous étonne qu'un "Noir" [expression péjorative employée par les Russes pour désigner les habitants des flancs sud de l'ex-URSS] travaille pour les services de renseignement ? »

« Babai », c'est le président du Tatarstan, Mintimer Chaïmiev, un ancien dignitaire soviétique qui, de Gorbatchev à Eltsine et à Poutine, a su survivre sous tous les régimes et se maintient au pouvoir depuis « une bonne quinzaine d'années » dans cette République musulmane de 3,7 millions d'habitants baignée par la Volga, à une heure de vol de Moscou. « Babai, en tatar, ça veut dire "le vieux chef", celui qui peut tout, qui a des pouvoirs presque magiques », poursuit l'agent secret.

AMER CONSTAT

Le chef des Tatars avait assurément montré, en février 2001, qu'il avait de la ressource. Par un travail de lobbying auprès des députés de la Douma, à Moscou, Mintimer Chaïmiev avait porté un coup à la « verticale du pouvoir » prônée par M. Poutine dans ce pays aux 89 entités territoriales : le vote d'un texte autorisant un troisième mandat pour les gouverneurs de Russie. Une victoire en forme de répit.

Un an plus tard, à l'intérieur de la forteresse de Kazan, siège de la présidence tatar et jadis centre de la Horde d'Or – les ancêtres mongols des Tatars, qui régneront ici jusqu'à leur écrasement par Ivan le Terrible

en 1552 –, l'heure est à un amer constat. L'autonomie acquise après 1991 par le Tatarstan semble fondre comme neige au soleil.

Quand Boris Eltsine avait lancé aux régions : « Prenez autant de souveraineté que vous pourrez en avaler ! », c'est au Tatarstan que la formule avait été le plus prise au mot. Une Constitution tatar avait été adoptée en 1992, avant même la Constitution russe (votée en 1993), où il était question de « sujet de droit international » et de « République associée à la Russie ». Le Tatarstan a envoyé des émissaires à l'étranger, cherché des crédits internationaux, s'est mis à exporter lui-même pétrole, hélicoptères, camions. Mais avec sa situation enclavée, au cœur des terres russes, et une population mi-slave mi-tatare, la République n'est pas allée jusqu'à déclarer son indépendance, comme l'a fait la Tchétchénie.

Aujourd'hui, la reprise en main

3,7 MILLIONS D'HABITANTS



par Moscou est en marche. « Cette année, nous verserons au "centre" [Moscou] 64 % des impôts collectés dans la République, et nous en garderons 36 %. Avant, c'était l'inverse. »

Rafael Kharimov, conseiller du président Chaïmiev, décrit les changements en cours, fruit de « longues négociations » avec Vladimir Poutine, achevées « en novembre 2001, quand nos deux présidents se sont vus à Moscou, et que tout a été réglé ». Fin janvier, la Cour constitutionnelle russe, qui menaçait de dissoudre le Parlement tatar, a donné six mois au Tatarstan pour « mettre sa Constitution en conformité avec la Constitution russe », ce qui a été fait en février. L'introduction de l'alphabet latin, qui devait entrer en

vigueur en septembre 2001, a été « gelée, car le "centre" s'y opposait », dit le conseiller.

A Kazan, est apparu un « inspecteur fédéral », flanqué d'un adjoint, issus de l'armée et des services de renseignement. Leur tâche est de surveiller l'évolution de la République, au nom du « super-préfet » nommé par M. Poutine dans une nouvelle entité administrative, la « Région de la Volga », qui coiffe le Tatarstan. Le KGB local, que le président Chaïmiev contrôlait, a été remplacé sous la tutelle de Moscou, ainsi que le système judiciaire local. Même le Parti communiste tatar, qui avait pris son autonomie, est redevenu, en février, une simple branche régionale du PC russe.

« Personne n'a osé s'y opposer », se plaint un universitaire tatar qui, comme d'autres intellectuels, voyait dans le statut spécial un moyen de revitaliser une culture musulmane et une langue turcophone. Ce statut spécial est inscrit dans un « traité », conclu en 1994 entre le Tatarstan et Moscou, « mais que Vladimir Poutine va réduire à néant », dit ce chercheur. « Chaïmiev a compris qu'il était dans son intérêt de composer. Il tient plus à son poste qu'au statut formel de la République. La question est de savoir s'il arrivera à désigner son successeur, ou si ce sera un homme de Moscou. »

« SOUPIR DE SOULAGEMENT »

Les Russes du Tatarstan, eux, sont plutôt contents. Ils se sont inquiétés d'être devenus, en 2001, minoritaires. Les Tatars forment désormais 52 % de la population (contre 49 % en 1989) depuis l'arrivée de nombreux migrants d'Asie centrale (le Tatarstan ne compterait qu'un tiers des Tatars vivant dans l'ex-URSS). Alexandre Salagaev est sociologue et Russe de Kazan. « Les gens n'ont jamais apprécié que Chaïmiev place les membres de son clan familial à tous les postes-clés. En dix ans, le groupe autour de Chaïmiev a essayé de promouvoir une identité tatar de type folklorique, paysanne, mais ça n'a pas marché. Les Russes se sont sentis brimés, et les Tatars qui vivent dans les villes se considèrent comme des russophones, dit-il. Les russophones ont poussé un soupir de soulagement quand Vladimir Poutine a mis fin aux velléités du pouvoir local d'imposer la langue tatar à tous les fonctionnaires. »

Natalie Nougayrède

LA BAGAGERIE

Porte monnaie euros GM

1 et 2 EURO
20 et 50 Cent
5 et 10 Cent
1 et 2 Cent

Porte monnaie euros PM

PARIS • NEW YORK • TOKYO

Le président yougoslave Kostunica demande la démission du chef d'état-major de l'armée

Belgrade est secoué depuis deux semaines par le conflit entre le chef de l'Etat et le premier ministre

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Coup de théâtre à Belgrade. Le président Vojislav Kostunica a demandé au chef d'état-major de l'armée, le général Nebojsa Pavkovic, qui lui fut aussi fidèle qu'il l'avait été précédemment à Slobodan Milosevic, de démissionner de ses fonctions, alors qu'il devait partir à la retraite ce printemps. Et le coup de théâtre serait d'autant plus retentissant que, selon la radio B-92, le président yougoslave, auquel la démission du général Pavkovic était réclamée depuis un an et demi par les réformistes serbes, ne reprocherait pas à l'officier son passé et son conservatisme, mais au contraire de ne pas avoir suffisamment soutenu le chef des services secrets militaires, le général Aco Tomic, et la frange de l'armée la plus opposée au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Le conseil de défense n'ayant pu se mettre d'accord, lundi 25 mars, sur le nom du prochain chef d'état-major, la réunion a été suspendue jusqu'à la semaine prochaine. Le président réclamerait aussi le départ d'une dizaine d'officiers supérieurs dans ce qui s'apparente à une véritable purge mais dont les causes demeurent incertaines.

Le général Pavkovic, lui-même menacé d'une inculpation pour « crimes de guerre » pour la guerre du Kosovo, est pourtant considéré comme l'un des officiers qui contestent la coopération avec

le TPIY établie par le premier ministre Zoran Djindjic, et qui organisent, avec l'accord du président Kostunica, la protection des accusés.

Alors que les Etats-Unis réclament que Belgrade extrade des suspects de crimes de guerre d'ici au 31 mars, et que la procureure Carla Del Ponte dénonce le fait que les militaires inculpés bénéficient d'une protection au sommet

M. Perisic : « Je regrette qu'il y ait eu la guerre »

S'exprimant lors de sa libération, après deux jours d'interrogatoire par les services secrets militaires, le vice-premier ministre démissionnaire Momcilo Perisic s'est défendu des accusations d'« espionnage » au profit des Etats-Unis : « Je ne suis pas coupable. J'ai démissionné pour protéger le gouvernement serbe. (...) Je n'ai ni donné ni reçu aucun document confidentiel. » Peut-être Momcilo Perisic songeait-il toutefois au TPIY lorsqu'il a ainsi conclu sa déclaration : « J'ai été en première ligne à la guerre, pour sauver énormément de gens. Je suis malheureux pour les victimes. Je regrette qu'il y ait eu la guerre. Un officier heureux est un officier qui arrive au grade de général sans avoir eu à connaître la guerre. » Lui, colonel qui bombarde les villes croates de Zadar et Sibenik, puis la ville bosniaque de Mostar, devint général et chef d'état-major pour ses « faits d'armes » et une fidélité, plus tard reniée, à Slobodan Milosevic.

de l'Etat, la crise politico-militaire n'en finit plus de secouer la Serbie.

Si elles trouvent leurs racines dans l'arrestation de Slobodan Milosevic et son transfèrement à La Haye en juin 2001 (deux opérations ordonnées par Zoran Djindjic), les turbulences belgradoises ont débuté avec l'interpellation, le 14 mars, puis la démission du vice-premier ministre serbe, le général Momcilo Perisic, soupçonné de

« divulgation de secrets militaires » à la CIA américaine. Il aurait remis des documents au premier conseiller de l'ambassade des Etats-Unis, John Neighbor. M. Perisic fut le prédécesseur de M. Pavkovic à la tête de l'armée, avant d'être écarté par Slobodan Milosevic pour divergence de vues sur la crise kosovare. Lui aussi menacé d'une inculpation pour « crimes de guerre », pour les guerres de

Croatie et de Bosnie, le général Perisic a rejoint depuis trois ans le camp réformiste : il a participé dans l'ombre à la chute de M. Milosevic, et a toujours été soupçonné par l'armée de collaborer avec le TPIY afin de tenter de différer sa mise en accusation.

Zoran Djindjic, estimant que la démission de M. Perisic était un geste fort, avait réclamé à Vojislav Kostunica, dont dépend l'armée

TROIS QUESTIONS À... CARLA DEL PONTE

1 Vous attendez-vous à ce que Belgrade transfère de nouveaux inculpés au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), dont vous êtes le procureur général ?

La coopération de Belgrade avec le TPIY est au point mort. Le gouvernement du président [yougoslave] Vojislav Kostunica fait tout pour nous empêcher de mener à bien nos travaux. Je crois que la communauté internationale dispose de moyens pour le convaincre de coopérer avec nous. En ce qui concerne les Etats-Unis, je pense surtout à la certification, d'ici le 31 mars, par Washington, de 40 millions de dollars [44,5 millions d'euros] d'aide économique à Belgrade. Il existe aussi d'autres échéances, comme, par exemple, la conférence des donateurs, en juin, la procédure d'intégration à l'OTAN, etc.

2 Le gouvernement de Belgrade peut-il arrêter l'ancien général des Serbes de Bosnie Ratko Mladic ?

Naturellement ! Dès lors que l'on sait que Mladic se trouve en Serbie, il suffit de la volonté politique pour l'arrêter. Que le président yougoslave, qui est responsable de l'armée, ordonne son arrestation, et cela sera fait. Cela dit, j'ai appris que Mladic ne bénéficie plus de la protection de l'armée yougoslave depuis deux semaines. En ce qui concerne Radovan Karadzic [l'ancien chef politique des Serbes de Bosnie, inculpé, comme Ratko Mladic, de génocide par le TPIY], il est évident qu'il jouit de la protection de la Republika Srpska [RS, entité serbe de Bosnie], où il est considéré comme un héros. Il revient donc à l'OTAN d'agir seule. Pour ce faire, il faut profiter de l'élément de surprise.

3 L'année 2008 sera-t-elle la date butoir pour l'achèvement des activités du TPIY ?

Cette date, évoquée par le président du Tribunal, serait envisageable si le TPIY avait les moyens de mener à bien son travail ; si les accusés étaient arrêtés, si nous avions accès aux archives à Belgrade... 2008 est donc une date indicative, mais je pense que l'on n'arrivera pas à finir d'ici là. Autre exemple : au lieu d'être à La Haye, je vais à Washington et dans les capitales européennes afin d'obtenir [leur soutien]. Nous avons trente-deux accusés toujours en fuite. Comment peut-on fermer les portes du Tribunal avant que ces personnes ne soient arrêtées ? D'autant que j'ai l'intention de lancer d'autres actes d'accusation.

Propos recueillis à New York par Afsané Bassir Pour

Italie : la CGIL accusée de faire le lit du terrorisme

Trois ministres du gouvernement Berlusconi provoquent la rupture du dialogue social

ROME

de notre correspondante

La table ronde avec les syndicats convoquée, mardi 26 mars, par le ministre italien du travail, Roberto Maroni, a été reportée sine die par le gouvernement Berlusconi. « Les conditions ne sont pas mûres pour une reprise du dialogue avec les partenaires sociaux », a communiqué la présidence du conseil. Elle ne faisait qu'entériner le refus des trois principales confédérations à se rendre à ce rendez-vous fixé pour débattre, dans un contexte marqué par la résurgence du terrorisme, de la restriction des protections contre des licenciements abusifs envisagée par le pouvoir et refusée par les représentants des salariés.

La rupture a ainsi été consommée après deux jours d'affrontements ayant suivi l'impressionnante manifestation organisée, samedi 23 mars, par la CGIL, la plus importante confédération, proche de la gauche. Plusieurs membres du gouvernement n'avaient guère apprécié ce succès. Lundi, dans le quotidien *La Sicilia*, Antonio Martino, le ministre de la défense, avait déclaré voir dans « la manifestation de samedi de la CGIL un péril énorme pour les libres institutions de notre démocratie, le syndicat outrepassant son rôle jusqu'à menacer l'ordre constitutionnel, en empêchant l'exécutif légitimement élu de gouverner le pays », ajoutant : « Tôt ou tard, il va nous falloir rétablir la légalité constitutionnelle ».

Umberto Bossi, leader du parti populiste de la Ligue du Nord et numéro trois du gouvernement, avait accusé, de son côté, « l'âpreté de la contestation syndicale » d'inspirer les terroristes. Maurizio Sacconi, sous-secrétaire au ministère du travail, avait renchéri dans une interview à *La Stampa* : « L'assassinat du

Professeur Marco Biagi [par les Brigades rouges à Bologne, le 19 mars] est né dans le monde du travail, eux [les syndicalistes] connaissent bien ce milieu. Nous sommes prêts à dialoguer avec Cofferati [le secrétaire général de la CGIL], mais qu'il dépasse d'abord les ambiguïtés et les collusions [avec les terroristes] ».

Répliquant devant la presse, lundi en début d'après-midi, Sergio Cofferati a annoncé qu'il venait d'envoyer une lettre au président du Conseil lui demandant de « démentir formellement » ses trois collaborateurs. Il a également saisi ses avocats d'éventuelles suites devant la justice. Enfin, il confirmait que « la CGIL n'ira pas à la table ronde ». Très vite, les deux autres confédérations, la CSIL (d'obédience catholique) et l'UIL (centriste) ont rallié cette position.

DÉCLARATION « INSUFFISANTE »

Le président du Conseil a alors fait savoir « la conviction de son gouvernement qu'il n'existe ni connivence, ni ambiguïté, ni proximité des syndicats avec le terrorisme ». Mais cette déclaration a été jugée « insuffisante » par les syndicalistes. Peu après, Umberto Bossi a ruiné tout espoir de conciliation en déclarant : « Je ne crois pas que les terroristes puissent être étrangers, mais, au contraire, qu'ils sont les fils d'une contestation syndicale exaspérée qui a raconté un tas de mensonges dans les usines, dans les journaux et la télévision ».

Pour sa part, le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, a pris le contre-pied du gouvernement en estimant que « la manifestation, quand elle se déroule pacifiquement [comme ce fut le cas, samedi 23] est le sel de la démocratie ».

Rémy Ourdan

Danielle Rouard

La flambée du dollar provoque une hausse vertigineuse des prix en Argentine

BUENOS AIRES

de notre correspondante

Journée de folie, lundi 25 mars en Argentine, avec une flambée sans précédent du dollar. Malgré l'annonce, pendant le week-end, de mesures techniques pour freiner la hausse du billet vert, et les interventions répétées de la banque centrale sur le marché des devises, la monnaie argentine s'est effondrée, avec une cotation qui a atteint 4 pesos pour 1 dollar dans certaines agences de change à Buenos Aires. Depuis le 6 janvier, date de l'abandon de la loi de convertibilité et de la parité fixe de 1 pour 1 entre le dollar et le peso qui était en vigueur depuis 1991, la chute de la monnaie argentine est continue.

Cette ruée sur le dollar dans la City, le quartier des affaires, a commencé dès dimanche soir avec l'apparition de longues files d'attente devant les portes des maisons de change. A l'ouverture des guichets, lundi matin, des hordes de clients cherchaient désespérément à acheter des dollars, convaincus que le peso n'avait pas fini de chuter.

Cette fièvre du dollar a entraîné, pendant le week-end, une hausse vertigineuse de tous les prix, et notamment des denrées de première nécessité, faisant craindre de nouvelles explosions sociales et un retour de l'hyperinflation, que les Argentins ont déjà douloureusement vécue à la fin des

années 1980. Les prix des produits de première nécessité ont augmenté de 40 % à 60 % et ceux des médicaments de 30 %. En seulement 24 heures, le prix d'un paquet de beurre, qui était de 0,75 peso, est monté à 1,25 peso, celui du litre de lait est passé de 1 à 1,40 peso. Pendant le week-end, le groupe pétrolier Repsol-YPF a appliqué une nouvelle hausse de 4 % sur le prix de l'essence. Le pain risque de manquer dans un pays qui est un grand producteur de blé, à cause de la hausse du prix de la farine que les producteurs préfèrent vendre, en dollars, à l'exportation. « De nombreuses boulangeries ne pourront plus ouvrir leurs portes quand elles n'auront plus de stocks et ne pourront compter sur le capital suffisant pour faire face à cette hausse du prix de la farine », a admis, lundi, le Centre de l'industrie du pain.

SILENCE ABSOLU

Quand il avait décidé de laisser flotter librement le peso par rapport au dollar, sous la pression des organismes financiers internationaux, le président péroniste Eduardo Duhalde avait estimé, comme Mario Blejer, le président de la banque centrale, que la monnaie nationale ne dépasserait pas 1,70 peso pour 1 dollar. Mais, entre-temps, le chef de l'Etat est rentré bredouille de Monterrey, à l'occasion de ses discussions dans le cadre du sommet des Nations

unies sur le financement pour le développement.

A l'issue d'un entretien, le 21 mars, entre M. Duhalde et le directeur général du FMI, Horst Köhler, ce dernier avait précisé que son institution n'était pas prête à reprendre son assistance financière en faveur de l'Argentine. M. Köhler avait ajouté qu'il n'existait pas « de remède miracle » et que la solution de la crise dépendait des Argentins eux-mêmes. Dans un climat de tension croissante, l'équipe économique de Jorge Remes Lenicov a observé, lundi, un silence absolu.

« Nous allons vivre des moments encore plus difficiles », a prédit M. Duhalde, dans des entretiens accordés aux quotidiens locaux et publiés dimanche. Le chef de l'Etat a assuré qu'il ne ferait rien pour freiner la dévaluation du peso. « C'est à la banque centrale de le faire si elle le juge opportun et celle-ci a les réserves suffisantes pour le faire », a-t-il affirmé. Conscient que le sort de l'Argentine et le sien sont liés au risque de nouvelles explosions sociales comparables à celles qui, à la veille de Noël, ont fait 35 morts, le président argentin a promis une fois de plus d'accroître l'aide sociale pour combattre la pauvreté galopante et de réactiver une production industrielle moribonde.

Christine Legrand

"La montre de Danglars, chef-d'œuvre de Breguet, qu'il avait remontée avec soin la veille (...), sonna cinq heures et demie du matin."

Alexandre Dumas, "Le comte de Monte Cristo", 1845

Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Classique" en or jaune 18 carats. Mouvement à remontage automatique avec 72 heures de réserve de marche et date dans un guichet à 3 heures. Petite seconde à 6 heures. Cadran en or argenté, guichet à la main. Etranche.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 00
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22
Boutique Tourbillon, 5, Rue Royale, 75008 Paris, tél. 01 55 35 01 50

Le sommet arabe de Beyrouth suspendu à la participation incertaine de Yasser Arafat

Les Etats-Unis font pression sur Israël pour faciliter le déplacement du leader palestinien

BEYROUTH

de nos envoyés spéciaux

La participation du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, reste incertaine, sinon peu probable au sommet arabe de Beyrouth qui débute mercredi 27 mars. « M. Arafat n'a pas encore pris de décision » à ce sujet, a déclaré, lundi soir 25 mars, le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa. « La question n'est pas de savoir si [le premier ministre israélien Ariel] Sharon l'y autorise ou non. C'est à M. Arafat de décider » et d'évaluer le bénéfice que peut en tirer la cause palestinienne, a déclaré M. Moussa, lors d'une rencontre avec la presse, au terme de la conférence des ministres des affaires étrangères arabes, consacrée à la préparation du sommet. « Je suis entré en contact avec lui hier soir, à la demande de tous les ministres arabes, pour lui transmettre un message de soutien et lui dire qu'il sera le bienvenu [s'il décide de venir], faute de quoi les vingt-deux délégations [présentes au sommet] représenteront la Palestine », a ajouté M. Moussa.

Quelques heures plus tôt, le ministre palestinien de la coopération internationale, Nabil Chaath, avait déclaré que « le président Arafat ne viendra pas au sommet si le prix doit en être des concessions à Israël. Ils [les Israéliens] veulent qu'il proclame un cessez-le-feu avant un accord sur la vision politique et cela inclut des concessions que nous ne pouvons accepter. L'important, c'est que tout cessez-le-feu entraîne un retrait israélien total [des zones autonomes palestiniennes réoccupées] et permette de tracer un cadre politique », avait ajouté M. Chaath.

« UNE VISION »

A l'unisson de Ghassan Salameh, ministre libanais de la culture et porte-parole du sommet, M. Chaath avait néanmoins assuré que si, en définitive, le président palestinien ne faisait pas acte de présence au sommet de Beyrouth, il ne s'en adresserait pas moins aux rois et chefs d'Etat arabes en duplex par satellite. Le ministre palestinien se disait toutefois « plus optimiste » que la veille, dans la mesure où « les Etats-Unis semblent exercer des pressions sur Israël, pour [obtenir] la libre sortie et le libre retour » en



JOSEPH BARAK/AP

Palestine de M. Arafat. De fait, d'après les informations en provenance de Washington, le président George W. Bush aurait conseillé au gouvernement israélien de « penser sérieusement » à laisser M. Arafat se rendre au sommet de Beyrouth, dont les Etats-Unis espèrent qu'il adoptera une résolution allant dans le sens de la proposition récemment faite par le prince héritier saoudien, Abdallah Ben Abdel-Aziz. Cette proposition, telle que le prince Abdallah l'a confiée au journaliste américain Thomas Friedman, prévoit une « normalisation totale des relations avec Israël », en échange du « retrait [de l'armée israélienne] de tous les territoires arabes occupés ».

A en croire le ministre libanais des affaires étrangères, Mahmoud Hamoud, qui présidait la conférence ministérielle, la formulation exacte de la proposition saoudienne « demeure, pour l'heure, la propriété de son auteur, qui l'exposera aux dirigeants arabes à l'occasion du sommet ». « Ce que nous en savons, d'après les consultations effectuées par M. Moussa et par le ministre saoudien des affaires étrangères, Saoud El Fayçal, c'est qu'elle défend les droits arabes et les principes fondamentaux de la paix », a-t-il dit. « L'objectif est de savoir l'existence de retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés, le droit des Palestiniens à un Etat, dont la capitale serait Jérusalem-Est, et la reconnaissance du droit au retour

dans leur foyer des réfugiés palestiniens. « Lorsque [l'Etat d'Israël] se sera acquitté de ses devoirs, nous examinerons le niveau des relations normales » qui seront nouées avec lui, a ajouté le chef de la diplomatie libanaise. L'initiative saoudienne est un ensemble « d'idées, une vision » de l'avenir de la région si Israël répond aux conditions énoncées. S'inspirant néanmoins de ce « cadre », les ministres des affaires étrangères arabes ont mis au point l'ordre du jour du sommet dont les trois sujets principaux portent sur les conditions de la paix avec Israël,



« Le président Arafat ne viendra pas au sommet si le prix doit en être des concessions à Israël »
NABIL CHAATH

le soutien au peuple palestinien, et le problème de l'Irak. Sur le premier chapitre, l'accent a surtout été mis, à en juger d'après les déclarations des ministres, sur la nécessité du retrait de l'armée israélienne jusqu'aux frontières du 4 juin 1967, c'est-à-dire à la veille de la guerre israélo-arabe dite de six jours. La création d'un Etat palestinien, dont Jérusalem-Est serait la capitale, est la solution du problème des réfugiés palestiniens et également un dénominateur commun à tous, le Liban en particulier faisant une

Le sommet de la Ligue arabe, qui doit débiter à Beyrouth mercredi 27 mars, s'est ouvert, lundi, par une réunion des ministres des affaires étrangères des 22 Etats membres afin d'établir l'ordre du jour. Sur la photo, à gauche, Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe, et, sur la droite, le ministre des affaires étrangères libanais, Mahmoud Hamoud.

quasi-fixation sur le refus de l'intégration chez lui des quelque 200 000 Palestiniens qui se trouvent réfugiés sur son territoire. Le soutien au peuple palestinien dans sa résistance à « l'agression » israélienne fait par ailleurs l'unanimité.

Quant au problème de l'Irak, il figure sous deux rubriques distinctes : la première, qui porte l'intitulé « La situation entre le Koweït et l'Irak », est relative au contentieux qui continue d'opposer ces deux pays, et dont la question des prisonniers et disparus koweïtiens et la reconnaissance définitive et irrévocable de la souveraineté du Koweït par Bagdad sont les deux principaux verrous. Les ministres n'étaient pas parvenus, lundi soir, à trouver un terrain de compromis entre les deux pays, malgré des consultations intenses.

Par ailleurs, même s'il n'est pas nommé, l'Irak est directement concerné par la détermination des pays arabes, à en croire MM. Hamoud et Moussa, à considérer « toute agression ou menace d'agression dirigée contre un pays arabe comme une agression ou une menace contre l'ensemble du monde arabe ». L'allusion concerne en particulier les mises en garde adressées à Bagdad par les Etats-Unis, qui ne cachent pas leur intention de vouloir renverser le régime du président Saddam Hussein.

Mouna Naïm et Lucien George

VERBATIM

« Une paix juste est un choix stratégique de la part des Etats arabes »

VOICI LE TEXTE du projet de résolution soumis au sommet arabe de Beyrouth sur la base de l'offre de paix du prince héritier saoudien Abdallah :

« Le Conseil de la Ligue arabe, réuni en sommet les 27 et 28 mars 2002 à Beyrouth, affirme que la prise de position en faveur d'une paix globale et juste est un choix et un but stratégiques de la part des Etats arabes. Ayant entendu la déclaration du prince héritier Abdallah Ben Abdel-Aziz appelant à l'établissement de relations normales dans le cadre d'une paix globale avec Israël, pourvu qu'Israël se dise prêt à se retirer des territoires arabes occupés conformément aux résolutions 242 et 338 de l'ONU et à la résolution 1397 du Conseil de sécurité, complétées par la conférence de Madrid fondée sur la base du principe de l'échange de territoires contre la paix, et qu'il accepte un Etat palestinien souverain et indépendant avec Al Qods al-Charif

[Jérusalem] comme capitale, le Conseil réaffirme qu'une paix juste est une option stratégique et invite le gouvernement israélien à revoir sa politique pour recourir à la paix.

Le Conseil invite Israël à garantir ce qui suit :
- Retrait complet des territoires occupés depuis 1967, y compris retrait total des hauteurs du Golan syrien occupées et des zones encore occupées du Liban sud, sur les lignes du 4 juin 1967 ;

- Acceptation d'une solution juste et négociée du problème des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 ;

- Acceptation d'un Etat palestinien souverain et indépendant sur les territoires palestiniens occupés depuis le 4 juin 1967 en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, avec Jérusalem [Al Qods al-Charif] comme capitale, conformément avec la résolution 1397 du Conseil de sécurité.

En échange, les Etats arabes s'engagent à :
- Considérer le conflit israélo-arabe comme ter-

miné et à conclure un traité de paix avec Israël pour consolider cet état de fait ;

- Aboutir à une paix globale avec tous les Etats de la région ;

- Etablir des relations normales dans le contexte d'une paix globale avec Israël.

Le Conseil invite le gouvernement israélien et les Israéliens dans leur ensemble à accepter cette initiative pour préserver les perspectives de paix et pour épargner le sang afin de permettre aux Etats arabes et à Israël de coexister et de garantir aux générations à venir un futur prospère, stable et sûr. Il invite la communauté internationale, tous ses Etats et ses organisations, à soutenir cette initiative. Le Conseil invite sa présidence, son secrétariat général et son comité de suivi à maintenir les contacts liés à cette initiative et à soutenir celle-ci à tous les niveaux, y compris auprès des Nations unies, des Etats-Unis, de la Russie, de l'Union européenne et du Conseil de sécurité. - (Reuters.)

Nigeria : Safiya Husaini ne sera pas lapidée pour « adultère »

La jeune femme a été acquittée en appel, mais une autre a été condamnée dans l'Etat de Katsina

SAFIYA HUSAINI a gagné, mais sa cause a subi une défaite. Lundi 25 mars, la première Nigérienne condamnée, au nom de la loi islamique, à la mort par lapidation pour « adultère », a été acquittée par une cour d'appel à Sokoto. Mais quelques heures plus tard, dans l'Etat voisin de Katsina, une autre sentence capitale était rendue publique, également à l'encontre d'une villageoise illettrée de 35 ans, Amina Lawal Kurami, ayant donné naissance à un enfant hors mariage. Dans les douze Etats de la Fédération nigérienne qui ont introduit la charia depuis deux ans, donner la vie peut donc toujours entraîner la mort, malgré l'exceptionnelle solidarité qu'a suscitée le « cas Safiya » en Europe.

Ce n'est pas faire injure à l'indépendance de la justice nigérienne que de supposer que le tollé soulevé à l'étranger a pesé sur les quatre juges de Sokoto. Depuis la condamnation en première instance de Safiya Husaini, en octobre 2001, la « victime de la charia » a mobilisé des cortèges de protestation dans la plupart des capitales européennes et inspiré de nombreuses actions de solidarité, comme celle de ces footballeurs professionnels italiens qui se sont présentés à un match en portant des tee-shirts à son effigie. « Safiya » a été faite citoyenne d'honneur de Naples, et Amnesty International a recueilli plus de 350 000 signatures en sa faveur. Le 19 mars, au nom de l'Union européenne, Josep Piqué, chef de la diplomatie espagnole, a déclaré devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève : « Nous exigeons des autorités nigériennes qu'elles évitent définitivement cette incroyable cruauté. »

Le gouvernement fédéral nigérien, hostile à la « charia politique », qu'il perçoit comme une machine de guerre contre le pouvoir central du président Olusegun Obasanjo, un chrétien du Sud, a relayé cette pression. Dans ce contexte, la cour d'appel a invoqué des « vices de procédure » pour annuler le jugement de première instance. Lors de son

inculpation, Safiya Husaini n'aurait pas obtenu « toutes les informations nécessaires sur le crime qui lui était reproché ». C'est, selon toute vraisemblance, également le cas pour Amina Lawal Kurami, elle aussi mère d'une petite fille née hors mariage, preuve irréfutable d'un « péché » qui la rend digne d'être enterrée jusqu'aux épaules et criblée de cailloux. Quant au père présumé, pour échapper aux poursuites, il lui a suffi de nier avoir eu des relations sexuelles avec elle...

DILEMME POLITIQUE

Cette nouvelle condamnation à mort pour « adultère » illustre le dilemme politique que pose la charia au Nigeria. La Constitution fédérale consacre la laïcité de l'Etat, tout en respectant le statut personnel conforme aux différentes religions et aux « traditions ancestrales ». Mais le Nord, à prédominance musulmane, cherche son salut dans l'application de la loi islamique. Réalité souvent méconnue en Occident, la charia y est immensément populaire, comme retour à « l'ordre moral », dans un univers de corruption, de crimes et d'injustice sociale. Ce sont les plus démunis qui, faute d'alternative, y placent tous leurs espoirs d'amélioration de leur condition. A leurs yeux, l'émotion que provoque en Europe les châtiments corporels, du reste rarement exécutés, n'est que le signe d'une indignation sélective, leur misère quotidienne ne provoquant pas le même effet.

Quant aux hommes politiques nigériens, ils doivent faire face, dans le nord du pays, à une opinion publique qui les juge « compromis » dès lors qu'ils s'opposent aux rigueurs divines. Le problème se posera, dans l'Etat de Katsina, au gouverneur Umar Musa Yar'Adua, proche du président Obasanjo. Osera-t-il empêcher la lapidation d'Amina Lawal, qui vient s'ajouter à quatre condamnations à l'amputation, pour vol, sur lesquelles il n'a pas voulu se prononcer ?

Stephen Smith

Pour apaiser la Kabylie, la gendarmerie est « délocalisée »

ALGER

correspondance

Une vive tension règne depuis vingt-quatre heures en Kabylie après l'arrestation, lundi 25 mars, d'Ali Gherbi, l'une des figures de l'aile radicale de la contestation, ainsi que de trois autres membres de la coordination des *arouchs* (tribus). Les quatre hommes ont été interpellés à la sortie du tribunal de Bejaïa, où ils participaient à un sit-in, en solidarité avec cinq manifestants, arrêtés le 9 mars, et qui venaient d'être condamnés à un an de prison ferme. Des rassemblements organisés, le soir même, à Bejaïa, devant le siège de la wilaya (préfecture), pour réclamer la libération des dirigeants arrêtés ont tourné à l'affrontement entre manifestants et brigades anti-émeutes de la police. Plusieurs personnes ont été blessées et des arrestations opérées.

A deux mois des élections législatives, que la coordination des *arouchs* veut empêcher, le gouvernement algérien a pourtant multiplié les gestes d'apaisement à l'égard d'une Kabylie en dissidence depuis avril 2001. Après la reconnaissance du tamazight (la langue berbère) comme langue nationale, le 12 mars, un début de retrait des unités de la gendarmerie a été entamé, dimanche. Il s'est fait parfois dans l'allégresse de la population, mais le plus souvent dans la violence. A Seddouk, dans la wilaya de Bejaïa, un adolescent de 14 ans a été tué, dimanche, lors d'affrontements entre les forces de l'ordre et des émeutiers. Samedi, un autre adolescent avait été tué dans des circonstances non élucidées à Chemini, également dans la wilaya de Bejaïa. A Azzagoua, la caserne de la gendarmerie a été totalement saccagée par les manifestants.

Le mouvement de « délocalisation » des unités de la gendarmerie est « appelé à se poursuivre », selon l'agence de presse gouvernementale

le APS, qui précise que ce redéploiement prend en considération « le crime organisé, le racket, l'atteinte à l'environnement et la lutte contre le terrorisme, qui sévit encore dans la région ». Les unités déplacées, une quinzaine au total, ont été remplacées par des forces de police.

« PREMIER PAS »

Le 12 mars, le président Abdelaziz Bouteflika avait une nouvelle fois rejeté la revendication d'un départ total des unités de la gendarmerie de Kabylie, tout en laissant la porte ouverte à un redéploiement « chaque fois que des motifs pertinents le justifient ». Lundi, un responsable de la gendarmerie a qualifié le retrait effectué de « premier pas » et de « décision politique pour apaiser la région », ajoutant que des instructions étaient attendues pour retirer d'autres unités des localités où il y avait eu mort d'homme. Belaid Abrika, l'un des dirigeants radicaux de la coordination des *arouchs* à Tizi-Ouzou continue cependant de réclamer le départ de la totalité du corps de gendarmerie de Kabylie.

Si la presse francophone algérienne salue, dans l'ensemble, les mesures de redéploiement, une partie des journaux arabophones considère que les concessions du pouvoir risquent de faire le jeu des « extrémistes » et des « séparatistes ». Ces concessions ne sont-elles pas arrivées « trop tard pour que les élections [du 30 mai] aient lieu dans la sérénité », se demande le journal *L'Expression* ?

La coordination des *arouchs* a décidé d'empêcher la tenue du scrutin en Kabylie. Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Said Saadi, lui, le boycote. Quant à l'autre parti solidement implanté dans la région, le Front des forces socialistes (FFS) d'Aït Ahmed, il n'a pas encore pris de décision.

M. Zinni fait le forcing pour obtenir un cessez-le-feu

De profondes divergences persistent entre Palestiniens et Israéliens

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'épreuve de force engagée depuis plus d'une semaine entre Israéliens et Palestiniens, à propos d'un accord de cessez-le-feu, devait trouver théoriquement son terme, mardi 26 mars dans l'après-midi. Les deux parties devaient se prononcer définitivement sur le projet de compromis présenté le 24 mars par l'émissaire américain Anthony Zinni. De cet accord dépend également un éventuel déplacement à Beyrouth du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, en enfermé depuis presque quatre mois à Ramallah, en Cisjordanie, pour que ce dernier puisse assister au sommet de la Ligue arabe.

Selon la télévision israélienne, le

cabinet de sécurité israélien, qui s'est réuni, lundi soir, dans le bureau du premier ministre, Ariel Sharon, aurait donné son accord de principe aux propositions du général des marines, Anthony Zinni, tout en demandant des précisions sur les mesures qui incomberaient aux Palestiniens. Le principal contentieux entre les deux parties repose jusqu'à présent sur la durée de la période au cours de laquelle devraient être appliquées les mesures prévues dans un document rédigé en juin 2001 par le directeur de la CIA, George Tenet. Les Israéliens souhaitent qu'elle s'étende sur au moins un mois alors que les Palestiniens désirent qu'elle soit ramenée à deux semaines, afin de parvenir au plus vite à l'application des

recommandations formulées en mai 2001 par la commission présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell. Ce document prévoit explicitement la reprise, à terme, des négociations sur le statut final des territoires palestiniens.

Alors que les Etats-Unis ont demandé formellement, lundi, au gouvernement israélien d'autoriser M. Arafat à quitter enfin Ramallah, l'entourage du premier ministre a fait savoir, mardi matin, que « les conditions n'étaient pas encore mûres » pour que le chef de l'Autorité palestinienne quitte sa réclusion. Cette ultime pression israélienne n'interdisait pas un revirement au cours de la journée et un feu vert pour le chef de l'Autorité palestinienne. Elle est intervenue

alors que, de son côté, la direction palestinienne étudie avec soin les avantages et les inconvénients de ce déplacement, étant entendu que la prolongation de la réclusion de M. Arafat en plein sommet arabe serait particulièrement dommageable pour les Israéliens. Dans un entretien publié le 26 mars par le quotidien libanais *An-Nahar*, le président égyptien Hosni Moubarak a d'ailleurs vivement conseillé au chef de l'Autorité palestinienne de rester à Ramallah. M. Moubarak s'est dit en effet convaincu que M. Sharon n'autoriserait pas M. Arafat à rentrer en zone autonome palestinienne une fois le sommet arabe achevé.

Gilles Paris

L'ex-roi afghan Zaher Chah n'exclut pas de remonter sur le trône, si son peuple le demande

Après un nouveau report de son retour à Kaboul, l'ancien monarque assure qu'il va rentrer « bientôt » et presse les Américains de ne pas agir « en colonisateurs »

ROME

de notre envoyé spécial

« En Afghanistan, j'ai beaucoup d'amis, mais j'ai aussi des ennemis, c'est vrai. » Dans un français parfait, en dépit d'une élocution marquée par son grand âge, l'ancien monarque s'exprime avec douceur, filet de voix surannée d'un pays qu'il a quitté en 1973 et qu'il devrait bientôt retrouver au terme d'un très long exil. Un pays bouleversé par plus de deux décennies de conflits, de haines et de rivalités politico-ethniques, qu'il aura, il en est conscient, du mal à reconnaître.

Dans sa villa cossue d'une élégante banlieue romaine, Mohammed Zaher Chah, 87 ans, ancien élève du lycée parisien Janson-de-Sailly, reçoit avec une ponctualité régalière, frère personnage d'une politesse exquise, d'une modestie presque poignante et qui, tout en se déclarant déterminé « à faire quelque chose d'utile », semble parfois presque s'excuser de ce qu'il fut : roi d'Afghanistan depuis 1933, et durant quarante ans.

GARANTIR LA PAIX

Si l'on osait paraphraser Kipling, on dirait que Zaher Chah fut l'homme qui ne voulut pas être roi. Quand, en 1933, son père, le souverain Nader, est assassiné devant lui par un étudiant, le futur monarque n'a que dix-neuf ans. Il n'est pas préparé à la tâche qui l'attend. « Je n'ai jamais aimé les honneurs, je n'ai jamais voulu me mettre en avant et quand j'y étais obligé, c'était contre ma volonté », sourit-il avec un geste las de la main. Le destin en aura décidé autrement, même si l'éventualité de son retour au pays n'a, depuis longtemps, cessé d'être tout à la fois évoqué et différé : après le départ des Soviétiques, en 1989, après l'arrivée des talibans à Kaboul, en 1996 – on avait un moment cru, à tort, que les étudiants en théologie étaient en faveur de Sa Majesté –, le retour de Zaher Chah n'a jamais cessé

d'être un possible non avéré. Il aura fallu le 11 septembre puis la déroute des talibans pour qu'une nouvelle Loya Jirga (Grand conseil tribal) soit convoquée, en juin, et qu'il revienne à l'ancien roi d'en présider l'ouverture. Sa présence à Kaboul symbolisera l'intention de garantir une paix encore fragile. Mais son retour, une fois de plus, a été différé, peut-être jusqu'au 16 avril. « En fait, nous a affirmé l'ancien souverain, lundi 25 mars,



« Je ne veux rien brusquer. Il faut être patient. Je sais que le peuple est de mon côté »

ZAHER CHAH

je vais rentrer bientôt. Bientôt, c'est l'expression la plus appropriée. Ce retard aurait-il des raisons politiques, en Afghanistan, où certains seraient hostiles à son retour ? « On essaie de faire croire qu'il y a de la politique là-dessous. C'est faux. Ce retard est dû à des problèmes d'intendance. C'est aux Italiens qu'il appartient d'assurer ma sécurité jusqu'à Kaboul. Ensuite, les troupes internationales et les forces armées afghanes s'en chargeront ».

« A la veille de mon retour au pays, je suis en proie à deux sentiments, confie Zaher Chah. Le premier, c'est la joie de retrouver

Des avions A-10 déployés au nord de Kaboul

Les Etats-Unis ont déployé à Bagram, au nord de Kaboul, une dizaine de bombardiers A-10 Warthog (phacochère) en appui des commandos américains et britanniques sur le terrain. C'est la première fois que de tels avions d'attaque, précédemment basés au Pakistan et déjà utilisés lors de l'opération « Anaconda », sont en situation d'intervenir directement depuis le sol afghan. « Cela diminue le temps qu'il nous faut pour atteindre nos objectifs », a précisé un pilote.

A très basse altitude, les A-10 peuvent larguer six bombes de 225 kg, mais ils sont surtout armés de canons de 30 mm qui peuvent tirer, par minute, jusqu'à 3 900 obus très performants, dont la pointe à uranium appauvri permet de traverser toutes les protections connues. Leur usage en Irak, en 1991, puis dans les Balkans, en 1999, avait été très critiqué en raison des risques induits par l'uranium appauvri. – (Reuters, AP, AFP)

l'Afghanistan, ses paysages et tous mes enfants, car je me considère comme le père de tous les Afghans. Le second, c'est l'angoisse de retrouver une nation qui a beaucoup souffert, de voir les destructions provoquées par les Russes et les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir. » La popularité de l'ancien roi, forcé d'abdiquer en 1973 après que son cousin Daoud l'eut déposé pour proclamer la République, est aujourd'hui incommensurable : pour la plupart des Afghans, il est l'homme providentiel, dont le retour devrait se conjuguer avec celui d'une stabilité indispensable à la reconstruction.

« Je ne veux rien brusquer. Il faut être patient. Je sais que le peuple est de mon côté même si mes ennemis appartiennent à des groupes bien définis. Ces « groupes », Zaher Chah ne les nomme pas, mais il sait bien qui ils sont : ceux qui détiennent le pouvoir réel, c'est-à-dire les héritiers du commandant Massoud, assassiné le 9 septembre, qui dirigeait à présent les ministères de la défense, les affaires étrangères, l'intérieur. Même si l'ancien roi affirme avoir entretenu, « par téléphone et à plusieurs reprises » les « meilleures relations » avec Massoud qui l'« avait assuré de son soutien ».

Mais que peut faire concrètement l'ancien roi, et aura-t-il les moyens de sa politique ? « Je ne

peux rien garantir, sinon ma bonne volonté », remarque-t-il non sans humour. « Pour moi, ce qui importe par-dessus tout, c'est ce que mon peuple veut. » Et si le peuple voulait qu'il remonte sur le trône, qu'il redevienne le roi de tous les Afghans ? « Je viens de vous le dire et je vous le répète : je ferai ce que le peuple désire. »

LONGUE ABSENCE

Zaher Chah devrait retrouver un pays profondément transformé par la guerre et où la question ethnique se pose de manière bien plus cruciale que durant son règne. « C'est vrai que, durant ma longue absence, on a cherché à monter les Afghans les uns contre les autres ». Et la guerre américaine, qui se poursuit contre les anciens talibans et les soldats perdus de Ben Laden ? « On peut trouver aux Américains des raisons de faire cette guerre, après ce qui leur est arrivé le 11 septembre. Le tout est qu'ils ne se conduisent pas en colonisateurs de l'Afghanistan. Quant à ceux qui étaient talibans, je serais prêt à les recevoir, mais je ne sais pas si la réciproque est vraie ! ».

Pour le reste, cet homme qui a passé une dizaine d'années dans l'Hexagone quand son père était ambassadeur d'Afghanistan en France, reste un francophile déterminé. Mais que faisait-il donc, durant son exil, à part lire de la littérature et de la poésie ? « Eh bien, vous savez, je lisais Le Monde. Je lisais tout, jusqu'à la page des faits divers. Même les tribulations de Charles Pasqua. » Et Sa Majesté sourit encore avant, toujours très poliment, de congédier son hôte en dressant sa fine silhouette et en la courbant légèrement en guise d'au revoir.

Bruno Philip

L'Afghanistan frappé par un séisme meurtrier

KABOUL. Une série de tremblements de terre aurait fait quelque 1 800 morts, lundi soir et mardi matin 26 mars, notamment dans la province de Baghlan, selon un bilan provisoire dressé, mardi 26 mars en fin de matinée, par des responsables du gouvernement intérimaire afghan. Le chef du gouvernement, Hamid Karzaï, a présidé « une réunion d'urgence avec tous ses ministres pour faire face à cette tragédie », a déclaré l'un de ses conseillers. Les séismes étaient d'une magnitude de 5 à 6 sur l'échelle de Richter. Un tremblement de terre avait déjà frappé le nord de l'Afghanistan, début mars, faisant une centaine de morts. – (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE : un prisonnier tunisien**, condamné pour appartenance au mouvement islamiste Ennahda (interdit), est décédé, samedi, au pénitencier de Borj Erroumi (région de Bizerte), des suites d'une grève de la faim, a annoncé, lundi 25 mars, le Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, non reconnu). Arrêté en février 1991, Abdelwahab Boussaa, 34 ans, avait été condamné à seize ans de prison ferme pour appartenance au mouvement islamiste. Selon le CNLT, le détenu était « en bute à des brimades permanentes (...), privé de visite familiale depuis le début de son jeûne, fin décembre 2001, [et] privé de soins. » Le jeune homme a été enterré, lundi, au cimetière du Djellaz (Tunis) « au milieu d'un déploiement impressionnant d'agents de la police politique ». – (AFP.)

■ **OUGANDA : deux soldats ougandais ont été fusillés en public**, lundi 25 mars, pour le meurtre d'un prêtre catholique irlandais, rapportent des témoins. Les deux condamnés, pieds nus et revêtus de leur uniforme, ont été attachés chacun à un arbre et abattus devant une caserne de la ville de Kotido, dans le nord-est du pays. Le père Declan O'Toole, son chauffeur et un autre passager, avaient été tués, jeudi soir, sur une route de la province de Karamoja, connue depuis plusieurs années pour son instabilité en raison de la présence de nombreuses bandes armées. – (Reuters.)

■ **SAHARA OCCIDENTAL : le Front Polisario** a décidé de rétablir la liberté de mouvement des observateurs militaires de l'ONU dans la région, a annoncé lundi la Minurso, basée à El-Ayoune. Selon une source diplomatique à Rabat, le Polisario interdisait depuis janvier 2001 aux militaires des Nations unies de continuer à contrôler les positions de ses forces militaires. – (AFP.)

■ **MACÉDOINE : un homme a été tué et cinq autres blessés** par balles au cours d'un affrontement survenu, lundi 25 mars, entre des rebelles albanais dans le village de Mala Recica, proche de Tetovo. L'affrontement a opposé des rebelles de l'Armée nationale albanaise (ANA) et de l'Armée de libération nationale (NLA), aujourd'hui dissoute. Un accord de paix entre le gouvernement et les rebelles avait été signé le 13 août. – (AFP.)

■ **AFRIQUE AUSTRALE : la crise alimentaire** en Afrique australe s'aggrave chaque jour, affectant 2,6 millions de personnes à travers la région, a averti, mardi, le Programme alimentaire mondial (PAM) qui lance un appel de fonds d'urgence de 69 millions de dollars. Cette somme devrait servir à acheter et distribuer quelque 145 000 tonnes de nourriture pour les populations du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, de Zambie et du Zimbabwe. – (AFP.)

En Birmanie, le clan du dictateur historique Ne Win a été mis au pas

Cette disgrâce ne remet pas en cause le dialogue entre la junte et l'opposition

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La surprise a été totale quand, le 7 mars, la junte de Rangoun a arrêté le gendre et trois petits-fils de Ne Win qui fut, en son temps, l'architecte d'un pouvoir militaire absolu. Le retournement inattendu des héritiers politiques contre l'ancienne famille régnante de Birmanie – Ne Win, qui doit fêter ses 91 ans fin mai, a gouverné de 1962 à 1988 – souligne l'opacité du régime. La mise au ban de celui qui faisait figure de parrain du système ne peut être impopulaire et démontre, au moins, que l'ancien autocrate n'est plus intouchable.

La thèse officielle du « complot » contre la junte a été accueillie avec quelques réserves même si trois généraux – le chef de la police, celui de l'armée de l'air et un commandant de région – ont été limogés. Les conspirateurs voulaient, a affirmé le général Kyan Win, numéro deux des services de renseignement, prendre le pouvoir et instaurer une monarchie. « Ils étaient réticents envers les changements économiques et politiques mis en œuvre par ce gouvernement pour transformer cette nation en une démocratie », a-t-il ajouté. Aye Za Win, âgé de 54 ans, et ses trois fils, âgés de 21 à 25 ans, sont sous les verrous. La résidence de Ne Win à Rangoun, où il est soigné par sa fille préférée, Sandar Win, épouse de Aye Za Win, a été encerclée par l'armée, et le téléphone coupé. Une centaine de membres de leur entourage ont été interrogés et une vingtaine arrêtés. Aye Za Win et sa femme s'étaient lancés dans les affaires et l'un de leurs fils était un chef de gang à Rangoun.

Ce coup de théâtre ne semble pas avoir provoqué la rupture de la laborieuse négociation, sous médiation onusienne, d'un règlement politique engagé voilà un an et demi avec Aung San Suu Kyi, figu-

re de proue de l'opposition, Prix Nobel de la paix 1991, secrétaire générale de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), qui avait gagné haut la main des élections organisées par les militaires l'année précédente. La junte a demandé à Razali Ismail, envoyé spécial de l'ONU, de reporter à avril sa septième mission de « facilitateur de dialogue » prévue le 19 mars. La troïka de généraux au pouvoir – Than Shwe, chef de l'Etat, Maung Aye, commandant de l'armée de terre, et Khin Nyunt, chef des renseignements – affiche la solidarité, ce qui n'a toutefois pas mis un terme aux spéculations sur des désaccords entre le second, qui serait hostile au dialogue avec M^{me} Suu

« Cela bouge, mais les discussions n'avancent pas aussi vite qu'elles le devraient »

RAZALI ISMAIL

Kyi, et le troisième, qui en serait à la fois le protagoniste et l'exécutant.

Personne ne parle donc de décrocher, ni M^{me} Suu Kyi, de nouveau assignée à résidence depuis septembre 2000, ni le gouvernement connu sous le label officiel de Conseil d'Etat pour la paix et le développement (CEPD). Ce dernier a accepté, le 19 mars, l'installation à Rangoun d'un « fonctionnaire de liaison » de l'Organisation internationale du travail qui sera chargé, selon l'OIT, d'assister le gouvernement dans la lutte contre le travail forcé, qui demeure un grave problème. Les portes des prisons ont été ouvertes au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a effectué 150 visites de prisons

depuis 1999, et à Paulo Sergio Pinheiro, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui a pu s'entretenir en privé avec des détenus. En mars, trois cents femmes ont été libérées pour « raisons humanitaires ».

Au total, deux cents prisonniers politiques ont été libérés mais il en resterait environ 1 500 en prison. « Cela bouge, a déclaré récemment le Malaisien Razali Ismail, mais les discussions n'avancent pas aussi vite qu'elles le devraient ». De son côté, le département d'Etat américain a invité la junte à engager avec Aung San Suu Kyi un « réel dialogue dont l'objectif sera de rétablir la démocratie et un pouvoir civil ».

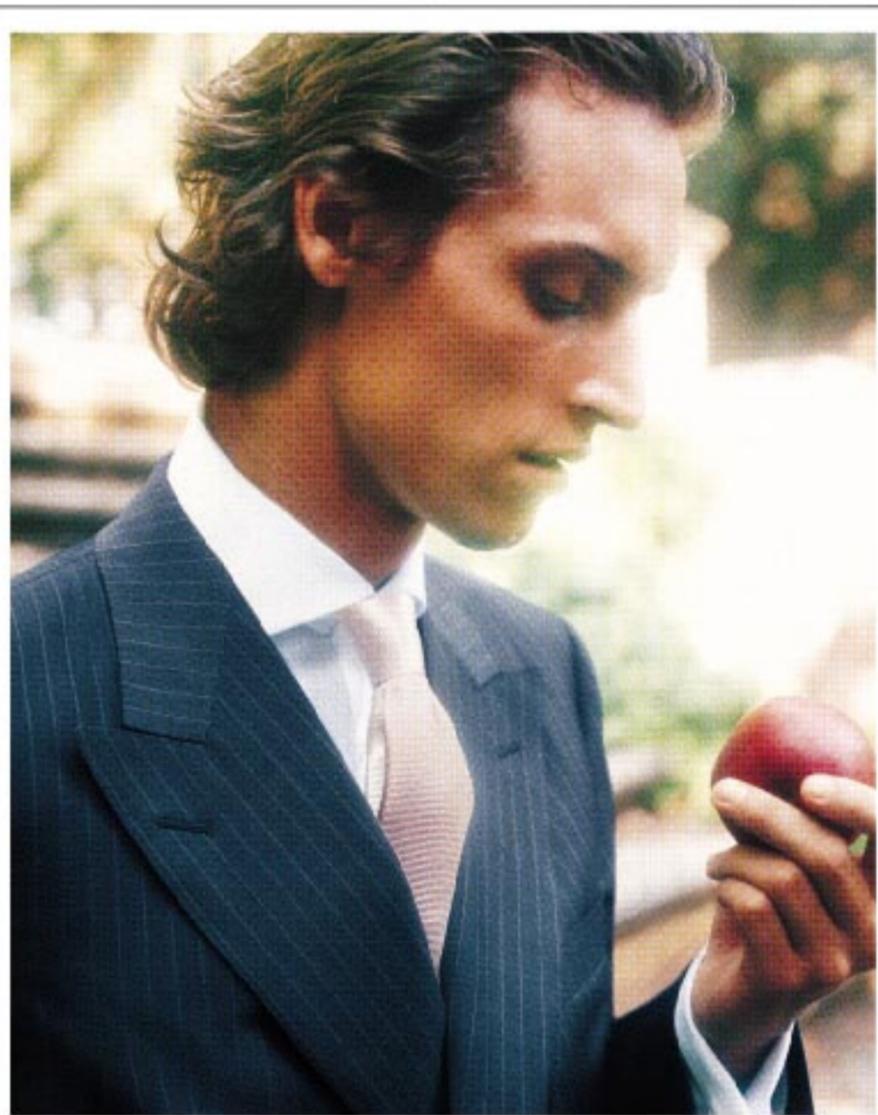
Des interlocuteurs récents de M^{me} Suu Kyi rapportent qu'elle veut poursuivre le processus engagé en 2000 dans l'idée d'aboutir à un partage du pouvoir avec les militaires. Faute d'une alternative, elle accepterait même une reprise de l'aide humanitaire à Rangoun. Mais une levée des sanctions européennes et américaines demeure liée à l'intervention du « dialogue substantiel » réclamé par M. Pinheiro.

Des relations de confiance établies par le CICR et les envoyés spéciaux de l'ONU, avec la junte comme avec M^{me} Suu Kyi, contribuent sans doute à la poursuite des discussions. La junte, d'un autre côté, a dû faire son deuil, depuis la chute de M. Suharto en 1998 et l'implosion consécutive du vaste archipel, d'un régime militariste de type indonésien.

En outre, l'économie et la monnaie continuent de plonger faute d'investissements étrangers et d'une aide des organismes internationaux de crédit. Dans ce contexte, la mise à l'écart du clan de l'ancien despote Ne Win semble davan-

tage le reflet de la fuite du temps que l'annonce de bouleversements.

Jean-Claude Pomonti



Ermenegildo Zegna

10 rue de la Paix 75002 Paris
40 avenue George V 75008 Paris
www.zegna.com

Le contentieux des Sudètes empoisonne l'Europe centrale

Les Tchèques se crispent devant la résurgence du débat sur les déplacements de populations après la seconde guerre mondiale alors que l'Allemagne redécouvre elle-même cet épisode « enfoui » de son histoire

PRAGUE

de notre correspondant

« Le djinn est sorti de sa bouteille » : ce dicton tchèque est sur toutes les lèvres des acteurs du rapprochement tchéco-allemand à Prague. La polémique qui a éclaté entre les Tchèques et leurs voisins allemands, autrichiens, mais aussi hongrois, sur les décrets Benes – à l'origine de l'expulsion de trois millions d'Allemands et de cent mille Hongrois de l'ex-Tchécoslovaquie au lendemain de la seconde guerre mondiale – ne retombe pas.

La résurgence de la question des Sudètes et des problèmes de nationalisme en Europe centrale, exacerbée par les élections prévues en République tchèque et en Hongrie, porte un coup sérieux à la coopération régionale, suscitant une certaine incrédulité à Bruxelles et dans les autres capitales européennes. Le groupe de Visegrad, créé à l'initiative du président Vaclav Havel, au début des années 1990 par la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie, n'existe plus que sur le papier. Des rencontres ont été annulées, à commencer par un sommet des premiers ministres qui devaient tenter de définir une attitude commune face à l'Union européenne dans la dernière ligne droite des négociations d'adhésion.

SCHRÖDEREMBARRASSÉ

Les prises de position des dirigeants hongrois, autrichiens, bavarois n'ont pas contribué à rassurer Prague qui « se sent quelque peu essouffé dans son face-à-face avec l'Autriche, moteur de l'agitation sur les décrets, et avec le puissant voisin allemand », estime un diplomate occidental en poste à Prague. Réunis à la mi-mars à Ezstergom (Hongrie) dans le cadre de l'association régionale du Haut-Danube, les premiers ministres hongrois et autrichien Viktor Orban et Wolfgang Schüssel, le ministre-président du Land allemand de Bade-Wurtemberg, le chrétien démocrate Erwin Teufel, et le secrétaire d'Etat bavarois Erwin Huber, ont ainsi réaffirmé publiquement leur volonté de voir « abroger les décrets Benes avant l'entrée de la République

Accord sur l'achat de terres polonaises

L'acquisition de terres par des étrangers a, depuis la réunification allemande, soulevé beaucoup de passions en Pologne. L'opinion polonaise s'est inquiétée de possibles achats massifs par des Allemands, qui reprendraient ainsi pied dans des territoires dont les populations allemandes ont été expulsées après guerre.

La question vient d'être réglée dans le cadre des négociations sur l'élargissement de l'Union européenne. Selon l'accord conclu le 21 mars à Bruxelles, Varsovie a obtenu une période de transition de douze ans. Mais les agriculteurs européens ayant signé un bail pour cultiver des terres en Pologne et résidant dans le pays pourront acquérir leur exploitation au bout de trois ou de sept ans, en fonction des régions.

LES TERRITOIRES DE LANGUE ALLEMANDE EN EUROPE CENTRALE ET DE L'EST EN 1937



tchèque dans l'Union européenne ». Manifestement embarrassé, le chancelier allemand Schröder, qui devait se rendre à Prague ces jours-ci, a reporté sa visite en attendant les élections tchèques de juin.

Si tous les observateurs s'accordent pour reconnaître que le premier ministre tchèque Milos Zeman a mis le feu aux poudres en tenant des propos très durs sur les Sudètes, qualifiés de « cinquième colonne de Hitler », les barils s'étaient accumulés depuis l'arrivée au pouvoir, il y a deux ans, à Vienne, de l'extrême droite populiste et xénophobe autrichienne. Mais l'inquiétude des Tchèques se nourrit aussi du débat qui surgit en Allemagne sur l'exode, après guerre, des populations allemandes des anciens territoires allemands de l'Est.

Jusqu'ici, les seuls à soulever le sort de ces populations avaient été les associations d'expatriés de Silésie ou des Sudètes, que le parti chré-

tien démocrate et son aile bavaroise, la CSU, ont toujours soigné, mais qui n'avaient pas forcément bonne presse dans l'opinion publique, craignant qu'elles ne réveillent de vieux démons. Or le thème est subitement en vogue en Allemagne, comme s'il s'agissait, douze ans après la réunification, de briser un tabou.

L'hebdomadaire *Der Spiegel* vient d'y consacrer sa « une » dans son édition du 25 mars. Les expulsions des Allemands d'Europe de l'Est, à l'effondrement du nazisme, se sont déroulées dans des circonstances dramatiques. Durant l'hiver 1944-1945, près de 14 millions de personnes ont fui devant l'armée rouge, de Prusse orientale, Poméranie, Silésie. On estime à près de deux millions de morts le nombre de victimes. Les deux grandes chaînes de télévision publique ZDF et ARD y ont consacré ces derniers mois de nombreux documentaires.

Günter Grass, le Prix Nobel de litté-

ture allemand, l'ami des chanceux sociaux-démocrates allemands Willy Brandt et Gerhard Schröder, qui a été tellement critique avec la réunification allemande, a tenu lui-même la vedette avec son livre sur le naufrage en Baltique du *Wilhelm Gustlof*, coulé par la marine soviétique avec 10 000 réfugiés à bord.

Dans les associations d'expatriés, certains en ont profité pour relancer leurs réclamations de compensations et de droit au retour. « Lorsque l'on me vole quelque chose, j'ai le droit de réclamer qu'on me le rende », a déclaré dernièrement à l'agence tchèque CTK Johann Böhm, porte-parole des Allemands sudètes mais aussi président du parlement régional de Bavière.

« PARLER DE MANIÈRE NOUVELLE » Mais, selon l'historien allemand Hans-Ulrich Wehler, interrogé par *Der Spiegel*, cette réapparition de l'histoire « enfouie » de l'exode ne serait d'un retour normal des choses, maintenant que l'Allemagne est stabilisée en Europe, qu'elle a fait son travail de mémoire sur le nazisme. « Pour la première fois, dit-il, les Allemands vivent dans un Etat qui n'a pas de conflit de frontière. Il est plus facile de parler de manière nouvelle sur les horreurs dans les anciens territoires de l'Est, sur lesquels personne n'élève plus de revendication. »

Il n'empêche qu'en République tchèque, en Pologne, dont le président de la République vient lui aussi d'affirmer qu'on ne peut revenir sur l'histoire à propos des décrets Benes, les nerfs sont à fleur de peau. L'opinion des Tchèques sur les Allemands et les Sudètes en particulier n'a quasiment pas évolué depuis la chute du communisme en 1989. Selon le sociologue Vaclav Houzicka, membre du Forum de discussion germano-tchèque, « la perception des Allemands par les Tchèques correspond à l'image que les Hollandais en avaient au début des années 1950 : une méfiance teintée de crainte alors que les deux pays étaient devenus des alliés au sein de l'OTAN ».

Martin Plichta avec Henri de Bresson (à Paris)

Tunnel du Mont-Blanc : Rome saisit la Commission

BRUXELLES

de notre bureau européen

Sécurité routière ou stratégie électorale ? Le gouvernement français va devoir expliquer les raisons pour lesquelles il refuse de rouvrir le tunnel du Mont-Blanc à la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes. Deux commissaires, Frits Bolkestein et Loyola de Palacio, en charge respectivement du marché intérieur et des transports, lui en ont fait la demande, lundi 25 mars, après avoir entendu les doléances de quatre ministres italiens venus jusqu'à Bruxelles.

Au cours d'une conférence de presse, M^{me} de Palacio, ironique, a souligné qu'« il sera difficile pour la France d'invoquer des raisons de sécurité, alors qu'elle ne cesse de déclarer publiquement que le tunnel du Mont-Blanc est l'un des plus sûrs ». Lors d'une autre conférence de presse, à laquelle avaient été chaudement conviés les journalistes français, les ministres italiens ont affirmé que la décision de la France est liée au « contexte électoral » dans lequel elle se trouve.

Ces quatre ministres, Pietro Lunardi (transports), Rocco Buttiglione (affaires européennes), Antonio Marzano (industrie) et Gianni Alemanno (agriculture), ont demandé à la Commission de reconnaître que la France s'est mise en infraction en créant des obstacles à la libre circulation des marchandises dans le marché unique. Ils ont rappelé qu'elle aurait dû rouvrir le tunnel aux camions le 25 mars – soit quinze jours après les voitures – aux termes de l'accord franco-italien conclu à Livourne le 15 février. Or le gouvernement n'a proposé de le rouvrir qu'aux mois de 19 tonnes, selon un accord négocié avec la frange écologiste de sa majorité plurielle.

DISTRIBUTION MOINS FACILE

La France a proposé à l'Italie « une ouverture progressive » du tunnel, dont celle-ci ne veut pas. Les quatre ministres ont affirmé que la fermeture du tunnel, consécutive à l'incendie du 24 mars 1999, nuit à la distribution des marchandises italiennes dans le nord de l'Europe, les autres points de franchissement des Alpes étant frappés de restrictions : la circulation est alternée dans le tunnel du Saint-Gothard (Suisse), victime à son tour d'un incendie en octobre 2001. L'Autriche limite le transit des poids lourds par un système de quotas par pays, les éco-points.

La France a cinq jours pour s'expliquer. Si ses réponses ne sont pas jugées convaincantes, la Commission ne pourra toutefois que la poursuivre devant la Cour de justice, ce qui devrait prendre des années. M. Bolkestein a d'ailleurs déploré, au cours d'une conférence de presse, que « les Etats membres n'aient pas donné à la Commission plus de pouvoirs », pour imposer en l'occurrence une réouverture immédiate. Les mesures prises par Paris devront justifier qu'elles sont « appropriées, nécessaires et proportionnées », a-t-il précisé. La Commission va voir si elles créent une discrimination entre les routiers français et ceux des autres Etats membres.

Rafaële Rivais

La vaste majorité des Turcs souhaitent l'adhésion de leur pays à l'Europe

Malgré l'opinion publique favorable, les relations avec l'UE restent difficiles

ISTANBUL

de notre correspondante

Alors que le gouvernement turc met hâtivement la dernière touche à une série de réformes politiques, qui faisaient partie des engagements, à court terme, pris le 19 mars 2001 dans le cadre du Programme national pour l'adhésion, une polémique fait rage en Turquie sur les conditions d'entrée à l'Union européenne. Le 7 mars, le général Tuncer Kilinc, secrétaire général du Conseil national de sécurité (MGK) – l'organe composé essentiellement de militaires, qui décide des grandes orientations du pays –, a jeté un pavé dans la mare. Déplorant le fait que « la Turquie n'a jamais reçu la moindre assistance de l'Union européenne » et que « l'UE a une vue négative des problèmes qui préoccupent la Turquie », le général a suggéré un rapprochement avec « la Russie et même l'Iran, sans oublier les Etats-Unis », avant de se rétracter en évoquant « un point de vue personnel ».

Ces déclarations sont intervenues quelques semaines après l'interception illégale et la publication – par le magazine *Aydinlik* – du courrier électronique de Karen Fogg, représentante à Ankara de l'Union européenne. La correspondance de M^{me} Fogg a donné lieu à un flot d'éditorialistes nationalistes qui révélaient le ressentiment de leurs auteurs à l'égard de l'Europe et une ignorance profonde de ce qu'est l'Union européenne.

Les critères de Copenhague, qui s'appliquent à tous les pays candidats, sont perçus comme des obstacles dressés spécialement à l'intention d'Ankara. D'ou des sentiments souvent contradictoires : le désir d'être acceptés par l'UE tout en soupçonnant les Européens de vouloir diviser la Turquie, comme à

l'époque de la première guerre mondiale.

Au sein de la coalition gouvernementale, le débat est tendu. Le premier ministre Bülent Ecevit, converti à la cause européenne, affirme que l'entrée à l'UE est un « droit inaliénable de la Turquie ». Il joue un rôle d'arbitre et fait fréquemment usage de son sifflet pour mettre fin aux échanges hostiles entre le vice-premier ministre, Mesut Yilmaz, dirigeant du Parti de la Mère patrie (ANAP, droite libérale), qui veut accélérer les réformes, et le dirigeant du Parti de l'action nationaliste MHP, Devlet Bahçeli, qui freine des quatre fers. Le MHP souhaite que la Turquie impose ses propres conditions en tenant compte de ses « sensibilités » locales afin d'entrer dans l'UE avec sa « fierté nationale » intacte. « Le MHP ne peut pas faire

de compromis sur l'éducation en langue kurde ou l'abolition de la peine de mort », a déclaré M. Bahçeli. Mesut Yilmaz a suggéré d'organiser un référendum, mais sa proposition a été rejetée.

Un récent sondage effectué par Strateji Mori pour CNN-Turk indique que 75 % des Turcs souhaitent l'adhésion de leur pays à l'Europe, même si 25,3 % seulement croient que ce but pourra être atteint dans les cinq prochaines années et 45 % sont convaincus que l'Europe ne veut pas d'eux. Le manque de confiance des Turcs à l'égard de leurs propres politiciens explique en partie cette attitude : l'enquête Eurobaromètre publiée par la Commission européenne indique que les Turcs ont une vision très pessimiste de leur futur. 56 % d'entre eux estiment que leurs conditions de vie

ne sont moins bonnes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a 5 ans et 41 % craignent qu'elles empirent dans les cinq ans à venir. « Les politiciens parlent d'honneur national, mais regardez dans quel état est le pays, déclare une femme de ménage de 40 ans. Nous voulons des conditions de vie meilleures pour nos enfants. »

Secouée par une crise financière sérieuse qui l'avait amenée au bord de la faillite, la Turquie a été forcée de se tourner vers le FMI, à qui elle a emprunté la somme record de 31 milliards de dollars. Les partisans de l'UE se plaignent que leur tâche soit rendue plus difficile par les maladroitures des Européens dans leurs relations avec Ankara. « Nous avons l'impression que les besoins de la Turquie ne sont pas pris en considération », affirme Volkan Vural, qui

dirige le secrétariat général pour les affaires européennes. « Les Européens ont une approche négative sur Chypre », se plaint également M. Vural. Bruxelles a déjà annoncé que l'île méditerranéenne figurerait parmi les prochains candidats admis au sein de l'Union, même si les négociations en vue de mettre fin à la division de l'île n'aboutissent pas. Pourtant des changements s'opèrent lentement. Mais surtout, « même ceux qui l'expriment de façon contradictoire ne souhaitent pas la suspension du processus d'adhésion », affirme Volkan Vural. Ces débats ont lieu alors que nous faisons de réels progrès. »

RÉTICENCES DES AUTORITÉS

Des changements, impensables récemment, sont en cours. Ainsi le premier ministre Ecevit vient d'annoncer que la possibilité d'introduire des émissions en kurde sur les chaînes de télévision étatiques serait discutée lors de la prochaine réunion du Conseil national de sécurité (MGK). Les amendements constitutionnels adoptés en octobre sont un modeste pas en avant.

Mais la réticence des autorités, qui crée l'impression que ces réformes sont imposées à la Turquie plutôt qu'adoptées pour le bien de ses citoyens, n'encourage pas l'application des nouvelles lois. « Pour que le processus se fasse plus aisément, il est essentiel que les milieux concernés se penchent de plus près sur ce qu'est l'Union européenne, comment elle fonctionne et comme elle se vit, en visitant par exemple leurs homologues dans les pays membres. Cela permettra à l'UE de mieux connaître la Turquie et cela atténuera les inquiétudes de la Turquie », explique Karen Fogg. Il y a encore beaucoup à faire sur ce plan. »

N. P.

Nicole Pope

L'armée turque est divisée

OU SE SITUE L'ARMÉE TURQUE face au processus d'adhésion à l'Union européenne ? C'est la question qui se pose après l'attaque virulente contre Bruxelles lancée récemment par le général Tuncer Kilinc, qui est à la tête du Conseil national de sécurité, l'arbitre du jeu politique turc.

Les « vues personnelles » du général Kilinc, pour le moins surprenantes puisque Ankara a souvent accusé Téhéran d'encourager les organisations islamistes locales et de soutenir le PKK, ont fait l'effet d'un pavé dans la mare en Turquie, où les propos d'officiers de haut rang sont rarement pris à la légère. Bien que les militaires jouent désormais leur rôle en coulisse après avoir pris le pouvoir à trois reprises entre 1960 et 1980, l'armée continue d'exercer une influence considérable sur la politique du pays par le biais du Conseil national de sécurité, qui réunit les dirigeants civils et militaires du pays et soumet ses « recommandations » au gouvernement. En 1997, le premier ministre Necmettin Erbakan avait été forcé de démissionner après avoir refusé d'appliquer des mesures anti-islamistes exigées par les généraux.

Avertissement voilé à Bruxelles ? Signe d'une division interne au sein des forces armées ? Le message du général a donné une nouvelle ampleur à la controverse sur l'adhésion d'Ankara à l'UE. Contredisant les propos de son collègue, le chef de l'état-major, le général Huseyin Kivrikoglu, a réaffirmé que l'adhésion à l'UE était une « nécessité géostratégique » pour la Turquie. Mais dans un récent article, le chef de l'armée turque avait lui aussi donné libre cours à sa frustration, affirmant que « de nombreux pays européens continuent d'abriter, de soutenir et de protéger les membres d'organisations qui opèrent contre la Turquie ». Les autorités turques critiquent Bruxelles pour n'avoir pas inclus le PKK et l'organisation d'extrême gauche DHKP-C sur la liste des organisations terroristes. Fidèle à la mission d'Atatürk, l'armée soutient en principe le projet européen tout en sachant que l'adhésion affecterait sa position privilégiée dans la société. Les généraux perçoivent certaines réformes comme un danger pour le pays.

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Les déclarations de Robert Hue affirmant qu'il « ne serait pas d'un gouvernement de centre gauche » et celles de Noël Mamère accusant le premier ministre de « prendre le risque de **CASSER LA GAUCHE PLU-**

RIELLE », ont paru ébranler l'édifice construit par Lionel Jospin. Lundi 25 mars, sur France 2, le candidat-premier ministre a **CHERCHÉ À MINIMISER** ces incidents en affirmant : « Les problèmes de la majorité

sont ceux qu'on aborde au **SECOND TOUR**. » De nombreux **DÉSACCORDS** (nucléaire, Europe et avenir des services publics...) subsistent toujours entre le Parti socialiste et ses partenaires. Selon un sondage Sofres-

LCI, 54 % des électeurs de M^{me} Laguiller, 34 % de ceux de M. Chevènement, 67 % de ceux de M. Mamère et 75 % de ceux de M. Hue voteraient **JOSPIN AU SECOND TOUR** de la présidentielle.

Lionel Jospin continue de croire à la stratégie de la gauche plurielle

Face aux critiques de Robert Hue, aux attaques de Jean-Pierre Chevènement, aux mises en garde de Noël Mamère, le candidat-premier ministre conforte ses options. Pourtant, de nombreux élus de la majorité paraissent vouloir remettre en cause la formule victorieuse de 1997

LIONEL JOSPIN « saute les haies » dans l'ordre, « l'une après l'autre ». Interrogé sur les contours de la majorité avec laquelle il souhaiterait gouverner, s'il était élu à l'Elysée, le candidat socialiste a usé à plusieurs reprises de cette métaphore. « Les problèmes de la majorité sont des problèmes qu'on aborde au second tour », a-t-il confirmé, lundi 25 mars, sur France 2, « et ensuite aux élections législatives ». Une manière d'éviter la question, comme il le fait quand on l'interroge sur son attitude si les Français l'élaient président de la République, mais portait à l'Assemblée nationale une majorité de droite. En général il évoque le souci de « cohérence » des Français.

S'il refuse de répondre, il y pense, pourtant. Comme ses « premiers ministrables », qui, ces derniers jours, ont minimisé les emportements des alliés du PS au sein de la gauche plurielle, et salué les paroles apaisantes de Noël Mamère. « Je ne m'inscris pas dans une stratégie de rupture, je souhaite que la gauche plurielle continue » et que « les Verts jouent un rôle plus important », a d'ailleurs déclaré le candidat Vert, lundi, sur RMC, après avoir expliqué, dans le Monde, que « Lionel Jospin prenait le risque de casser la gauche plurielle » en excluant toute sortie du nucléaire. Quant à Robert Hue, il avait expli-

qué, dimanche, sur France 3, qu'il ne « serait pas » d'un « gouvernement de centre-gauche ».

Lionel Jospin avait compris le premier, après la défaite des élections législatives, en 1993, que l'avenir de la gauche ne passait plus par le seul Parti socialiste - dont le candidat aujourd'hui n'est crédité dans les sondages que de 19 à 22 % au premier tour, mais par une construction politique nouvelle, baptisée gauche plurielle. « J'étais dans le néant. Si je suis là, c'est par la reconstruction de la gauche ; je souhaitais la rebâtir, c'était ma seule ambition », confiait-il le 8 janvier 1998, dans le huis clos de la salle à

manger de Matignon, aux représentants de sa majorité plurielle à l'Assemblée. Il avait eu la chance de trouver à la tête d'un Parti communiste un homme, Robert Hue, convaincu qu'une participation gouvernementale était le seul moyen de retarder la chute de son parti. A la tête des Verts, Dominique Voynet, mortifiée par son échec à l'élection présidentielle (3,32 % des voix), rompaît elle aussi avec le « ni droite ni gauche » de son prédécesseur Antoine Waechter et ne misait que sur une alliance rouge-rose-vert pour conduire les écologistes à l'Assemblée et au gouvernement. Jean-Pierre Chevènement, enfin, sommé

par l'échec cuisant de son petit parti aux élections européennes (2,54 % des voix), s'était rallié par raison au panache de son condisciple de l'ENA, nettement moins européen, à ses yeux, que Michel Rocard ou Jacques Delors.

M. Jospin est toujours convaincu que cette stratégie qui l'a porté au pouvoir, après la dissolution surprise de 1997, reste la bonne. « Nous n'avons rien d'autre en magasin », confiait-il lors d'un petit déjeuner qui réunissait les « éléphants » du PS, en mai 2001. Avant de se lancer dans la course présidentielle, il a pris soin de recevoir tour à tour Robert Hue et Noël Mamère dans

le salon de musique de Matignon. « Nous, nous voulons faire gagner la gauche », lui confia le responsable communiste, le 29 mai. « C'est ce que je voulais vérifier », lui répond son hôte. « Je ne vais pas taper à bras raccourcis sur le PS et sur toi, mais je vais rester critique. Et puis, on va se recentrer sur nos fondamentaux : l'écologie, le nucléaire... », lui confia pour sa part Noël Mamère le 9 novembre. « Il faut que tu fasses une campagne de discrimination positive », avait acquiescé M. Jospin.

SUEURS FROIDES

Depuis, les sondages lui ont donné des sueurs froides. Notamment lorsque, en janvier, Jean-Pierre Chevènement s'est envolé dans les enquêtes d'opinion. Depuis l'entrée en campagne du premier ministre, l'ex-ministre de l'intérieur accuse le coup, à la grande satisfaction de M. Jospin. Mais le candidat du pôle républicain critique avec la même obstination « Chirospin », signataire, en Corse d'« accords de Munich », et, au « sommet d'hypocrisie » de Barcelone, d'un « programme commun ». M. Jospin parie que M. Chevènement appellera à voter pour lui au second tour, « en son nom personnel ». Mais les candidats du Pôle républicain risquent de lui causer des soucis, s'ils comptent plusieurs

élus à l'Assemblée nationale après les législatives.

Pour constituer une majorité, les Verts sont aujourd'hui ses alliés les plus sûrs. Qui sait, en effet, - même si Robert Hue et Lionel Jospin y sont personnellement favorables - si le PCF pourra, après ses résultats aux élections, retrouver une place dans un nouveau gouvernement de gauche ? Pour le reste, le candidat à la présidence de la République n'a fait pour le moment qu'une promesse, par la voix autorisée de François Hollande, en septembre, à l'université de la Rochelle : celle d'un « comité permanent de la gauche plurielle », où toutes les formations de la future majorité se retrouveraient régulièrement. En période de cohabitation, le cœur de la majorité plurielle était au gouvernement. Lorsque en revanche l'essentiel du pouvoir est à l'Elysée, les réunions de ministres ne peuvent plus être le seul lieu de régulation de la majorité estime Lionel Jospin. Pas un mot, en revanche, d'un quelconque « contrat de législation », revendication récurrente des Verts, sur le modèle d'autres coalitions gouvernementales, en Europe du Nord notamment et que Lionel Jospin avait refusé, en 1997, en invoquant... la précipitation de la dissolution.

Ariane Chemin

Comment votent les électeurs de M^{me} Laguiller au second tour

SELON un sondage Sofres-LCI, Lionel Jospin l'emporterait avec 51 % des intentions de vote au second tour. Au premier, il obtiendrait 21 % des suffrages, derrière Jacques Chirac, à 23 %. Pour la première fois, Arlette Laguiller arrive en troisième position, à égalité avec Jean-Marie Le Pen, 10 %. Par rapport au précédent sondage Sofres-LCI, la semaine dernière, M. Jospin reste quasiment stable (+ 0,5). Au premier tour, il progresse d'un point, M. Chirac fléchit d'un point, M. Le Pen perd également un point et Arlette Laguiller

en gagne un. Viennent ensuite Jean-Pierre Chevènement à 7,5 % (+ 0,5), Robert Hue à 6 % (+ 0,5), Noël Mamère à 5,5 % (- 0,5), Alain Madelin et François Bayrou à 4 % (=), Jean Saint-Josse à 3 % (+ 1) et Charles Pasqua à 1,5 % (- 1,5). 54 % des électeurs d'Arlette Laguiller voteraient Jospin au second tour, 19 % Chirac et 27 % s'abstiendraient ou ne répondent pas. Parmi ceux de M. Le Pen, 42 % se reporteraient sur Chirac, 24 % sur Jospin et 34 % ne choisissent pas.

Ceux de M. Chevènement se divi-

sent presque à égalité entre Chirac et Jospin. 36 % voteraient pour le chef de l'Etat, 34 % pour Jospin et 30 % ne se déterminent pas. Les deux tiers (67 %) des électeurs de M. Mamère voteraient Jospin, 9 % Chirac et 24 % restent sur la réserve. Trois quarts (73 %) de ceux de Robert Hue se reporteraient sur Jospin et un quart (25 %) refusent de choisir.

Sondage réalisé par téléphone les 22 et 23 mars 2002 auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 électeurs âgés de 18 ans et plus (méthode des quotas).

CE QU'EN PENSENT LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ



JEAN-MICHEL BAYLET
Président du PRG



PATRICK BRAOUEZEC
Député PCF



DANIEL COHN-BENDIT
Député européen (Verts)



MICHEL SUCHOD
Député (MDC)

OU nous gagnerons dans une configuration de gauche plurielle, ou nous ne gagnerons pas. J'observe d'abord que cette majorité a fait ses preuves. La politique, c'est l'art de faire des additions et non des divisions. Nous avons tous besoin de la gauche plurielle, et Lionel Jospin le premier pour être élu président de la République. Au moment des législatives, les radicaux, les socialistes, les communistes, les chevènementistes en auront besoin aussi. Finalement, ceux qui critiquent aujourd'hui le plus la gauche plurielle sont ceux qui en auront le plus besoin pour avoir quelques députés, à savoir les Verts, à savoir Lionel Jospin, le plus la gauche plurielle est critiquée. Si la gauche est plurielle, c'est que nous avons des différences. Dans un système majoritaire, ces différences débouchent forcément sur des divergences. Lionel Jospin a prouvé jusqu'à présent qu'il était un bon arbitre. S'il est élu président de la République, ce sera le travail du premier ministre. Quant aux Verts, s'ils veulent retourner au néant politique, c'est leur problème. Mais je suis convaincu qu'ils ne le feront pas. Nous avons tous la même obligation, qui est de battre la droite.

ON ne peut pas reproduire le concept de majorité plurielle sur les mêmes bases qu'en 1997. La dissolution avait pris tout le monde de court. Aujourd'hui, ce qu'il faut, c'est un véritable contrat de législation qui fasse office de projet politique commun. En ce moment, on mélange tout, le débat sur la présidentielle et celui sur les législatives. Chacun fait des promesses qu'il ne pourra tenir. Ce n'est pas le président de la République qui décide de l'augmentation du smic ou du zéro SDF, c'est le gouvernement, avec une majorité parlementaire. Dès lors, le projet de Jospin candidat n'est qu'un élément parmi d'autres. Je n'imagine pas que ce programme soit à prendre ou à laisser. Ce n'est qu'à l'issue d'un travail sur un contrat de majorité que le PCF pourra se déterminer sur sa participation. Et c'est à cette occasion que nous devons exiger des engagements - sur les retraites, les services publics ou le droit de vote des étrangers - qui marquent des ruptures. Si ce qui ressort des discussions n'est pas acceptable, on ne participera pas. Mais négociations d'abord. On ne peut dire de Laguiller qu'elle est sur une posture protestataire et, parce que l'on est en difficulté, commencer à se réfugier dans le même discours.

TOUT le monde est un peu nerveux avant le premier tour ! Tout ce qui se dit n'est pas à prendre au pied de la lettre. Jospin ne peut gagner la présidentielle et les législatives qu'avec les Verts et le Parti communiste. Le contrat de gouvernement de la gauche plurielle dépendra donc du rapport de forces issu du premier tour. Les européennes de 1999, les municipales de 2001 ont déjà montré que la seconde force de gauche, ce sont les Verts. Les radicaux n'existent pas, Hue à moitié, et il veut surtout prendre des voix à Arlette Laguiller. Jospin fait enfin une campagne de premier tour en affichant son identité telle qu'elle est. On verra ensuite s'il est capable de rassembler pour gagner le second tour. Ses déclarations sur le nucléaire montrent qu'il est resté dans une culture d'union de la gauche, fondée sur le vieux contrat gaullo-communiste. Ce qui est vraiment rétro, c'est de poser le problème de l'indépendance énergétique de la France sans parler de l'Europe, comme si on était en 1973. Mais pour gagner, Jospin a besoin des Verts. Il y aura donc un débat. Il faudra faire une campagne de rassemblement au second tour, pour les législatives, on verra.

LA GAUCHE plurielle a perdu sa force propulsive. Dans la période 1997-1998, ses composantes débattaient au sein du gouvernement et Lionel Jospin arbitrait. Ensuite, la méthode a changé, les décisions ont été concentrées à Matignon, confisquées par le directeur de cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schramek, et la haute administration. Il y a eu, aussi, une dérive sur le fond. C'est l'abandon du principe qu'avait édicté M. Jospin lors de la constitution de son gouvernement en 1997 et sur lequel nous avions voté la confiance : « en toutes choses, le retour à la République ». Ce retour n'a pas eu lieu. Il y eut, au contraire, le renoncement sur la Corse et la loi sur la régulation économique à laquelle nous nous sommes opposés. Aujourd'hui, le Mouvement des citoyens est totalement immergé dans le Pôle républicain et concentré sur la candidature de M. Chevènement. Nous n'en sommes pas à réfléchir à la constitution de la future majorité de l'Assemblée. Ne mettons pas la charrie avant les bœufs : la présidentielle est loin d'être jouée. Nous sommes exclusivement dans ce débat, et il n'est pas terminé. Quoi qu'il en soit, l'Assemblée à cinq qui avait été construite n'a plus lieu d'être. Nous n'en faisons plus partie et nous n'en ferons plus partie.

De nombreux points de désaccord subsistent entre le Parti socialiste et ses partenaires

► **Avec les communistes.** Les retraites, l'avenir des services publics et l'Europe sont les trois contentieux les plus importants opposant le PCF au PS. Alors que Lionel Jospin propose un « fonds d'épargne salariale » pour les retraites, Robert Hue se dit « absolument hostile » à toute tentative de remise en cause du « système de répartition ». Quand Laurent Fabius, conseiller spécial du candidat socialiste, prône l'alignement des systèmes de retraites dans les secteurs public et privé, le candidat du PCF plaide, lui, en faveur d'une spécificité dans la fonction publique avec « 37,5 annuités » de cotisations - et non 40. M. Hue est également opposé au « très dangereux » projet d'ouverture du capital d'EDF et d'autres services publics. Sur l'Europe, il souhaite remettre en cause le pacte de stabilité budgétaire européen pour le remplacer par un « pacte de progrès social ».

► **Avec les chevènementistes.** Au nom de l'indivisibilité de la

République, Jean-Pierre Chevènement est farouchement hostile à la réforme engagée en Corse, qui fut à l'origine de sa démission du ministère de l'intérieur - un dossier sur lequel M. Jospin se montre aujourd'hui fort discret (*Le Monde* du 19 mars). M. Chevènement a voté contre la loi du 22 janvier 2002 sur la Corse, dont le Conseil constitutionnel a censuré l'article 1^{er} relatif au pouvoir d'adaptation législative. Autre sujet de contentieux : l'Europe. Le candidat du Pôle républicain défend une « Europe des nations » et propose notamment la création, au Parlement européen, d'une deuxième chambre représentant les parlements nationaux. Sur le volet social, M. Chevènement propose un relèvement du smic et des bas salaires de 25 % sur cinq ans et un « aménagement » des 35 heures. Enfin, sur la justice, il veut rétablir le lien entre le Parquet et la Chancellerie par le biais de « directives publiques et écrites ».

► **Avec les Verts.** Dans son pro-

gramme, Noël Mamère a inscrit un plan de sortie du nucléaire sur vingt ans. Ce week-end, M. Jospin a redit son hostilité à ce projet (*Le Monde* du 26 mars). Alors que le PS défend une politique de sécurité proche de celle de la droite, le candidat des Verts promet l'embauche de 100 000 éducateurs et se déclare hostile à la révision de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants. Il souhaite abroger la loi sur la sécurité quotidienne, durcie au lendemain des attentats du 11 septembre. M. Mamère est favorable à la légalisation du cannabis. Il prône l'abrogation de la « double peine » pour les étrangers et la régularisation de tous les sans-papiers. En matière de transports, M. Mamère défend le ferroutage, et s'oppose au passage des camions sous le tunnel de Mont-Blanc. Enfin, il est pour l'interdiction des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Clarisse Fabre

Les scénarios des « premiers ministrables »

POUR la première fois, Robert Hue ne l'a pas nommé. Mais Laurent Fabius s'est senti visé. Lundi 25 mars, après que, la veille, Robert Hue avait expliqué, dans « France Europe express », qu'il s'inquiétait de la « dérive » du PS, le ministre des finances a rétorqué, sur France-Info : « J'ai fait remarquer à Robert Hue qu'il n'y a pas une politique Laurent Fabius, mais une politique du gouvernement Lionel Jospin, et Robert, qui est un homme réfléchi, avisé, observateur, a dû remarquer que dans ce gouvernement, il y avait ses amis. » Puis, un brin descendant : « M. Hue devrait consacrer une partie importante de sa réflexion, aux critiques contre la droite. »

En 1997, Laurent Fabius était l'un des rares à défendre, en privé, un autre modèle d'alliance que la gauche plurielle : pour ce « moderne », le rassemblement devait se tourner davantage vers le centre. Il reprochait au premier ministre ses concessions aux communistes. Lors de la campagne pour les municipales de mars 2001, il s'était laissé aller, devant des journalistes, à des confidences imprudentes : « Les communistes, on ne va pas les soutenir indéfiniment à bout de bras. On peut encore voir pour les législatives, mais après... » Mais M. Fabius servait aussi de bouc émissaire pratique. « Tu n'as qu'à taper sur Fabius, comme tu fais sur Tony Blair. Comme ça, tu ménages Jospin », avait ainsi secrètement recommandé Jean-Christophe Cambadélis à Robert Hue, le 21 mars 2001. Depuis son arrivée à Bercy, M. Fabius avait en outre joué le jeu, et mis ses critiques sous le boisseau.

N'empêche. Dans la course aux « premiers ministrables », le « profil Fabius », que Lionel Jospin, « à sa demande et à la mienne », a nommé conseiller spécial

pour la campagne présidentielle, n'est pas le même que celui de François Hollande. Ni même que celui de Dominique Strauss-Kahn ou de Martine Aubry. Si Lionel Jospin emporte l'élection présidentielle, les voix des diverses composantes de la gauche au premier tour pèseront, forcément, sur le choix du premier ministre. Y aura-t-il un gouvernement « homogène », c'est-à-dire « socialo-socialiste », comme en 1981, lorsque les communistes ne participaient pas au premier gouvernement de Pierre Mauroy, dans l'attente du résultat des législatives ? Les « modernes » seraient alors favorisés. Ou bien, comme le pensent plutôt les proches du candidat, y aura-t-il un gouvernement de coalition dès le mois de mai ?

« Aucun des candidats au poste de premier ministre n'est maître de son destin », résume un proche de M. Jospin. A chacun ses atouts. Martine Aubry, à laquelle le candidat a demandé de cesser de dire qu'elle ne voulait pas de Matignon, pourrait être une bonne diplomate sociale alors que le gouvernement convoquera une conférence économique et sociale. Au PS, M. Hollande, a déjà été adoubé par M. Jospin comme chef de la majorité. « La gauche plurielle n'est pas une image pieuse, mais une stratégie durable », explique-t-il, en mettant ses pas dans ceux de M. Jospin. Tandis que certains, comme DSK, rêvent de nouveaux concepts - « majorité présidentielle » - M. Jospin, lui, tient au mot : « Je n'abandonnerai pas le concept de gauche plurielle », confiait-il à ses ministres, il y a un an. « Je vous invite à regarder ce qui s'est passé en Italie. On a enlevé ses feuilles à l'Olivier, et l'Olivier est mort. »

Ar. Ch.

Lionel Jospin en appelle à des « efforts » sur le niveau ou la durée de cotisation pour maintenir les retraites

Intervenant lundi 25 mars, sur France 2, le premier ministre-candidat a affirmé qu'il voulait assurer l'avenir du système par répartition. Il dénonce les fonds de pension individuels

PENDANT trente minutes sur France 2, lundi 25 mars, Lionel Jospin, plutôt détendu, s'est employé, une nouvelle fois, face au scepticisme de l'opinion traduit par les sondages, à marquer ses différences avec Jacques Chirac. D'emblée, le premier ministre-candidat a affirmé son ambition de « *présider autrement une France plus juste où chacun avance, où chacun a sa chance* ». Il s'est explicitement référé aux valeurs de la gauche

« *Elle a dit elle-même qu'elle ne pouvait pas être propriétaire de ses voix* », a ajouté le candidat socialiste, en estimant que « *toute une série de personnes (...) trouveront des réponses du côté de la gauche et du côté des propositions que je fais et non pas de l'autre côté* ».

M. Jospin est également revenu, sans les citer, sur ses propos visant M. Chirac, « *vieilli et usé* », pour répondre aux critiques de la droite l'accusant de manquer de maîtrise

Il serait « logique » que M. Le Pen soit présent

Lionel Jospin a estimé, lundi 25 mars sur France 2, qu'il faudra « *tirer les conséquences* » de l'absence de tel ou tel courant politique au premier tour de l'élection présidentielle. « *Si l'on constatait que des courants politiques n'ont pas pu [être présents], sans doute faudrait-il se poser le problème de l'adaptation de ce système* », a ajouté le premier ministre-candidat, en soulignant que cette observation valait « *pour tous les courants politiques* ».

A la question de savoir s'il serait « *logique* » que Jean-Marie Le Pen, président du Front national, ne puisse pas être candidat, M. Jospin a répondu : « *A mon sens, non.* » « *Simplement, le système est ce qu'il est, a-t-il ajouté. On verra s'il faut le faire modifier de façon que les différents courants politiques puissent être présents dans les élections démocratiques quand elles se produisent.* » Pour pouvoir se présenter, les candidats doivent déposer au moins 500 signatures d'élus au Conseil constitutionnel, au plus tard le 2 avril.

« *la liberté, la démocratie, la justice sociale, la solidarité, le progrès* » – qui, a-t-il souligné, « *inspirent mon projet* ». Il a même précisé que la brochure présentant son projet, « *très différent* », a-t-il répété, de celui de M. Chirac, serait distribuée aux Français par « *les adhérents socialistes* ».

Soucieux de ménager la gauche « *plurielle* », M. Jospin a fait preuve de la même bienveillance à l'égard d'Arlette Laguiller, en mettant en avant « *sa simplicité* » ou encore « *le fait qu'elle continue à mener une vie modeste* », ce qui lui vaut une reconnaissance d'électeurs « *de toutes convictions* ».

et de sang froid. Enumérant toute une série d'« *épisodes extrêmement difficiles* » durant son mandat, des inondations à la marée noire en passant par le Kosovo, où il s'est trouvé « *sur la brèche chaque jour* », il s'est accordé un satisfecit en jugeant qu'il n'avait pas manqué « *de stabilité, de constance et de maîtrise* ». « *Quand il y a quelque chose qui n'est pas compris, a-t-il conclu sur ce point, j'ai une règle de vie : je préfère l'honnêteté au cynisme et donc, pour moi, l'incident est clos.* »

Le premier ministre a surtout profité d'une de ses dernières grandes interventions télévisées avant

le premier tour pour revenir sur certains points de son projet. Il a estimé que ses propositions sur la formation tout au long de la vie se distinguaient de celles de M. Chirac, qui prévoit, selon lui, un financement par les salariés eux-mêmes. Il a assuré que le compte-formation qu'il propose serait, lui, « *crédité par l'Etat* » puis « *par les entreprises et les régions* » afin de respecter « *l'esprit d'égalité et de justice* ». M. Jospin a également reproché à M. Chirac de renvoyer à 2007 l'engagement pris par la France vis-à-vis de Bruxelles d'équilibrer en 2004 les comptes publics, « *en contradiction* » avec la réaffirmation de cet engagement par les deux têtes de l'exécutif au sommet de Barcelone, le 16 mars. Il s'est engagé à poursuivre, sur la durée du quinquennat, les baisses d'impôts tout en réduisant les déficits et en finançant les « *dépenses prioritaires* » (police, justice, éducation, formation).

Sur les retraites, M. Jospin a de nouveau défendu le système de répartition tout en se déclarant hostile aux « *fonds de pensions individuels* » préconisés par M. Chirac, qui « *réintroduisent de l'inégalité entre les cotisants et les futurs retraités* ». Il a ironisé sur la formule du président-candidat sur des « *fonds de pension à la française* », en notant que « *c'est une formule poétique* » dont on ignore le sens. Sans évoquer le recours à l'épargne salariale pour compléter les retraites, il a affirmé que son « *objectif central* » est « *de maintenir le niveau des pensions* ». « *Je n'ai pas entendu que cette proposition existait ailleurs* », a-t-il relevé. M. Jospin a aussi refusé d'employer le mot « *sacrifices* » utilisé par Laurent Fabius, préférant parler d'« *efforts* », « *soit sur le mon-*

tant des cotisations, soit sur la durée de cotisation mais tout en gardant cet acquis fondamental (...) à savoir la retraite à 60 ans ».

A la fin de l'émission, M. Jospin est revenu sur la sécurité. « *Notre vision, a-t-il affirmé en reprenant à son compte le titre du rapport de Julien Dray contre la violence, est à la fois de prévenir et de punir, de punir lorsqu'il y a acte délictueux.* » Le premier ministre-candidat a ainsi estimé que l'ordonnance de

Les « fonds de pension à la française », « c'est une formule poétique » dont on ignore le sens

1945 sur la délinquance des mineurs avait déjà été modifiée « *dix-sept fois* », y compris durant la législature qui s'achève, et qu'elle n'était pas « *tabou* ». Il a repris à sa proposition de « *centres fermés* » pour des mineurs récidivistes, en les distinguant des « *prisons* » et en affirmant que « *la réintégration des jeunes délinquants dans la société doit être le but visé* ». « *Il faut une politique équilibrée, déterminée mais équilibrée* », a conclu M. Jospin en lançant une dernière pique à « *un autre candidat* » : « *Ne nous jetons pas de statistiques à la tête. Essayons d'agir collectivement, de ne pas faire de ces questions un thème d'exploitation politique.* »

Michel Noblecourt

Jean-Louis Bourlanges, député européen UDF

« Le candidat-premier ministre a rejoint M. Chirac dans l'enfer politicard »

Que vous inspire la bataille au centre que se livrent Jacques Chirac et Lionel Jospin ?

Ils font la course au centre non seulement parce que c'est là que se situe le point d'équilibre de la société française, mais aussi parce que c'est au centre que se nouent les aspirations au changement, qui passent nécessairement par une remise en cause du modèle bureaucratique et centralisateur du jacobinisme français : plus d'Europe politique, plus de dialogue entre partenaires sociaux, plus d'autonomie pour les collectivités locales, un équilibre repensé entre gouvernement et Parlement.

Le paradoxe, toutefois, c'est que Chirac et Jospin sont ainsi contraints d'occuper un terrain qui n'est pas vraiment le leur. Leur jacobinisme instinctif ne se reconnaît pas dans le discours qu'ils se croient obligés de tenir. D'où le caractère tronqué, artificiel, voire biaisé, de leurs propositions. Leur centrisme est un pur produit de la contrainte électorale. Or on n'est jamais très convaincant lorsqu'on parle sous la contrainte.

Lequel des deux vous paraît le plus sincère ?

Je ne sais pas qui est le plus sincère ou, du moins, le moins insincère. Il est clair, en revanche, que, comme à son habitude, Chirac est le moins cadencé. Nous avons affaire à un professionnel de la politique électorale qui, comme il l'a toujours fait, dit sans complexe ce qu'il estime que les gens ont envie d'entendre. Chirac n'est pas plus sérieux quand il est UDF aujourd'hui que quand il était hier adversaire de la fracture sociale et, dans les temps jadis, « *travaille* » à la française ». A vrai dire, avec Chirac, les mots sont libérés mais les actions asservies. S'il est élu, nous aurons une politique prudemment libérale, prudemment européenne... et prudemment immobile. De ce côté-là donc, rien à craindre et pas grand-chose à espérer.

La grande nouveauté de la campagne, c'est la déception Jospin, l'incapacité tenace du premier ministre-candidat à tenir aux Français un discours fort et ambitieux et à leur proposer autre chose qu'un mélange de gadgets, de cadeaux et de faux-fuyants. Selon moi, cette inertie programmatique et cette impuissance propositionnelle tiennent au fait que Lionel Jospin déteste cette marche au centre qui lui est imposée. Rocard ou Delors avaient le sentiment, en s'avançant vers le centre, d'assumer une promesse d'ouverture, de dialogue, de modération et de réconciliation de la société. En faisant le même mouvement, Jospin donne, à l'inverse, le sentiment d'être infidèle à son passé, à ses

convictions, à ceux qu'il ambitionne de défendre. Du coup, il ne convainc vraiment ni au centre ni à gauche, et rejoint Chirac dans l'enfer politicard.

Serait-il envisageable pour les centristes de participer à une majorité présidentielle avec la gauche ?

Les centristes ont un souci de dialogue, d'équilibre et de modération qui à toujours fait d'eux, pour une partie de leurs partenaires, des traîtres de mélodrame idéaux. Je ne vois pas dans le passé ce qui permet d'étayer cette réputation d'inconstance et je ne pense pas, pour l'avenir, que Lionel Jospin, s'il est tel que je l'ai décrit, sera l'homme d'une majorité ouverte au centre. Il est exact, en revanche, que nous sommes nombreux à l'UDF à souhaiter une nouvelle règle du jeu institutionnelle qui permettrait à un gouvernement plus autonome et à un Parlement redevenu maître du jeu législatif de coopérer intelligemment. Ne rêvons pas, toutefois : le ficelage



« Chirac n'est pas plus sérieux quand il est UDF aujourd'hui que quand il était adversaire hier de la fracture sociale »
JEAN-LOUIS BOURLANGES

de l'Assemblée par le président constitue sans doute la conviction la plus forte des deux principaux candidats.

Personnellement, j'aurais volontiers imaginé de coopérer à une majorité de « *conjonction des centres* », comme on disait jadis, si elle avait été porteuse d'une vraie ambition européenne, comme c'eût été le cas, par exemple, avec Jacques Delors. Le moins qu'on puisse dire est que nous sommes loin du compte. Lionel Jospin ne me paraît pas beaucoup plus européen que Jean-Pierre Chevènement, même si son allergie anti-communautaire s'exprime de façon plus subtile et surtout moins franche.

Quel sera votre attitude en cas de duel Chirac-Jospin au second tour ?

Sur le plan européen, ils ont été également décevants. Sur le plan politique, ils sont également prisonniers du passé. Sur le plan économique et social, je me sens plus éloigné de Lionel Jospin que de Jacques Chirac. A mes yeux, la révélation de la campagne, c'est que Jospin entretient avec le pouvoir un rapport beaucoup plus compliqué et, à vrai dire, beaucoup plus inquiétant que Jacques Chirac. Dans mon choix, ce critère sera décisif.

Propos recueillis par
Jean-Baptiste de Montvalon

Comment le PRG entreprend de sauver « le soldat Taubira »

IL APPELLE d'emblée les journalistes par leurs prénoms. Il ne reste que 27 jours de campagne, mais ce sera bien assez pour qu'il tente le tutoiement. La « *com* » de Christiane Taubira, candidate du Parti radical de gauche (PRG), est passée aux mains des pros. Sans crier gare, un attaché de presse a pris la place de Patrice Lefeu, secrétaire général adjoint du PRG, chargé de la communication de la candidate, jusqu'à ce que ce dernier lui demande de « *repositionner* » sa campagne (*Le Monde* du 13 mars).

Après les amabilités que M^{me} Taubira et M. Lefeu se sont adressées par presse interposée, il semblait en effet difficile que cet atterrage continue de faire route ensemble. Comme prévu, le bureau politique du PRG a donc auditionné plusieurs agences de communication pour reprendre en main la campagne de la candidate. C'est Leaders et opinions, une agence fondée en 1993 par un ancien d'Euro-RSCG, Marc Vanghelder, qui a emporté le marché.

« *On a eu 72 heures pour plancher sur la deuxième étape de la campagne de Christiane Taubira*, témoigne le PDG de l'agence. *A peine quatre semaines pour redresser une image, c'est un vrai défi* », ajoute-t-il. L'équipe de communi-

cants a proposé à la candidate d'être plus simple dans son expression, de parler aux Français de leur quotidien, de montrer la différence entre le PRG et les autres candidatures de gauche, sur l'éducation, la sécurité, la famille, le logement. « *Elle s'exprime très bien, mais de façon trop intellectuelle pour une campagne* », estime M. Vanghelder. « *C'est une femme brillante et extrêmement sympa, mais perçue comme la candidate des minorités. Ce n'est pas forcément gênant, mais à condition de ne pas s'y enfermer* », explique ce camarade de pub de Jacques Séguéla et Stéphane Fouks.

EXIT LA « PASIONARIA DES DOM-TOM »

Exit donc « *la pasionaria des DOM-TOM et des banlieues* », un positionnement dont elle était elle-même peu satisfaite, souligne M. Vanghelder. Disparue aussi l'ancienne affiche de campagne où la députée de Guyane, en noir et blanc, les yeux mi-clos, avait davantage l'air d'une chanteuse de jazz que d'une concurrente dans la course à l'Élysée. Remis également l'ancien slogan « *Ma patrie, la République* », pour faire place à « *La République qui vous respecte* ».

L'affaire dépasse les anecdotes de communication politique. Elle traduit le malaise persistant des radicaux de gauche vis-à-vis de cette candidature, que la quasi-totalité des parlementaires et quelques cadres du parti continuent à combattre. Persuadés qu'il n'existaient qu'une alternative – présenter un authentique radical de gauche ou soutenir Lionel Jospin dès le premier tour –, ils s'agacent de la moindre prise de parole de la candidate. « *A la télé, elle engueule les journalistes et passe son temps à dire qu'elle n'a pas assez de temps de parole, elle parle d'"Etat sécuritaire" en France* », peste l'un d'entre eux. Son langage d'un autre temps les exaspère. « *Je monterai à l'échafaud sans baisser les yeux* », a-t-elle dit lors du dernier bureau politique pour indiquer qu'elle ne renoncerait pas à se présenter. « *Tous aux côtés du soldat Taubira !* », avait ordonné le vice-président du parti, Thierry Jeantet, le 16 mars. Dans le film de Steven Spielberg, le soldat Ryan a été sauvé, mais tous ses sauveteurs sont morts, a observé M. Lefeu devant le bureau politique du PRG. Rude campagne !

Béatrice Gurrey

Jean-Marie Le Pen ne déplace plus les foules à Toulon

En meeting dans la « ville symbole » du FN, il a souhaité « se débarrasser de Jacques Chirac »

TOULON

de notre correspondant

En meeting à Toulon, lundi 25 mars, dans le cadre de sa campagne pour l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen a annoncé qu'il avait recueilli 442 signatures et comptait bien « *obtenir les cinquante-huit manquantes avant la fin du délai légal, faute de quoi ce serait un événement majeur dans la vie politique française* ». Il n'a pas hésité à comparer le « *complot ourdi* » à la tentative d'attentat perpétré contre Emile Zuccarelli : « *Dans l'affaire des signatures, il ne s'agit pas d'une bombe, mais la méthode terroriste est la même : on fait craindre des représailles aux maires qui s'accorderaient leur signature.* »

« MOUTONS NOIRS »

Quelques temps auparavant, au cours d'un point presse, il avait lancé : « *Il est indispensable pour tout le monde de se débarrasser de Jacques Chirac. C'est un service à rendre à la France, à son propre parti, car c'est le principal responsable de l'arrivée*

de la gauche au pouvoir (...). Il est bien le parangon du socialisme, l'homme le plus utile à l'avancée de la pensée marxiste. »

Pour son retour dans la « *ville symbole du Front national* », son chef aura dû abandonner le théâtre municipal de 1 500 places, où il intervenait jusqu'alors à guichets fermés, pour une salle plus modeste du Palais des congrès, où 800 sympathisants ont eu du mal à retrouver la fougue qui avait suivi la victoire de la formation d'extrême droite en 1995, avec 37,02 % des suffrages au second tour d'une élection triangulaire qui faisait de Toulon la « *ville laboratoire* » du FN.

Aujourd'hui, Jean-Marie Le Pen est beaucoup moins disert sur la perte de la ville, cachant mal son dépit devant l'écroulement de ses espoirs : « *Dans tous les partis, il y a des moutons noirs. Par malchance, nous en avons un ici. La trahison du maire a joué un rôle particulièrement néfaste, auquel il faut ajouter l'autre trahison, de Mégret et de ses sbires.* » Quand le leader du FN

évoque « *une ville symbole qui – avec ses succès et son échec – a toujours été le noyau de résistance à la désagrégation nationale* », la salle fait mine d'y croire, applaudit, mais sans grand enthousiasme. Les résultats sont là, encore frais dans les mémoires : après la décision de Jean-Marie Le Chevallier de quitter le FN, en mars 1999, les tensions s'exacerbent, les factions se déchirent. Lors des municipales de 2001, l'extrême droite, qui a présenté trois candidats, a atteint péniblement les 14,35 %.

RANGS CLAIRSEMÉS

Pour ce meeting de la présidentielle, M. Le Pen aura cherché dans les premiers rangs clairsemés de l'assistance les rescapés de la grande époque. Bon nombre de figures de proue du combat frontiste manquent à l'appel. D'autres, à l'instar de cette militante « *aussi vieille que le parti* », regrettent que « *le président reste un bon orateur, mais ne soit pas assez précis sur ses options, son programme, notamment en matière de famille et de crimes par*

avortement ». Une fois encore, le patron du FN se sera longuement étendu sur le complot dont il est victime « *de la part de Chirac et des siens* », sur les « *menaces de la dérive euro-mondialiste* », il aura dit son attachement à la condition animale, au sort des prisonniers et au nécessaire rétablissement de la peine de mort, flatté les rapatriés, représentant près de 10 % de l'électorat toulonnais : « *Mais ça manque un peu de nerf, il nous avait habitués à plus de vigueur* », s'étonne un autre militant.

En final, Jean-Marie Le Pen aura fait part de son souhait : battre lui-même Jacques Chirac « *plutôt qu'il soit battu par Lionel Jospin* ». Mais si d'aventure il ne peut pas se présenter à l'élection présidentielle, il avertit : « *Je continuerai ma campagne, je m'exprimerai sur les candidats en lice. En fait, ce sera le premier acte d'une campagne législative dans laquelle je recevrai les fruits de l'indignation du peuple français.* »

José Lenzini

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Jacques Chirac retourne en banlieue.** Le président-candidat se rendra, mercredi 27 mars, à Savigny, dans l'Essonne, afin d'évoquer le problème des violences scolaires. C'est la quatrième fois que le candidat effectue un déplacement sur le thème de la sécurité. C'est aussi son quatrième déplacement en Ile-de-France, après Garges-lès-Gonesse, Mantes-la-Jolie, Argenteuil. L'équipe du candidat craint en effet une forte abstention dans cette région, où le premier tour de la présidentielle se déroulera pendant les vacances scolaires.

► **Philippine chez les Verts.** La comédienne Philippine Leroy-Beaulieu explique son ralliement au candidat des Verts à la présidentielle, Noël Mamère, dans *Vert contact*, l'hebdomadaire du parti, daté 23-29 mars. L'actrice, qui incarne la mère dans *Trois hommes et un couffin*, se dit proche d'Attac, « *dont la voix dans la campagne présidentielle [lui] apparaît tout naturellement relayée par les Verts* ». Elle apprécie aussi de n'avoir « *jamais pris Noël en flagrant délit de langue de bois* » et se dit « *d'accord pour s'élever avec les Verts contre le discours sécuritaire ou pour la sortie du nucléaire* ».

ILS ONT DIT

■ **François Hollande** (premier secrétaire du PS) : « *Je revendique le fait que les socialistes français ne soient pas des sociaux-libéraux. Je pense qu'il n'est pas bon dans une mondialisation comme on la connaît qu'on soit simplement des accompagnateurs, que l'on suive le mouvement (...). Le vrai adversaire dans cette campagne, c'est quand même le modèle libéral. Je ne suis pas pour que nous soyons nous, la France, conduits vers des solutions à la Berlusconi.* » (RTL, 26 mars.)

■ **Bruno Mégret** (candidat du MNR), à propos des signatures de M. Le Pen : « *Je constate que, quand j'étais son directeur de campagne, il les avait.* » (RMC Info, 26 mars.)

■ **Nicolas Miguet** (candidat du Rassemblement des contribuables français) : « *Dans le mot contribuable, il y a des candidats qui prennent uniquement les trois premières lettres.* » (Europe 1, 26 mars.)

■ **Arlette Laguiller** (candidate de LO), sur sa sensibilité : « *Je ne suis pas la Dame de fer. Il y a des bêtises, des imbécillités qui sont dites et qui me révoltent.* » (BFM, 26 mars.)

Le Medef se dit hostile à la conférence sociale tripartite proposée par Lionel Jospin

Il ne donne pas de satisfecit global à M. Chirac

L'ASSOULPISSEMENT des 35 heures, les allègements de charges, la baisse de l'impôt sur les sociétés et les retraites : telles devraient être les priorités du prochain gouvernement, selon le Mouvement des entreprises de France (Medef), qui s'est déclaré prêt, lundi 25 mars, à « s'impliquer totalement » dans un programme de réformes. En commentant les programmes des principaux candidats à l'élection présidentielle qui, à ses yeux, manquent d'« audace », le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, s'est déclaré prêt à « travailler étroitement avec le gouvernement issu des urnes ». « Le temps est venu, pour l'Etat et les entrepreneurs, de retrouver des relations fondées sur la confiance et le respect réciproque », a-t-il souligné.

Le numéro deux de l'organisation patronale, Denis Kessler, a précisé les demandes patronales et réclamé « un contrat de législature permettant de cadencer les réformes et d'y associer les partenaires sociaux ». Sans jamais décerner de satisfecit global à tel ou tel candidat, les deux dirigeants patronaux n'en ont pas moins pointé leurs préférences et leurs désaccords.

« Nous ne croyons pas à la méthode des conférences tripartites. Nous gardons un mauvais souvenir de la précédente (celle du 10 octobre 1997 sur les 35 heures). Aucun des problèmes auxquels la France est confrontée ne peut se régler de la sorte », a fait valoir M. Seillière à propos de la proposition du candidat Jospin. La hausse de la fiscalité de l'épargne et le « contrat d'autonomie » pour les 18-25 ans, dans lequel il voit une « forme dévoyée » du RMI, ne recueillent pas davantage ses suffrages. Fidèle à la politique du Medef, M. Seillière a réaffirmé qu'il ne donnera pas de consigne de vote, ni au premier ni au

second tour de l'élection présidentielle. Le programme du candidat Chirac, qui prévoit la relance du dialogue social, l'assouplissement des 35 heures et des baisses d'impôts, a été discrètement commenté, sans que le nom du président de la République soit cité. M. Kessler s'est déclaré satisfait d'avoir retrouvé « beaucoup de nos priorités » dans les programmes des candidats, tout en regrettant que rien ne soit dit sur les conditions d'une croissance de 3 %, sur laquelle M. Chirac et M. Jospin appuient leur projet économique. Il a réaffirmé la nécessité d'une baisse de l'impôt sur les sociétés, objet de déclarations contradictoires dans le camp chiracien.

VŒUX « TOTALEMENT EXAUCÉS »

Les dirigeants du Medef ont annoncé qu'ils avaient rencontré des personnalités de droite et de gauche susceptibles de jouer un rôle important dans le prochain gouvernement, comme Nicolas Sarkozy, Alain Juppé et Dominique Strauss-Kahn. Une rencontre est prévue avec Laurent Fabius. En revanche, le président du Medef n'a pas cité Martine Aubry parmi les « premiers ministres ». « Nous en avons beaucoup parlé depuis quatre ans. Nous en parlons moins aujourd'hui », a-t-il déclaré.

Les réactions à l'intervention du Medef n'ont pas tardé. Robert Hue, candidat du PCF, a critiqué, mardi 25 mars, ce tandem patronal qui décerne « des brevets de premier de la classe néo-libérale ». Alain Vidalies, porte-parole de M. Jospin sur l'emploi et la démocratie sociale, a laissé libre cours à son ironie, en déclarant que les vœux du Medef étaient « totalement exaucés », avant de s'en prendre à certaines propositions de Jacques Chirac.

Claire Guélaud

Au cours d'un meeting en Moselle, Jacques Chirac dénonce l'« étatisation insidieuse du gouvernement »

Le candidat du RPR a tenu, lundi 25 mars, sa deuxième réunion publique.

L'occasion pour lui de brocarder les socialistes français « aux yeux rivés sur le passé »

AMNÉVILLE (Moselle) de notre envoyée spéciale

L'atmosphère d'un meeting en dit long sur l'ambiance d'une campagne. Et cette salle, perdue entre un multiplexe géant et trois ou quatre fast-foods à vingt minutes de Metz, est manifestement attentiste. Les jeunes militants de l'UNI ont bien distribué par centaines des banderoles « j'm Chirac » aux quelque cinq mille personnes venues écouter le président-candidat. Mais lorsque celui-ci s'avance, sur une musique jazzy syncopée de Saint-Germain, deux bons tiers de la salle restent assis, regardant sagement les images retransmises sur écran géant. « C'est sûr que ce n'est plus l'ambiance de 1995 », remarque d'emblée l'élu RPR de Saint-Dizier, François

Edouard Balladur en campagne

Edouard Balladur, qui avait peu apprécié de n'être considéré que comme un animateur parmi d'autres de l'opposition, devait être reçu à déjeuner, mardi 26 mars à l'Elysée, par Jacques Chirac. La coïncidence est heureuse. L'ancien candidat à l'élection présidentielle organise, le même jour, au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, une réunion publique pour soutenir son ancien rival de 1995. Il devait être entouré de Christian Poncelet, président du Sénat, Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, Jean-Pierre Raffarin, vice-président de DL, et Renaud Donnedieu de Vabres, député (UDF) d'Indre-et-Loire.

M. Balladur refuse toutefois d'animer la campagne du président-candidat à Paris tant que l'opposition n'a pas réglé les conflits qui subsistent dans la capitale dans la perspective des prochaines législatives.

Cornut-Gentille. « Il nous reste un mois pour les convaincre », souffle le député et maire de Troyes, François Baroin. « Et dire que toutes les réunions politiques, maintenant, sont comme cela », soupire le député RPR de l'Essonne, Georges Tron.

Les militants ? Ils sont pourtant bien là, mais discrets. Les autres spectateurs sont venus en voisins. Pour voir. Arlette et Jean, par exemple. « Jeunes retraités », habitant à 60 kilomètres de Metz, ils sont arrivés une heure en avance. Leur souhait : « Que Chirac tienne ses promesses sur la sécurité. » Mais si lui est un électeur fidèle de Jacques Chirac, elle n'est « pas du tout certaine de voter pour lui au premier tour ». Derrière eux, Jacqueline et Jacques sont aussi hésitants. « C'est difficile de choisir. La gauche n'est pas vraiment de gauche, avec Fabius et Strauss-Kahn. Et à droite, il y a trop de petits chefs », soupire Jacqueline. Une incertitude qui les poussera sûrement à assister aux meetings d'autres candidats. Ceux de Jean-Pierre Chevènement par exemple, quand il viendra dans le coin. Jeanne, mère au foyer de trois enfants, reconnaît avoir « voté Chirac en 1995 ». Elle ajoute : « J'espère, cette fois, que je ne serais pas déçue. J'hésite un peu encore à cause de Chevènement. » Nicole, sa voisine, « agent d'entretien », votera Chirac dès le premier tour. Mais elle précise : « Attention, hein, je regarde ce que les gens font. Pas ce qu'ils disent. »

A l'autre bout de la salle, un couple de jeunes gens, rares dans cette assemblée majoritairement âgée. Sébastien a 25 ans, il était déjà venu à un meeting de Jacques Chirac en 1995. « Aujourd'hui, dit-il, je reviens pour être convaincu. » Lui aussi évoque spontanément le candidat du Pôle républicain, « qui dit des choses intéressantes ». Mais c'est tout de même un meeting de Chirac qu'il a

choisi pour emmener Marion, 22 ans, qui explique timidement qu'elle « n'a jamais voté, parce que c'est des choses trop compliquées ». Christian, « vingt ans de RPR », est venu avec l'un de ses amis, Michel, « paysan retraité ». Eux voteront Chirac dès le premier tour. Mais ils espèrent « qu'il va avoir un vrai programme au crible les quartiers en crise pour démanteler les réseaux criminels », et la promesse de les mettre en place « avant l'été ». Autant de critiques résumées d'une seule phrase : « L'étatisme a cessé d'être une protection pour devenir un handicap, il n'a

sur le passé, refusent encore de changer ». Ils ont approuvé la proposition de créer pour les « multirécidivistes, caïds et chefs de bande », des « centres fermés qui les éloignent des lieux où ils sèment le désordre et la peur ». Ils ont applaudi encore la création de « groupements opérationnels d'intervention (...) qui passeront au crible les quartiers en crise pour démanteler les réseaux criminels », et la promesse de les mettre en place « avant l'été ». Autant de critiques résumées d'une seule phrase : « L'étatisme a cessé d'être une protection pour devenir un handicap, il n'a

« Je suis hostile aux sécurités sociales privées »

Jacques Chirac estime, dans un entretien publié, mardi 26 mars, par Le Quotidien du médecin, que « la santé n'est pas une marchandise et les professionnels de santé ne sont pas prestataires de services ». Il se déclare « contre tout système qui introduit une rupture avec le principe de solidarité nationale, et donc hostile aux sécurités sociales privées ».

Le candidat défend le principe de la consultation des généralistes à 20 euros, la principale revendication des médecins qui observent une grève des gardes depuis le 15 novembre. « Quasi-gel des honoraires, problèmes de sécurité et de démographie, conditions improvisées du passage aux 35 heures à l'hôpital, la crise du secteur de la santé est la conséquence des cinq années durant lesquelles les chantiers de modernisation du système de soins ont été pour l'essentiel laissés en jachère », accuse le président-candidat, qui veut « faire de la prévention une nouvelle priorité avec le vote d'une loi de programmation de santé publique ».

retrouve la place qu'elle avait avec de Gaulle ». Lui aussi éprouve de l'intérêt pour Jean-Pierre Chevènement, mais il acquiesce lorsque son voisin, Jean-Michel, explique : « Voter pour lui, c'est voter pour la gauche ! »

Tous ont écouté Jacques Chirac fustiger une nouvelle fois « l'étatisme insidieux du gouvernement ». L'occasion pour le président-candidat de brocarder « le modèle étatique à bout de souffle choisi depuis vingt ans par les socialistes français. Tous les sociaux-démocrates d'Europe y ont depuis longtemps renoncé. Seuls les nôtres, les yeux rivés

pas empêché l'insécurité de s'aggraver. Il n'a pas fait reculer la pauvreté, même après quatre années de croissance. » Mais il aura fallu La Marseillaise finale et les images d'un Chirac entouré de jeunes gens pour que la salle éprouve quelques instants d'enthousiasme. A 20 h 30, après cinquante minutes de discours, le public est reparti. François Cornut-Gentille a juste soupiré : « Et le plus étrange, c'est que Chirac peut gagner avec des électeurs aussi peu convaincus. »

Raphaëlle Bacqué

Jacques Chirac rajeuni... mais la photo date de 1995

UN « PRÉSIDENT souriant, bronzé, plus jeune qu'aujourd'hui », écrivait Le Monde (daté 16 mars) à propos de la couverture de la brochure présentant le programme de Jacques Chirac. Selon l'hebdomadaire Marianne (daté du 25 au 31 mars), la photo date de 1995. Elle a été prise par Eric Lefeuvre, photographe personnel de l'ancien maire de Paris, « sans doute au Havre », à l'occasion de l'un des tout premiers déplacements en province du nouveau président. La mairie du Havre venait d'être conquise par Antoine Ruffenacht (RPR), l'actuel directeur de la campagne de M. Chirac.



Démission du président du Centre des monuments nationaux

JACQUES RENARD, président du Centre des monuments nationaux (MNR), depuis mai 2000, a présenté sa démission à Catherine Tasca, la ministre de la culture, qui l'a acceptée. Le Centre est depuis plusieurs semaines le lieu d'une crise interne (Le Monde du 21 février) qui a entraîné le départ de plusieurs de ses membres : Patricia Loué, la directrice de l'action culturelle, Henri Maurel, le responsable de la communication, et récemment Christine Richet, chargée, avec Dominique Carré, des Editions du patrimoine. Cette crise avait été précédée d'un rapport de l'inspection du ministère, demandé par M^{me} Tasca, sur l'évolution contestée du Monum. Dans sa lettre de démission, M. Renard indique que son action réformatrice a « sans doute dérangé des habitudes acquises, ébranlé de commodités certitudes, irrité quelques corporatismes. Ces difficultés ont été exploitées à des fins politiques dans un contexte électoral ».

DÉPÊCHES

■ **SIGNATURES** : le candidat du Mouvement national républicain (MNR), Bruno Mégret, a assuré, lundi 25 mars, disposer de 475 signatures sur les 500 requises pour être candidat à l'élection présidentielle. Jean Saint-Josse, le candidat de Chasse, pêche, nature et tradition, devait déposer, mardi 26 mars, « une première vague de 700 signatures ». Les prétendants à l'Elysée ont jusqu'au 2 avril à minuit pour réunir les parrainages nécessaires.

■ **DÉMOGRAPHIE** : la hausse de la population active devrait ralentir à partir de 2006 et repartir franchement à la baisse jusqu'en 2050 selon une nouvelle projection de l'Insee rendue publique mardi 26 mars. Après avoir augmenté de 1,4 million de personnes en dix ans (26,4 millions d'actifs en 2001, dont 2,3 millions de chômeurs), le rythme de croissance s'inversera du fait de l'arrivée à l'âge de 60 ans des premières générations de l'après-guerre. En 2006, la population active devrait commencer à décroître (30 000 actifs en moins par an).

Henri Guaino, ancien commissaire général au Plan

Le projet du président-candidat est « cohérent et raisonnable »

En 1995, vous aviez incité Jacques Chirac à dénoncer la « fracture sociale » et la « pensée unique ». Sept ans plus tard, êtes-vous satisfait ?

Non. La pensée unique s'est effritée, mais elle a encore de beaux restes. Quant à la fracture sociale, qui désignait non la coupure en deux de la société mais sa désintégration, elle n'a cessé de s'aggraver.

Estimez-vous avoir été trahi ?

Je suis déçu par la période 1995-1997, en regard de ce que la campagne présidentielle avait laissé espérer. Mais il n'y a eu ni trahison ni mystification. A la différence de François Mitterrand, Jacques Chirac n'est pas un dissimulateur. Il n'a pas menti délibérément pendant la campagne de 1995, et la période 1995-1997 est révélatrice d'un mal plus profond que le cynisme électoral. Avec le recul, il faut admettre que, face à la mondialisation et à l'Europe, il y avait en 1995 une défaillance de la réflexion collective sur la raison d'être et sur les moyens d'action de la politique. Cette défaillance a ouvert une crise qui n'a cessé depuis lors de s'aggraver et qui explique le climat délétaire de la campagne actuelle.

N'est-ce pas plutôt à cause du déclin des idéologies ?

C'est plus profond. Une question n'est jamais posée : à quoi sert une élection présidentielle dans le contexte de la mondialisation ? Ou encore : comment faire de la politique dans le monde tel qu'il est ? Tout le monde continue de faire campagne comme avant, sans trop y croire, avec des programmes en forme de catalogues et d'absurdes querelles de chiffre.

Précisément, le programme économique de Jacques Chirac vous paraît-il crédible ?

Son programme est à tout le moins cohérent et raisonnable. La bataille des chiffres n'a pas de sens, et l'arithmétique comptable est la pire des réponses à l'absence de crédibilité de la politique. Prenez l'exemple de la baisse d'un tiers des taux de l'impôt sur le revenu : elle n'implique pas forcément la baisse d'un tiers du produit de

l'impôt ; elle peut au contraire constituer un formidable appel d'air. Ce qui compte, ce n'est pas le calendrier, mais la volonté inébranlable de tout faire pour baisser fortement cet impôt qui pénalise les actifs et les revenus du travail.

Ceux qui connaissent votre itinéraire vous attendaient plutôt derrière Charles Pasqua ou Jean-Pierre Chevènement...

Jean-Pierre Chevènement a une stature d'homme d'Etat ; sa candidature est utile et même nécessaire. Mais force est de constater que les « républicains », qu'ils viennent de la gauche ou de la droite, ne se sont pas donné, depuis dix ans, les moyens de jouer un rôle décisif. Il leur reste aussi, tout en étant fidèles à certains principes, à prendre, comme de Gaulle, davan-

tage l'histoire là où elle en est et à se faire à l'idée de gouverner dans le monde tel qu'il est.

Donc le choix réside pour vous entre les deux principaux candidats, Jacques Chirac et Lionel Jospin ?



« Jospin est un homme qui s'aime trop, qui ne doute jamais, qui ne sait pas se remettre en cause »

HENRI GUAINO

Oui, et entre les deux je n'ai aucune hésitation. Peut-être Chirac est-il « un homme qui ne s'aime pas », qui doute parfois de lui-même, mais, à l'inverse, Jospin est un homme qui s'aime trop, qui ne doute

jamais, qui ne sait pas se remettre en cause, qui croit incarner une morale supérieure. Cela le pousse souvent à beaucoup d'arrogance et de mépris, et c'est terriblement dangereux. Il y a aussi chez Jospin un esprit manichéen qui attise l'opposition entre les catégories sociales, entre les pauvres et les riches, la gauche et la droite, les bons et les mauvais. Chirac, lui, n'a jamais raisonné en opposant une France à une autre. Il cherche à rassembler, et je le crois davantage capable de restaurer l'autorité sans sombrer dans l'autoritarisme. Même si je ne suis pas d'accord sur tout, cela me paraît plus important que les slogans du type « zéro SDF dans cinq ans ».

Propos recueillis par Jean-Louis Saux

Plein emploi, l'improbable retour Olivier Marchand

Flexibilité, partage, annulation, congés forcés, gains de productivité, temps choisi, retraite progressive, emplois subventionnés, etc.

EN GROS JE SUIS VIRÉ QUAND ?



folio
LE MONDE
actuel
INÉDIT

SOCIÉTÉ

TOXICOMANIE

Le **DÉBAT SUR LA DÉPÉNALISATION** du cannabis a fait son entrée dans la campagne électorale avec les déclarations de **LIONEL JOSPIN** à l'AFP, lundi 25 mars. Le premier ministre s'est dit opposé à « une

dépénalisation du cannabis », tout en estimant que « fumer un joint chez soi est certainement moins dangereux que boire de l'alcool avant de conduire ». Depuis dix ans, **LA CONSOMMATION** de cette subs-

tance **N'A CESSÉ DE PROGRESSER**, notamment chez les jeunes. Trois procureurs, interrogés par *Le Monde*, définissent la **POLITIQUE PÉNALE** appliquée dans les juridictions de leur ressort. « On poursuit de

moins en moins les usagers. On essaie de poursuivre uniquement ceux qui font de la vente et de la revente », indique Jean-Pierre Fredericksen, procureur de Rochefort.

Lionel Jospin relativise les dangers de la consommation de cannabis

Tout en se prononçant contre la dépénalisation, le premier ministre a estimé que « fumer du cannabis était certainement moins dangereux que boire de l'alcool avant de conduire ». Le débat, qui fait irruption dans la campagne présidentielle, provoque des clivages à droite comme à gauche

LE DÉBAT sur la dépénalisation du cannabis, qui provoque des divisions à droite comme à gauche, a fait, lundi 25 mars, son entrée dans la campagne électorale ? Dans une réponse écrite à des questions de l'AFP, Lionel Jospin a estimé que « fumer un joint chez soi est certainement moins dangereux que boire de l'alcool avant de conduire, pour soi et aussi pour autrui » tout en se déclarant opposé à « une dépénalisation du cannabis ». « Ce que l'on appelle la "dépénalisation" ne réglerait rien en matière de trafic de substances illicites. Pour ce qui est de la consommation, il s'agit avant tout de faire appliquer la loi de manière intelligente. » Selon lui, « admettre la consommation de telle ou telle substance serait un mauvais signal en direction des jeunes ». Le premier ministre en campagne ajoute qu'il ne « souhaite pas banaliser la consommation de cannabis ».

« Mais, je tiens à rappeler à quel point alcool et tabac sont également de terribles poisons à partir de certaines doses », conclut-il.

Lionel Jospin ne s'était presque jamais exprimé sur ce sujet, hormis, dans les mêmes termes, dans son livre d'entretiens avec Alain Duhamel, *Le Temps de répondre* (Stock). Ses réticences n'ont pourtant pas empêché le premier ministre de réaliser, en 1999, l'aggiornamento des politiques publiques sur la drogue et la toxicomanie, suivant en cela les appels de deux de ses

ministres, Bernard Kouchner et Dominique Voynet. C'est sur la base du rapport Roques, publié en juin 1998, qu'ont en effet été redéfinies les orientations de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), présidée par Nicole Maestracci. Conformément aux souhaits formulés par M^{me} Maestracci dans une note d'étape, le plan triennal pour les années 1999-2001 a élargi les missions de la Mildt à la consommation excessive d'alcool, au tabagisme et à l'abus de médicaments. S'il concède « les bénéfices liés à un usage modéré et convivial » d'alcool et réaffirme que « la consommation de stupéfiants est et doit rester prohibée », le plan triennal entend, pour la première fois, s'adresser « à toutes les conduites addictives, quelle que soit la nature juridique du produit consommé ».

« RÉPONSES PLUS DIVERSIFIÉES »

Cette politique fondée sur la question de la dépendance et non plus seulement du produit, s'est accompagnée d'une plus grande tolérance à l'égard des simples usagers de drogues : le 17 juin 1999, Elisabeth Guigou, à l'époque garde des sceaux, diffusait ainsi une circulaire sur l'usage des stupéfiants invitant les procureurs de la République « à développer des réponses judiciaires plus diversifiées à tous les stades de la procédure » pour les usagers interpellés, « du simple rappel



à la loi à l'incarcération, qui doit constituer un ultime recours ».

Dressant le bilan des cinq années du gouvernement Jospin, le socialiste Bernard Roman, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, appelait, il y a quelques semaines, la gauche à ne « pas avoir peur d'aborder le débat sur les drogues douces ». « Il n'y a pas un lycée en France où l'on ne consomme pas de cannabis. Et les élus continuent de jouer la politique de l'autruche ! Comment voulez-vous que la

jeunesse se reconnaisse dans la politique ? », s'inquiétait le parlementaire.

Depuis dix ans, toutes les enquêtes soulignent en effet que la consommation de cannabis, notamment chez les jeunes, ne cesse de progresser. Selon le rapport 2002 de l'Observatoire des drogues et toxicomanies, à 17 ans, 41 % des filles et 50 % des garçons en ont fait l'expérience, ce chiffre atteignant 60 % chez les jeunes hommes de 19 ans. Selon le « Baromètre santé

2000 » publié par le Comité français d'éducation pour la santé (CFES), l'expérimentation du cannabis s'est donc largement développée mais sa consommation régulière ne s'est pas pour autant banalisée : parmi les consommateurs de cannabis de 15 à 44 ans, seuls 4 % sont des « usagers répétés » (au moins dix fois au cours de l'année mais moins de dix fois lors des trente derniers jours) et 3 % des « usagers réguliers » (au moins dix fois lors des trente derniers jours). Parmi les 18-25 ans amateurs de chanvre, 14,7 % sont cependant des consommateurs répétés ou réguliers.

DÉBAT INÉVITABLE

La prise en compte de cette réalité sociale et l'évolution des connaissances scientifiques relativisant la dangerosité du cannabis ont rendu le débat inévitable. Plusieurs candidats ont pris position, certains de longue date. Candidat des Verts, Noël Mamère regrette la « timidité » de Lionel Jospin. « Je propose la légalisation contrôlée du cannabis dans le cadre d'une politique de contrôle et de prévention des drogues douces : interdiction de la vente et de l'usage du cannabis aux moins de 16 ans, de la revente et institution d'un contrôle au volant, comme pour l'Alcotest. » Même souci de « revoir la loi de 1970 et de légaliser le cannabis » chez Olivier Besancenot, candidat de la Ligue communiste révolutionnaire. Candidat du PCF, Robert

Hue a inscrit en douzième place de son « contrat progressiste » « le remplacement de la loi de 1970, qui criminalise l'usage privé de drogue, par une loi de santé publique et une loi de répression du trafic et du blanchiment d'argent ». Souvent interrogée sur ce sujet dans ses meetings, Arlette Laguiller (LO) répond que « l'idée de légalisation l'ennuie ». « Je dis à ces jeunes de nous aider plutôt à construire un parti des travailleurs. » Quant au Pôle républicain, réuni autour de Jean-Pierre Chevènement, il souhaite modifier l'échelle des peines encourues pour l'usage et le trafic, mais reste « tout à fait hostile à la "dépénalisation" de l'usage des drogues dites douces ».

À droite, contrairement à François Bayrou, opposé à la dépénalisation, Alain Madelin appelle à « sortir de la politique de l'autruche ». Sans « supprimer l'interdit et la réglementation », le candidat libéral considère qu'« il n'y a rien de pire qu'une loi inapplicable et donc inappliquée ». Porte-parole du candidat Jacques Chirac, Roselyne Bachelot a qualifié, mardi 26 mars, sur France 2, d'« hypocrite » et « alambiquée » la déclaration de M. Jospin : « Jacques Chirac est contre la légalisation des produits neurotoxiques à base de cannabinoles. C'est clair, c'est carré. »

Paul Benkimoun et Sandrine Blanchard (avec le service France)

100 000 personnes interpellées en 2000

● **La loi du 31 décembre 1970** puni d'un an d'emprisonnement et/ou de 3 750 euros d'amende ceux qui auront, « de manière illicite, fait usage de l'une des substances ou plantes classées comme stupéfiants ». Parallèlement, elle ouvre une possibilité d'« injonction thérapeutique » (une obligation de soins), qui a pour effet de suspendre les poursuites pénales.

● **La convention de Vienne du 20 décembre 1988** dispose que « chaque partie adopte les mesures nécessaires pour conférer le caractère d'infraction pénale à la détention et à l'achat de stupéfiants et de substances psychotropes et à la culture de stupéfiants destinés à la consommation personnelle ». Depuis la convention unique de 1961, aujourd'hui adoptée par environ 150 pays, le cannabis figure parmi les 120 plantes et substances naturelles et synthétiques classées comme stupéfiantes.

● **La circulaire du 17 juin 1999** assouplit la politique pénale, en encourageant les parquets à classer les procédures pour simple usage, estimant que « de nombreuses situations rendent nécessaire un rappel à la loi, sous la forme d'un classement avec avertissement ».

● **La loi du 18 juin 1999, suivie de la circulaire du 21 septembre 2001**, impose la recherche de cannabis pour les responsables d'accidents mortels de la circulation.

● **Selon l'Observatoire français des drogues et toxicomanies**, en 2000, plus de 100 000 personnes ont été interpellées pour infraction à la législation sur les stupéfiants, dont 83 000 pour usage et 11 000 pour usage et revente. Selon les statistiques du ministère de la justice, 6 742 personnes ont été condamnées pour usage de stupéfiants en 1999. Quant au nombre de personnes incarcérées pour usage seul, il a baissé, passant de 1 200 au cours de l'année 1993 à 395 au cours de l'année 2000.

Depuis dix ans, des scientifiques s'affrontent sur l'éventuelle dangerosité du produit

LE DÉBAT sur les drogues et la toxicomanie a vu son centre de gravité se déplacer du terrain idéologique au terrain scientifique au cours des années 1990. En novembre 1994, le Comité consultatif national d'éthique avait en effet affirmé que la distinction entre les drogues licites et illicites « ne reposait sur aucune base scientifique cohérente » et proposait d'opter, à l'avenir, pour une classification fondée non plus sur la licéité, mais sur la dangerosité des différents produits.

Reprenant cette démarche, le groupe d'experts présidé par le professeur Bernard Roques classait, en juin 1998, les produits stupéfiants en trois groupes, en fonction de leur dangerosité croissante. Le premier comprenait l'héroïne, les opiacés, la cocaïne et l'alcool. Le deuxième, les psycho-stimulants (amphétamines), les benzodiazépines (médicaments anxiolytiques et hypnotiques), le tabac et les hallucinogènes. Le troisième, « en retrait », le cannabis. Pour ce produit,

la dépendance physique et psychique était considérée par le rapport comme « faible » (alors qu'elle était jugée forte pour le tabac et très forte pour l'alcool), la neurotoxicité nulle (forte pour l'alcool et nulle pour le tabac), la toxicité générale « très faible » (forte pour l'alcool et très forte pour le tabac) et la dangerosité sociale « faible » (forte pour l'alcool et nulle pour le tabac) (*Le Monde* du 17 juin 1998).

Trois ans et demi après le rapport Roques, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) publiait à son tour, le 22 novembre 2001, un état des lieux des connaissances scientifiques sur le cannabis, fruit de l'expertise collective de quatorze scientifiques (*Le Monde* du 23 novembre 2001). Les dangers de la consommation de cannabis étaient relativisés par rapport aux discours et aux représentations traditionnelles. Le rapport soulignait en effet qu'aucun décès n'avait jamais été recensé après intoxication aiguë isolée, que les

signes somatiques aigus étaient « souvent mineurs et inconstamment ressentis », que l'altération de certaines performances cognitives et psychomotrices était réversible et que le lien de dépendance induit était nettement plus faible qu'avec le tabac. Les scientifiques de l'Inserm n'excluaient pas, en revanche, la possibilité d'une augmentation du risque de certains cancers, en particulier des voies aéro-digestives supérieures, du fait d'une « consommation chronique de cannabis ». De même, ils s'interrogeaient sur l'existence d'une « vulnérabilité commune à la schizophrénie et à l'abus de cannabis », et évoquaient une corrélation entre la consommation « répétée » de cannabis et l'existence de certains troubles, sans pouvoir déterminer celui qui précède l'autre.

LES INCIDENCES SUR LA SANTÉ MENTALE

Les travaux présentés lors d'une séance plénière de l'Académie nationale de médecine, le 19 février, se voulaient moins rassu-

rants. L'Académie insistait sur « les désordres physique, psychique, professionnel et social » du cannabis en s'appuyant uniquement sur les travaux d'un scientifique, le professeur Jean Costentin (CNRS, Rouen), auteur d'études neurobiologiques sur des souris. Selon lui, le cannabis « suscite une dépendance physique » assimilable à celle d'une drogue dure, il « facilite la sensibilité à l'héroïne » et aurait pour effet de révéler ou d'aggraver une schizophrénie.

Rendant public, deux jours plus tard, le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (*Le Monde* du 25 février), le docteur Christian Cabal, député (RPR) de la Loire, estimait : « La plupart des médecins que j'ai rencontrés considèrent qu'un bémol doit être mis au dispositif sur la dépénalisation, car ils rencontrent une clientèle de plus en plus jeune, déjà très abimée. »

P. Be.

« Le simple usage ne donne pas lieu à des poursuites immédiates »

Trois procureurs expliquent la politique pénale appliquée à l'égard des consommateurs et des trafiquants

► **Jean-Philippe Joubert, procureur de Dunkerque (Nord)**.

« La politique pénale est définie par le parquet général de Douai pour l'ensemble de la région.

■ TÉMOIGNAGES

Le procureur d'Evry : « Pour l'usage, on est dans une logique de santé publique »

Nous ne poursuivons pas devant les tribunaux pour simple usage de stupéfiants, c'est la règle, sauf quand nous prenons des gens avec des quantités significatives. Nous avons des seuils, que nous ne révérons pas, qui sont les mêmes pour toute la cour d'appel de cette

région de frontière, à Dunkerque comme à Lille. Nous faisons ainsi la différence entre le joint festif et le type qui fume toute la journée. C'est aussi le cas pour l'héroïne : avec 1 ou 2 grammes sur lui, l'usage n'est pas poursuivi, il y a une transaction douanière, une amende, mais le parquet ne donne pas de suites pénales. Pour les mineurs et le cannabis, le délégué du procureur fait un rappel à la loi. Pour les usagers majeurs pris avec de grosses quantités, le parquet demande une injonction thérapeutique.

► Sur une frontière, d'énormes quantités de drogue circulent, mais la majorité des trafiquants sont des Anglais ou des Hollandais, qui passent avec des camions. Si on appliquait les textes à la lettre, les prévenus encourraient dix ans pour trafic de stupéfiants. Mais on ne peut légalement

pas poursuivre quelqu'un en comparaison immédiate lorsque les peines encourues excèdent sept ans. Il faudrait alors, pour poursuivre quand même, ouvrir des informations judiciaires, et on ferait vite exploser le tribunal. Le parquet poursuit donc les petits trafiquants pour « importation en contrebande de marchandises prohibées », une infraction douanière qui les expose à des peines de trois ans. Ce n'est d'ailleurs plus la drogue qui constitue l'essentiel de ces marchandises : le trafic de cigarettes vers l'Angleterre rapporte plus, et eux risquent moins. »

► **Jean-Michel Durand, procureur d'Evry (Essonne)**.

« Chez nous, le simple usage de cannabis ne donne pas lieu à des poursuites immédiates. Pour la consommation, on se situe dans une logique de santé publique. Dans ce domaine, les instructions ministérielles sont claires, et ce depuis fort longtemps : le trafic doit donner lieu à une répression sans faille et exemplaire mais, pour l'usage, on est dans un discours de prévention et de santé publique. Si l'intéressé ne s'inscrit pas dans cette logique, il faut cependant faire preuve de fermeté et appliquer la loi dans toute sa rigueur.

► Dans la pratique, pour les personnes en possession de plus de 20 grammes qui révèlent à l'officier de police judiciaire qu'ils sont des consommateurs habituels, on procède à une injonction thérapeutique. Si l'intéressé ne se soumet pas au suivi médical et ne répond pas à la convocation chez le médecin, il est poursuivi devant le tribunal correctionnel après le deuxième rappel.

► Pour les consommateurs occasionnels, on fait ce qu'on appelle un classement réorienté : l'intéressé, qui rencontre un délégué du parquet, doit prendre contact avec un médecin de ville. S'il se rend bien chez le médecin, la procédure est classée sans suite parce qu'on considère que le plus important, c'est la santé publique et le contact avec le milieu médical.

► Pour autant, je ne suis pas favorable à la dépénalisation de la consommation du cannabis parce qu'elle a des répercussions sur la santé et donne lieu à un trafic qui engendre des faits de délinquance importants. »

► **Jean-Pierre Fredericksen, procureur de Rochefort (Charente-Maritime)**.

« De manière générale, on poursuit de moins en moins les usagers. On essaie de poursuivre uni-

quement ceux qui font de la vente et de la revente. On peut parler d'usage personnel lorsqu'une personne est prise avec quelques grammes de résine. En revanche, celui qui a soigneusement préparé de petits paquets coupés et pesés change de catégorie.

► En règle générale, il est évident que toutes les infractions relevées ne sont pas poursuivies car le système judiciaire n'en a pas les moyens. Un des critères qui nous guident est de savoir si l'ordre public est troublé ou non. Ce qui fait également la différence en termes de poursuites, c'est la taille des agglomérations. A Paris, une saisie de 100 grammes de cannabis ne sera pas considérée comme une grosse prise. A Rochefort (Charente-Maritime), cela prendra des proportions différentes. Avant, lorsque j'étais en poste à Niort (Deux-Sèvres), nous avions dans notre champ de compétence une portion de l'autoroute A10. Les services de douanes et la gendarmerie y réalisaient des prises importantes. A Rochefort, les saisies de plusieurs kilogrammes de stupéfiants restent rares. »

Propos recueillis par Frédéric Chambon, Franck Johannès et Piotr Smolar

SONDAGE EXCLUSIF

Pour gagner, Jacques doit être le plus rapide...

Réorganisation controversée à l'Institut de l'environnement industriel et des risques

Une unité démantelée défend son indépendance

IL NE S'AGIT en principe que d'une nouvelle étape de la profonde mue administrative commencée en 1999 par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris). L'unité d'évaluation des risques pour la santé sera refondue en avril et une partie de ses effectifs répartie dans d'autres services. En apparence, une simple réorganisation interne pour cet établissement public à caractère industriel et commercial, fort de 480 personnes et 40 millions d'euros de budget, placé sous la tutelle du ministère de l'environnement.

Sauf que l'unité en question jouit d'une réputation particulière au sein de l'Institut. Son responsable, André Cicoella, se veut un « lanceur d'alertes », adepte du principe de précaution. Ce scientifique s'est notamment attaché au début des années 1990 à révéler les risques cancérigènes des éthers de glycol. En 2000, il avait confirmé le caractère cancérigène du fioul de l'Erika. Son unité, qui compte une vingtaine de personnes, a également piloté une étude sur les conséquences de la pollution atmo-

teur avait été copié à son insu. « L'enjeu est de savoir si l'on accepte l'indépendance de l'expertise », estime le toxicologue.

Un comité de soutien s'est créé pour défendre l'unité chahutée. Près de 250 scientifiques, médecins du travail, responsables associatifs et syndicalistes ont signé une pétition. Ils contestent « cette mesure [de refonte] qui apparaît brutale, sans fondement réel et surtout destinée à faire disparaître un lieu d'expertise reconnu pour la qualité et l'indépendance scientifique de ses travaux ». Pour l'un des signataires, Henri Pézerat, un scientifique indépendant qui s'est battu pendant des décennies pour que soit reconnue l'intoxication à l'amiante, la question soulevée par ce dossier est le rôle de l'Ineris. « On n'a pas aujourd'hui d'outils pour étudier vraiment les risques environnementaux », estime le directeur de recherche honoraire au CNRS.

Maryse Arditi, la présidente du conseil d'administration de l'Ineris, réfute les accusations de censure. « Il n'y a pas la moindre aune de sanction ou volonté de bâillonner, estime-t-elle. Simplement, dans l'organisation actuelle, l'étude des sols pollués ou celle de l'air était partagée entre des directions différentes : c'était une absurdité à laquelle il fallait remédier. »

M^{me} Arditi est porte-parole des Verts, parti où M. Cicoella occupe également des responsabilités au sein de la commission santé. Un autre écologiste, Yves Cochet, ministre de l'environnement, a tenté en vain une conciliation, le 5 mars. Le ministère tente, depuis, de démêler ce qui ressemble à une affaire de famille où des fiertés s'affrontent. Selon le ministère, M. Cicoella restera à la tête de son unité mais certains éléments seront amenés à la quitter. Le ministère affirme également vouloir garantir la libre expression des lanceurs d'alertes.

Ce débat intervient alors qu'a été créée en 2001 l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (Afsse), censée être le pendant de celles des aliments (Afssa) et des produits de santé (Afssaps). Les moyens de l'Ineris devaient être intégrés au départ dans l'Afsse. Mais cette fusion a été finalement repoussée, notamment devant les réticences d'une partie du personnel.

Benoît Hopquin

PROFIL LE « DONNEUR D'ALERTE » INSOUMIS

André Cicoella a déjà eu dans le passé maille à partir avec une précédente hiérarchie. En 1994, le chercheur publiait le résultat de plusieurs années de travaux sur les risques cancérigènes de certains éthers de glycol. Ces substances étaient très employées dans des peintures, des nettoyants, des cosmétiques et maniées par des millions d'ouvriers et de particuliers. Le toxicologue constatait alors un lien entre des malformations de fœtus et l'exposition professionnelle de la mère.

Basé à Nancy, le scientifique travaillait alors depuis vingt-deux ans pour l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Cet organisme, spécialisé dans l'étude des risques professionnels, dépendait de la Caisse nationale d'assurance-maladie et était géré paritairement par les syndicats et le patronat.

M. Cicoella organisait en avril 1994 à Pont-à-Mousson un symposium réunissant des scientifiques et des industriels de dix-sept pays, afin d'alerter sur les dangers du produit. Mais, peu avant cette rencontre, une équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) avait remis en cause les travaux de M. Cicoella, contestant la pureté d'échantillons. Le chercheur recevait une convocation de sa hiérarchie à Paris. L'homme refusait d'y répondre avant qu'un comité scientifique ne tranche le différend.

Une procédure disciplinaire pour insubordination était alors entamée. La direction de l'INRS

tentait en outre de reporter le symposium, avant d'y renoncer mais d'interdire la présence du chercheur. Par solidarité, les personnels de Nancy se baillonnaient devant le siège de l'établissement. Le tribunal de grande instance de Nancy, saisi en référé par l'intéressé, autorisait M. Cicoella à assister à l'événement. Les supérieurs du rebelle lui reprochèrent alors « de médiatiser à outrance un problème qui pouvait se régler à l'amiable, en interne ».

En mai, le conseil des prud'hommes annula la mise à pied infligée à M. Cicoella, mais la direction confirmait deux jours plus tard le licenciement pour faute grave. Un comité de soutien était alors constitué. Des autorités scientifiques et des inspecteurs du travail demandaient en outre la publication des actes du symposium.

L'Inserm prolongeait les travaux de M. Cicoella et, en 1997, confirmait la thèse de malformations fœtales liées aux éthers de glycol. En 1999, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) épinglait la gestion du dossier par l'INRS, ce dernier estimant cependant « avoir pleinement exercé sa fonction scientifique ». De nouvelles études n'ont cessé depuis de confirmer la nocivité de certains éthers, confirmant les travaux du scientifique licencié. Mais, huit ans après l'alerte, la plupart de ces produits sont encore sur le marché.

B. H.
(avec Monique Raux à Nancy)

Louis Gallois annonce que la SNCF va « participer à l'effort de mémoire » sur la Shoah

A l'occasion du sixième anniversaire du départ des premiers trains de la déportation, le président de l'entreprise publique lance plusieurs initiatives en hommage aux juifs convoyés vers la mort

ti le premier convoi de juifs déportés. L'exposition circulera ensuite à travers la France et se tiendra dans plusieurs gares, entre mars 2002 et fin 2004.

Enfin, la SNCF lance un site Internet (www.ahicf.com), sur lequel elle présente le résultat du travail historique entrepris à son initiative par l'Institut d'histoire du temps présent, portant sur le rôle des chemins de fer français pendant la Seconde guerre mondiale. En conclusion de ces travaux, l'entreprise publique a organisé en juin 2000 un colloque, dont les actes ont été publiés aux Presses universitaires de France.

« COMME INSTRUMENT »

« La SNCF a été utilisée par les nazis, avec l'assentiment du gouvernement de Vichy, comme instrument de la déportation, explique Louis Gallois. Il est normal qu'elle participe à l'effort de mémoire sur l'irréparable », auquel convoit le discours de juillet 1995 du président de la République. » Le président de la SNCF constate que, « comme partout ailleurs dans les pays d'Europe placés sous domination alle-

mande, c'est par le train que s'est accomplie la déportation vers les camps de la mort nazis. Les trains de la SNCF ont été utilisés par les Allemands à cette fin, sur leur réquisition et sous leur contrôle, les cheminots français étant remplacés à la frontière par des cheminots allemands. »



« Comme partout ailleurs, c'est par le train que s'est accomplie la déportation »

LOUIS GALLOIS

Cependant, estime M. Gallois, « la marge de manœuvre des cheminots était extrêmement étroite, et à partir de 1942-1943, pratiquement nulle [...] : la peine de mort pouvait frapper ceux qui s'opposaient aux ordres. Cela n'a pas empêché des milliers de gestes de compassion accomplis par les cheminots, parfois au péril de leur vie, à l'égard des trains de déportés juifs. »

Louis Gallois constate que plusieurs centaines d'agents SNCF ont été jugés pour faits de collabo-

ration : « Sur les 450 000 employés que comptait alors la SNCF, 467 cas d'indignité nationale ont été prononcés à la Libération. » Mais il met aussi en avant la légion d'honneur reçue par la SNCF, en 1951, en reconnaissance de sa contribution à la Résistance et pour honorer les 1 100 cheminots morts en déportation. Les recherches historiques « confirment la part active, exceptionnelle parmi les grandes entreprises publiques françaises, prise par les cheminots dans la Résistance », insiste-t-il.

En septembre 2000, une plainte en nom collectif (class action) avait été déposée aux Etats-Unis contre la SNCF par des survivants des camps de la mort et par leurs enfants, accusant l'entreprise publique d'avoir activement collaboré à la déportation, entre 1942 et 1944. La justice fédérale américaine a estimé, le 5 novembre 2001, que la SNCF devait bénéficier de l'immunité réservée par la loi américaine aux Etats étrangers, en raison de son statut de monopole d'Etat.

Xavier Ternisien

RESULTATS ANNUELS 2001



Excellente performance de LAGARDERE MEDIA :
Résultat d'exploitation + 10,4 % *

Le Conseil de Surveillance, réuni le 20 mars 2002, a examiné les comptes de l'exercice 2001 présentés par MM. Jean-Luc LAGARDERE, Gérant commandité, Arnaud LAGARDERE et Philippe CAMUS, co-gérants.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE DU GROUPE : + 12 % à 13 295 M€

- **Lagardère Media** : bonnes performances d'Hachette Distribution Services et d'Hachette Livre.
- **Matra Automobile** conserve sa place de leader des immatriculations de monospaces haut de gamme.
- **Hautes technologies** : forte progression du chiffre d'affaires : + 28,6 % (pro forma).

RESULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDE DU GROUPE : 514 M€ + 8,4 % (pro forma)

- **Lagardère Media** dont la contribution s'élève à 353 M€, progresse de 10,4 %*, grâce en particulier à la mise en place du plan d'accélération de la croissance et de réduction des coûts lancé en 2001.

• Hautes Technologies :

- La contribution d'EADS s'élève à 104 M€.

• Matra Automobile :

- Résultat d'exploitation : 66 M€, en légère baisse par rapport à 2000, compte tenu du coût de lancement de l'Avantime.

RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE : 616 M€

- Contre 528 M€ dans les comptes pro forma 2000, et 581 M€ dans les comptes publiés.

* La progression s'établit à 9,3 % si on prend en compte les 3 mois supplémentaires d'activité (octobre à décembre 2001) de Lagardère Active Broadcast, qui clôture désormais ses comptes le 31 décembre au lieu du 30 septembre historiquement.

LE COMMUNIQUE COMPLET EST DISPONIBLE SUR :
www.lagardere.com

LAGARDERE

"Quand il y a une volonté, on crée le chemin."

STRUCTURE FINANCIERE PARTICULIEREMENT SOLIDE

Trésorerie nette bancaire : 219 M€ pour 4.328 M€ de capitaux propres. LAGARDERE a signé deux lignes de crédit d'un montant global de 1,91 Md€ qui permettent au groupe de financer durablement son développement dans les années à venir.

DIVIDENDE

La Gérance a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires la distribution d'un dividende de 0,78 € par action (assorti d'un avoir fiscal de 0,39 €).

LAGARDERE MEDIA

Monde

- n°1 Presse magazine
- n°1 Distribution de presse
- n°1 "Travel retail"

Europe

- n°1 Edition de chaînes thématiques (via CanalSatellite et MultiThématiques)

France

- n°1 Edition Livres - Education
- n°2 Edition Livres (en général)
- n°2 Radio
- n°2 Production TV

Accueil des actionnaires Tél. : 01 40 69 20 73
121, avenue de Malakoff - 75116 Paris



Kamel Ben Salah multiplie trous de mémoire et imprécisions devant la cour d'assises

Accusé du meurtre de deux couples de Néerlandais, il est décrit comme « mythomane » par un psychiatre



AUCH (Gers)

de notre envoyé spécial

Kamel Ben Salah a eu bien souvent, dans son passé, des trous de mémoire. Des absences qu'il explique par sa très forte consommation de haschisch qui l'aurait empêché de garder l'esprit clair. C'est du moins comme cela qu'il a justifié, lundi 25 mars, devant la cour d'assises du Gers, les oublis ou les imprécisions de ses déclarations en garde à vue, après son interpellation pour l'assassinat présumé de deux couples de Néerlandais, le 20 mai 1999. Les différentes explications qu'il a livrées aux enquêteurs et au magistrat instructeur, notamment sur son emploi du temps dans la semaine des faits, ont en effet beaucoup évolué, et ce aussi après qu'il a cessé toute consommation de stupéfiants.

De fait, Kamel Ben Salah a bien du mal à présenter une version totalement cohérente. Il s'évertue à expliquer qu'il a commencé à travailler dans la maison de la famille Van Hulst le mardi 18 mai 1999. Pourtant, lors de son interrogatoire de garde à vue, il avait indiqué que ses travaux de peinture avaient débuté la veille. Pourquoi ce changement de date ? Les avocats des parties civiles ont leur idée : l'accusé aurait modifié ses déclarations en apprenant que

l'enquête avait permis d'établir que les premières tentatives de retrait avec des cartes bancaires subtilisées aux victimes avaient été effectuées le 17 mai. Une modification qui signe, selon eux, les mensonges de Kamel Ben Salah et n'aurait rien à voir avec d'hypothétiques trous de mémoire.

L'accusé, qui jusque-là était apparu très calme, et même plutôt sûr de son fait, perd peu à peu de sa contenance au long du deuxième jour de son procès. Il s'emporte contre l'avocat général Gérard Aldigé quand celui-ci le place face à ses contradictions. Il fusille du regard son contradicteur et le rabroue : « M. le procureur, s'il vous plaît, laissez-moi parler, vous me coupez la parole ! Sinon, c'est inutile que je vienne, et je reste dans ma cellule. Moi je n'interromps personne et ça fait trente-quatre mois que j'attends de pouvoir m'exprimer. » La réaction est naturelle mais le ton employé et l'agressivité du comportement nuisent à l'image qu'il souhaitait présenter.

Le représentant du ministère public l'a bien compris, qui sourit discrètement. Et M. Aldigé ne désarme pas. Pourquoi Kamel Ben Salah dit-il aujourd'hui qu'il est arrivé chez son beau-frère le dimanche 22 mai aux alentours de 19 heures alors qu'il affirmait après son arrestation qu'il était 20 h 30 ? Parce que, entre-temps, soutient le ministère public, l'enquête a démontré qu'une autre tentative de retrait avait eu lieu ce jour-là à 19 h 03 et 19 h 04.

un village situé à plusieurs kilomètres.

« Pourquoi évoluez-vous sur ces précisions ? », interroge l'avocat général. « Je ne pourrais pas affirmer que je serai précis, répond l'accusé. Quand il vous arrive un truc pareil, tout s'embrouille dans votre tête. » Sur le banc des parties civiles, les enfants des victimes ne cachent pas leur surprise. L'accusation, elle, boit du petit-lait : « C'est très important ces évolutions et là, ce n'est pas l'évaporation des brumes du haschisch. C'est très utilitaire comme comportement. Quand faut-il vous croire ? » Kamel Ben Salah tente encore une réplique embrouillée, mais peine à convaincre.

« AU BOUT DE TROIS ESSAIS »

Interrogé sur la question de savoir s'il est l'auteur des tentatives de retrait effectuées avant les crimes, l'accusé saisit l'opportunité : « Faudrait poser la question à ceux qui ont tué les personnes. Je ne suis pas idiot, je sais très bien qu'au bout de trois essais la carte est avalée par la machine, et puis je n'aurais pas retiré de l'argent aussi près de chez moi, tout simplement. »

Des cartes bancaires seront pourtant de nouveau utilisées après les faits et cette fois-ci avec plus de succès. Cela ne suffit pas à démontrer l'implication de Kamel Ben Salah, mais le président Georges Bastier note que, souvent, les retraits ont eu lieu à des heures et en des endroits où l'accusé était présent. Le 22 mai, il fait des cour-

ses dans un centre commercial de la banlieue toulousaine. Au même moment, plusieurs retraits sont effectués à l'agence du Crédit agricole située dans la galerie marchande pour un montant de 4 400 francs (670,77 €). Ce que Kamel Ben Salah qualifie de « coïncidence » se reproduit à plusieurs reprises. Qui plus est, ce jour-là, il fait de gros achats, payés en liquide. Après son interpellation, il avait « omis » de signaler ce déplacement à Toulouse avant de le reconnaître au vu des résultats de l'enquête. « J'avais caché ça au départ parce que l'argent que j'utilisais était celui que j'avais gagné en faisant du trafic de stupéfiants », affirme-t-il aujourd'hui.

Sollicité sur ces changements de versions, le psychiatre qui l'a examiné a une explication. « Il peut dire deux choses contradictoires avec la même conviction, explique le docteur Roger Franc. C'est une façon qu'il a de parler en général de lui en restant très attentif à la personne qui est avec lui. Il a des traits histrioniques qui sont en relation avec une souffrance de type oedipien. Cela se traduit par une tendance à favoriser des stratégies de séduction, à dramatiser la réalité, à la falsifier. » Ment-il pour autant ? « Parler de mensonges, c'est porter un jugement de valeur, corrige l'expert. Ce qui est important pour lui, c'est d'être convaincu de ce qu'il dit au moment où il le dit. C'est un comportement mythomane. »

Acacio Pereira

La Cour de cassation examine le volet non ministériel de l'affaire du sang contaminé

LA CHAMBRE DE L'INSTRUCTION de la cour d'appel de Paris devait examiner, à partir du mardi 26 mars et jusqu'au jeudi 28 mars, la validité du volet non ministériel de l'affaire du sang contaminé, avant de décider de son avenir judiciaire. Réunie dans une nouvelle formation, la chambre de l'instruction devrait réentendre l'ensemble des avocats des trente personnes mises en examen, essentiellement pour « homicide involontaire », « coups et blessures volontaires » ou « non-assistance à personne en danger ». La Cour de cassation avait en effet annulé, le 29 mai 2001, un premier arrêt de la chambre de l'instruction de Paris, qui avait conclu, le 10 janvier 2001, à l'irrégularité de certains aspects du dossier (*Le Monde* du 12 janvier 2001). Elle a renvoyé l'examen de l'affaire à la même juridiction, mais dans une autre formation.

Après un premier procès pour tromperie, qui avait abouti à la condamnation, le 13 juillet

1993, des docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain, et le procès, devant la Cour de justice de la République, en février 1999, des anciens ministres Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, il s'agit du troisième volet de la tentaculaire affaire du sang contaminé qu'examine la chambre d'instruction de Paris.

Dans ce dossier sont mis en cause des anciens conseillers des ministres, des responsables de centres de transfusion sanguine, ainsi que des médecins prescripteurs spécialistes de l'hémophilie. Il leur est reproché, notamment, d'avoir contribué à freiner, entre 1983 et 1985, la mise en place du dépistage systématique du virus du sida dans les dons de sang.

ALÉAS DE LA PROCÉDURE

Après plus de sept années d'instruction, conduite par la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, ce dossier n'a toujours pas débouché sur un

procès, tant il a été soumis aux aléas de la procédure. La chambre de l'instruction est ainsi appelée à éclaircir plusieurs points, toujours en suspens : peut-on garder la qualification d'« empoisonnement » pour certains mis en examen, comme le Dr Garretta – et ce bien qu'il ait déjà été jugé pour les mêmes faits ? Faut-il renvoyer l'ensemble des personnes poursuivies devant une cour d'assises, comme le demandait la juge d'instruction, ou choisir la voie du tribunal correctionnel, comme le suggère le parquet ? Enfin, certains des mis en examen, poursuivis pour « homicide involontaire », peuvent-ils bénéficier d'un non-lieu au regard de la loi du 10 juillet 2000, qui allège les poursuites en cas de délits non intentionnels ?

La justice, qui tergiverse sur ce dossier depuis près de dix ans, devra désormais trancher ces différentes controverses juridiques.

Cécile Prieur

Loïk Le Floch-Prigent annonce son prochain retour en France

Le procès en appel de l'ancien PDG d'Elf, hospitalisé au Liban depuis le 27 février, avait été reporté

L'ANCIEN PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, hospitalisé au Liban depuis le 27 février, annonce son prochain retour en France. Dans une déclaration transmise au *Monde*, lundi 25 mars, par l'un de ses avocats, M^e Philippe Pettillault, M. Le Floch-Prigent affirme qu'il « envisage de rentrer en France durant la première quinzaine du mois d'avril ». « J'attends toutefois encore le feu vert des médecins, a-t-il ajouté. Une fois en France, je me reposerai chez moi, en famille. Je reprendrai ensuite progressivement mes activités professionnelles sous contrôle médical. » M. Le Floch-Prigent a précisé qu'il n'avait « pas l'intention de fuir [ses] responsabilités vis-à-vis de la justice », assurant ne s'être « jamais dérobé à aucune convocation ».

Dès son retour dans l'Hexagone, M. Le Floch-Prigent sera examiné par un expert mandaté par le tribunal correctionnel de Paris, qui devait le juger à partir du 4 mars dans le cadre du procès en appel de Roland Dumas. Le procès ne devrait pas se tenir avant la fin de l'année. En revanche, M. Le Floch-Prigent ne

devrait pas être convoqué par le juge Renaud Van Ruymbeke, qui a rouvert le dossier Elf trois semaines après sa clôture, le 4 février, par Eva Joly.

En voyage d'affaires au Liban depuis le 25 février, dans le cadre de ses activités de conseil, l'ancien



« Je n'ai pas l'intention de fuir mes responsabilités vis-à-vis de la justice »

LOÏK LE FLOCH-PRIGENT

PDG du groupe pétrolier avait été victime, le 27 février, d'une crise de pancréatite aiguë nécessitant son admission en urgence à l'hôpital de Zghorta, près de Tripoli. Souffrant de très violentes douleurs abdominales, M. Le Floch-Prigent avait été placé sous perfusion et déclaré intransportable par les médecins. Le 11 mars, il a quitté l'hôpital pour commencer une convalescence dans une résidence située dans le nord du Liban. L'hospitalisation de

M. Le Floch-Prigent avait contraint la 9^e chambre du tribunal correctionnel de Paris à prononcer, le 4 mars, le renvoi du procès en appel de Roland Dumas, qui devait débiter ce jour-là. Considéré par le jugement de première instance comme l'auteur principal des abus de biens sociaux commis au préjudice d'Elf-Aquitaine, M. Le Floch-Prigent avait été condamné à trois ans et demi de prison et 2,5 millions de francs d'amende.

Agé de 58 ans, Loïk Le Floch-Prigent a déjà eu des ennuis de santé. Il souffre notamment de longue date d'une grave affection de la peau, qui avait conduit à son hospitalisation, au printemps 2001, à Paris. Le premier procès, devant le tribunal correctionnel, avait lui-même déjà dû être retardé, en juin 2000, en raison de cette fois de l'état de santé de M. Dumas, qui venait d'être opéré trois mois plus tôt à la hanche, et de celui d'André Tarallo, l'ancien dirigeant des filiales africaines d'Elf.

Dans la déclaration transmise au *Monde* par M^e Pettillault, l'ancien PDG d'Elf évoque un incident, surve-

nu le 4 mars, alors qu'il était hospitalisé à Zghorta. « Ya-t-il eu une intervention des autorités françaises pour obtenir mon rapatriement de force, au cas où le tribunal aurait rejeté la demande de report du procès présentée par mes avocats ? », s'interroge M. Le Floch-Prigent. L'ancien PDG d'Elf affirme que, au moment même où, à Paris, le tribunal délibérait sur cette demande de report, un colonel des renseignements généraux libanais, accompagné de deux civils armés de mitraillettes, avait fait irruption dans sa chambre. Selon M^e Pettillault, les trois hommes auraient confisqué le passeport de son client, avant de lui préciser qu'il était en état d'arrestation.

« UN MALENTENDU »

« Lorsque M. Le Floch-Prigent, éberlué, a voulu savoir au nom de qui ils agissaient, les militaires lui ont répondu avoir été sollicités par l'ambassade de France à Beyrouth », affirme M^e Pettillault. « Quelques dizaines de minutes plus tard, ils lui ont rendu son passeport et, après avoir présenté leurs excuses, ont affirmé qu'il s'agissait d'un malentendu », assure l'avocat, qui a dénoncé les faits à la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, dans un courrier du 11 mars. Dans cette lettre, l'avocat demande au gouvernement français d'« intervenir auprès de [son] homologue libanais afin de recueillir les éclaircissements qui s'imposent ».

Fabrice Lhomme

L'université souffre d'un défaut d'évaluation

Un rapport dénonce le refus des enseignants de voir les étudiants émettre un avis sur les cours

DANS son immense majorité, l'université française n'évalue jamais ses enseignements. Autrement dit, elle ne cherche pas à savoir comment les cours qu'elle dispense sont perçus par les étudiants. Pis, le ministère de l'éducation nationale lui-même ne l'y incite pas. Avec son avis sur « l'évaluation des enseignements à l'université », rendu public mardi 26 mars, le Haut Conseil de l'évaluation de l'école continue son expertise sans complaisance sur le système éducatif, le cinquième du genre depuis sa création par Jack Lang, en novembre 2000 – disponible sur le site <http://cisad.adc.education.fr/hcee>. Cette instance indépendante présidée par Claude Thélot, conseiller maître à la Cour des comptes, se penchait pour la première fois sur l'enseignement supérieur.

« L'évaluation des enseignements à l'université est rare. Lorsqu'elle existe, elle n'est pas soutenue », conclut sans détour le Haut Conseil, qui s'appuie sur un rapport réalisé à sa demande par Jacques Dejean, consultant, professeur de management à l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (Esee). Pourtant, une telle procédure, permettant notamment « à chaque enseignant de prendre connaissance de l'appréciation des étudiants sur les aspects pédagogiques de son enseignement », est obligatoire depuis un « arrêté Bayrou » d'avril 1997. Mais l'instruction ministérielle prévue par l'arrêté pour garantir sa mise en œuvre n'est jamais venue. « La responsabilité du ministre dans cette situation est donc grande », insiste le Haut Conseil.

Tout dépend donc de la volonté de quelques enseignants motivés, soucieux d'ajuster leur enseignement au plus près de leur auditoire. « Des réalisations intéressantes » existent ici ou là, note le Haut Conseil, « mais elles ne sont pas connues, ou très peu, y compris dans l'université où elles se déroulent ». Seuls quelques campus font exception : Bordeaux-II, qui a développé une « démarche qualité » de l'enseignement, Lille-I, Grenoble-I, Toulouse-III et Nantes.

« La passivité de l'administration centrale a conforté les hésitants et encouragé les opposants », résume le Haut Conseil pour expliquer ce désert d'évaluation. Nombre d'enseignants sont en effet rétifs à ce genre de procédure, et n'y voient qu'une remise en cause de leurs pratiques. « Beaucoup ne savent pas ce que c'est qu'évaluer », note le rap-

port Dejean. Les enseignants l'assimilent volontiers à « l'inspection » tant redoutée. Une déformation typiquement française liée à une culture centrée sur le « contrôle ». « Les gens pensent que ça va leur retomber dessus, analyse une jeune chercheuse citée M. Dejean. Ils ne pensent pas du tout que cela peut faire avancer. »

A contrario, les pionniers qui s'y essaient n'en tirent guère que des satisfactions personnelles : « L'absence de suites, que ce soit dans le domaine de l'aide, de la formation, voire de la carrière, risque de conduire au découragement », souligne l'avis du Haut conseil. Pour gravir les échelons de l'université, un enseignant a tout intérêt à privilégier ses travaux de recherche (et notamment à « publier » pour être reconnu de ses pairs) plutôt qu'à s'investir dans ses activités d'enseignement. Ce désintérêt pour l'évaluation, ressenti du haut en bas de l'échelle universitaire, est manifeste lors de la procédure d'habilitation ministérielle des diplômés qui sont reconduits alors même qu'aucune évaluation des cours n'existe.

« UN ENJEU ESSENTIEL »

Pourtant, le Haut Conseil estime « indispensable de remédier à cette situation » : « L'amélioration des enseignements universitaires constitue un enjeu essentiel si l'on veut croire la réussite des étudiants et la qualité des diplômés ». Cela appelle d'abord une « volonté politique ferme », pour « convaincre que l'évaluation des enseignements est une nécessité professionnelle et un gage d'efficacité ». Ensuite, des « outils » doivent être proposés, éventuellement avec une « assistance extérieure ». Enfin, recommande le Haut conseil, l'évaluation des enseignements doit acquiescer « une place systématique dans les procédures d'habilitation » et ouvrir la voie de la promotion aux enseignants-chercheurs qui la pratiquent pour améliorer leurs cours.

De telles mesures sont indispensables pour combattre le « sentiment répandu », selon Jacques Dejean, que c'est « aux étudiants de s'adapter et non aux enseignants ». L'arrivée de publics plus variés rend pourtant impérieuse la nécessité d'évoluer. « Je ne comprends pas qu'ils ne comprennent pas », lui ont confié certains enseignants, sans percevoir que l'évaluation pourrait les aider à mieux cerner cette nouvelle génération estudiantine.

Marie-Laure Phélippeau

Prison avec sursis pour rébellion lors d'un contrôle

TROIS JEUNES HABITANTS d'une cité HLM de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ont été condamnés par la douzième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre, lundi 25 mars, à des peines de deux et trois mois de prison avec sursis pour s'être rebellés en réunion lors d'un contrôle policier dans le hall d'un immeuble le 13 décembre 2001 (*Le Monde* du 20 mars). Deux des prévenus avaient été incarcérés en décembre 2001 pendant dix-huit jours, le troisième pendant neuf jours, aucun n'ayant eu auparavant affaire à la police. Le tribunal a également condamné les trois prévenus, âgés de 21 à 26 ans, à payer 800 euros de dommages-intérêts aux policiers qui s'étaient constitués partie civile.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le nombre de personnes placées en détention provisoire a augmenté de 9,45 % entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mars, date à laquelle 17 648 personnes attendaient leur jugement en prison, a indiqué lundi 25 mars le ministère de la justice. Ce dernier devait installer mardi une commission de suivi de la détention provisoire, prévue par la loi présomption d'innocence du 15 juin 2000, et chargée de rendre un rapport annuel des données statistiques locales, nationales et internationales.

■ **Deux gardiens de la paix du commissariat central de Bordeaux ont été mis en examen les 2 et 18 mars pour « harcèlement sexuel et agressions sexuelles »**, parce qu'ils avaient pendant plusieurs mois importuné trois de leurs collègues féminines pendant les permanences de nuit. Les deux policiers, tous deux âgés d'une trentaine d'années, mariés et pères de famille, ont été suspendus de leurs fonctions.

■ **SANTÉ** : « Plus de 80 % des 3 000 hépato-gastro-entérologues étaient totalement en grève », lundi 25 mars, pour dénoncer « l'absence de revalorisation de leurs honoraires depuis sept ans », selon le Syndicat national des médecins français spécialistes de l'appareil digestif (Synmad) qui a appelé ses adhérents à « arrêter l'exercice de leur spécialité du samedi 23 au mercredi 27 mars ».

■ **SIDA** : le Conseil national du sida (CNS) a réaffirmé, lundi 25 mars, être favorable au dépistage volontaire de l'infection par le VIH au cours de la grossesse. L'avis du CNS, qui se prononçait sur la question de savoir si un dépistage obligatoire permettrait d'éviter que certains enfants naissent contaminés, a été adopté à l'unanimité le 14 mars.

SONDAGE EXCLUSIF

Pour gagner, Arlette doit faire des économies...

Le casse-tête de l'élimination des farines animales

Les centres de stockage sont en voie de saturation ou sont contestés par les riverains. L'incinération ne donne pas les résultats escomptés. Un appel d'offres européen a été lancé pour entreposer 400 000 tonnes de ces déchets

350 000 TONNES en août 2001, 472 000 tonnes en janvier 2002, 509 000 à la mi-mars : les stocks de farines animales ne cessent de gonfler en France. Chaque semaine, 9 000 à 10 000 tonnes sont produites par les équarisseurs, dont 2 000 tonnes sont détruites immédiatement dans les fours des cimenteries. Le reste rejoint l'un des 28 sites sélectionnés par la mission interministérielle pour l'élimination des farines animales (Mie-

Chaque semaine, de 9 000 à 10 000 tonnes sont produites, 2 000 sont détruites dans les fours des cimenteries

fa), présidée par le préfet Joël Lebesch. L'indemnisation des équarisseurs, le transport des farines et la location d'entrepôts de stockage coûtent en année pleine environ 228,8 millions d'euros aux finances de l'Etat.

Mais ces centres de stockage commencent à saturer, notamment dans le Grand Ouest, principale région d'élevage. La moitié est déjà remplie. L'autre ne pourra accueillir que 186 000 tonnes supplémentaires, soit l'équivalent d'une vingtaine de semaines de



Le stock des farines animales ne cesse d'augmenter en France, de 350 000 tonnes en août 2001, il est passé à 509 000 tonnes aujourd'hui. Ici, celui de Châtillon-sur-Thouet (Deux-Sèvres), le plus important de France en capacité : 110 000 tonnes.

fabrication. Encore faudrait-il que cette production reste stable. Or l'amélioration du dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a accru le nombre des troupeaux conduits à l'équarissage, comme on vient encore de le constater en Seine-et-Marne. L'allongement de la liste des matériaux à risque, chez les ovins notamment, contribue également à enfler la production. « Cette montée en puissance ne va pas être simple à gérer », craint Jean Bizet, sénateur (RPR) de la Manche et auteur d'un rapport en mai 2001 sur les farines animales. L'abattage sélectif, décidé fin février par le gouvernement,

devrait cependant, à moyen terme, infléchir la courbe des abattages des troupeaux soupçonnés d'avoir pu être infectés.

Il faut néanmoins trouver de nouveaux sites d'accueil pour un stockage en toute sécurité. Depuis le paroxysme de la crise de la vache folle en novembre 2000, de nombreuses communes ont accepté, bon gré mal gré, ces dépôts annoncés comme provisoires. Aujourd'hui, leur fermeture n'est plus prévue avant 2009. Dès lors, les oppositions se font évidemment plus vives contre les nouveaux projets, même si l'administration a compris qu'il fallait approfondir la concertation avec

les maires et la population. Dans certains endroits, par exemple à Lyon, près du port Edouard-Herriot, ce sont les procédures administratives complexes qui retardent l'ouverture effective du site retenu.

Il reste qu'une bonne vingtaine de sites pressentis ont dû être abandonnés, sous la pression des riverains. Des maires contestent les réquisitions préfectorales, comme à Herzele (Nord). L'association Robin des Bois comme d'autres dénoncent pour leur part certaines conditions de stockage, le va-et-vient non sécurisé des camions, les nuisances olfactives ou les risques de

contamination des eaux et du sol.

La Mief a, par l'intermédiaire du préfet de la zone de défense Ouest, lancé un appel d'offres européen pour trouver des capacités de stockage supplémentaires de 400 000 tonnes. « On a reçu des réponses qui, bout à bout, nous ouvriraient une capacité globale de 2,3 millions de tonnes », indique Daniel Basset, adjoint de Joël Lebesch. Parmi les réponses qui font l'objet d'un examen administratif et d'une procédure interministérielle et franco-européenne pour établir la conformité des aides au droit européen, les responsables notent deux nouveautés : une offre de stockage en conteneurs et une proposition d'une entreprise belge. M. Bizet suggère également de négocier un accord avec l'Allemagne, seul pays européen qui disposerait de surcapacités de stockage.

Les projets d'élimination voire de valorisation de ces déchets se heurtent également ici ou là, comme pour le stockage, à des frondes locales et à des blocages techniques. En mars 2001, Jean-Paul Proust, prédécesseur du préfet Lebesch, avait lancé des appels d'offres auprès des industriels qui utilisent beaucoup d'énergie, comme EDF, les fabricants de verre ou de papier, le secteur de la métallurgie. Il espérait porter les capacités de destruction des farines et graisses animales à 850 000 tonnes à l'automne 2002. Si celle des graisses animales s'est faite sans difficulté, en raison de leur forte valeur

énergétique, l'élimination des farines carnées n'a pas respecté ce planning. Les réponses des industriels qui parviennent à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) chargée de les étudier sont « décevantes », indique-t-on à la Mief. M. Lebesch a donc repoussé à fin 2003 ou début 2004 le moment d'un possible équilibre entre production et élimination. Il devrait rencontrer François Patriat, ministre de l'agriculture et de la pêche, jeudi 28 mars, pour faire le point et étudier les conditions de pérennité de la Mief.

Les aides de l'Etat, qui assure le financement des installations à

Riverains en colère en Seine-Saint-Denis

Réunis dans l'association Saint-Denis et Environnement en Seine-Saint-Denis, des Dionysiens exigent depuis plusieurs mois la fermeture de l'entreprise d'équarissage Saria. Ces riverains se plaignent des odeurs générées par l'entreprise de traitement des déchets animaliers. « Les enfants scolarisés dans une maternelle à 100 mètres de l'usine ne sortent plus en récréation parce qu'ils ont des nausées », a expliqué Sophie Durand, présidente de l'association.

La mairie s'est associée à ces doléances et a demandé au préfet l'arrêt du site. « Une plainte a été retenue par le parquet parce que les arrêtés préfectoraux demandant les travaux de confinement des odeurs n'ont pas abouti. En plus de la gêne causée par les odeurs, il y a la pollution des nappes phréatiques », a déclaré Stéphane Peu, adjoint au maire de Saint-Denis.

hauteur de 40 % et rétribue l'élimination (selon des barèmes qui sont en diminution depuis deux ans), ont suscité des vocations de la part des chercheurs et inventeurs de procédés en tout genre pour trouver du combustible renouvelable. Mais les projets d'incinérateurs se heurtent aux inquiétudes des riverains, qui craignent des rejets toxiques, notamment de dioxine. Celui de la société Doux, « géant » de la volaille, à Plouray (Morbihan), d'une capacité de 100 000 tonnes par an, est ainsi vivement contesté. Mi-février, une manifestation a réuni 1 200 opposants.

François Grosrichard et Benoît Hopquin

Jacques Fortier

Une association strasbourgeoise obtient le déménagement d'un stock de 3 700 tonnes

STRASBOURG

de notre correspondant

Le préfet du Bas-Rhin, Philippe Marland, dispose de six mois pour évacuer les quelque 3 700 tonnes de farines animales qui sont entreposées dans la zone portuaire de Strasbourg. Sur requête d'une association de quartier, le tribunal administratif de la ville a, en effet, annulé, le 22 février, les arrêtés qui avaient permis de les entasser dans un vaste hangar du port.

Après l'interdiction des farines carnées dans l'alimentation des animaux, en novembre 2000, la préfecture avait recherché, pour le compte de la Mission interministérielle pour l'élimination des farines animales (Mief), des lieux de stockage. Dans l'urgence du moment, le choix s'était porté sur des entrepôts de la Sogema, filiale logistique de l'Etablissement minier et chimique (EMC), dans la zone portuaire. L'industriel présentait l'avantage d'avoir déjà stocké des farines carnées en 1996 et en 1997, alors que celles-ci étaient parfaitement autorisées. Par ailleurs, il aurait pu progres-

sivement élargir sa capacité de stockage, en utilisant plusieurs de ses entrepôts.

En décembre 2000, le préfet en a réquisitionné deux. Avec l'aval du conseil départemental d'hygiène, des camions ont commencé à y acheminer les farines carnées désormais suspectes, d'abord dans un premier hangar de 600 tonnes, puis dans un second, d'une contenance de 2 100 tonnes. Finalement, tout a été regroupé, dès le 17 décembre, dans ce dernier hangar, autorisé alors à augmenter sa capacité. Au bout de quelques semaines, ce sont finalement 3 700 tonnes de farines qui y étaient entreposées, provenant, pour l'essentiel, de l'usine d'équarissage Saria Industrie à Illzach (Haut-Rhin).

« CONTAMINATION CROISÉE »

L'Association de défense des intérêts des quartiers centre-est de Strasbourg (ADIQ) s'est immédiatement inquiétée de ce stockage en zone urbaine. Les hangars de la Sogema sont, en effet, voisins d'un quartier d'habitation et de lieux recevant du public.

Proches de la nappe phréatique, ils sont en zone inondable. « Par ailleurs, estime Jean-Luc Déjeant, expert judiciaire et membre de l'ADIQ, la proximité d'autres entrepôts de la Sogema stockant des céréales faisait craindre une éventuelle contamination croisée. »

Déboutée en référé en avril 2001, l'ADIQ l'a emporté quand le tribunal administratif de Strasbourg a examiné le fond de sa requête. Dans un jugement du 22 février 2002, le tribunal a invoqué « le principe de précaution » de l'article L-100-1 du code de l'environnement, en argumentant que « l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable ».

Les farines, même celles dites « à bas risque », pourraient polluer accidentellement l'air, les sols et l'eau, « Une tempête, un incendie ou l'explosion d'un des silos de céréales contigus au bâtiment ne peuvent, en

effet, pas être considérés comme des risques négligeables », explique le jugement. Le tribunal administratif a donc annulé les arrêtés du préfet, lui donnant six mois pour faire procéder au déstockage.

PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Celui-ci a cependant jusqu'au 22 avril pour faire éventuellement appel. Cette hypothèse n'est pas exclue, ne serait-ce que pour faire clarifier par la jurisprudence les frontières exactes du principe de précaution en ce domaine. Pour l'instant, à la préfecture du Bas-Rhin, on indique que rien n'est décidé. Le destin des farines animales est d'être détruites, de préférence sous forme de combustible en cimenterie. Le stock strasbourgeois, devenu illégal, sera-t-il prioritaire ? Ou faudra-t-il lui faire passer des étapes supplémentaires, par exemple en le rapatriant chez Saria Industrie, multipliant ainsi les risques de dissémination liés au transport ?

Critiques contre l'arrivée de familles roumaines

En Eure-et-Loir, des habitants s'opposent à un transfert de population

CHARTRES

de notre correspondant

L'annonce de l'arrivée imminente à Auneau (4 000 habitants) et dans deux communes environnantes de demandeurs d'asile roumains, des Roms pour la plupart, suscite de vives protestations dans cette extrémité est du département d'Eure-et-Loir.

Face à une assistance de 600 à 800 personnes, très hostiles au projet, les élus des communes concernées ont défendu l'idée d'un moratoire sur l'arrivée de population sur le camp d'Aunay-sous-Auneau. Convaincus que le transfert des Roumains, installés sur des terrains vagues à Choisy-le-Roi, Orly et Vitry-sur-Seine dans le Val-de-Marne, est imminent, les vingt-huit maires du canton menacent de démissionner. Ils espèrent ainsi faire pression sur le préfet et pousser le gouvernement à revenir sur ses décisions. Dans leur démarche, qui consiste notamment à demander des précisions sur les populations à recevoir et sur les conditions d'accueil prévues, les maires du canton d'Auneau ont reçu le soutien du conseil général d'Eure-et-Loir, qui a adopté, lundi 25 mars, à l'unanimité moins une abstention, une motion demandant au gouvernement de surseoir à ses projets. Ce texte a été transmis dans l'après-midi au préfet,

aux services du premier ministre et au ministère de l'intérieur.

Ce dossier embarrasse au plus haut point Marie-Hélène Aubert, députée (Verts) de la 4^e circonscription d'Eure-et-Loir, territorialement concernée par ce sujet, qui menace de la desservir aux élections législatives de juin prochain comme le projet de troisième aéroport l'avait aidée à déstabiliser son prédécesseur au Parlement, l'UDF Maurice Dousset. Tout en repoussant un projet dont elle assure ne connaître que les grandes lignes, la vice-présidente de l'Assemblée nationale a été l'une des rares personnes à rappeler qu'il s'agit d'accueillir des êtres humains. Son intervention a été entrecoupée de chahuts. En fin de réunion, quelques personnes se sont timidement approchées d'elle pour lui signifier qu'elles avaient entendu des réactions indignes.

« CAMPS DE CONCENTRATION »

Le public réuni à Auneau s'est inquiété des troubles que pourraient occasionner les réfugiés. Ces Roumains sont, en effet, perçus comme des vecteurs potentiels de vols, de mendicité et de prostitution. Quelques participants se sont étonnés que l'on puisse accueillir des centaines de réfugiés sur un site privé d'eau et de sanitaires. De fait, la base militaire désactivée, qui occu-

pe un espace de 33 hectares répartis sur les communes d'Auneau, d'Aunay-sous-Auneau et de Roinville, est dépourvue de tout confort. « Je ne la connais que de l'extérieur. Elle ressemble à un camp de concentration », observe Marie-Hélène Aubert.

Des projets d'acquisition et de réaffectation avaient été imaginés par les maires des trois communes. Dominique Leblond, conseiller général UDF, et Dominique Vriel, maire d'Auneau, ne veulent pas croire à l'installation de réfugiés sur un site qui n'a même pas été dépollué. Ils imaginent mal que la Croix-Rouge française, sollicitée pour l'accueil de ces familles roumaines, puisse trouver des solutions aux problèmes créés par l'état de la base. Pour l'instant, l'organisation humanitaire a dépêché des experts pour étudier la faisabilité de cette opération.

Au ministère de l'emploi et de la solidarité, on précise que le but de cette opération est de mettre fin aux « conditions sanitaires épouvantables » dans lesquelles vivent actuellement ces réfugiés. Le 22 mars, la préfecture d'Eure-et-Loir avait indiqué que les familles roumaines viendraient à Auneau sur la base du volontariat et que leur nombre serait régulé selon la capacité d'accueil des installations prévues.

Malik Laïdi

La parité s'arrête aux portes de l'intercommunalité

DANS l'article publié dans le numéro de mars 2002 du bulletin *Population et sociétés*, de l'Institut national d'études démographiques (INED), Janine Mossuz-Lavau, chercheuse au CNRS, montre les limites de la loi sur la parité. Après les élections de 2001, plus d'un tiers des conseillers municipaux sont des femmes. Elles sont même 47 % dans les communes de plus de 3 500 habitants. Dans le même temps, souligne M^{me} Mossuz-Lavau, « la progression des femmes parmi les maires est particulièrement modeste ». Elles représentent aujourd'hui 11 % des édiles, contre 7 % en 1995. Elles sont 9 % dans les villes de 30 000 habitants et plus, seulement 6 % dans les communes de 3 000 à 9 000 habitants.

Mais la loi du 6 juin 2000 s'est arrêtée aux portes des agglomérations. Elle n'a pas eu d'effet d'entraînement sur la féminisation des structures intercommunales, composées d'élus municipaux désignés arbitrairement par chaque commune. Sur 2 001 établissements publics de coo-

pération intercommunale (EPCI), seuls 108 sont présidés par une femme. Seulement 5 % des structures intercommunales à fiscalité propre ont donc une élue à leur tête. Or ces EPCI concentrent des moyens et des pouvoirs de plus en plus stratégiques pour le développement économique, le logement, la politique de l'eau, l'environnement notamment.

Plus la communauté intercommunale est vaste et moins elle a de chances d'être féminisée. Aucune des 14 communautés urbaines n'est présidée par une femme. Si Martine Aubry est maire (PS) de Lille, Pierre Mauroy est resté président de la communauté urbaine. Quatre communautés d'agglomérations sur 120 sont pilotées par une élue. Parmi elles, Marylise Lebranchu (PS), ministre de la justice, est présidente de la communauté d'agglomérations du Pays de Morlaix.

« La Haute-Normandie et la Bourgogne, dans une moindre mesure le Nord-Pas-de-Calais et PACA, se distinguent par une féminisation plus marquée », écrit le géographe Chris-

tophe Noyé, auteur d'un bilan de la présence féminine dans les EPCI. Mais, hormis le Nord-Pas-de-Calais, il s'agit de régions où « l'intercommunalité est encore peu développée. On peut donc considérer que les enjeux politiques y sont jugés encore marginaux et à ce titre laissés à la charge des femmes ». A l'inverse, l'Alsace, fortement intercommunalisée reste « une affaire très masculine ».

« Les femmes entrent dans les conseils municipaux au moment où le pouvoir stratégique passe de la commune à l'agglomération », relève Delphine Dulon, maître de conférences en science politique à l'université de Versailles-Saint-Quentin. Lionel Jospin propose d'étendre la règle de la parité aux structures intercommunales, mais il faudrait alors que le Parlement, qui par deux fois s'y est opposé, vote le principe de l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct.

Béatrice Jérôme

SONDAGE EXCLUSIF

Pour gagner, Lionel doit faire bonne impression...

PREMIER CONVOI

IL fait très beau, le ciel est lumineux lorsque, en début d'après-midi, ce 27 mars 1942, les quelque

4 000 juifs détenus au camp de Drancy sont rassemblés sur la place centrale, ceinte de bâtiments en U. Depuis sept mois, les nazis y parquent les juifs étrangers, appartenant pour la plupart aux « classes laborieuses », qui ont été raflés le 20 août 1941 par la police française, dans le 11^e arrondissement de Paris.

Un officier allemand hurle 565 noms et chaque appelé doit sortir des rangs. Parmi eux, Joseph Rubinstein, 23 ans, et Simon Gutman, 18 ans, qui s'exécutent sans trop d'appréhension. En moins d'un quart d'heure les 565 hommes doivent rassembler leurs affaires personnelles dans des musettes et des

« Comme je sortais du typhus, mon père ne m'a pas reconnu et a demandé devant moi "est-ce que tu as vu Simon ?". Et puis son regard s'est fixé au fond du mien et nous nous sommes embrassés »

SIMON GUTMAN

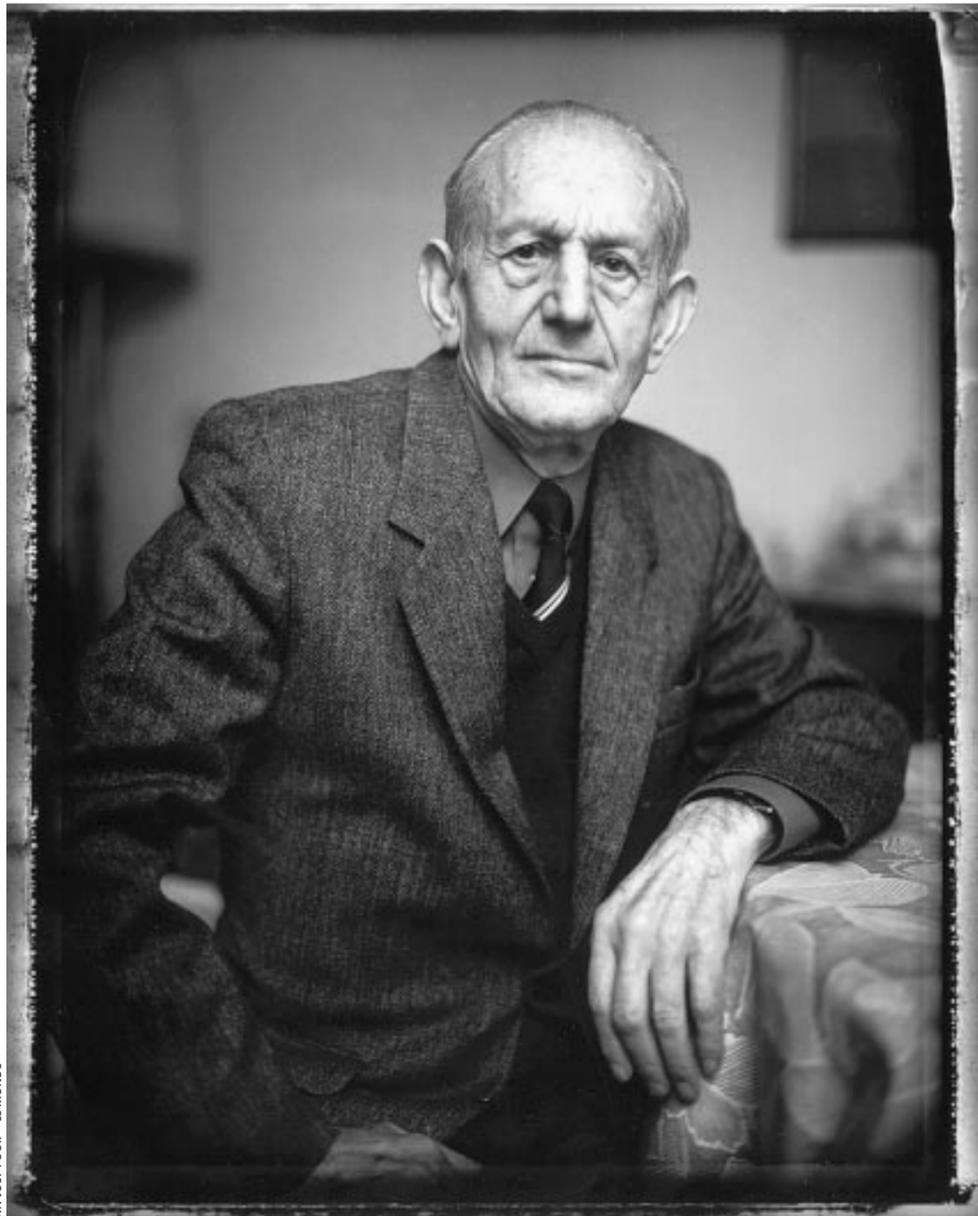
baluchons. Ils comprennent alors qu'un départ s'organise. Vers où ? Personne ne sait.

« Certains prétendaient qu'on allait nous emmener dans les Ardennes pour du bûcheronnage, raconte Simon Gutman. Nous pensions presque avoir de la chance de sortir de ce qui nous apparaissait comme l'enfer et n'en était en réalité que l'antichambre. »

Destinés à des habitations bon marché, les bâtiments de Drancy ont d'abord été utilisés par le gouvernement de Vichy pour emprisonner des communistes puis par les Allemands pour l'internement des prisonniers de guerre français. Dans ce qui est devenu un « camp de représailles » pour les juifs, cerné d'une double rangée de barbelés et de quatre miradors, gardé et administré par les autorités françaises, les conditions d'hygiène sont déplorable et l'on souffre de la faim. La malnutrition a provoqué des centaines de cas d'œdème et de cachexie, et les décès se sont tellement multipliés qu'en novembre les autorités militaires ont dû libérer 800 des internés les plus malades.

Après de multiples comptages, les 565 sont conduits à la gare du Bourget-Drancy. Là, ils montent à bord des voitures de 3^e classe d'un train de voyageurs. Il est 17 heures lorsque le train spécial 767 s'ébranle. Arrivé à Compiègne, il s'arrête et, dans la nuit, on fait monter 547 autres hommes. Il s'agit cette fois, en majeure partie, de juifs français arrêtés à leur domicile, à Paris, le 12 décembre 1941 – essentiellement des notables, dont le frère de Léon Blum, un sénateur, un colonel, plusieurs avocats célèbres – mais aussi de juifs étrangers, déplacés de Drancy à Compiègne, ainsi que d'un groupe, séparé, de 34 juifs yougoslaves. L'escorte est assurée jusqu'à la frontière allemande par des gendarmes français accompagnés d'un officier SS. Theo Dannecker, le chef du service des affaires juives de la Gestapo, antisémite fanatique, prend lui-même la direction du convoi.

« S'il y a une évasion, on fusille tout le wagon », a-t-on menacé les 1 112 « passagers ». Un seul d'entre eux réussira à s'échapper avant Reims, où le convoi est verrouillé. Le lendemain, le train passe la frontière à Neuburg, traverse l'Allemagne et



Joseph Rubinstein photographié à Paris la semaine dernière.

Le 27 mars 1942, 1 112 juifs de France embarquaient à Drancy et à Compiègne dans un train partant pour une destination inconnue. 22 en sont revenus, 7 survivent. Deux rescapés, Joseph Rubinstein et Simon Gutman, racontent ce premier voyage vers l'enfer des camps

POUR AUSCHWITZ

penètre en Pologne. Au terme de trois journées, rendues très pénibles par la soif, le terminus porte un nom mystérieux : Auschwitz-Birkenau. Un double camp d'extermination qui restera pourtant dans l'histoire comme le symbole de l'horreur.

« Hébétés et épuisés nous avons été saisis par le froid et par la neige qui s'accrochait encore aux marécages de Birkenau où s'élevaient les premiers baraquements, se souvient Joseph Rubinstein. On nous a distribué des uniformes rayés et puis on nous a tatoués, à l'encre bleue. » Bien-tôt, un village de Pologne, dans une famille de sept enfants s'entassant dans deux pièces. Son père, tailleur, a émigré à Paris en 1923 et le reste de la famille l'a suivi un an plus tard pour s'installer dans le 11^e arrondissement. Joseph qui, à 14 ans, a commencé à travailler comme tapissier, n'a plus quitté « son » quartier que pour une effroyable parenthèse de

quatre années. « Le jour de la rafle, je circulais à vélo rue du Pasteur-Wagner lorsque des agents de police m'ont demandé mes papiers puis m'ont poussé dans un autobus. Démobilisé de la légion étrangère, j'avais fait l'erreur fatale de revenir dans la zone occupée. »

Ayant conservé dans la diction certaines intonations d'Europe centrale, plus petit, plus rond, à la fois plus sûr de lui et plus fragile, Simon Gutman a pourtant bien des points communs avec Joseph. Il est né en 1923 à Varsovie, avait lui aussi six frères et sœurs et était également âgé de six ans lorsque son père, tailleur, est venu à Paris, en 1929. « Nous avions un petit logement-atelier dans le 10^e, mes parents travaillaient quinze heures par jour, mais comparé à la Pologne, c'était presque le bonheur. »

Inquiets pour leur sort, les déportés le sont plus encore pour celui de leurs parents, sœurs et frères. Le père de Simon, David, et sa mère, Syma, seront arrêtés en juillet 1942 et cette dernière ne reviendra jamais de la déportation. Son frère aîné, Maurice, pris dans la première rafle parisienne et détenu au camp de Pithiviers depuis le 14 mai 1941 sera transféré à Auschwitz. « Je n'ai pas réussi à la faire venir à Birkenau et un

jour un gars du camp m'a glissé à l'oreille : "Tu sais, Simon, ton frère est passé à la chambre à gaz." » Le moment qui reste le plus douloureusement marqué dans la mémoire de Simon est celui où, grâce à un ami qui l'avait reconnu dans un autre secteur, il put retrouver son vieux père. « C'était un petit bonhomme apeuré et très affaibli. Comme je sortais du typhus, il ne m'a pas reconnu et a demandé devant moi : "Est-ce que tu as vu Simon ?" Et puis son regard s'est fixé au fond du mien et nous nous sommes embrassés... » Les larmes remontent, comme jadis. Dès lors, Simon, qui travaille aux cuisines, prendra son père sous sa protection, lui donnera un peu de sa ration et réussira à le faire partir, en septembre 1943, pour le déblaiement du ghetto de Varsovie, en compagnie de Joseph Rubinstein. Le père et le fils se retrouveront en 1945 à Paris, à l'hôtel Lutétia transformé en centre de regroupement. Squelettiques mais vivants.

Chez les Rubinstein, il n'y aura que cinq survivants sur neuf. Le père de Joseph a également été arrêté le 20 août, près de la place de la Bastille. A quatre mois de ses 60 ans, il n'échappera pas à la déportation et à la mort. Deux des frères de Jose-

ph étaient prisonniers de guerre, ce qui les sauvera. Sa sœur Gisla a pu s'échapper en zone libre et une autre sœur, Dora, sera déportée à Bergen-Belsen, dont elle reviendra. Mais sa mère, Ruchla, et sa sœur, Maria, âgée de 18 ans, embarquées dans la rafle du Vél' d'Hiv du 29 juillet, seront toutes deux gazées à Auschwitz sans qu'il les ait revues. Enfin, son frère aîné, Paul, sera déporté puis exécuté en 1944. Il faisait partie de l'un des derniers convois...

A Birkenau, pour ceux du premier convoi, un long cauchemar commence. Dormant à même le bois de châlits collectifs, ne recevant pour nourriture quotidienne qu'une soupe claire et une boule de pain, mordu par un froid polaire, astreints à d'épuisants travaux de terrassement, dévorés par la vermine et terrassés par la dysenterie ou le typhus, ils seront très peu à résister. Les chiffres sont éloquentes : d'avril à août 1942, 1 008 des 1 112 déportés succomberont à ce traitement inhumain, soit un taux de mortalité de 91,6 % en cinq mois. Il en sera de même pour la suite : 80 % des déportés du deuxième convoi mourront en dix semaines et 80 % du troisième en sept semaines.

Joseph et Simon auront la chance, relative, de s'initier au petit métier de la survie fait d'autant de hasards que de nécessités. Au début, Simon a été chargé d'extraire des baraques les cadavres des morts de la nuit. Mais un jour, alors qu'il avait brisé la surface d'une flaque gelée pour se rincer le visage, un kapo a lancé : « Vous êtes tous repoussants mais toi tu es propre, tu seras le seul à survivre ! », avant de l'affecter aux cuisines. Lever à 3 heures, coucher à 22 heures au milieu des Polonais et des Ukrainiens, « plus durs que certains SS », mais de quoi manger, tenir.

Joseph, affecté au kommando « Canada », travaille à la sinistre rampe ferroviaire où l'on procède au « tri » des nouveaux arrivants : d'un côté du quai les plus vieux, les malades, les femmes enceintes et les enfants qui « iront directement au gaz », de l'autre ceux, plus solides, qui auront un sursis. Il verra ainsi débarquer des dizaines de milliers de malheureux venus de tous les pays sous la botte nazie – Belgique, Grèce, Balkans, Scandinavie, etc. – livides, hagards, n'émergeant souvent du cauchemar du voyage que pour basculer dans la mort. Joseph est chargé de ramasser les valises et les colis devenus dérisoires, mais dans lesquels les nazis récupèrent tout : vêtements, chaussures, lunettes. De temps à autre, les prisonniers parvenaient à grappiller « quelques objets usuels ou un peu de nourriture », mais pas moyen de parler, de prévenir, « le moindre signe c'était la cravache ».

LONGTEMPS, Joseph et Simon, qui font partie des sept survivants actuels du premier convoi, n'ont pu parler. Parce qu'ils pensaient qu'on ne les croirait pas ou qu'on les croirait fous. Et puis aujourd'hui qu'ils se livrent pour accomplir leur « devoir de mémoire », les mots n'ont pas assez de force pour exprimer ce que fut leur condition infra-humaine. Ils ne savent plus dire que par bribes l'extrême sadisme de certains de leurs bourreaux – ordonnant par exemple à un père de battre son fils puis à ce fils de battre son père, et devant leurs refus les abattant tous deux « comme des chiens » –, le désespoir, les souffrances, les humiliations, l'endurcissement. Joseph évoque seulement « la haine » qui le tenait debout. « Chaque journée c'était un siècle », soupire Simon. L'un comme l'autre n'entrevoient plus qu'à peine les images d'épouvante des longues cohortes noyées dans « la nuit et le brouillard », les scènes déchirantes ponctuées de cris insoutenables, l'angoisse et la terreur collectives.

Bien conscients d'avoir été « chanceux », Simon et Joseph ont été les témoins effarés du prologue et de l'emballage de la « solution finale ». C'est en mai 1942 que fut prise la décision de déporter massivement les juifs de France. Et c'est le 19 juillet 1942 que commencèrent à fonctionner les chambres à gaz d'Auschwitz-Birkenau.

Le premier convoi fut suivi de près de 80 autres, jusqu'au 20 août 1944, regroupant généralement environ un millier de personnes. Dès le deuxième, le 5 juin 1942, les voitures de voyageurs laissèrent place à des wagons de marchandises. Dans le troisième, le 22 juin 1942, on dénombre 66 femmes. Et, très vite, les femmes et les enfants seront majoritaires dans les trains de la mort. Ils sont environ 76 000 à être partis, 62 000 adultes et 11 000 enfants ne sont pas revenus.

Pour chaque convoi, Serge Klarsfeld et l'association Les fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF) qu'il préside se sont livrés à un travail de recensement vertigineux. C'est ainsi qu'ont pu être édités (chez Fayard) le *Mémorial de la déportation des juifs de France*, reprenant la liste de tous ces déportés, et le bouleversant album photographique du *Mémorial des enfants juifs déportés de France* : 3 300 photos légendées pour mettre des visages sur les noms des martyrs.

Soixante ans après le début des convois, la FFDJF a pris l'initiative d'en rappeler le souvenir en publiant, à chaque date anniversaire, un encart commémoratif dans *Le Monde*. Parallèlement, de sobres cérémonies – incluant la lecture de la liste des déportés – et des expositions seront organisées dans les gares de Drancy, Compiègne, Pithiviers, Beaune-la-Rolande ou Angers, théâtre de ces départs quasiment toujours sans retour.

Robert Belleret

En Italie, la révolte des citoyens ordinaires

par Paolo Flores d'Arcais

MALGRÉ l'écrasante majorité parlementaire qui le met à l'abri de tout incident de parcours et malgré un contrôle désormais absolu sur le système télévisuel, Silvio Berlusconi est nerveux. Mais, paradoxalement, les dirigeants du centre-gauche sont peut-être encore plus nerveux que lui. Et en particulier Massimo D'Alema, ex-président du conseil et actuellement président des DS (Démocrates de gauche, le parti né de l'évolution du PCI). Sur la scène politique italienne est apparu en effet un nouveau protagoniste qui les double tous : un mouvement composite, une sorte de magma aux noms extravagants (« les rondes », « les farandoles », « Palavobis ») qui remplit les rues depuis des semaines.

Il s'agit d'un mouvement qui s'est créé et organisé de sa propre initiative. Diffus, il a trouvé son instrument le plus efficace dans les chaînes d'e-mail et semble réaliser ce

que les politiciens des deux bords et les politologues de toutes obédiences regardaient comme une hypothèse encore plus ridicule qu'impossible : la politique considérée comme un bricolage.

Et, pourtant, c'est arrivé, au grand dam de ceux qui considéraient la politique comme un métier : des citoyens ordinaires, indignés par la politique du gouvernement (et par l'absence d'une opposition digne de ce nom), choisissent un thème fondamental, une valeur démocratique inaliénable et cependant mise en danger par le populisme autocratique de Berlusconi, ils se réunissent avec quelques amis, ils proposent une manifestation de témoignage avant tout moral (en fait, ils s'attendent à être quelque dizaines, au maximum une centaine), ils la font circuler sur Internet, ils gagnent l'adhésion de quelques noms célèbres, et puis, quand ils se retrouvent dans la rue, ils découvrent avec une authentique surprise qu'ils sont des milliers, voire des dizaines de milliers.

Il est trop tôt pour dire si ce mouvement durera, s'il fera racine et si, dans ce cas, il évoluera à son tour vers une forme organisationnelle. Ce qui est sûr, c'est qu'il s'agit d'un mouvement (ou plutôt d'un ensemble de mouvements, pluriels, mais dans une grande harmonie) qui est absolument inédit – parce que, à la

tuent l'anomalie de Berlusconi sous l'apparence démocratique : la « loi égale pour tous » et la liberté d'une information pluraliste. Deux thèmes que l'opposition parlementaire avait coupablement abandonnés, convaincue que « ça n'intéressait plus les gens ».

Tout s'est passé en quelques

aujourd'hui, chargée de soutenir l'accusation contre Berlusconi et Previti (accusés de corruption de magistrats). Face à cette mesure indécente, un groupe de femmes fonde à Milan « les rondes » : elles sont trois cents à manifester et les journaux n'en parleront même pas. Mais c'est un symptôme : les manifestations « fai da te » (« fais-le toi-même ») ont commencé.

Dans les premiers jours de janvier, inaugurant l'année judiciaire, le procureur général de Milan, Francesco Saverio Borrelli, termine son discours par une invitation à « résister, résister, résister », pour défendre la légalité menacée. A Florence, un groupe de deux cents personnes décide de défilé dans la rue. Elles prévoient d'être cinq cents, elles se retrouveront douze mille. A Milan, un autre groupe (lui aussi composé en majorité de femmes) propose une « ronde » pour « embrasser » le palais de justice, en dénonciation des agressions de Berlusconi contre l'autonomie des magistrats : encore une fois, on pense être quelques centaines, on sera cinq mille.

Un groupe de parlementaires de L'Olivier, en désaccord avec les dirigeants, rompt avec les atermoiements et convoque une manifestation à Rome. Rutelli et Fassino finissent par y adhérer. Mais, après leurs discours décevants, le cinéaste Nanni Moretti, présent dans la foule, demande la parole. Il sera très bref (deux minutes et vingt secondes) mais dévastateur. Son discours est un authentique « l'accuse » à l'adresse du groupe dirigeant. Et, quelques jours plus tard, dans une « ronde » autour du palais de justice de Rome, ce seront des milliers de personnes qui se retrouveront avec Nanni.

Entre-temps, la manifestation de *MicroMega* a été repoussée au 23 février pour des raisons de logisti-

que. Le Palavobis (ordinairement utilisé pour des concerts de rock) a été loué : non sans inquiétude, car cette salle est située dans une banlieue perdue et contient treize mille places assises ; la remplir est un véritable défi. Et l'impensable se produit : une heure déjà avant le début, l'intérieur est plein comme un œuf et il y a trois

PAOLO FLORES D'ARCAIS est philosophe, directeur de la revue italienne *MicroMega*, l'un des principaux lieux de réflexion et de débat de la gauche et de l'extrême gauche.

Il est trop tôt pour dire si ce mouvement durera, s'il fera racine et si, dans ce cas, il évoluera à son tour vers une forme organisationnelle

différence des mouvements du passé autonomes par rapport aux partis, il n'a aucun lieu social de référence (université, usine ou autre) – et qui est néanmoins en pleine expansion. Il a démarré à partir de deux thèmes cruciaux qui consti-

semaines. A la mi-décembre, la revue *MicroMega* propose de transformer le 17 février en une « journée de la légalité » (dix ans après le début de l'enquête « Mani pulite »). Réprobation et condamnation unanimes : le monde berlusconien parle de provocation « justicialiste », pendant que D'Alema pontifie : « On ne fête pas les menottes. » D'ailleurs, le nouveau secrétaire des DS, Piero Fassino, mis en place par D'Alema lui-même, venait juste de déclarer au quotidien *Il Foglio*, propriété de Veronica Berlusconi (l'épouse) et dirigé par Giuliano Ferrara (ministre porte-parole du premier gouvernement Berlusconi), qu'il y a dix ans son parti aurait dû avoir le « courage » (sic !) d'applaudir le discours dans lequel Bettino Craxi s'était déchaîné contre l'opération « Mani pulite » en revendiquant une sorte de droit des hommes politiques à l'impunité.

Pendant ce temps, le gouvernement Berlusconi a supprimé les escortes de juges menacés de mort par la Mafia. Parmi eux, Ilda Boccassini, qui fut un temps une étroite collaboratrice de Borsellino et,

rorisme, à savoir l'opposition démocratique et réformiste.

Encore une fois, donc, si le terrorisme réussissait à atteindre son premier objectif (étouffer la protestation syndicale), il aurait réussi à obtenir ce qu'il a toujours obtenu (qu'il l'ait voulu ou non) : la stabilisation, la conservation du statu quo. S'il en est ainsi, la première chose qu'opposition et gouvernement doivent faire est de ne pas céder au chantage terroriste. La confrontation démocratique doit avoir lieu, dans les formes les plus agressives permises par la loi – et donc précisément la grève et la manifestation de rue : car céder, c'est faire exactement ce que voulaient les terroristes.

Mais en même temps le gouvernement (si je puis me permettre de lui donner des conseils) doit éviter la tentation à laquelle l'expose l'attentat terroriste : se mettre sur des positions de répression inacceptables. La répression peut avoir des réincarnations subtiles et, aujourd'hui, elle n'implique pas nécessairement l'occupation des artères principales par des blindés. Quand on entend à la télévision des gouvernants suggérer de diverses façons (certains avec mesure, par de vagues allusions, d'autres sans prêter à équivoque) que ceux qui ont armé (moralement, moralement, précisent-ils) la main des terroristes sont les mêmes qui, sous diverses formes, ont mis le gouvernement en accusation, qui ont signé des appels à la riposte syndicale, qui ont reproché à Berlusconi le conflit d'intérêts ou des lois extrêmement discutables, et qui contestent, y compris hors de nos frontières, on entend énoncer un dangereux principe politique. Un principe qui se traduit ainsi : vu qu'il existe des terroristes, quiconque attaque le gouvernement encourage leur action.

Ce principe a un corollaire : donc il est potentiellement criminel d'attaquer le gouvernement. Le corollaire du corollaire est la négation de tout principe démocratique, le chantage exercé sur la libre critique dans la presse, sur tout acte d'opposition, sur toute manifestation de désaccord. Certes, ce n'est pas l'abolition du Parlement ou de la liberté de la presse (je ne suis pas de ceux qui parlent de nouveau fascisme), mais c'est pire. C'est la possibilité de faire du chantage moral en désignant à la réprobation des citoyens ceux qui manifestent un désaccord (non violent) avec le gouvernement, et en assimilant d'éventuelles violences – communes à beaucoup de formes de polémique passionnée mais légitime – à la violence armée.

Si cela devait réellement arriver, la démocratie risquerait d'être vidée de toute signification. On verrait s'instaurer une nouvelle forme de censure : le silence ou la réticence par peur d'un lynchage médiatique. A cette diabolique tentation, les hommes du gouvernement doivent « résister, résister, résister ». L'opposition doit en revanche « continuer, continuer, continuer », sous toutes les formes que permet la Constitution. Sinon les terroristes auront vraiment (et pour la première fois) vaincu sur les deux fronts.

Umberto Eco
Traduit de l'italien par
François Maspéro.

Tirer pour que rien ne change

Suite de la première page

Quel objectif se propose ordinairement un acte terroriste ? Etant donné que l'organisation terroriste suit une utopie insurrectionnelle, elle veut avant tout empêcher que ne s'établissent entre opposition et gouvernement des accords quelconques – qu'ils soient obtenus, comme au temps d'Aldo Moro, par un patient travail parlementaire, ou par une confrontation directe, grève ou autres manifestations susceptibles de conduire le gouvernement à revoir certaines de ses décisions. En second lieu, elle veut obliger le gouvernement à une répression hystérique, ressentie par les citoyens comme antidémocratique, insupportablement dictatoriale, et, à partir de là, à déchaîner l'insurrection d'une vaste aire préexistante de « prolétaires et sous-prolétaires désespérés », qui n'attendaient qu'une ultime provocation pour commencer une action révolutionnaire.

Un tel projet terroriste réussit parfois, et le cas le plus récent est celui de l'attentat contre les tours jumelles. Ben Laden savait qu'il existait dans le monde des millions de fondamentalistes musulmans qui n'attendaient pour se soulever que d'avoir la preuve que l'ennemi occidental pouvait être « frappé au cœur ». Et c'est effectivement ce qui s'est passé, au Pakistan, en Palestine et ailleurs. Et la riposte américaine en Afghanistan n'a pas réduit mais élargi cette aire. Mais pour que le projet réussisse il faut que cette aire « désespérée » et potentiellement violente existe – je veux dire en tant que réalité sociale.

L'échec, non seulement des Brigades rouges, mais de nombreux mouvements en Amérique latine, est dû au fait que tous leurs projets reposaient sur ce postulat que l'aire désespérée et violente existait, et qu'on pouvait la calculer non en dizaines ou centaines de personnes, mais en millions. La plupart des mouvements révolutionnaires latino-américains ont réussi à conduire certains gouvernements à la répression féroce, mais non à un soulèvement de cette aire, qui était évidemment beaucoup plus réduite que ne l'avaient prévu les terroristes dans leurs calculs. En Italie, l'ensemble du monde du travail et les forces politiques ont réagi de façon équilibrée, et, même si l'on a pu critiquer certaines mesures de prévention et de répression, cela n'a pas produit la dictature qu'attendaient les Brigades rouges. Celles-ci ont ainsi perdu le premier round (et nous étions tous convaincus qu'elles avaient abandonné leur projet).

La défaite des Brigades rouges a convaincu tout le monde qu'elles n'avaient pas réussi, finalement, à déstabiliser quoi que ce soit. Mais on n'a pas réfléchi suffisamment au fait qu'elles ont beaucoup servi, en revanche, à « stabiliser » : car, dans un pays où toutes les forces politiques s'étaient mobilisées pour défendre l'Etat contre le terrorisme, l'opposition a été amenée à se montrer moins agressive, à chercher plutôt les voies de ce qu'on a appelé le consensus. Ainsi, les Brigades rouges

ont agi en mouvement stabilisateur ou, si l'on veut, conservateur. Que cela soit dû à une énorme erreur politique ou au fait qu'elles ont été dûment manipulées par ceux qui avaient intérêt à obtenir ces résultats-là, peu importe... Le fait est que, quand le terrorisme perd, non seulement il ne fait pas la révolution, mais il agit comme un élément de conservation, ou, en tout cas, de ralentissement des changements.

Ce qui frappe dans la dernière entreprise terroriste, du moins à première vue, c'est que, ordinairement, les terroristes tuent pour empêcher un accord (le cas d'Aldo Moro le montre), alors que, cette fois, ils semblent avoir agi pour empêcher un désaccord – dans le sens où beaucoup estiment qu'après l'assassinat de Biagi l'opposition devrait atténuer, adoucir et domestiquer ses manifestations de protestation, et que les syndicats devraient surseoir à la grève générale.

Si l'on devait suivre cette logique naïve du *cui prodest*, on devrait alors penser qu'un sicaire gouvernemental a mis son casque, a sauté sur son

Opposition et gouvernement ne doivent pas céder au chantage terroriste

scooter et est allé tirer sur Marco Biagi. Ce qui, non seulement paraît excessif, même de la part des « diabolisateurs » les plus outranciers du gouvernement, mais nous conduirait à penser que, dans ces conditions, les nouvelles Brigades rouges n'existent pas et ne constituent pas un problème.

Le fait est que le nouveau terrorisme table comme toujours sur l'appui de millions de partisans dans une potentielle aire violente (lesquels n'existent pas), mais surtout qu'il voyait le désarroi et la décomposition de la gauche comme un élément de mécontentement chez ceux qui composent cette aire fantomatique. Aujourd'hui les « rondes » (engagées, on le sait, par quelques quinquagénaires pacifiques et démocrates de vocation), la réponse qu'ont cherché à leur donner les partisans d'opposition, la reconstitution des forces syndicales, sont en train de reconstituer dans le pays un excellent équilibre entre gouvernement et opposition. Une grève générale n'est pas une révolution armée, c'est seulement une initiative très énergique pour parvenir à modifier une plate-forme d'accord. Et donc, cette fois encore, même si, apparemment, l'attentat de Bologne semble empêcher la manifestation d'un désaccord, il vise en fait à empêcher un accord (certes plus conflictuel et plus combattu). Surtout, il vise à empêcher, au cas où l'opposition syndicale parviendrait à modifier la ligne du gouvernement, que ne se renforce le véritable ennemi du ter-

SONDAGE EXCLUSIF

... Jacques*, Lionel*, Arlette*, vont enfin gagner en rapidité, en qualité et en économie avec l'imprimante jet d'encre couleurs EPSON STYLUS C70.

Rapidité : une nouvelle tête d'impression lui permet d'atteindre une vitesse en texte jusqu'à 16 pages par minute, et une cadence étonnante en couleur grâce à la technologie à points variables pour optimiser le temps d'impression dans les aplats.

Qualité : ses encres pigmentées acceptent tous les supports d'impression (même les papiers recyclés ou de faible grammage), avec une résolution jusqu'à 2880 x 720 dpi, les graphismes les plus complexes seront parfaitement restitués.

Economie : 4 cartouches séparées et de haute capacité sont le secret de son coût copie parmi les plus bas du marché. En plus, comme la cartouche noire imprime jusqu'à 1240 pages** et les 3 cartouches couleur jusqu'à 420 pages**, vous bénéficiez d'une autonomie incomparable.

Si vous aussi vous voulez gagner, appelez EPSON Information au 0 852 899 919 (0,34 €/min) ou connectez vous sur www.epson.fr

QUI VOUS COMPREND MIEUX QU'EPSON?

EPSON
Imprimantes - Scanneurs - Projecteurs - Appareils photo numériques

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

FRANCE INTER

Bernard Guetta

L'immense manifestation [de samedi en Italie] a ouvert une crise, sociale et politique, dont on ne sait plus où elle peut mener. Nourri par sa force, lui-même surpris par son ampleur, ce mouvement de protestation va se développer. En face, le gouvernement Berlusconi n'entend pas reculer, fort de sa légitimité électorale et de sa large majorité parlementaire. C'est le pays légal contre le pays réel. Non seulement le dialogue social est rompu, mais la crise est devenue doublement politique. Non seulement Silvio Berlusconi est débordé sur sa droite, comme il l'avait déjà été sur l'Europe, mais bien au-delà de l'article 18 du statut des travailleurs [sur le droit de licenciement], c'est son régime, sa personne, la confusion entre ses intérêts privés et sa charge qui sont maintenant contestés par un mouvement de masse, presque une révolte, pacifique mais quasiment passionnelle. Avis de tempête sur l'Italie.

LA CROIX

Bruno Frappat

La présidentielle est une affaire sérieuse. Si le rappel de cette évidence s'impose, c'est en raison de la surabondance de l'offre. Précisément à cause de l'efflorescence quasi printanière de précandidatures disparates et grotesques. Et qui disposent, le temps de leur vaine apparition, d'un accompagnement médiatique aussi sensationnel qu'irrégulier. C'est bien ce ballet ridicule qui a, de longue date, rendu nécessaire l'établissement d'un filtre réglementaire et du fameux dispositif des « signatures ». Ce système, jusqu'ici, n'a guère privé la France d'une large palette de choix. On attend que, cette fois encore, il fasse la preuve de sa légitimité et ne soit dévié de celle-ci par aucune manœuvre, aucune entrave, aucun calcul. Disons-le sans tourner autour du pot : si Jean-Marie Le Pen devait être écarté du scrutin, si funestes que soient ses présupposés et ses solutions, on pourrait dire que le sérieux serait bafoué.

RFI

Geneviève Goëtzinger

La faille n'a bien sûr pas échappé à Jacques Chirac, lui permettant de déclarer, à propos du projet de son adversaire : « Il n'a pas de majorité pour l'appliquer. » Un peu catégorique peut-être, mais le fait est que, ces temps-ci, Lionel Jospin a mal à sa gauche. Le positionnement d'embellie très fédérateur du candidat socialiste le place forcément à la droite de sa majorité, et donc en butte aux critiques de partenaires contraints à la surenchère pour s'affirmer. Chacun revient à ses fondamentaux et cultive son identité. Pour Noël Mamère, c'est le nucléaire. Pour Robert Hue, la revendication sociale. Lionel Jospin connaît les limites de la surenchère des Verts, de la colère communiste : tous deux sont dépendants du bon vouloir des socialistes pour le scrutin suivant, les législatives. Reste que, demain, la majorité plurielle sera à refonder... En cas de défaite, bien sûr. En cas de victoire aussi.

AU COURRIER DES LECTEURS

VIOLENCE PARENTALE

Il ne faut pas négliger qu'avant de devenir eux-mêmes violents les enfants des banlieues sensibles ont à peu près tous subi la violence qui se voulait éducative de leurs parents. Mais il serait naïf d'attendre d'eux qu'ils le disent ni même qu'ils en soient conscients. La jeune racketteuse Astrid (*Le Monde* du 21 mars) n'attribue certainement jamais sa propre violence au fait qu'elle était régulièrement battue par son père, au point de se retrouver couchée au sol. Elle pense sans doute au contraire qu'elle a été élevée ainsi parce qu'elle était elle-même trop dure ou que sa violence est causée par la société actuelle où il faut être le plus fort ! Et si elle le pense, c'est tout simplement parce que l'enfant frappé s'identifie au parent qui le frappe et se juge comme on l'a jugé. Quand donc reconnaîtra-t-on que toute violence commise d'abord est une violence subie ? Le fait que dans les classes populaires la violence éducative n'a jamais été mise sérieusement en question, et

Sous « Le Pavé » marseillais, une info sans concession

Cet hebdomadaire atypique et à tout petit budget se bat chaque semaine pour survivre.

Et il s'en prend à la couverture institutionnelle des informations



DANS sa dernière livraison, le petit hebdomadaire marseillais *Le Pavé* revient, sous la plume de son rédacteur en chef, Stéphane Menu, sur ce qu'il appelle « une émeute journalistique ». « Ah ! il était beau le scénario, écrit-il, un commissariat au milieu d'un quartier difficile, une supposée émeute de jeunes balançant des pierres contre des policiers retranchés dans leur local, une vraie guérilla urbaine made in banlieue parisienne. Idéal scénario pour les ventes de journaux, pour "hystériser" un peu plus le débat sur l'insécurité. » Et il met en cause le journal local *La Provence* pour sa façon récurrente de mettre en avant, dans ses articles et sur ses affichettes de publicité, « des faits délictueux et condamnables dont la mise en évidence est un accélérateur des ventes ».

Dans cette affaire, insiste-t-il, c'est exactement de cela qu'il s'est

agi : une bagarre dans une superette a vu l'intervention des forces de l'ordre, des interpellations, « ceux qui restent à l'extérieur qui veulent régler leurs comptes avec ceux que la police a interpellés. Deux pierres lancées. Une barrière catapultée. Deux policiers blessés ». Stéphane Menu résume ainsi ce qu'il appelle « un événement anormal (...), un triste différend mettant en scène des acteurs violents et dont certains ont déjà connu la descente aux enfers carcérale ».

Mais ce qui l'agace le plus, c'est que le préfet se soit rendu le lendemain sur place : « Opération in-

consequente, où le représentant de l'Etat, coïncé par une haie de micros placés uniquement sous son nez, pour l'entendre parler d'affrontements haineux, fut obligé, toutes les trente secondes, d'expliquer ce qui s'était passé n'était pas si méchant. » « On a peut-être un peu grossi l'événement, dira le préfet, penaud », tandis que des habitants du quartier estiment, devant lui et la presse, que « ce qui a été relaté est faux ». Mais *Le Pavé* enrage surtout parce que, quelques jours auparavant, « neuf policiers ont été blessés par des manifestants de la Confédération de défense des commerçants et artisans », sans que l'affaire provoque un tel affolement médiatique et moins encore le déplacement du préfet.

Il évoque alors une autre affaire ayant provoqué la colère d'habitants de la cité de Frais-Vallon, qui avaient signé, nombreux, une péti-

tion contre la façon dont on avait rendu compte de ce qui se passait chez eux.

UNE PETITE VOIX RESPECTÉE

Cette petite voix marseillaise du *Pavé* réussit chaque semaine à se faire entendre. Avec ses 1 500 lecteurs sur tout le département, ses quatre salariés sous-payés, son rédacteur en chef qui démarche lui-même la publicité institutionnelle, ses articles rencontrent un écho qui dépasse largement son lectorat. Le journal reçoit de la publicité du conseil général (PS), du conseil régional (PS), de la mairie d'Arles (PC), des municipalités de La Ciotat (RPR) et de deux mairies de secteur marseillaises de droite (3^e : RPR, et 5^e : DL). Mais la ville de Marseille (DL) a cessé de la faire depuis un an, mésaventure qui s'était déjà produite avec la précédente assemblée départemen-

tale à majorité socialiste. Mais, chaque semaine aussi, le journal risque de s'arrêter. Il persiste contre vents, marées et scepticisme, ouvrant des dossiers chauds, comme celui qu'il consacre aujourd'hui à l'accueil des Tsiganes : « Partout en France, toute commune de plus de 5 000 habitants est censée disposer d'une aire d'accueil pour les gens du voyage. (...) Dans le département, seules cinq communes respectent la loi. Et quand ces aires existent, ce sont souvent des aires de relégation », explique le chapeau du dossier, impeccablement documenté. Le vrai mystère de ce journal, pourtant, est que tant de monde le connaisse, l'apprécie, le redoute, mais que si peu l'achète...

Michel Samson

★ *Le Pavé*, 23, rue André-Chamson, 13003 Marseille. Tél. : 04-91-64-24-44.

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse

www.lemonde.fr/surlenet

■ L'organisation de vigilance Statewatch publie un décompte des écoutes téléphoniques et des ouvertures de courrier pratiquées en Grande-Bretagne entre 1937 et 2000. Leur nombre a triplé pendant les années 1990. www.statewatch.org/news/DOCS/Telap1.htm

■ En 1988, le journaliste Duncan Campbell a révélé l'existence du système anglo-saxon d'interception des télécommunications, Echelon. www.gn.apc.org/duncan/echelon-dc.htm

■ Le site Cryptome centralise et publie dès que possible tout ce qui paraît sur Echelon. <http://cryptome.org/cryptout.htm#Echelon>

■ En 1999, M. Campbell a actualisé son enquête pour le compte du service d'évaluation des choix scientifiques et techniques (STOA) du Parlement européen. www.europarl.eu.int/stoa/public/pdf/98-14-01-2_en.pdf

■ Le 5 septembre 2001, le Parlement européen a approuvé le rapport détaillant le système d'écoute et adopté une résolution condamnant l'espionnage économique et l'atteinte à la vie privée. www.europarl.eu.int/committees/echelon_home.htm

■ En août 2001, *Le Point* faisait état d'un projet français similaire devant être mis en place en 2003, baptisé Essaim. <http://reseau.echelon.free.fr/reseau.echelon/essaim.htm>

■ Le site (non officiel) DGSE.org fournit une liste des stations d'écoute françaises, « qui couvrent la quasi-totalité du globe, à l'exception du Nord sibérien et d'une partie du Pacifique ». www.dgse.org/informations/mission_actuelle.php

vincent.truffly@lemonde.fr

La campagne électorale vue par la presse européenne

Les commentateurs britanniques et allemands sans concessions sur le débat français

« NI M. JOSPIN ni M. Chirac n'ont pour le moment proposé une quelconque vision de ce que pourrait être leur pays en 2007 », déplore le *Financial Times* de Londres, qui dépeint le premier comme « un premier ministre socialiste tourné non pas vers le XXI^e siècle mais le XX^e » et le second comme « un président de centre droit avec 35 ans d'expérience en politique mais sans idées neuves ». « Où sont leur imagination, leur courage ? », s'inquiète le quoti-

dien de la City. La campagne électorale devrait porter sur les vastes défis auxquels la nation est confrontée : comment réaffirmer l'influence évanescence de la France en Europe et ailleurs ; comment affronter le problème du vieillissement de la population ; comment moderniser une fonction publique empâtée et un Etat trop centralisé ; comment libéraliser le marché du travail et le commerce sans mettre en danger la cohésion sociale ».

Pas étonnant, dès lors, que les Français ne se passionnent guère pour la course engagée vers un premier tour que l'espagnol *El País* qualifie de « primaires » électorales. Le « FT » invite donc les deux principaux candidats à entrer dans le vif des sujets : « Ils disent qu'ils vont réformer le système des retraites mais leurs slogans ne donnent aucune indication sur leurs intentions. En lieu et place, Chirac et Jospin s'embarquent en défendant des promes-

ses mal chiffrées ou adossées sur des prévisions de croissance économique trop optimistes », avant de conclure : « La France mérite mieux. »

La presse allemande de gauche, elle, se montre peu tendre envers les socialistes. « Le grand bluff de Jospin », titre mardi *Die Tageszeitung*, en dressant le bilan des 35 heures : « Les mêmes tâches doivent être effectuées avec moins de personnel dans des délais plus courts, avec des salaires réels en baisse. Parallèlement, le chômage recommence à augmenter depuis dix mois. » La réforme du temps de travail n'a satisfait personne, poursuit le quotidien « alternatif » de Berlin. Pis, son application « a envoyé patron et syndicats dans une fosse aux lions, dans laquelle seule compte la loi du plus fort ».

La *Süddeutsche Zeitung* estime, elle, que le chancelier Gerhard Schröder doit, dans un premier temps, « regarder avec envie » le premier ministre français, qui peut se prévaloir d'un recul du chômage en cinq ans, d'un des taux d'inflation les plus bas d'Europe et d'un taux de croissance nettement supérieur à celui de l'Allemagne. Mais les compliments s'arrêtent là. Le quotidien munichois constate que « le déficit budgétaire, insuffisamment réduit pendant les années de forte croissance, se creuse davantage » et que M. Jospin, craignant les remous sociaux, « n'a pas lancé les nécessaires réformes du système de sécurité sociale et des retraites » ni « réformé un secteur public pléthorique ». Quant aux promesses de Jacques Chirac (baisse d'impôts, augmentation du budget de la défense, lutte contre l'insécurité), « même ses propres partisans n'y croient pas », tranche le quotidien bavarois.

« THE BALTIMORE SUN » (Etats-Unis)



Le loup et l'agneau. La position de l'Eglise catholique sur les prêtres pédophiles. L'évêque : « Du calme ! Chaque troupeau a sa brebis galeuse. » Le mouton : « Regarde, on dirait une couverture. » Pour la majorité des catholiques américains, l'Eglise a couvert le scandale des prêtres pédophiles. Dessin de Kal.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

lemonde.fr pour *Le Monde*

dans les familles originaires d'Afrique encore moins, n'est jamais évoqué. La plupart des parents qui ont subi la bastonnade se croiraient coupables de mal élever leurs enfants s'ils ne la leur appliquaient pas dès le plus jeune âge et souvent jusqu'à l'adolescence. Ces parents croient bien faire et il serait vain de les accuser. C'est à nous d'interdire d'abord clairement toutes les formes de châtements corporels comme cela a déjà été fait dans onze pays. Puis d'aider les parents à éduquer leurs enfants autrement que par la violence. (...)

Olivier Maurel

Le Pradet (Var)

RETOUR SUR LE SERVICE NATIONAL

Vous notez avec raison dans un éditorial que « l'éloignement temporaire dans des structures éducatives adaptées peut s'avérer utile face à certains cas extrêmes de jeunes qui pourrissent la vie de leur cité » (*Le Monde* du 23 mars). Il est peut-être utile de rappeler qu'il existait en France, jusqu'à la fin des années 1990, un « dispositif d'éloignement temporaire » auquel accédaient

non pas « certains cas extrêmes » mais la quasi-totalité des jeunes Français. Cela s'appelait le service militaire, et il avait, outre cette fonction d'éloignement, quelques autres propriétés, telles que l'apprentissage d'une relation d'autorité et la transmission de quelques savoirs. Accessoirement, il symbolisait le passage de l'adolescence à l'âge adulte, et donc le renoncement aux conduites erratiques au profit des prises de responsabilité professionnelles et familiales. Ce dispositif a été abandonné à la hâte (...), fût-ce aux dépens des fonctions sociales et civiques de la défense nationale. Les politiques y ont souscrit quasi unanimement, croyant sans doute s'acquiescer la reconnaissance des jeunes ainsi « délivrés ». Les uns et les autres se sont accordés pour soustraire cette question à tout débat public d'envergure. On commence peut-être seulement aujourd'hui à soupçonner les conséquences sociales et culturelles de cette mesure. Il serait ainsi intéressant de se demander pour quelle part la suppression des obligations militaires entre dans la croissance observée de la délin-

quance des jeunes. (...) On reste confondu de l'irresponsabilité dont les uns et les autres ont en cette occasion témoigné, et du silence assourdissant dont ils font preuve sur ce sujet.

Dominique Monjardet

Paris

GUERRE D'ALGÉRIE

Dans sa riche analyse des chemements de la mémoire après la guerre d'Algérie, Benjamin Stora affirme à la fois que « les Français du contingent avaient le sentiment très net de n'être pas responsables de la situation de guerre » et que « ceux et celles qui vont devoir faire et font déjà l'Algérie et la France de demain n'ont aucune responsabilité dans l'affrontement d'hier » (*Le Monde* du 13 mars). Je ne crois pas que les choses soient si simples. L'expérience que nous avons faite a été d'assumer, et de payer, un passé colonial dont on pourrait dire que nous n'étions pas responsables. Mais nous étions français, et la France était bel et bien une puissance coloniale. De même, ceux qui prennent notre relève sont « comptables », bon

gré mal gré, de ce que nous avons fait. Le dire n'est pas les charger d'un fardeau accablant. Car nous n'avons pas été seulement des anciens combattants jouant une guerre perdue. Nous l'avons fait par devoir et souvent avec conscience. L'épreuve que nous avons endurée a fait que beaucoup d'entre nous ont adhéré au renversement qui s'est opéré en 1968, notamment en ce qui concerne le respect unilatéral de l'autorité et la prise de conscience de la responsabilité civique. Il est vrai qu'il y a sans doute peu de témoignages de ce cheminement car il était impossible d'évoquer la guerre d'Algérie comme référence.

François Marquis

Inzinac-Lochrist (Morbihan)

LA RUMEUR

Je connais autour de moi une bonne dizaine de personnes qui croient Thierry Messian, le président du Réseau Voltaire, lorsqu'il affirme qu'un avion ne s'est écrasé sur le Pentagone le 11 septembre 2001 (*Le Monde* du 21 mars.) Elles croient à cette rumeur digne de celle d'Orléans parce qu'ils ont

peur de la guerre, surtout depuis que le président Bush aurait annoncé qu'il utiliserait les armes atomiques pour frapper les pays ennemis qui soutiennent Al-Qaïda. L'envie de vivre, d'éviter la guerre, de livrer aux enfants un monde moins tragique est assez attendrissante et le déni de l'impensable est un mécanisme de défense bien humain. Je ne sais pas si l'auteur est fou ou admirateur de Ben Laden, mais il a su appliquer le marketing pervers qui recrute les victimes des sectes.

Jacques Martin-Berne

Meudon (Hauts-de-Seine)

Pour nous écrire :

Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.

Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74.

Pour nous envoyer un courrier électronique :

courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Pour saisir le médiateur :

mediateur@lemonde.fr ou par courrier.

Merci d'indiquer votre adresse complète.

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Descente aux abris

IL Y AVAIT UN MOMENT sinistre et piteux, dans les immeubles parisiens du temps de l'Occupation allemande, quand résonnaient les sirènes d'alertes aériennes. Les voisins de palier qui se saluaient à peine dans les escaliers se retrouvaient nez à nez dans la terre battue des caves, en tenues de nuit sous leurs manteaux, moins inquiets qu'étonnés de s'exposer sans gêne excessive les uns aux autres.

L'actualité de ce printemps 2002 impose aux Européens le même tête-à-tête. Tiens : la veuve du cinquième sur cour dort en satin saumon. Tiens : le sourd du rez-de-chaussée n'a pas eu le temps de rechausser son dentier. Devant le risque - mince - qu'on retrouve leurs bras morts enchevêtrés sous les gravats, les gens oublièrent d'un coup les distances habituelles. Des vérités inaperçues détalèrent comme des rats surpris.

Prenez les Italiens. Quelque chose d'indistinct nous retenait - depuis Stendhal ? -, de les voir en étrangers. Plutôt en cousins ; un rien poltrons, mais guère plus que les Espagnols ne seraient « hâbleurs », ou « cruels » les Allemands. Leur protection des juifs de Provence rachetait le « coup de poignard dans le dos » de leur déclaration de guerre, le 10 juin 1940. Au passage, on négligeait leur peu « poltron » résistance à l'« Axe » finissant, leurs morts plus nombreux que ceux de nos maquis et de l'Armée rouge durant les mêmes mois de 1945. Aujourd'hui, nous découvrons (dossier

du Monde daté 24-25 mars) les réactions nullement indifférentes de leurs écrivains à la politique. Ainsi fluctuent les « Tabous de l'Histoire » tels que Marc Ferro en exhume quelques-uns (Nil éditions).

Au Salon du livre de Paris, samedi 23 mars, Alessandro Baricco dédicait plus d'ouvrages que les présentateurs de télévision. C'est bon signe, de la part des lecteurs français. Il est vrai que la « globalisation », sujet de son essai *Next* (Albin Michel), touche toute la famille Europe, de la même façon que l'a concernée *L'Horreur économique*, de Viviane Forrester. Et le fragment narquois, son style, procède d'une tradition commune. Nous sommes en pays de connaissance lorsqu'il croit lire dans la *République* de Platon, un de nos bijoux de famille, un pamphlet contre Hollywood. Où placer, dans nos mémoires soudées, le G8 de Gènes et l'attentat du 11 septembre ? Qui ne se pose la question en nos temps de descente aux abris !

Avec Umberto Eco (*Baudolino*, Grasset), l'impression de se retrouver en famille est la plus forte. Depuis *Le Nom de la rose* et *Le Pendule de Foucault*, nous avons pris goût à rencontrer ce cousin bolognais aux éruditions, aux intuitions, à l'œil, à l'accent si malicieux. Tout le charme amusé de Boccace et des doutes de la Renaissance ! De quoi nous arracher à *L'Esprit d'époque* (Seuil), dont Patrice Bollon visite les stéréotypes, issus des modes et d'une technologie faiseuse de conformisme, pour ne pas dire :

de conformité. Le tour d'horizon auquel invitent les alertes aériennes de 2002 serait incomplet si on ne mentionnait pas deux articles remuants de la *Nouvelle Revue française*. D'Australie, où il réside, Simon Leys, dont *Protée et autres essais* a fait sensation l'an passé, montre que la mondialisation des informations permet de commenter notre vie culturelle à partir des antipodes avec autant d'acuité, plus peut-être, que s'il hantait la rive gauche. La sagesse est de moins en moins un produit de terroir, de plus en plus cosmopolite par son esprit et sa destination.

Autre « événement », même si l'auteur de *Plateforme* nous a habitués à rendre « retentissant » la moindre de ses interventions : quatre pages de Michel Houellebecq décrétant que seule la science-fiction a sauvé le vingtième siècle de la « médiocrité » et de la « naïserie » où l'ont plongé, pêle-mêle, Sartre, Malraux, Bourdieu et la « racaille gauchiste ». Allons bon ! D'un périodique réputé depuis près de cent ans pour sa subtilité calme, le propos dit assez que la nuance a cessé d'être une valeur sûre.

Quand les sirènes sonnaient la fin de l'alerte et vidaient les caves, le soulagement ne venait pas seulement de la fin des dangers. Une gêne cessait, avec laquelle renouait notre époque : celle d'intimités offertes malgré elles aux regards, de malades d'hôpital attendant leur tour de consultation, dos au mur, le regard vidé.

Les charmes fanés de la cohabitation

DE TOUTES les institutions de la V^e République, il n'en est pas de plus populaire que l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. Neuf années de cohabitation, réparties en trois tranches, n'y ont rien changé. Au contraire, puisque de nombreux sondages ont fait apparaître que l'opinion lui était largement favorable, comme si elle y voyait un moyen d'équilibrer ce qu'il pourrait y avoir d'excessif dans l'une ou l'autre des tendances politiques qui se trouvaient ainsi bon gré mal gré associées. C'est l'idée qui inspire le système américain des « checks and balances » : mais celui-ci est le reflet d'un temps où la méfiance à l'égard du pouvoir, nourrie de l'expérience des dernières années de la domination britannique, était extrême.

Il est vrai qu'au prix de beaucoup d'efforts, une image de relative harmonie a longtemps réussi à être maintenue sur la scène internationale, aussi bien entre Mitterrand et Chirac qu'entre ce dernier et Jospin. Vrai aussi que les sujets de désaccord profond entre la gauche et la droite ne sautent pas aux yeux depuis l'ouverture de l'actuelle campagne, les deux candidats se plaçant l'un à la gauche de la droite, l'autre à la droite de la gauche, à moins qu'on préfère les faire se retrouver

au centre. Reste qu'on n'ose pas imaginer ce qui se passerait si le scrutin législatif de juin prochain devait contredire, ce qui n'est nullement exclu, le verdict présidentiel de mai.

En demandant aux Français, contre l'avis de son ministre de l'éducation nationale Pierre Sudreau, qui allait vite lui rendre son tablier, de ratifier par référendum l'élection du président au suffrage universel, le général de Gaulle avait d'abord en tête de remédier à la vacance du pouvoir au cas où il viendrait à disparaître : il ne faut jamais oublier qu'il venait d'échapper, par une chance inouïe, aux tuteurs du Petit-Clamart. Mais il n'était pas homme à s'imaginer facilement un successeur et n'était donc pas pour autant convaincu d'avoir trouvé la solution miracle. Les adversaires de la réforme craignaient pour la plupart, comme Hubert Beuve-Méry et bien des collaborateurs du Monde, qu'elle ne renforce cette dérive autoritaire qu'ils n'avaient cessé de redouter depuis le retour aux affaires de l'homme du 18 juin.

Mais ils voyaient aussi le risque d'une coupure en deux moitiés presque égales d'un pays trop familier des guerres civiles : la victoire du non dans quatorze départements avait à cet égard valeur d'avertisse-

ment. Et ils pensaient que la France avait davantage besoin, à l'Elysée, d'un arbitre, d'un conciliateur, que d'un chef de camp élu pour sept ans à une majorité dérisoire.

POUVOIRS RESPECTIFS

S'y ajoutait que, faute d'une définition suffisamment précise des pouvoirs respectifs du chef de l'Etat et de son premier ministre, l'autorité de la France sur la scène internationale risquait fort de s'en trouver progressivement affaiblie, bien qu'elle soit, ou plutôt parce qu'elle est le seul pays au monde à être représenté dans les divers sommets européens ou planétaires, non pas par un homme ou par une femme, mais par une dyarchie.

L'homme du 18 juin avait dû en percevoir le danger, puisqu'il avait explicitement refusé ce terme : « Certes, avait-il dit au cours de sa conférence de presse du 31 janvier 1964, on ne saurait accepter qu'une dyarchie existât au sommet. Mais justement il n'en est rien. (...) Le président est évidemment seul à détenir l'autorité de l'Etat. (...) » « Le lot, aussi complexe et méritoire qu'essentiel (...) du premier ministre » devant être, comme l'écrit Samy Cohen dans *La Constitution de la V^e République* (Olivier Duhamel et Jean-Luc Parodi,

Presses de Sciences-Po, 1985) « de lui éviter d'être trop absorbé par la conjoncture politique parlementaire, économique et administrative ».

Avant même cependant qu'on ne parle de cohabitation, on avait senti à plusieurs reprises quelques tensions au sein du tandem Elysée-Matignon. Il n'y avait certes pas plus gaulliste que Michel Debré, le premier des premiers ministres de De Gaulle. Mais il avait une conception plus haute de ses propres pouvoirs et était plus attentif que le général aux retombées de sa politique algérienne sur les pieds-noirs et les harkis.

D'où son remplacement par Georges Pompidou, que son rôle de directeur de cabinet du général avait habitué à plus de souplesse. Ce qui ne l'empêcha pas de s'opposer fermement - et efficacement - à l'exécution du général Jouhaud, condamné à mort pour son rôle dans l'OAS. De toute façon, leur coopération allait être mise à rude épreuve par Mai 68, jusqu'à entraîner la nomination d'un nouveau premier ministre en la personne de Maurice Couve de Murville. Devenu à son tour président de la République, Pompidou n'appréciera guère les idées de son premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, sur la « nouvelle société », et plus encore peut-être son style particulièrement dynamique.

Il mettra fin à ses fonctions pour le remplacer par Pierre Messmer. Une aventure similaire arrivera à Jacques Chirac, coupable d'avoir trop rué dans les brancards de Valéry Giscard d'Estaing. François Mitterrand n'apprécia guère les propos de son premier ministre Laurent Fabius sur la visite à Paris du numéro un polonais Jaruzelski, et se débarrassa de Michel Rocard, qui l'agaçait, aussi vite qu'il put. Avec Jacques Chirac à Matignon, il fit clairement comprendre que, compte tenu de son âge et de son état de santé, il entendait se consacrer essentiellement à la politique étrangère. Quant aux deux cohabitants actuels, on ne sait pas si c'est la haine ou le mépris qui domine leur relation.

C'est assez pour prier le ciel de nous épargner, quels qu'en soient les acteurs, une nouvelle cohabitation. Si jamais elle devait se produire, le moins qu'on serait en droit d'attendre d'eux serait une redéfinition contractuelle, dans le sens de la précision, des pouvoirs respectifs de l'Elysée et de Matignon, ce ne serait que pour que nos partenaires étrangers s'y retrouvent un peu mieux. Quel gouvernement de par le monde pourrait-il en effet se laisser prendre aux assurances de parfait accord de Jacques et de Lionel, alors qu'ils se disputent, en prévision du 21 avril, comme des chiffonniers ? Sauf à demander au peuple souverain de trancher clairement entre régime présidentiel et régime parlementaire, on pourrait difficilement attendre cinq ans, semble-t-il, pour l'inviter à se prononcer sur l'opportunité du maintien de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel.

Le Monde
ÉDITORIAL

M. Chirac et le déficit

LES CANDIDATS, en démocratie, sont comptables de leurs promesses. A cet égard, les projets présentés par tous les candidats comportent beaucoup d'imprécisions sur leurs coûts et beaucoup de non-réponses. Les « engagements » de Lionel Jospin en faveur des jeunes ou du logement, par exemple, sont très peu chiffrés. De même, le premier ministre reste-t-il silencieux sur les relèvements qu'il envisage de la fiscalité de l'épargne. Les Français, possesseurs d'actions en Bourse, sont pourtant en droit de savoir.

Mais on ne peut que s'interroger gravement sur les imprécisions, les invraisemblances et les trous du programme de Jacques Chirac. Les conséquences européennes de son projet sont en particulier en totale contradiction avec les engagements européens de la France, comme M. Jospin a eu raison de le souligner, lundi 25 mars, sur France 2.

Le programme de M. Chirac, comme d'ailleurs celui de son principal rival, est bâti autour d'une croissance moyenne pendant le quinquennat de 3 %. Cette expansion va faire entrer 65 milliards d'euros supplémentaires dans les caisses de l'Etat, selon M. Chirac. La majorité des économistes estiment que ce sera plutôt un peu moins de 60 milliards, mais passons : personne ne peut prévoir avec une bonne précision.

Ces 65 milliards sont, en gros, coupés en deux dans le programme de l'actuel président de la République : une moitié ira aux baisses d'impôts et de charges ; l'autre moitié ne sera pas dépensée : elle servira

ainsi à réduire le déficit des finances publiques. Première invraisemblance : M. Chirac évoque 20 milliards d'euros de dépenses supplémentaires de l'Etat (pour la police, la justice et la défense) dont 12 milliards financés par « d'autres recettes », en plus donc des 65 milliards. Où les trouve-t-il ?

Mais il y a plus inquiétant. La réduction du déficit budgétaire est conforme au « pacte de solidarité et de croissance » qui a été signé par les douze pays de la zone euro et qui engage les pays dans une discipline nécessaire à la bonne tenue de la monnaie européenne. La France, dans ce cadre, a promis de revenir à un équilibre budgétaire en 2004 (avec une croissance de 3 %) ou en 2005 (si la croissance est réduite à 2,5 %). L'engagement a été pris par les deux têtes de l'exécutif. Or M. Chirac veut abaisser très rapidement les impôts, notamment l'impôt sur le revenu, et il repousse le retour à l'équilibre budgétaire à 2007.

Ce projet rompt les promesses françaises et il est inacceptable par nos partenaires. Rappelons que la Commission de Bruxelles voulait, il y a quelques semaines, sanctionner l'Allemagne parce qu'elle ne réduisait pas assez vite son déficit. Le pacte est, peut-être, discutable sur le fond. M. Chirac pourrait proposer aux Douze d'en débattre. Mais il ne le fait pas et se contente de le déchirer. Si nous avions gardé le franc, le propos de M. Chirac aurait déclenché une forte baisse de la monnaie nationale, une crise monétaire. Nous avons l'euro, son projet nous menace d'une grave crise européenne.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Aizan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

TOULOUSE. Contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 26 mars), le préfet de Haute-Garonne n'a pas encore arrêté de décision sur la réouverture partielle du pôle chimique toulousain.

STEPHEN FRY. Dans le portrait consacré à l'acteur et romancier britannique Stephen Fry (*Le Monde* du 9 mars), les noms des traducteurs de ses romans *L'Hippopotame* et *L'île du docteur Mallo* ont été omis : il s'agit de Christiane et David Ellis.

SANGLIER. L'article sur le sanglier (*Le Monde* daté 10-11 mars) affirmait que le nombre de parcs d'éle-

vage en France n'avait cessé de se multiplier depuis vingt ans. En fait, la tendance a commencé de s'inverser. Selon la dernière enquête menée par la Fédération nationale du sanglier auprès des directions départementales de l'agriculture et de la forêt, le nombre d'élevages est passé en quelques années de 1 479 à 1 120, soit une diminution de plus de 25 %.

LES FRANCE DE 2002. Dans notre dossier « Les France de 2002 » (*Le Monde* daté 10-11 mars), le graphique illustrant l'article sur les étrangers inversait les données statistiques des années 1990 et 1999, rendant incompréhensibles les tendances et les évolutions démographiques décrites.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschou
94852 Ivry cedex



Le Monde
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corte

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

La bataille d'Hernani. « Leur haine vit. Pour eux, la paix n'est point venue, car les fils sont debout et le duel continue. » (Hernani acte I^{er}).

André Fontaine



ENTREPRISES

RISQUES

2001 restera comme une « annus horribilis » pour les compagnies d'assurances, qui ont dû absorber plusieurs **CHOCs** : les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, l'explosion de l'usine AZF de Toulouse et

la chute des marchés financiers. Trois groupes – Scor, Swiss Ré et Zurich Financial Services – ont terminé l'année en **PERTE**. Les assureurs répercutent ces nouveaux coûts sur leurs clients. Les **TARIFS** d'assurance

automobile ou habitation pour les particuliers augmentent de 1,5 % à 6 % pour 2002. Ceux des entreprises explosent avec des hausses moyennes de 50 % à 80 %. Les assureurs et réassureurs reviennent leurs scénarios pour tenter de prendre en compte des risques nouveaux et de plus en plus difficiles à identifier.

L'AMIANTE constitue une épée de Damoclès préoccupante pour les compagnies françaises.

Les assureurs se font peur avec de nouveaux scénarios-catastrophes

La plupart des grandes compagnies ont enregistré des bénéfices en baisse, en 2001, à cause de sinistres exceptionnels et de la baisse des marchés. Ce nouvel univers de risques les conduit à imaginer les situations les plus extrêmes pour identifier ce qu'elles peuvent continuer à garantir

LES ATTENTATS du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, qui ont causé la mort de plus de 3 300 personnes et fait plusieurs milliers de blessés, constituent le plus gros sinistre dans l'histoire de l'assurance. Leur coût oscille aujourd'hui entre 30 et 58 milliards de dollars (34,2 à 66,1 milliards d'euros), selon les estimations, voire bien plus. Le coût total avoisinera sans doute 100 milliards de dollars, une large part n'étant pas assurée. Ce qui place ces attentats loin devant le cyclone Andrew qui s'est abattu sur les Etats-Unis en 1992, jusqu'ici la catastrophe la plus chère de l'histoire de l'assurance : elle avait coûté 20 milliards de dollars.

Les scénarios mis au point par les assureurs pour simuler les catastrophes ont montré leurs limites. Personne n'avait prévu un tel sinistre. « Jugé jusqu'alors peu probable, le scénario le plus dramati-

que était fondé sur l'hypothèse d'une collision aléatoire en plein ciel de deux avions (Boeing 747) au-dessus d'une grande ville comme New York », souligne en effet Jean-Marc Lamère, directeur général de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) dans le dernier numéro de la revue *Risques* de décembre 2001 sur l'après 11 septembre.

Pour la première fois, toutes les branches de l'assurance, celle des compagnies aériennes, la responsabilité civile, l'assurance décès, la santé, les pertes d'exploitation des entreprises... ont été touchées en même temps. Or, « les modèles de risque n'avaient jamais intégré la possibilité qu'un même événement puisse activer autant de garanties sur une zone aussi localisée que l'était le cœur financier des Etats-Unis », indique M. Lamère.

Dix jours après le 11 septembre,

l'explosion de l'usine AZF (Groupe TotalFinaElf) à Toulouse, dont la facture pour l'assurance atteint quelque 2 milliards d'euros, a elle aussi touché tous les domaines de l'assurance. « La tendance aux risques majeurs se poursuit en raison de l'accroissement de la densité de population, l'augmentation de la concentration des valeurs assurées, en particulier dans les zones à risques », souligne une étude de Swiss Ré, numéro deux mondial de la réassurance. Ces événements sont de plus survenus dans un univers de risques très mouvant. L'évolution de la jurisprudence en matière de responsabilité civile inquiète les acteurs du marché. Nouvelles thérapies, risques d'ondes électromagnétiques, notamment celles émises par les téléphones portables, le développement des OGM sont autant de sujet de préoccupation.

« Les experts en risques se doivent désormais, comme l'ont illustré les attentats du 11 septembre, de penser l'impensable, et de prendre en compte des risques peu probables,

« Les experts en risques se doivent désormais de penser l'impensable »

LE RÉASSUREUR MUNICH RÉ

mais pouvant causer des potentiels de dégâts maximaux », avance le premier réassureur mondial Munich Ré. Ce dernier a pour la première fois tenté d'évaluer le ris-

que de chute de météorite. Celle tombée en 1908 en Sibérie avait détruit 2 200 kilomètres carrés de forêt, une surface de taille comparable à la ville de Mexico.

A l'instar du Lloyd's de Londres, le plus grand marché mondial de l'assurance, tous les acteurs de l'assurance et de la réassurance planchent sur de nouveaux modèles de risques et construisent des scénarios catastrophes. La Scor, premier réassureur français, mène une réflexion « pour savoir quel est le sinistre maximum envisageable dans chaque zone urbaine », indique Serge Osouf, directeur général de Scor. Le seul fait que Wall Street suspende les cotations pendant six jours nécessite de repenser ses risques, surtout dans les centres urbains, ou dans de grands centres industriels, tel que le pôle chimique de Feyzin (Rhône).

Autre menace, les risques de ca-

tastrophes naturelles, qui ont causé des dégâts de 41 milliards d'euros en 2001, dont environ 12 milliards d'euros assurés, « représentent à long terme la plus lourde charge pour les assureurs », anticipe Swiss Ré. En France, la profession de l'assurance a étudié le scénario de Paris inondé. Météo France prévoit qu'il suffit de quatre jours de pluies diluviennes dans la moitié Nord de la France pour qu'une inondation se déclenche, parce que les nappes phréatiques sont au plus haut. Le scénario d'une crue de la Seine, identique à celle de 1910, est effrayant : transports paralysés, plus d'électricité, communications coupées, centres téléphoniques et réseaux satellites détruits, manque d'eau potable entraînant des risques d'épidémies...

Il ne faut pas se faire peur, car « il n'y a rien de dramatique pour le moment », rassure un météorologiste. Pourtant, la Seine, montée début mars jusqu'à 5,21 mètres, mesurés à hauteur du pont d'Austerlitz, avait atteint, en janvier 1910, 8,62 mètres. La gare Saint-Lazare était sous l'eau. Une telle crue, au-delà des dégâts humains, coûterait plusieurs milliards d'euros, dont une large part pour le budget de l'Etat. Les assureurs réfléchissent à la gestion de crise : « Il faudrait gérer un ou deux millions de sinistres, reloger les personnes sinistrées, les entreprises, etc. », souligne M. Lamère.

Au final, « l'objectif est de mieux cerner nos expositions et les besoins de nos clients », remarque M. Osouf. Surtout, tout assureur a besoin de modèles, de statistiques, pour tarifier son risque. En fine, l'assureur décide si le risque est assurable ou pas. « Les grandes catastrophes écologiques (Amoco Cadiz, Bhopal, Tchernobyl...), puis les crises majeures concernant la santé publique (amiante, sang contaminé, vache folle) nous ont fait passer d'un monde où les aléas étaient identifiables, quantifiables, à un monde où l'expérience manque », observe Pierre Picard, professeur à l'université Paris X Nanterre.

S'agit-il de réelles menaces ou d'arguments pour augmenter les prix ? En tout cas, ces schémas valent uniquement pour les pays industrialisés. Le tremblement de terre de Gujarat, en Inde, le 26 janvier 2001 (15 000 personnes ont péri) n'a coûté aux assureurs – inquiétant constat – que 700 millions de dollars.

Des bénéfices en forte baisse en 2001 pour les compagnies internationales

L'ANNÉE 2001 restera dans les annales comme l'annus horribilis de l'assurance, frappée par une série de chocs : les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse le 21 septembre, la baisse des marchés financiers et le ralentissement économique mondial.

Ces chocs ont pesé sur les bénéfices. La plupart des grands acteurs avaient prévu les marchés. L'un des deux leaders mondiaux, Axa, a vu son bénéfice net plonger de 85 %, à 520 millions d'euros. Son rival allemand Allianz a presque divisé par trois son bénéfice. L'italien Generali, moins présent aux Etats-Unis, a annoncé lundi 25 mars une baisse plus limitée (22,8 %) de son bénéfice net consolidé. D'autres, comme CGNU, Fortis, Aegon ou ING résistent mieux. Swiss Re, le numéro deux mondial de la réassurance qui présentera ses résultats le 10 avril, Zurich Financial Services (ZFS) et Scor sont, en revanche, en déficit. Swiss Re prévoit une perte de 135,54 millions d'euros en 2001, contre un bénéfice net de près de 2,05 milliards d'euros en 2000.

Contrairement aux années antérieures, « le résultat financier des

2001, « ANNUS HORRIBILIS » POUR LES GROUPES EUROPÉENS

Sociétés	Pays	En milliards d'euros		En %		En milliards d'euros		
		Chiffre d'affaires 2001	Évolution 2001/2000	Résultat net Part du groupe 2001	Résultat net Part du groupe 2000	Coût du WTC ⁽¹⁾	Capitalisation boursière 26 mars 2002	
Axa	France	74,8	+ 2,1	0,52	3,44	0,56	44,28	
Allianz	Allemagne	74,2	+ 8,1	1,7	3,46	1,57	64,74	
ING	Pays-Bas	74,16	+ 49,64	4,58	11,98	0,1	61,16	
ZFS*	Suisse	64,1	+ 12	- 0,44	2,6	0,805	18,55	
CGNU	Roy.-Uni	48	+ 1,06	3,23**	2,26**	> 0,06	27,11	
Generali	Italie	45,5	+ 6,3	1,1	1,425	0,02	36,27	
Munich Ré	Allemagne	36,1 ⁽²⁾	+ 16,1	0,25 ⁽²⁾	1,75	1,22	49,97	
Aegon	Pays-Bas	31,9	+ 4	2,4	2,07	> 0,05	39,27	
Fortis	Pays-Bas	28,3	+ 2	2,6	2,8	> 0,02	32,61	
CNP	France	17,29	- 2,1	0,53	0,46	-	5,25	
AGF	France	16,6	+ 4,9	0,717	0,845	0,04	10,20	
SCOR	France	4,9	+ 34***	- 0,278	0,059	0,2	1,53	

Source : Bloomberg, Global Equities, sociétés (1) World Trade Center (2) Estimation

* Zurich Financial Services

** Résultat d'exploitation

*** A périmètre comparable

compagnies, fortement affecté par l'effondrement des indices en 2001, n'a pas permis de combler le retard », souligne Eric Vanpoucke,

analyste de l'entreprise d'investissement Global Equities. La baisse des marchés financiers a coûté plus cher aux assureurs que le sinistre du World Trade Center, in fine plutôt bien absorbé : il devrait coûter environ 1 milliard d'euros aux acteurs français.

LE PRIX DU RISQUE

Les compagnies se sont appauvries. Les plus-values latentes sur actions des sociétés françaises ont presque été divisées par deux. Elles atteignaient 24,5 milliards d'euros fin 2001 pour les assureurs français. En Bourse, la valeur des compagnies a baissé (lire page 22). Les assureurs restent toutefois le premier investisseur institutionnel

français, avec 893 milliards d'euros de placements en 2001. Point positif, l'assurance-vie en France, « très chahutée, n'a pas connu de retrait », se félicite Patrick Peugeot, président de La Mondiale. Son chiffre d'affaires a toutefois fléchi de 7 %, à 92,4 milliards d'euros.

« L'ampleur du sinistre du 11 septembre a rappelé au marché mondial de l'assurance que le risque avait un prix, explique Robert Leblanc, président du courtier Siaci, dans le dernier numéro de la revue *Risques*. La flambée des marchés ces dernières années avait occulté cette réalité, les sociétés laissant filer la détérioration des résultats techniques, dont la faiblesse était compensée par les produits finan-

Fortes hausses des tarifs

Les prix augmentent pour les particuliers et les entreprises. Les mutuelles adhérent au Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA) – dont la MAIF, la Macif, la Matmut – ont annoncé des hausses de tarifs comprises entre 1,5 % et 3 % en 2002 en assurance habitation et automobile. Les sociétés traditionnelles affichent des augmentations de 3 % à 6 %.

Pour les grandes entreprises, l'addition a été salée. Les renouvellements de polices se sont faits dans des conditions jugées brutales par nombre d'entre elles. Les sociétés logées dans les tours de la Défense, près de Paris, ont ainsi vu leurs primes d'assurance augmenter de 50 % à 300 %... « Les conséquences du 11 septembre se traduisent, chez un grand assureur de la place, par des hausses moyennes de 50 % à 80 % en assurance dommages pour les grandes entreprises », résume Robert Leblanc, président du directoire du courtier Siaci. Les hausses de prix vont se poursuivre.

L'amiante, une véritable épée de Damoclès

Un arrêt de la Cour de cassation bouleverse le régime d'indemnisation des accidents du travail

APPARU aux Etats-Unis il y a trente ans, le risque lié à l'amiante ne cesse d'augmenter pour les compagnies d'assurances. Le nombre de décès liés à l'amiante – 200 000 aux Etats-Unis – pourrait atteindre 750 000 personnes à l'horizon 2030 en Europe de l'Ouest. Le chiffre actuel de 500 000 plaintes pourrait doubler. Les assureurs doivent donc renforcer leurs provisions (engagements destinés à faire face aux sinistres à venir), prévient la société de Bourse CAI Cheuvreux. Au final, le coût de l'amiante pourrait atteindre 275 milliards de dollars (313,64 milliards d'euros), dont 100 milliards à la charge des assureurs et réassureurs, selon l'agence de notation AM Best.

Axa a renforcé de 10 % son stock de provisions en 2001, à 678 millions d'euros. Zurich Financial Services (ZFS) dispose de réserves de

1,6 milliard de dollars. Le groupe se targue d'être l'un des mieux couverts en Europe. L'assureur britannique Royal & Sun Alliance (RSA) a doublé ses réserves sur l'amiante, à 596 millions d'euros.

« FAUTE INEXCUSABLE »

En France, la décision de la Cour de cassation du 28 février a étendu la responsabilité des employeurs en concluant à la « faute inexcusable » (Le Monde du 12 mars). Elle bouleverse le régime français d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles, fondé sur une loi de 1898.

Cette décision est une épée de Damoclès sur la tête des assureurs. En effet, depuis janvier 1987, les employeurs peuvent s'assurer contre la « faute inexcusable » et donc reporter le risque sur leur assureur. « La jurisprudence

française intervient toutefois dans un contexte de sinistres lourds, résume Guy Calice, responsable de l'activité responsabilité civile et grands risques chez Aon. A partir de maintenant, il sera difficile pour les entreprises de trouver des garanties d'assurance traditionnelles, car de nombreuses sociétés de réassurance refusent déjà de couvrir les risques liés à l'amiante des assureurs. Le gisement de réclamations est énorme et touche de nombreux secteurs d'activité, tels que la construction, l'immobilier, l'automobile, les chantiers navals. »

Personne ne s'est, pour l'heure, avancé à chiffrer le risque supplémentaire que la nouvelle jurisprudence entraîne pour les assureurs. Trop tôt, lancent les professionnels. En attendant, ils estiment qu'il faut changer la législation sur les accidents du travail,

jugée obsolète, même lorsqu'il ne s'agit pas de l'amiante. Par exemple, avancent les assureurs, est-il normal qu'un employé de l'usine AZF qui a explosé à Toulouse soit moins indemnisé qu'un passant qui se trouvait dans la rue à ce moment-là ?

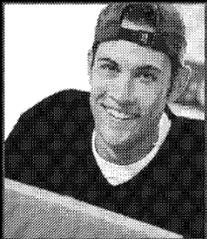
« Une réforme législative est désormais incontournable », estime la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), qui prépare des propositions. Les accidents du travail devraient pouvoir être couverts par les assureurs, estime-t-elle, comme le sont les accidents de la route, et non par la Sécurité sociale comme c'est le cas aujourd'hui. « Chez Scor, nous sommes prêts et nous avons déjà préparé une tarification », déclare Jacques Blondeau, PDG du groupe.

P. Sa

P. Sa. Pascale Santi

vendre

Le monde des affaires a changé... Et vous, qu'avez-vous changé ?



En quelques années, votre marché s'est élargi à la taille de l'Europe. Et avec les nouveaux outils de communication, la distance n'est plus un obstacle. Dès lors, vos produits peuvent séduire des acheteurs à des milliers de km. Mais s'ils ignorent votre existence, comment pourraient-ils vous contacter ?

EUROPAGES résoud ce problème pour vous : Une annonce dans EUROPAGES génère en moyenne 102 contacts par an, dont 35 demandes d'achat*.

Pourquoi vous en priver ?

* (Etude "annonces mesurées" 2001 sur annonces encadrées avec logo)

ACHETEZ MIEUX, VENDEZ PLUS EURO PAGES L'ANNUAIRE EUROPÉEN DES AFFAIRES

annuaire imprimé / CD-Rom / www.europages.com @

Le géant américain General Electric est à son tour atteint par le syndrome Enron

Longtemps applaudi pour une stratégie de diversification très atypique aux Etats-Unis, le conglomérat inquiète maintenant les marchés, qui jugent ses comptes peu transparents

NEW YORK

de notre correspondant

La dernière victime de la faillite d'Enron s'appelle General Electric (GE). Les doutes sur la sincérité des comptes des entreprises américaines affectent maintenant la première d'entre elles, dont la capitalisation boursière flirte avec les 400 milliards de dollars (456 milliards d'euros).

Dirigée pendant vingt ans, de 1981 à 2001, par Jack Welch, le patron américain le plus admiré, GE a connu le succès dans 26 métiers différents : des services financiers aux réacteurs en passant par les centrales électriques, le matériel médical, les turbines, les locomotives, la télévision (NBC), l'immobilier... A l'époque où les conglomérats ont perdu la faveur des investisseurs, GE était montrée en exemple pour l'excellence de son management et de sa stratégie. Mais les succès d'hier sont perçus aujourd'hui comme des risques. Une croissance rapide par acquisitions successives, des activités dispersées et des comptes peu transparents inquiètent les marchés. La valeur préférée de Wall Street a perdu près de 10 % depuis le début de l'année.

Les craintes viennent surtout de GE Capital, la filiale de services financiers, née lors de la dépression des années 1930 pour financer l'achat de réfrigérateurs... General Electric. L'établissement de crédit possède aujourd'hui plus de 425 milliards de dollars d'actifs et a réalisé l'an dernier 40 % des 14,1 milliards de dollars de profits du groupe. Il émet des cartes de crédit, fait de l'assurance et finance à tour de bras les avions, les navires, les camions...

Le gestionnaire de fonds Bill Gross s'est lancé, la semaine dernière, dans une violente diatribe contre General Electric. « Il y a des doutes sur l'honnêteté de la société. GE Capital est vulnérable. Elle dépend trop de la confiance des investisseurs. Les financements à court terme par l'intermédiaire des effets commerciaux [commercial paper] représentent trois fois les

Pour le gestionnaire de fonds Bill Gross, GE Capital, filiale de services financiers, est « vulnérable »

lignes de crédit disponibles auprès des banques. Ce n'est pas orthodoxe et cela augmente les risques pour les investisseurs », a-t-il expliqué.

Son intervention n'est pas passée inaperçue. M. Gross est responsable des 260 milliards de dollars investis par Pacific Investment Management et gère directement le plus grand fonds obligataire du monde, Pimco Total Return, dont le portefeuille dépasse 53 milliards. Selon les calculs de Moody's, GE Capital était au 11 mars le premier émetteur mondial de commercial paper, pour un total de 127 milliards de dollars.

Le gérant de Pimco a aussi le sentiment que la société se soucie peu des investisseurs. « A force de succès, General Electric est devenue une entreprise arrogante », estime également Bentley Myer, qui gère 2 milliards de dollars pour la société

de Bourse William Blair. A l'issue, mercredi 13 mars, d'une émission de 11 milliards de dollars d'obligations, la plus importante pour une société privée de l'histoire américaine, GE Capital a annoncé qu'elle pourrait encore mettre sur le marché 50 milliards de dollars de titres. Les cours des obligations ont immédiatement baissé.

Enfin, M. Gross s'interroge sur la stratégie de General Electric. « La croissance des bénéfices n'est pas tellement le fait des idées brillantes des dirigeants ou de la diversification des métiers, mais de l'acquisition continue d'entreprises. » De son côté, Robert Friedman, de Standard & Poor's, a révisé à la baisse la rentabilité affichée par General Electric. Pour lui, le retour sur investissement depuis plusieurs années est de 9 % et pas de 27 %, comme annoncé par la société, qui inclut dans son calcul l'endettement.

« Aucune société ne peut se sentir à l'abri d'une crise de confiance générale sur les marchés financiers », a écrit jeudi Jeanne Terrile, vice-présidente de Merrill Lynch. Les dirigeants de GE ont vite réagi. Le directeur financier, Keith Sherin, a affirmé dans une déclaration

que General Electric avait suffisamment de ressources financières pour remplir ses objectifs de croissance et a maintenu ses prévisions optimistes de bénéfices. Il a par ailleurs annoncé que GE Capital allait réduire de 35 % à 25 %, d'ici la fin de l'année, son financement par effets commerciaux. Jeffrey Immelt, le président de GE, est apparu vendredi sur la chaîne d'information financière CNBC pour répondre aux attaques de M. Gross. General Electric ne veut « induire personne en erreur, c'est une société solide, a-t-il affirmé. Les acquisitions sont un élément de la stratégie de croissance, mais pas le seul. » L'action a regagné 3 % vendredi et perdu 2 % lundi 25 mars, avec une baisse générale de Wall Street.

« Compte tenu de son passé, General Electric bénéficie d'une confiance supérieure à celle de n'importe quelle autre société. Pour conserver ce statut à part, il lui faudra maintenant dévoiler beaucoup plus ses comptes », estime Rob Plaza, de l'organisme de classement de fonds Morningstar.

Eric Leser

Enquête de la COB à propos d'un éventuel délit d'initiés lors de la fusion Technip-Coflexip

Le cours de la holding Isis avait flambé

LA COMMISSION des opérations de Bourse (COB) a confirmé, lundi 25 mars, les révélations du quotidien Libération, faisant état de l'ouverture, en septembre 2001, d'une enquête sur un éventuel délit d'initiés commis l'an dernier à l'occasion de la fusion de Technip et de Coflexip. L'opération avait pris la forme d'une double offre publique d'échange (OPE) de Technip sur Coflexip et sur Isis, holding regroupant les actifs industriels de l'Institut français du pétrole (IFP), et actionnaire à la fois de Technip et de Coflexip.

L'action Isis avait été placée sous surveillance, après que son cours fut passé de 76 euros début 2001 à 130 euros, fin juin 2001, quelques jours avant l'annonce officielle du rapprochement des deux entreprises d'ingénierie et de services pétroliers.

Un document anonyme, vraisemblablement inspiré par d'anciens dirigeants de l'IFP, selon Libération, qui en révèle la teneur, a été diffusé auprès de journaux et d'institutions (COB, Cour des comptes, Commission européenne). La thèse de ses rédacteurs est que le montage choisi pour réaliser la fusion Technip-

Coflexip aurait abouti, d'une part à abaisser le coût de l'opération de 300 millions d'euros environ pour Technip, d'autre part à réduire le poids de l'IFP en tant qu'actionnaire du nouvel ensemble, le tout avec l'aval de l'Etat.

« TRUFFÉ D'ERREURS »

L'IFP est un établissement professionnel de recherche, de droit privé, qui fonctionne grâce à des ressources publiques et qui était, avant la fusion, un actionnaire important des deux entreprises parapétrolières, via Isis. Celle-ci a été vendue à Technip.

L'IFP a qualifié lundi de « truffé d'erreurs » et de « parfois calomnieux » l'article de Libération. Technip-Coflexip a de son côté souligné que « l'IFP reste [son] premier actionnaire, avec 7,86 % du capital », et que l'enquête de la COB a été « demandée par Daniel Valot, [le président de Technip-Coflexip], le 20 juillet 2001, à la suite de la diffusion dans la presse d'informations qui avaient provoqué, fin juin 2001, une spéculation sur les titres des trois sociétés Technip, Coflexip et Isis ».

Pascal Galinier

L'ex-PDG Jack Welch a raté sa sortie

Ses méthodes de gestion sont critiquées

AUX ETATS-UNIS, Jack Welch était davantage qu'un patron. Une idole. Pas un portrait de lui n'omet de le qualifier de « the most admired business leader in the world »

■ PORTRAIT

« Neutron Jack » aurait supprimé dans le groupe plus de 100 000 emplois

— le leader professionnel le plus admiré dans le monde. Selon l'hebdomadaire Business Week, il est même « the most impressive CEO in his time » : le PDG le plus impressionnant de son temps ! Sa vie est une légende comme les Américains en raffolent. De sa mère irlandaise, avec qui il jouait au poker (pour de l'argent bien sûr) dès l'âge de six ans, à son premier poste chez GE à 26 ans pour un modeste salaire annuel de 10 500 dollars (12 000 euros), rien de ce qui concerne Jack Welch n'échappe à ses fans.

Il est vrai que le palmarès de cet ingénieur est impressionnant. Lorsqu'il prend la tête de l'entreprise en 1981, celle-ci vaut 14 milliards de dollars. Lorsqu'il prend sa retraite, en avril 2001, sa valeur se monte à près de 600 milliards de dollars. Surtout, l'homme a su, dans ses livres, théoriser son succès basé sur la mondialisation de sa stratégie, et sa lutte contre la bureaucratie interne. En vingt ans, GE a racheté plus de 500 sociétés et en a vendu plus de 300.

Charismatique, l'homme n'est pas tendre. Il aurait supprimé dans le groupe plus de 100 000 emplois, ce qui lui vaut le surnom de « Jack le Neutron », en référence à la bombe capable de détruire tout système vivant !

Mais, un an après sa retraite, les questions se multiplient sur certaines de ses méthodes. Si GE reste considérée comme l'une des plus belles entreprises au monde, certaines critiques commencent à se faire entendre.

Ainsi, le Financial Times, le célèbre quotidien d'affaires de la City, qui, comme les autres, avait porté Jack Welch au pinacle pendant des années, a publié le 13 février un article très critique sur son mode de management. Un de ses journalistes les plus en vue, Michael Skapinker, s'en est pris à la règle instaurée par Jack Welch selon laquelle toute entreprise peut classer ses salariés en trois catégories : les meilleurs, qui représentent 20 % des effectifs et qui sont motivés par la passion, les moyens (70 % des salariés), qui font tourner l'entreprise si on sait les motiver, et enfin les 10 % qui sont incapables de remplir leurs objectifs. Pour Jack Welch, pas de doute : il faut se séparer chaque année de ces derniers.

DEUX RISQUES PRINCIPAUX

Ce classement des salariés directement inspiré par la courbe de Gauss a servi de modèle dans nombre d'entreprises. Ce n'est pas un hasard si, durant les années 1990, les restructurations se sont souvent traduites par la suppression de 10 % des emplois. Ce n'est pas un hasard non plus si la notation si contestée par IBM France de ses salariés repose sur des principes comparables. Pour Michael Skapinker, non seulement on ne peut pas généraliser le modèle GE, mais celui-ci présente deux risques principaux : la multiplication des procès intentés à l'entreprise pour licenciement abusif et un esprit moutonnier des salariés, qui ne prennent plus aucun risque, de peur de tomber en disgrâce en cas d'échec.

Cette critique n'est pas un cas isolé. Les marchés se rendent compte aujourd'hui que les comptes du conglomérat GE sont loin d'être transparents. Surtout, Jack Welch est parti à la retraite après un échec majeur : l'acquisition de Honeywell, qui a été purement et simplement refusée par la Commission européenne en 2001. Un échec que Jack Welch n'aurait sans doute pas pardonné à tout autre que lui-même.

Frédéric Lemaître

Courrier INTERNATIONAL HORS-SÉRIE cuisine

Tout le monde à table !
Tendances, traditions et recettes des cinq continents

■ 120 pages de recettes et de reportages sur la gastronomie des cinq continents

■ 6,50 € chez votre marchand de journaux

Avez-vous déjà goûté la poutine râpée, le goulasch de coq, le poke de thon ou le macareux au lait ?

France Télécom signe un accord conditionnel avec le PDG de sa filiale allemande MobilCom

Gerhard Schmid quittera l'entreprise qu'il a créée et vendra ses parts à un consortium bancaire. Le scénario est le plus favorable pour l'entreprise française, qui conserve un pied outre-Rhin

FRANCE TÉLÉCOM a fait un pas vers l'issue du conflit qui l'oppose au turbulent patron de MobilCom, Gerhard Schmid, depuis le début de l'année. Le groupe français a annoncé, mardi 26 mars, la signature d'un accord avec Gerhard Schmid. Il stipule que le fondateur de l'opérateur allemand quittera la direction de l'entreprise qu'il a créée, et qu'il vendra ses parts et celles de ses associés à un consortium bancaire.

L'opérateur français tient toutefois à souligner que cet accord n'est qu'une première étape. A priori, Gerhard Schmid, en acceptant le principe de son départ en tant que manager et actionnaire de l'entreprise, perd le droit d'exercer son option de « put », c'est-à-dire de vente de ses actions à France Télécom. Le risque encouru par le groupe français, qui détient 28,5 % de MobilCom, d'être obligé de racheter les parts de Gerhard Schmid et, conformément à la loi allemande, de lancer une OPA sur la société s'éloigne. Reste à mettre en musique cet accord qualifié de « conditionnel » dans le communiqué publié par France Télécom, qui précise : « France Télécom et Orange

vont poursuivre des discussions approfondies dans les semaines qui viennent avec les autres parties impliquées dans cette situation, avec l'objectif de trouver une solution acceptable par tous. A ce stade, il n'y a aucune certitude qu'une telle solution soit trouvée. »

« UN ARMISTICE »

« En fait, nous avons signé une trêve, un armistice avec Gerhard Schmid. Nous sommes prêts à mettre fin à nos désaccords, y compris l'affaire Millennium [l'achat d'actions par sa femme]. Nous mettons fin à tous nos litiges à condition que Gerhard Schmid vende ses actions à un groupe d'acquéreurs dans les prochaines semaines », a déclaré Jean-Louis Vinciguerra, directeur financier de France Télécom.

A priori, les acquéreurs sont les banques créancières de MobilCom, qui ont prêté 4,7 milliards d'euros à la société, un prêt qui doit être renégocié en juillet. Ces institutions financières agiraient séparément pour racheter les parts de Gerhard Schmid et de ses associés, soit près de 40 % du capital, de façon à ce qu'aucune d'entre elles ne dépasse le seuil des 30 %, qui conduirait au

lancement d'une OPA. « C'est dans leur intérêt de trouver une solution, car si l'affaire est portée devant les tribunaux, la société pourrait être conduite à la faillite, et les banques perdraient alors leur argent. Mais nous ne voulons pas être contraint de racheter les parts des banques », poursuit M. Vinciguerra. En parallèle à ces négociations sur le montage financier, France Télécom veut également discuter avec les futurs actionnaires d'un nouveau pacte.

Lors de la présentation des résultats 2001, Michel Bon avait évoqué trois scénarios de sortie du piège allemand. C'est le premier évoqué, le plus favorable, qui est aujourd'hui privilégié. « C'est le scénario du statu quo, mais sans M. Schmid. Dans ce cas, MobilCom réduit ses investissements, participe à la concentration du secteur quand elle se produit, et ses actionnaires, France Télécom compris, se trouvent dilués le jour venu dans un ensemble plus vaste et viable », avait déclaré à cette occasion M. Bon. France Télécom reste actionnaire de MobilCom à hauteur de 28,5 % et n'est pas contraint de consolider la dette de l'opérateur allemand, un risque évalué par M. Bon à 6 ou 7 mil-

liards d'euros. Cette perspective inquiète les marchés, alors que la dette de France Télécom dépasse les 60 milliards d'euros. Ce scénario permet de réduire au maximum les investissements et de maintenir une présence en Allemagne en espérant participer à la consolidation inéluctable sur ce marché qui totalise le nombre record de six opérateurs de téléphonie mobile.

L'opérateur français reste prudent sur l'issue définitive. Il a été échaudé par ses démêlés avec Gerhard Schmid, mis sur la place publique. Ils se sont opposés farouchement sur le montant des investissements dans le réseau de téléphonie mobile du futur UMTS. Et France Télécom a soupçonné la femme de Gerhard Schmid d'avoir bénéficié d'un financement de MobilCom pour acheter des actions de l'entreprise sous couvert de la société Millennium. France Télécom, conscient de la situation financière peu reluisante de l'entreprise, a déjà passé une provision de 3,2 milliards d'euros dans ses comptes 2001 pour tenir compte des risques en jeu.

Laurence Girard

AOL Time Warner inscrit une charge record

LE NUMÉRO UN mondial des médias et d'Internet, l'américain AOL Time Warner, va inscrire une charge exceptionnelle record d'environ 54 milliards de dollars au premier trimestre pour tenir compte de la survalueur payée sur l'acquisition de Time Warner en janvier 2001. Cette charge équivaut au produit intérieur brut de pays comme la Nouvelle-Zélande ou la Hongrie.

Initialement, la fusion AOL-Time Warner avait été estimée à 181 milliards de dollars. Lorsqu'elle avait été réalisée, en janvier 2001, AOL Time Warner était évalué à 106 milliards de dollars. Mais depuis lors, le cours a chuté d'environ 47 %. Lundi, l'action a terminé en baisse de 1,2 % à 24,21 dollars.

CHUTE LIBRE

Action AOL Time Warner en dollars à New York



Source : Bloomberg

Shell rachète Pennzoil-Quaker State pour 1,8 milliard de dollars

LE GROUPE anglo-néerlandais Royal Dutch-Shell, troisième groupe pétrolier mondial, a annoncé lundi l'acquisition de Pennzoil-Quaker State, fabricant des deux principales marques d'huiles pour voitures des Etats-Unis, pour un montant de 1,8 milliard en numéraire. Shell Oil Co, filiale américaine à 60 % du groupe Shell, versera aux actionnaires de Pennzoil 22 dollars par action, soit une prime de 42 % par rapport au cours de clôture de 15,49 dollars atteint lundi en Bourse de New York. La dette de Pennzoil s'élevait à 1,1 milliard de dollars à la fin 2001. La transaction devrait être concrétisée au deuxième semestre 2002 après avoir reçu l'aval des actionnaires. Shell en attend un effet positif sur son bénéfice et sa marge brute d'autofinancement. L'acquisition devrait permettre d'améliorer le bénéfice imposable de Shell d'environ 140 millions de dollars par an en 2004.

L'émergence d'une nouvelle clientèle dope les ventes de voitures en Chine

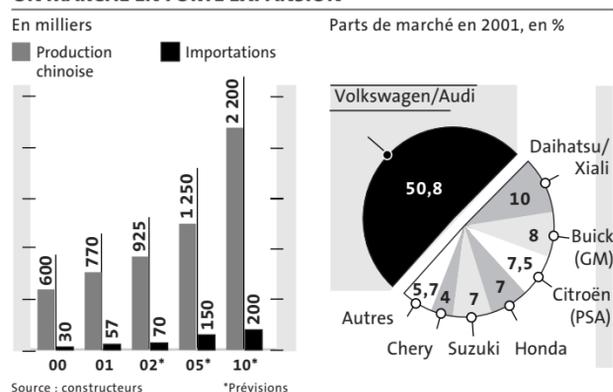
NANKIN

de notre envoyé spécial

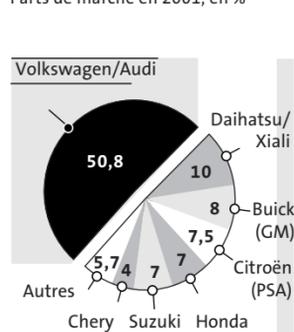
Les quelques touristes chinois qui déambulent ce matin-là sur la Grande Muraille de Chine, à une quarantaine de kilomètres de Pékin, n'en croient pas leurs oreilles. D'immenses haut-parleurs diffusent la *Traviata* de Verdi, tandis que des Chinois en smoking, au volant de voitures multicolores, garés sur les remparts, accompagnent la musique par un concert de klaxons. Une scène surréaliste, qui marque l'arrivée en fanfare de Fiat sur le marché automobile chinois. Le constructeur italien, qui a créé en 1999 une société commune avec le groupe chinois Yuejin, lance fin mars la Palio, sa petite voiture destinée aux pays émergents, déjà fabriquée au Brésil et en Turquie.

« Tout le monde met le paquet en ce moment, les capacités de production commencent à devenir conséquentes et la compétition s'annonce féroce », constate Michel Bricout, directeur des affaires internationales de Citroën. Les constructeurs sont unanimes : la Chine constitue le marché le plus prometteur des prochaines décennies. Malgré ses 1,3 milliard d'habitants, le pays res-

UN MARCHÉ EN FORTE EXPANSION



Parts de marché en 2001, en %



te un nain en matière automobile. En 2001, les ventes y ont atteint 750 000 unités, soit un peu plus que le marché des Pays-Bas. Les experts estiment qu'actuellement à peine 3 % de la population chinoise a potentiellement accès à l'automobile. Mais le gouvernement, au travers de son dernier plan quinquennal, a décidé de faire de l'industrie automobile l'une de ses priorités pour soutenir la croissance.

Le marché devrait doubler d'ici à 2008.

Jusqu'à présent, la Chine restait la chasse gardée du groupe allemand Volkswagen, qui détient 50 % du marché. Arrivé en 1992, Citroën a vendu 53 000 voitures en 2001, soit 7,5 % des immatriculations. Ces deux constructeurs fabriquaient jusqu'à présent des modèles anciens qui correspondaient bien aux besoins de l'administra-

tion ou des flottes de taxis, principaux clients des industriels. La Jetta et la Santana de Volkswagen ou la ZX de Citroën représentent à elles trois 50 % du marché.

A en croire la montée en puissance des voitures particulières, qui représentent un tiers du marché - à égalité avec les véhicules collectifs et les camions -, le marché chinois est en train de mûrir. Au début des années 1990, les véhicules industriels représentaient encore 70 % du marché. Le haut de gamme a largement profité de cette évolution (lire ci-dessous). Mais les petites voitures commencent à attirer une clientèle jeune aux revenus confortables. « Le segment des petites voitures compactes va constituer l'essentiel de la croissance du marché des années à venir », affirme Flavio Ciappa, directeur général de Fiat Auto en Chine. Pour sa Palio, le groupe italien table sur 20 000 ventes cette année et sur 50 000 en 2003.

CONCURRENCE ACCRUE

« La Chine est en train de sauter une étape : pour l'acquisition d'un premier véhicule, les clients cherchent une voiture moderne répondant aux derniers standards occidentaux, explique M. Ciappa. On assiste un peu à la même évolution que dans la téléphonie, où les Chinois sont passés directement au mobile. » D'autres constructeurs ont fait le même pari. General Motors a lancé il y a six mois une version de l'Opel Corsa, la Buick Sail, qui s'est déjà vendue à 50 000 exemplaires. En 2003, Volkswagen doit lancer le Polo et Toyota, la Yaris. Citroën, qui ne fabrique sur place que la ZX et la Picasso, risque de souffrir en attendant le lancement d'une voiture fondée sur le modèle de la 307, puis sur celui de la C3. Mais ces projets ne sont prévus que « dans les prochaines années ». « Les clients chinois réclament une certaine habitabilité, car ils ont besoin de transporter à la fois des passagers et des marchandises », estime M. Bricout. Ce qui est vrai dans les zones rurales ne l'est plus dans les villes. Les jeunes cherchent des véhicules plus petits et plus modernes.

L'arrivée de nouveaux concurrents conjuguée à l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce, qui prévoit une baisse des droits de douane pour les véhicules importés, a provoqué une féroce guerre des prix. Selon le cabinet chinois China National Automotive Industry Consultation and Development, les prix ont baissé de 4 % depuis le début de l'année. Citroën comme Buick ont par exemple révisé leurs tarifs de 10 % à 15 %. Cette concurrence accrue dope le marché, qui affiche sur le premier trimestre une hausse de près de 15 %.

S. L.

Stéphane Lauer

Hans Snook, président non exécutif de Carphone Warehouse

HANS SNOOK, ancien directeur général d'Orange, doit être nommé en mai au poste de président non exécutif de Carphone Warehouse, premier distributeur indépendant de téléphones mobiles en Europe. M. Snook avait abandonné son titre de PDG d'Orange en décembre 2000, au lendemain de l'introduction en Bourse. Connu en France sous l'enseigne de The Phone House, le groupe Carphone Warehouse, créé en 1989, emploie aujourd'hui plus de 7 000 personnes. Il a annoncé par ailleurs la fermeture de 89 magasins, dont 30 en Allemagne et 7 en Belgique. Tout en fermant des magasins, le groupe se recentre sur le Royaume-Uni où il va ouvrir 50 magasins cette année.



Valeo veut céder quatre usines au groupe américain Jabil

L'ÉQUIPEMENTIER français Valeo a annoncé lundi la conclusion d'un projet de partenariat avec le fabricant mondial d'électronique Jabil, qui devrait entraîner la reprise de quatre usines dont celle de Meung-sur-Loire (Loiret), qui emploie 750 personnes, par le groupe américain, et la fermeture d'une usine américaine de Valeo.

Ce projet prévoit un accord d'approvisionnement de trois ans pour une large gamme de cartes électroniques. Sur la base des volumes 2001, l'activité concernée correspond à un chiffre d'affaires d'environ 350 millions d'euros. En France, l'ensemble des contrats de travail du personnel concerné sera repris par Jabil, qui souhaite faire de Meung-sur-Loire son centre d'excellence pour les applications automobiles en Europe.

INDUSTRIE

■ **SCANIA/HINO MOTORS** : le suédois Scania et le japonais Hino Motors, constructeurs de poids lourds, ont noué lundi une alliance commerciale dont le premier projet sera l'introduction sur le marché japonais des tracteurs Scania.

■ **ENI** : le PDG du groupe pétrolier italien, Vittorio Mincato, a indiqué que son groupe était prêt à débouser jusqu'à 6,2 milliards d'euros pour Enterprise Oil, dans un entretien publié lundi par le *Wall Street Journal*.

■ **BAE SYSTEM** : le numéro un européen de la défense a annoncé mardi la démission de son directeur général, John Weston, remplacé par le directeur général-adjoint du groupe, Michael Turner.

SERVICES

■ **SWISS** : la nouvelle compagnie aérienne suisse, successeur de Swissair, a annoncé, mardi 26 mars, une alliance commerciale avec American Airlines et sa future entrée dans l'alliance Oneworld, dès la signature d'accords bilatéraux avec les compagnies la constituant.

■ **EUROTUNNEL** : l'exploitant du tunnel sous la Manche va lever un montant maximum d'1,198 milliards d'euros de fonds nouveaux afin de réduire sa dette.

FINANCE

■ **ABN Amro** : la banque néerlandaise a annoncé lundi une restructuration de sa division « grands clients » aux Etats-Unis qui se traduira notamment par la fermeture de ses activités de courtage dans ce pays et la suppression de 550 emplois.

■ **AXA** : l'assureur français a déposé une offre de 82 millions d'euros pour le rachat de la maison des ventes parisienne Drouot, déjà convoitée par les fonds d'investissement Barclays Private Equity et ABN-AMRO, a indiqué Drouot lundi.

RÉSULTATS

■ **SWISSCOM** : l'opérateur suisse de téléphonie a annoncé mardi un bénéfice net 2001 en hausse de 57 %, à 4,96 milliards de francs suisses (3,4 milliards d'euros), avec un chiffre d'affaires en hausse de 0,5 %, à 14,17 milliards de francs suisses (9,7 milliards d'euros).

Le haut de gamme séduit les nouveaux riches

Les entrepreneurs remplacent les hauts fonctionnaires

PÉKIN

de notre envoyé spécial

A Pékin, les limousines noires aux vitres fumées sont omniprésentes. Dans un marché automobile embryonnaire, le segment du haut de gamme connaît une croissance fulgurante. En 2001, ces modèles fabriqués par les constructeurs allemands, américains ou japonais ont soutenu la hausse du marché chinois, et représentent un tiers des immatriculations.

L'engouement pour les modèles dont le prix dépasse 35 000 euros paraît paradoxal dans un pays où la moitié de la population gagne moins de 2 euros par jour. Jusqu'à présent, l'essentiel de la demande était alimenté par l'administration, qui destine ces véhicules de prestige aux hauts cadres du Parti communiste chinois. Mais, depuis quel-

ques années, le marché est surtout porté par les nouveaux riches du régime, entrepreneurs et hommes d'affaires, qui font fortune aussi vite que les buildings se construisent à Pékin.

Plus de vingt-cinq ans après la mort de Mao Tsé-toung, il est désormais de bon ton d'afficher son pouvoir d'achat par les signes les plus ostentatoires. Cette clientèle privée, qui ne représentait que 10 % du marché du haut de gamme en 1995, constitue aujourd'hui près de la moitié de ce segment. Le constructeur allemand Audi, dont les trois quarts des clients étaient autrefois des hauts fonctionnaires, ne réalise plus que 20 % de ses ventes à l'administration.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

A la fin des années 1990, la forte croissance du marché du haut de gamme avait généré un système de contrebande. La lutte engagée par le gouvernement à partir de 1998 a obligé les acheteurs à se porter sur le marché légal : la part des Audi de contrebande vendues sur le marché est tombée à 1 %, contre 40 % avant l'offensive des autorités.

A la même époque, le gouvernement avait également tenté d'interdire à ses hauts fonctionnaires d'utiliser leur voiture de fonction à des fins personnelles, provoquant une levée de boucliers dans l'administration. Les autorités avaient dû faire machine arrière, se conten-

Stylos RECIFE

THE CONRAN SHOP Rive Gauche
117, rue du Bac - Paris 7^e
www.ricife.fr - ☎ 01.41.15.97.77

La radio s'écoute aussi sur Internet et le téléphone portable

De nouvelles formules s'imposent doucement. Les internautes ont désormais accès à des centaines de stations très ciblées tandis que des services à la carte sont proposés, moyennant finances, sur les mobiles

AVEC le développement d'Internet en France, l'écoute de la radio en ligne connaît un succès croissant. Certes, la qualité du son n'est pas celle obtenue sur un bon tuner, mais elle n'en demeure pas moins correcte, y compris pour les internautes équipés en bas débit. D'où le succès rencontré par les

Une webstation consacrée aux élections

Radio France a mis à profit les possibilités techniques d'Internet pour lancer une radio en ligne consacrée exclusivement aux élections présidentielle et législatives. Sur la Radio des élections, « *webradio thématique éphémère* », les internautes peuvent retrouver, jusqu'à fin juin, entretiens, chroniques, éditoriaux... déjà diffusés sur les stations de Radio France. « *De la bonne utilisation de ce qu'on a déjà, enrichi, amélioré et mis en forme pour le Web* », commente Michel Polacco, directeur du département multimédia.

Le site, qui a accueilli 27 670 visiteurs en février, propose une sélection de dépêches de l'AFP consacrée à l'actualité politique, les portraits des candidats, des fiches mode d'emploi (« *La chasse aux 500 signataires* », « *Les règles de financement des candidats* », etc.), un « *bétisier* », des sondages.

sites de radios. Selon l'instrument de mesure Cybermétric de l'institut Médiamétrie, radio-france.fr, portail d'accès à toutes les stations de la radio publique, a reçu plus de 1,1 million de visites en janvier, tandis que celui de Radio France Internationale (RFI) en recueillait quelque 580 000. Mieux encore, Comfm.com, un site qui diffuse près d'une centaine de radios et de télévisions en ligne, a dépassé le cap des 2,6 millions de visites.

« *Le choix des radios accessibles sur Internet est extraordinaire* », constate Benoît Sillard, le PDG de TV-Radio.com, un site détenu par Télédiffusion de France (TDF) et qui a acquis Comfm.com en décembre 2001. « *Dans l'histoire de la radio, ajoute-t-il, on a eu une phase généraliste, avant 1981. Puis, avec le développement de la FM et des radios libres, sont apparues les thématiques par tranches d'âge. Aujourd'hui, avec Internet, nous sommes entrés dans la phase des thématiques pointues* ». Ainsi un Parisien peut-il écouter sur Internet une centaine de radios de musique techno, alors qu'elles ne sont que quelques-unes, dans la capitale, à occuper ce créneau sur la bande FM. De même, « *sur Internet, un amateur de musique classique peut trouver des radios qui ne diffusent que du piano ou de l'opéra, ou même que du Beethoven* », remarque M. Sillard, un ancien patron de Fun Radio.

En outre, le critère géographique ne prime plus. Un internaute français résidant à Hongkong, par exemple, peut se connecter sur le site d'Europe 1 et suivre en direct l'actualité hexagonale comme s'il était au pays. Le critère temps est également chamboulé. Certaines radios archivent leurs journaux d'information sur plusieurs semaines, voire plus longtemps : sur le site de l'américaine National Public Radio (npr.org), l'internaute peut retrouver des éditions de journaux d'information remontant à 1996, même si la qualité du son des premières émissions est passable.

Les adeptes de la radio en ligne se retrouvent surtout parmi les jeunes. Le casque sur la tête, pour ne pas gêner les éventuels voisins, ou bien à tue-tête, ils écoutent leurs émissions préférées tout en surfant sur le Web ou en écrivant des messages électroniques. Une activité qui a un côté ludique et interac-



tif que n'offre pas le poste de radio traditionnel. Sur la Toile, on voit s'inscrire à l'écran le nom du morceau écouté et, parfois, de ceux à venir. Pour en savoir plus sur le disque ou l'artiste en cours de diffusion, certains sites fournissent des informations complémentaires. Et proposent de plus en plus souvent aux internautes d'acheter en ligne les disques écoutés... Les radionautes ne pratiquent pas seulement

Les sites le plus écoutés

- **Le site Radio-france.fr**, qui regroupe toutes les stations de la Maison ronde, arrive en tête du classement des cinq webradios françaises le plus écoutées, avec 333 961 visiteurs.
- **Comfm.com**, qui diffuse près d'une centaine de radios et de télévisions en ligne, est en deuxième position, avec 225 174 visiteurs.

chez eux, mais aussi sur leur lieu de travail. Certaines grandes entreprises autorisent l'installation d'une radio sur leur intranet, à destination de leurs employés.

D'autres sociétés, notamment dans le secteur de la distribution (Casino, Champion, etc.), se sont dotées de leur propre radio pour le grand public, écoutable depuis leur site. Qu'elles aient été créées spécialement pour Internet ou qu'elles

existent déjà dans le monde réel, un grand nombre de radios, à l'exception de RTL et de NRJ, font appel à une seule et même société pour développer leurs infrastructures techniques. TV-Radio.com met à leur disposition des plates-formes de « *streaming* », une technologie de diffusion de contenus audio et vidéo sur Internet qui permet à l'utilisateur de lire ce type de fichiers, quels que soient les logiciels d'écoute installés sur son ordinateur. En échange, les quelque

L'utilisateur peut lire des fichiers audio et vidéo quels que soient les logiciels de son ordinateur

250 radios en ligne référencées par TV-Radio.com et son nouveau partenaire, Comfm.com, paient un forfait de base, puis une facture pour la consommation de bande passante utilisée pour irriguer les internautes.

A elles deux, TV-Radio.com et Comfm.com comptabilisaient 300 000 sessions quotidiennes d'écoute de radio en janvier, contre seulement 10 000 en janvier 2001, selon M. Sillard. Elles revendiquaient ensemble plus de 2,5 millions d'heures d'écoute en streaming (chiffre de janvier 2002). La nouvelle entité née de la fusion de ces deux sites français la placerait au premier rang européen et au deuxième mondial, derrière le site américain Live365.com.

Antoine Jacob

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : la section CFDT de *Télérama* s'est élevée, dans une lettre envoyée le 5 mars au conseil de surveillance et au directeur de Publications Vie catholique (PVC), contre la décision de la direction de retirer toute fonction hiérarchique à Alain Rémond, rédacteur en chef et chroniqueur de l'hebdomadaire. Majoritaire au sein de *Télérama*, le syndicat affirme qu'une telle décision « *relève de la politique du bouc émissaire* » et déplore « *une grave crise d'identité* [du journal] : une ligne éditoriale fluctuante, une défiance à l'égard d'une partie de la rédaction et des méthodes de management autoritaires ».

■ **Jean-Louis Prévost et Jean-Louis Olivoux**, respectivement président du directeur et directeur financier de *La Voix du Nord*, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Lille, vendredi 22 mars, à 30 000 euros d'amende pour avoir facturé au quotidien nordiste, entre 1991 et 1993, trois études réalisées par une filiale, Age-conseil, dont ils étaient également dirigeants. Ils ont fait appel. La direction de la *Voix du Nord* a indiqué lundi dans un communiqué que M. Prévost « *avait été mis en cause sans qu'aucune responsabilité personnelle ne soit engagée* ».

■ **AUDIOVISUEL** : la société civile des auteurs, réalisateurs et producteurs (ARP) a demandé au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), lundi, d'organiser « *une concertation transparente* » avec les créateurs et les producteurs, avant l'attribution des fréquences de la télévision numérique terrestre. L'ARP demande au CSA de privilégier « *les services de télévisions gratuits et payants comportant des fictions ou des documentaires en fonction de leur contribution au développement de la création audiovisuelle et cinématographique française et européenne* ».

■ **RADIO FRANCE INTERNATIONALE (RFI)** va ouvrir un bureau régional à Beyrouth (Liban), a annoncé lundi son PDG Jean-Paul Cluzel. Le nouveau bureau intégrera les correspondants locaux de RMC Moyen-Orient, filiale de RFI.

Des flashes d'actualité sur les mobiles

ÉCOUTER la radio sur son téléphone mobile... L'idée n'est pas aussi absurde qu'il y paraît. Car loin de proposer une simple duplication du média sur le portable, c'est-à-dire une écoute en continu, les radios imaginent avec les opérateurs de téléphonie mobile toute une série de services à la carte. Écouter une chronique à toute heure, être au courant des derniers rebondissements d'un événement ou bénéficier de commentaires sportifs, jouer ou voter lors d'une émission... De nombreuses pistes sont explorées.

L'intérêt du téléphone mobile est double pour les radios. Avant même l'arrivée de l'UMTS, le téléphone se prête déjà à de multiples approches. Mieux, les services sont payants, ce qui est loin de déplaire aux radios et aux opérateurs de téléphonie mobile, soucieux de développer de nouvelles sources de revenus. Selon Michel Polacco, directeur du développement des services nouveaux et du multimédia à Radio France, « *les services liés à la téléphonie mobile ont représenté un chiffre d'affaires de plus d'un million d'euros en 2001, soit la majeure partie de nos ressources* ». Catherine Nivèze, directrice d'Europe 1 Interactive, renchérit : « *Le développement de ces services est stratégique pour nous* ».

« EN DENTS DE VAMPIRE »

Radio France et Europe 1 ont fait leurs premiers pas en 1998. L'une et l'autre se sont associées à un opérateur pour proposer des flashes d'actualité. Les clients d'Orange peuvent écouter à tout moment les flashes « *France-Info Express* » de France-Info sur le kiosque audiotel de l'opérateur. De même, Europe 1 a alimen-

té pendant trois ans la rubrique « *Actu* » du kiosque de services audiotel de SFR. Des services couplés à des envois de flashes d'information sous forme de mini-messages SMS.

« *Cela marche bien, le service est même saturé lors de gros événements. Le pic a été atteint le 11 septembre : nous avons reçu 40 000 appels entre 18 et 19 heures, contre en moyenne 5 000 à 10 000 appels par jour* », souligne M. Polacco. Pour M^{me} Nivèze : « *C'est un média chaud, une information de réaction. Personne ne va chercher spontanément de l'information par ce biais, mais quand il y a un événement fort, il y a un réflexe d'appel. C'est une consommation en dents de vampire* ».

Les radios tentent maintenant d'enrichir leur gamme de services. Radio France met à disposition des clients d'Orange quatre chroniques de France-Info supplémentaires. Europe 1 propose depuis février une écoute en différé des temps forts de l'antenne. La station prépare des services pour prolonger les émissions liées au sport, aux spectacles, et accompagner les grands événements tels le Festival de Cannes et surtout la Coupe du monde. « *En avril, nous proposerons sur notre serveur vocal tous les résultats de D1, D2 et Nationale, mais aussi les programmes des salles de cinéma. Pour la Coupe du monde, un service d'envoi de SMS sera proposé pour suivre les matches but par but. Les auditeurs pourront choisir la formule Equipe de France, 64 matches ou groupe par groupe* », affirme M^{me} Nivèze.

Laurence Girard

BFM réduit ses effectifs et ouvre son capital

Déficitaire, la station d'information prévoit 38 suppressions de postes

LA RADIO d'information économique BFM négocie « *18 à 20 départs* », a confirmé au Monde, lundi 25 mars, Jean-Luc Mano, PDG de la station. Un plan social prévoit 38 suppressions de postes et une vingtaine de licenciements dont les « *deux tiers dans la rédaction et un tiers au sein des personnels administratifs et techniques* » sur 111 salariés permanents. Il devrait être bouclé en juin et les licenciements intervenir au cours de l'été.

Selon M. Mano, le plan de rigueur et le plan social devraient permettre une économie de 2,13 millions d'euros, permettant de rester dans le cadre du budget de 12,2 millions d'euros fixé pour 2002 par le conseil d'administration. En 2001, BFM a enregistré une nouvelle perte de 6 millions

d'euros. « *La radio est structurellement déficitaire. Depuis son lancement, il y a près de dix ans, elle n'a jamais gagné d'argent* », constate M. Mano. Depuis sa création, les pertes cumulées de BFM atteindraient « *33,5 millions d'euros* ».

« DES CONTACTS SONT PRIS »

Simultanément, BFM a décidé une « *recapitalisation, via l'ouverture de son capital à un investisseur ou un groupe d'investisseurs* ». Des « *contacts sont déjà pris* », précise le PDG. La station souhaite aussi « *la mise en place de synergies avec un grand groupe de médias* », annonce-t-il, présent dans « *la télévision, la radio ou la presse écrite* ». Là aussi, des « *contacts sont en cours* ». La radio est estimée, selon sa direction, à 33,5 millions d'euros, soit

l'équivalent de ses pertes cumulées. Pour l'heure, la radio est détenue par Jacques Abergel et La Rochefortaise de Communication (40 %), Bloomberg TV (10 %), Compagnie Financière Edmond de Rothschild (18 %), Dassault (20 %) et le fonds de pension Apax (20 %).

Malgré ses difficultés financières, la station ne manque pas d'atouts. Selon le dernier sondage Médiamétrie, sa part d'audience a augmenté de 1 % en un an : 3,2 % à Paris et à 1,7 % sur l'Île-de-France. Pour être mieux reçue, BFM a demandé au Conseil supérieur de l'audiovisuel une fréquence AM (modulation d'amplitude ou ondes moyennes) et de nouveaux émetteurs FM sur la région parisienne.

Guy Dutheil

LE NUCLÉAIRE ATOMISERA-T-IL LA GAUCHE PLURIELLE ?

ÊTES-VOUS SÛR D'AVOIR LA BONNE INFO ?



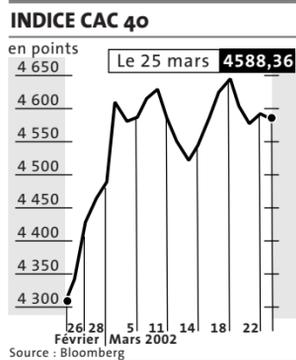
Toutes les fréquences sont sur www.radiobfm.com

Pour tout savoir sur la campagne, écoutez BFM.

Des marchés boursiers mal orientés

LA BOURSE de Paris a fini dans le rouge comme l'ensemble de ses homologues en Europe, lundi 25 mars, sous l'influence de la chute des actions aux Etats-Unis. En Europe, les baisses vont de 0,29 % pour l'indice CAC 40 de Paris jusqu'à 2,14 % pour l'indice Ibex 35 en Espagne. Aux Etats-Unis, le Dow Jones et l'indice composite du Nasdaq ont respectivement perdu 1,40 % et 2,10 %.

Si les investisseurs particuliers européens paraissent retrouver un semblant d'optimisme sur les actions, comme le montre l'amélioration de l'indice d'opinion établi par la banque UBS, les investisseurs institutionnels sont plus méfiants. Andrew Garthwaite, responsable de la stratégie actions du Crédit suisse First Boston (CSFB), a indiqué lundi qu'il avait ramené



Source : Bloomberg

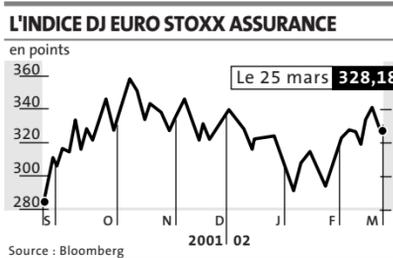
la pondération des actions dans son portefeuille global à une position « neutre » contre une surpondération de 5 % par rapport à son indice de référence. Pour l'Europe, le CSFB continue de surpondérer sur les actions mais a réduit leur poids de 5 %. M. Garthwaite estime que les actions coûtent un peu cher, que les estimations de résultats restent trop élevées et que le rebond des indicateurs de confiance ne doit pas tromper les investisseurs en leur laissant espérer un redressement rapide des bénéfices.

Au cours des prochaines séances, plusieurs valeurs françaises pourraient enregistrer des mouvements sans relation avec leur véritable valeur. La Bourse européenne Euronext a annoncé lundi une modification de la composition de ses indices de marché, qui sera effective à compter du 2 avril. Ces changements s'accompagnent généralement d'une prime aux actions entrant dans les indices et d'une baisse des titres qui en sortent. Parmi les valeurs françaises, le Crédit agricole entrera dans l'indice Euronext 100, tandis que CNP Assurances, Bic, Vedior, Sagem, Rhodia et Galeries Lafayette en sortent. Tous sauf le groupe d'assurances figureront dans l'indice Next 150. Cet indice accueille par ailleurs Bolloré Investissement et se sépare d'Avenir Telecom, de Bull, d'Euler et de Foncia.

C. P.

Les analystes financiers préfèrent les réassureurs aux assureurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS



Source : Bloomberg

EN CE QUI concerne l'activité des compagnies d'assurance, les opinions des analystes financiers ne manquent pas d'être contrastées. Cependant, quelques points de consensus se dégagent. Ces professionnels s'inquiètent notamment du risque que fait peser sur ce secteur la baisse des marchés financiers. Ils accordent en revanche leurs faveurs de manière indiscutable aux sociétés de réassurance, compartiment restreint de cette industrie et moins exposé.

UN PARCOURS BOURSIER CHAOTIQUE

Parmi les dix-huit secteurs qui décomposent l'indice européen DJ Euro Stoxx, celui des sociétés d'assurances se classe en treizième position en termes de performance boursière en 2002 et dans le camp des perdants. Du 1^{er} janvier 2002 au lundi 25 mars, l'indice DJ Euro Stoxx assurance a perdu 2,04 % alors que l'indice général est en repli de 0,03 %. Dans cet indice sectoriel, l'assureur allemand Allianz pèse près de 23,5 % et son concurrent français, Axa, en deuxième position, 19,54 %.

L'action de l'assureur français affiche depuis le début de l'année une performance positive de 8,61 % alors qu'elle perd, sur un an, environ 14 %. Bon nombre d'analystes financiers ont revu leur jugement le 15 mars, après la publication des résultats du groupe. JP Morgan conseille désormais le titre à l'achat et prévoit que son cours pourrait progresser jusqu'à 28 euros. En Bourse, le titre a clôturé lundi 25 mars à 25,49 euros. L'expert de Merrill Lynch est quant à lui passé d'une recommandation de neutralité à un conseil d'achat à moyen terme, avec un objectif de cours de 27 euros, estimant, après la publication des résultats annuels, que le pire est passé pour l'assureur français.

UNE VALORISATION ATTRACTIVE SELON FORTIS

L'équipe stratégique qui suit le secteur de l'assurance chez Fortis a requalifié positivement, à la mi-mars, cette industrie, estimant que le secteur ne devrait plus être aussi pénalisé. Bien que leurs prévisions pour les marchés d'actions sur l'année soient toujours assez neutres (entre 0 % et 5 % de performance), les analystes de cette équipe considèrent que, en 2002, le secteur devrait faire mieux que l'ensemble du marché. « La saison des résultats a donné autant de bonnes (ING Group) que de mauvaises nouvelles (Zurich Financial Services) et les avertissements sur les résultats futurs se sont poursuivis, indique Fortis dans une étude sur le secteur. Les chiffres de 2001 amènent encore peu de visibilité pour la croissance des résultats en 2002. »

Ces mêmes analystes continuent « de penser que le secteur de l'assurance est valorisé de façon attractive. [Il] se négocie à des niveaux de cours sur bénéfice les plus bas de ces dix dernières années ». Dans ce domaine, ils recommandent toujours les sociétés d'assurances qui ont une large assise financière, une faible sensibilité aux

marchés d'actions. Mais, par-dessus tout, ils privilégient les groupes de réassurance, en particulier Munich Ré et Scor.

GRANDE SÉLECTIVITÉ CHEZ MORGAN STANLEY

Après avoir déclassé, le 1^{er} mars, le secteur de l'assurance européen, les analystes financiers de la banque d'affaires américaine Morgan Stanley en ont une vision neutre (dite « en ligne » selon leur classification sectorielle, qui comprend aussi les mentions « attractif » et « prudent »). Dans une étude datée du 18 mars, ils indiquent que leur opinion positive sur les sociétés d'assurance non-vie et de réassurance compense leur défiance à l'égard des groupes d'assurance-vie. Ils restent inquiets de la chute des marchés d'actions qui « ont un impact négatif sur la solidité du capital. A la différence des situations précédentes de surcapitalisation à la fin des années 1990 et en 2000, la majeure partie de ces excès a disparu à cause de la faiblesse des marchés financiers. Etant donné cette érosion du capital, nous pensons qu'il sera très difficile de trouver de nouvelles sources de croissance en l'absence d'un redressement des marchés financiers ou d'augmentation de capital ». Ils ont classé neuf valeurs dans la catégorie « surpondérer » et cinq dans la catégorie « sous-pondérer ». Parmi les grandes capitalisations, leurs valeurs préférées sont Aegon (objectif : 32 euros), Allianz (300 euros), Generali (33 euros), Legal & General (170 pence) et Swiss Re (200 francs suisses). Parmi les plus petites valeurs, ils ont choisi Scor (objectif : 50 euros), Hannover Re (90 euros) et Friends Provident (225 pence).

Lire aussi page 18

Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 26/3, 10h08

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER				
UNION EUROPÉENNE										
ALLEMAGNE	DAX Index	5321,50	26/3	0,08	5467,31	19/3	4706,01	20/2	26,20	
		Euro Neu Markt Price IX	1016,78	26/3	-0,18	1212,43	4/1	913,75	20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1262,71	26/3	-0,67	1260,01	22/3	1109,88	9/1	14,40	
BELGIQUE	Bel 20	2754,15	26/3	-0,31	2815,19	28/1	2609,61	15/1	13,40	
DANEMARK	Horsens Bnex	279,30	26/3	0,32	278,97	25/3	254,91	30/1		
ESPAGNE	Ibex 35	8109,30	26/3	-0,71	8608,50	4/1	7628,00	22/2	18,60	
FINLANDE	Hex General	8095,37	26/3	-0,57	9224,39	4/1	4,30	19/2	20,20	
FRANCE	CAC 40	4588,49	26/3	0,00	4720,04	4/1	4210,30	20/2	21,30	
		Mid CAC	2163,50	25/3	0,56	2126,50	25/3	1929,16	2/1	15,40
		SBF 120	3194,15	26/3	-0,02	3248,59	4/1	2924,74	20/2	21,40
		SBF 250	3022,14	25/3	-0,28	3053,99	19/3	2782,54	20/2	21,10
		Indice second marché	2483,33	25/3	0,04	2483,33	25/3	2287,73	2/1	14,50
		Indice nouveau marché	1086,37	26/3	-0,21	1175,41	7/1	980,76	22/2	
GRÈCE	ASE General	2316,78	26/3	0,00	2655,07	3/1	2300,61	22/3	14,30	
IRLANDE	Irish Overall	5156,24	26/3	-1,06	6085,03	18/1	4611,80	20/3	12,80	
ITALIE	Milan Mib 30	32747,00	26/3	0,08	33261,00	25/3	29542,00	20/2	20,40	
LUXEMBOURG	Lux Index	1127,08	25/3	-1,44	1169,48	14/1	1103,43	6/3		
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	519,76	26/3	-0,38	527,74	20/3	475,19	22/2	18,20	
PORTUGAL	PSI 20	7791,20	26/3	-0,13	7998,50	4/1	7161,67	25/2	18,10	

EUROPE Mardi 26 mars 10h08

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	3705,42	-0,17
AUTOMOBILE	240,84	-0,20
BANQUES	284,85	-0,20
PRODUIT DE BASE	205,18	-0,81
CHEMIE	369,79	-0,32
TÉLÉCOMMUNICATIONS	430,32	-0,34
CONSTRUCTION	237,90	-0,28
CONSOMMATION CYCLIQUE	134,14	-0,50
PHARMACIE	478,27	-0,18
ÉNERGIE	350,68	-0,06
SERVICES FINANCIERS	240,17	-0,20
ALIMENTATION ET BOISSON	237,61	-0,51
BIENS D'ÉQUIPEMENT	374,71	-0,18
ASSURANCES	327,36	-0,25
MÉDIAS	282,90	-0,36
BIENS DE CONSOMMATION	282,23	-0,20
COMMERCE ET DISTRIBUTION	481,93	-0,25
HAUTE TECHNOLOGIE	481,93	-0,16
SERVICES COLLECTIFS	289,83	-0,08

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

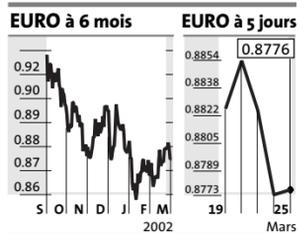
Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	21,89	-0,05
AEGON NV	27,46	-0,69
AIR LIQUIDE	165,70	-0,78
ALCATEL A	16,46	-0,67
ALLIANZ N	268,45	-0,11
AVENTIS	77,55	-0,58
AXA	25,44	-0,20
BASF AG	47,00	0,00
BAYER	39,19	-0,76
BAYR.HYP.U.VERBK	41,04	-1,08
BEVVA	13,29	-1,19
BNP PARIBAS	55,60	-0,00
BSCH	9,42	-0,84
CARREFOUR	52,30	0,00
DAIMLERCHRYSLER N	52,19	-0,27
DANONE	135,00	-0,66
DEUTSCHE BANK AG	72,85	-0,27
DEUTSCHE TELEKOM	16,99	-0,30
E.ON	56,80	-0,53
ENDESA	16,98	-0,99
ENEL	6,35	-0,47
ENI SPA	16,30	-0,18
FORTIS	25,21	-0,59
FRANCE TELECOM	34,74	-3,15
GENERALI ASS.	28,09	-1,16
ING GROEP CVA	30,42	-0,46
KONINKLIJKE AHOLD	29,55	-0,24
L'OREAL	81,25	-0,12
LVMH	58,55	-1,60
MUENCHENER RUECKV	280,44	-0,07
NOKIA OYJ	23,90	-0,75
PINAULT PRINTEMPS	133,50	-0,89
REPSOL YPF	14,33	-2,91
ROY.PHILIPS ELECTR	32,50	-0,46
ROYAL DUTCH PETROL	60,45	-0,17
RWE	42,30	-0,49
SAINT GOBAIN	186,90	-0,32
SANOFI-SYNHELABO	71,35	-0,56
SANPAOLO IMI	13,15	-0,54
SIEMENS	73,48	-0,16
SOCIETE GENERALE A	70,80	-0,14
SUEZ	31,63	-0,09
TELECOM ITALIA	9,85	-0,20
TELEFONICA	12,68	-0,47
TIM	5,58	-0,36
TOTAL FINA ELF	170,50	-0,47
UNICREDITO ITALIAN	4,73	-1,07
UNILEVER CVA	65,30	-1,06
VIVENDI UNIVERSAL	43,23	-0,02
VOLKSWAGEN	59,35	-2,05
ZONE EURO		
FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce),		
HORS ZONE EURO		
CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

MARCHÉ DES CHANGES 26/3, 10h08

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)	0,75350		0,87675	1,42540	0,60050
TOKYO (¥)	132,75000		116,35000	189,23835	79,69915
PARIS (€)	1,14025	0,85915		1,62645	0,68475
LONDRES (£)	0,70135	0,52840	0,61490		0,42115
ZURICH (FR. S.)	1,66510	1,25500	1,45925	2,37425	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4325	7,4350
COURONNE NORVÈGE	7,7165	7,7245
COURONNE SUÉDOISE	9,0201	9,0296
COURONNE TCHÉQUE	30,9185	31,3926
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6561	1,6576
DOLLAR CANADIEN	1,3934	1,3948
DOLLAR HONGKONG	6,8330	6,8830
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0021	2,0071
FORINT HONGROIS	243,9475	244,2697
LEU ROUMAIN	28901,0000	28959,0000
ROUBLE	27,3050	27,3200



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER				
ROYAUME UNI										
		FTSE 100 index	5204,10	26/3	0,01	5362,30	4/1	5015,50	20/2	17,60
		FTSE techMark 100 index	1195,43	26/3	-0,37	1569,62	4/1	1176,71	22/2	122,80
SUÈDE	OMX	800,86	26/3	0,07	878,88	4/1	741,84	20/2	26,00	
EUROPE										
HONGRIE	Bux	8158,57	25/3	-0,15	8448,46	7/3	7052,97	3/1		
ISLANDE	ICEX 15	1300,96	25/3	-0,72	1413,86	21/3	1142,62	7/1		
POLOGNE	WSE Wig index	14935,32	25/3	-1,98	16423,35	25/1	13842,31	2/1	189,60	
TCHÈQUE	Exchange PX 50	424,60	26/3	-0,49	441,70	14/3	384,60	2/1		
RUSSIE	RTS	338,74	25/3	-2,53	349,73	19/3	267,70	3/1		
SUISSE	Swiss market	6582,00	26/3	-0,43	6672,70	25/3	6059,10	6/2	18,50	
TURQUIE	National 100	11739,66	26/3	-2,30	15071,84	8/1	10443,81	18/3	12,80	
AMÉRIQUES										
ARGENTINE	Merval	437,03	25/3	1,10	471,34	6/2	323,69	2/1		
BRÉSIL	Bovespa	13277,58	25/3	-0,26	14495,28	18/3	12300,70	30/1	9,60	
CANADA	TSE 300	7751,33	25/3	-1,33	7992,70	7/3	7402,70	20/2	21,00	
CHILI	Ipsa	99,90	25/3	-0,63	102,37	4/1	94,80	20/2		
ÉTATS-UNIS										
		Dow Jones ind.	10281,67	25/3	-1,40	10673,10	19/3	9529,46	30/1	22,60
		Nasdaq composite	1812,49	25/3	-2,10	2098,88	9/1	1696,55	22/2	48,10
		Nasdaq 100	1427,60	25/3	-2,89	1710,23	9/1	1329,93	22/2	45,50
		Wilshire 5000	10623,31	25/3	-1,42	10983,40	19/3	10040,55	20/2	
		Standards & Poors 500	1131,							

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 26 mars 9h57

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	45,22	45,15	0,16	10,75	47,71	38,03	1,00	12040
AFFINE	39,60	39,99	-0,98	7,31	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	55,20	55,20	n/d	2,41	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	20,02	20,20	-0,89	21,77	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	165,60	167,00	-0,84	5,20	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	16,51	16,35	0,98	14,01	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	6,10	5,95	2,52	20,98	9,62	5,00	1,00	13015
ALSTOM	15,19	15,35	-1,04	21,61	16,30	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO.#	62,35	62,00	0,56	22,85	64,45	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,68	5,66	0,35	83,22	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	189,50	189,90	-0,21	18,80	192,00	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	89,30	89,45	-0,17	21,41	94,40	71,15	n/d	5173
AVENTIS	77,55	78,00	-0,58	2,75	85,95	74,10	0,50	13046
AXA	25,42	25,49	-0,27	8,30	26,06	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	120,00	120,00	n/d	36,36	120,20	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.	134,70	135,00	-0,22	11,23	135,50	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	130,20	n/d	1,08	152,80	124,50	3,00	12547
BEHGIN SAY	43,49	43,67	-0,41	6,59	44,50	39,20	n/d	4455
BIC	39,47	39,45	0,05	2,89	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	55,65	55,60	0,09	10,74	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE	244,00	245,00	-0,41	1,58	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	52,50	52,80	-0,57	2,23	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	n/d	47,00	n/d	4,44	47,50	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	37,32	37,60	-0,74	1,41	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	43,50	43,52	-0,05	8,61	45,30	38,60	1,10	13070
BULL.#	1,04	1,06	-1,89	15,44	1,36	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	54,50	55,00	-0,91	9,81	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	47,90	48,00	-0,21	27,56	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,85	3,78	1,85	7,54	3,90	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	83,70	84,45	-0,89	3,20	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	33,21	33,40	-0,57	10,70	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	52,40	52,30	0,19	10,27	58,80	49,23	0,50	12017
CASINO GUICH.ADP	60,30	60,30	n/d	3,52	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	81,95	82,00	-0,06	5,42	87,30	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(L)	61,90	61,70	0,32	7,00	62,20	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	82,40	82,20	0,24	5,16	90,50	70,00	2,00	12470
CEREL	29,12	29,15	-0,10	2,35	30,49	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,75	32,77	-0,06	6,33	32,80	30,70	n/d	4457
CF.RECYCLING	49,52	49,70	-0,36	23,80	49,84	38,50	1,30	3905
CGIP	36,80	37,09	-0,78	n/d	38,30	34,80	n/d	12102
CHARGEURS	n/d	80,40	n/d	7,27	80,40	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	43,60	44,06	-1,04	26,48	45,55	32,50	0,28	13040
CIC-ACTIONS A	122,00	123,00	-0,81	1,24	125,00	118,70	2,29	12095
CIMENTIS FRANCAIS	51,25	51,45	-0,39	6,77	52,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	69,50	69,75	-0,36	9,62	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	53,80	54,95	-2,09	31,21	56,40	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES	38,20	38,30	-0,26	7,00	38,94	33,60	1,08	12022
COFACE SVN CA	57,30	57,00	0,53	20,88	61,90	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	161,10	165,00	-2,36	1,32	168,20	145,00	n/d	13064
COLAS	71,50	71,90	-0,56	12,86	71,95	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	45,62	45,99	-0,80	2,05	46,90	41,50	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	20,70	20,96	-1,24	16,35	21,09	17,58	n/d	4507
CREDIT.FON.FRANCE	15,01	15,03	-0,13	3,23	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	42,65	43,06	-0,95	13,73	44,00	36,14	0,65	18420
CS.COM.ET SYSTEMES	10,47	10,51	-0,38	26,14	11,90	7,60	n/d	7896
DAMART	94,60	95,00	-0,42	17,36	98,00	79,50	3,80	12049
DANONE	135,10	135,90	-0,59	1,38	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	345,60	350,00	-1,26	9,02	370,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	53,20	52,55	1,24	-1,48	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.R.N.-P.CAL LI #	14,55	14,26	2,03	1,04	15,00	14,25	0,55	12423
DEVAUX(LY)#	76,00	77,00	-1,30	-5,59	77,80	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	70,50	n/d	15,57	70,50	61,10	2,74	3747
DMC (DOLFUS MI)	10,58	10,60	-0,19	41,25	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACON	31,50	31,34	0,51	17,10	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	82,70	82,90	-0,24	20,90	86,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,35	22,35	n/d	0,66	24,90	22,35	n/d	3571
ENJEU SVN SCA	9,05	9,15	-1,09	12,28	9,74	8,05	0,07	12127
ENTORIAL(EX CDE)	32,60	32,60	n/d	28,59	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	n/d	38,40	n/d	10,98	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	39,50	40,00	-1,25	16,34	40,14	31,20	3,90	12166
ESSO	95,00	95,00	n/d	18,45	95,70	79,50	2,75	12066
EULER	41,51	41,42	0,22	-2,32	47,40	40,60	1,40	12130
EURAZEO	60,30	60,90	-0,99	-5,70	63,85	57,60	0,48	12112

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
EURO DISNEY SCA	1,02	1,03	-0,97	15,90	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL	1,06	1,00	6,00	-6,19	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA	56,00	55,95	0,09	5,08	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NV)	114,50	115,80	-1,12	17,98	115,90	94,20	1,80	6478
FIMALAC	47,74	47,42	0,67	18,48	49,45	40,01	0,90	3794
FINAXA	n/d	99,40	n/d	25,58	107,50	68,00	2,20	3313
FONCLYON.#	29,00	29,50	-1,69	8,61	30,50	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM	34,80	33,68	3,33	-22,49	48,16	28,15	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	98,00	n/d	1,95	110,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	148,20	148,00	0,14	-3,07	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #	49,40	49,50	-0,20	19,90	53,00	39,00	0,57	3489
GENCIA	94,85	93,50	1,44	3,66	95,75	90,00	0,34	13151
GENERALE DE SANTE	17,00	16,96	0,24	18,38	17,70	13,71	n/d	4447
GEPHYSIQUE	42,98	42,54	1,03	21,92	44,69	33,16	1,22	12101
GFI INFORMATIQUE	12,74	12,95	-1,62	5,72	13,34	10,05	0,15	6337
GRANDVISION CAH	18,30	18,19	0,60	20,00	20,10	15,05	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE	79,60	80,85	-1,55	-2,27	81,00	67,75	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE #	81,10	82,20	-1,34	9,22	82,30	63,00	1,68	5354
GR.ZANNIER (LY) #	79,80	79,85	-0,06	1,52	83,50	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE	86,20	87,70	-1,71	1,41	87,70	79,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING	10,15	10,29	-1,36	24,84	11,00	7,82	0,17	12188
IMERYS	126,40	125,50	0,72	17,25	132,50	98,00	3,60	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	20,50	n/d	6,81	20,50	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	125,10	n/d	1,28	128,20	118,00	n/d	5793
IM.MARSEILLAISE	3400,00	3634,00	-6,44	-4,09	3700,00	3150,00	22,26	3770
INFOGRAMES ENTER.	12,27	12,30	-0,24	-5,25	15,98	9,95	n/d	5257
INGERENCO	27,88	27,90	-0,07	23,63	28,50	22,50	0,10	12534
ISIS	n/d	166,50	n/d	5,37	167,00	137,00	n/d	12000
JC DECAUX	13,37	13,35	0,15	6,53	13,80	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	20,50	20,60	-0,49	24,24	21,67	16,21	0,82	12105
KLEPPIERE	116,00	115,50	0,43	8,10	119,50	108,20	2,75	12196
LAFARE	100,80	101,60	-0,79	3,90	107,00	96,85	2,20	12053
LACARDERE	52,85	53,15	-0,56	12,44	54,30	41,92	0,78	13021
LAPYRE	n/d	60,70	n/d	37,14	62,50	44,10	1,08	13051
LEBON (CIE)	54,00	53,50	0,93	7,56	54,70	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORP.	172,90	171,00	1,11	20,06	180,00	143,90	0,94	12061
LEGRAND ADP	n/d	133,20	n/d	7,41	143,20	110,00	1,50	12528
LEGRIS INDUST.	22,20	22,17	0,14	0,90	25,39	18,20	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,60	3,60	n/d	26,31	3,80	2,90	n/d	7508
LINCINDUS	132,60	129,10	2,71	5,23	135,00	126,00	10,18	12135
L'OREAL	81,60	81,35	0,31	0,86	85,20	75,15	0,44	12032
LOUVERE #	70,00	71,00	-1,41	11,46	75,80	60,00	1,24	3311
LUCIA	11,21	11,20	0,09	-13,76	12,00	10,42	1,83	3630
LMHM MOET HEN.	58,60	59,50	-1,51	28,22	61,60	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL	70,50	70,35	0,2					

Naissances

« Il est descendu de la montagne à cheval par un petit matin brumeux. »

Sylvie FUCHS
et
Benoît GODINEAU
partagent avec
Alexandre,
la grande joie d'annoncer la naissance de

**Gabriel, Gengis, Gaspard
GODINEAU,**

le 9 mars 2002, à l'hôpital d'Annecy.

Décès

– Odile Almès,
sa fille,
M. Léon Thiéry,
son frère,
Les familles Almès et Thiéry,
ont la douleur d'annoncer le retour à Dieu de

Mme Marthe ALMÈS,

le 23 mars 2002.

Les obsèques ont lieu ce mardi 26 mars, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Armées (Versailles).

– L'association Généralistes et Toxicomanie 93,
Le réseau ville-hôpital 93 centre,
Le réseau ville-hôpital 93 ouest,
Tous ses amis de Seine-Saint-Denis impliqués dans les soins aux toxicomanes,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Alain BEAUDOIN,

à l'âge de quarante-deux ans.

Il fut l'un des pionniers de la réduction des risques dans notre département.

La crémation aura lieu le jeudi 28 mars 2002, au crématorium du Père-Lachaise.

– Mme Cécile Bedos-Loywyck,
son épouse,
Eric Bedos,
François et Ginette Bedos,
Thomas et Anne,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques BEDOS,

survenu à Lille, le 24 mars 2002, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 mars, à 9 h 30, en l'église Saint-Etienne de Lille.

4, rue Pierre-Dupont,
59800 Lille.

– Grenoble. Cahors. Paris. Chittagong.

Renée Bernard-Brunet, née Pavie,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis BERNARD-BRUNET,

survenu le 21 mars 2002.

19, rue Louis-Farçat,
38320 Eybens.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

– Anne-Sophie Chazaud,
son épouse,
Aurélien et Mathilde,
ses enfants,
Paul et Alice Chazaud,
ses parents,
Emmanuelle et Pauline Chazaud,
ses sœurs,
Juliette Galy,
sa grand-mère,
Roland et Rosine Tissot,
ses beaux-parents,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Olivier CHAZAUD,

survenu, après un digne et courageux combat contre la maladie, le 22 mars 2002, à l'âge de trente-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 mars, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, Paris-18^e, suivie de l'inhumation au cimetière Montmartre.

67, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

– Le président de l'université Lumière - Lyon-II
a appris avec tristesse la disparition de

Olivier CHAZAUD,
A.T.E.R. de 1993 à 1997,

et s'associe à la douleur de la famille de

Roland Tissot,
professeur émérite,
ancien vice-président de l'université.

86, rue Pasteur,
69365 Lyon Cedex 07.

**Mlle Marie-Bernadette
CHÉRON,**

ancien maire de Villers-en-Vexin,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

s'est endormie dans la Paix du Seigneur, le dimanche 24 mars 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'inhumation aura lieu le mercredi 27 mars, à 14 h 30, en l'église de Villers-en-Vexin, sa paroisse.

De la part de
Mme Pierre Lefort,
sa sœur,
Ainsi que toute la famille.

Vos témoignages de sympathie seront reçus sur un registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27420 Villers-en-Vexin.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Armand DAUSSIN,
inspecteur général des finances
honoraire,
directeur général
au Conseil de l'Europe honoraire,
commandeur des ordres belges
de la Couronne et de Léopold II,

survenu le 25 mars 2002, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 28 mars, à 10 heures, en l'église catholique Saint-Pierre-le-Jeune, près du tribunal, à Strasbourg.

L'inhumation se fera dans l'intimité familiale, au cimetière de Barr, où il reposera auprès de son épouse, décédée le 25 décembre 2001.

14 B, quai Koch,
67000 Strasbourg.

– Madeleine et Henri Volcovici-Nadalar,
Georgette Serero,
Michel et Claude-Edith Ettedgui,
ses enfants,
Alexandra et Patrick Martin,
Eric et Aline Volcovici-Nadalar,
Jean-Luc et Virginie Volcovici-Nadalar,
Dan Serero,
Maayane Ettedgui,
ses petits-enfants,
Emma Volcovici-Nadalar,
Ses neveux et nièces,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Violette ETTEGUIL,
née **BENZACAR,**

à Paris, le lundi 25 mars 2002, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 mars, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à 11 h 30, à la porte principale.

55, boulevard Murat,
75016 Paris.

– L'association des chercheurs de la revue *Lusotopie*,
a la douleur d'annoncer le décès brutal de son ami, cofondateur et coordinateur du Conseil scientifique,

François GUICHARD,

géographe,
directeur de recherche CNRS,
codirecteur du Centre d'études Nord
du Portugal-Aquitaine,
à la Maison des pays ibériques,

survenu le 23 mars 2002.

Les études portugaises et lusophones perdent un pionnier, et Porto un très grand spécialiste.

L'incinération aura lieu au parc crématorium de Saint-Jean-d'Illac (Gironde), le 27 mars 2002, précédée à 14 h 30 d'une cérémonie protestante.

Ni fleurs ni couronnes, dons possibles à la Cimade.

– Joseph et Jean,
ses fils,

Les familles Harari et Setton,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lydia HARARI,
née **SETTON,**

survenu le 25 mars 2002, à Boulogne-Billancourt, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Conformément à sa demande, son corps a été légué à la faculté de médecine.

6, square du Pont-de-Sèvres,
92100 Boulogne.
17, rue de Calais,
75009 Paris.
17, rue de Longjumeau,
91300 Massy.

Chaque vendredi avec

Le Monde
DATÉ SAMEDI

retrouvez

LE MONDE
TELEVISION

– M. Kostia Jager,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Kostia JAGER,
née **Rose ANDRÉ.**

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Lamain (Jura), le mercredi 27 mars 2002, à 16 heures.

Château de la Sauge,
39230 Saint-Lamain.

– Sainte-Luce-sur-Loire (Loire-Atlantique).

Mme Renée Larzul, née Le Quééré,
son épouse,
Mme Anne Larzul
et ses enfants, François et Alain,
Mme Yvonne Erchoff-Larzul
et ses enfants, Isabelle et Jean-Yves,
Mme Germaine Le Corre, née Larzul,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul LARZUL,
administrateur civil (e.r.),
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 mars 2002, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La crémation a eu lieu dans l'intimité.

Résidence Santa-Lucia,
5, rue des Indulgences,
44980 Sainte-Luce-sur-Loire.

– Claire, Véronique, Françoise, Marc,
Matthieu, Thomas, Vincent Laudet
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur mère,

Christiane LAUDET,
née **WÉRY,**

survenu le 22 mars 2002.

Elle repose à Issy-l'Evêque (Saône-et-Loire), auprès de

Jean LAUDET,

son mari.

Le Bourg,
71220 Pressy-sous-Dondin.

– Le docteur Pierre Galey,
son frère, et Mme,
Et leur famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Georges OLIVE,
née **Simone GALEY,**

le 18 mars 2002.

L'inhumation et la cérémonie religieuse ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Girons (Ariège).

– Mme Suzanne Poussin,
née Rigaud,
son épouse,
Jean-Claude, Catherine, Alix,
ses enfants, et leurs conjoints,
Jérémy, Vincent, Dany, Antoine,
ses petits-enfants,
Les familles Poussin, Rigaud,
Valladon, Pernet,
ont la peine de faire part du décès de

Jacques POUSSIN,
conseiller des affaires étrangères (e.r.),
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre royal
du Cambodge,

survenu le 25 mars 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, à Suresnes, le jeudi 28 mars, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

56 bis, rue du Val d'Or,
92150 Suresnes.

– Mme Hélène Rosner,
sa femme,

M. et Mme Daniel Rosner,
M. et Mme Claude Raab,
ses enfants,

Grégory et Lyora, Mickaël, Natacha,
ses petits-enfants,
Anoushka et Sasha,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Joseph ROSNER,

survenu le 23 mars 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

L'inhumation a lieu ce mardi 26 mars.

10, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

– Stéphanie et Alexandre-Anis Sabbaghi,
son épouse et son fils,
Fatima Sabbaghi, née Faridi,
sa mère,
Jamal et Hamid Sabbaghi,
ses frères,
Naïma Sabbaghi,
sa sœur,
Sawab et Haytham Robert,
sa sœur et son beau-frère,
Muhieddine et Souha Oueini,
son beau-père et son épouse,
Léa et Henry Plee,
sa belle-mère et son époux,
Jean-Pierre et Hala Oueini,
son beau-frère et son épouse,
Audrey et Frédéric Perez,
sa belle-sœur et son époux,
Les familles Sabbaghi, Faridi, Oueini,
Jabri, Plee, Ajami, Rahmoun, Perez,
Robert,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Rachid SABBAGHI,
professeur agrégé,
né le 11 novembre 1954,

survenu accidentellement le jeudi 21 mars 2002.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 mars, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Une cérémonie sera organisée à sa mémoire à la Grande Mosquée de Paris, le jeudi 28 mars, de 17 h 30 à 19 h 30.

*« Certes nous sommes à Dieu,
et c'est à Lui que nous retournons. »*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Simone Saint Girons,
son épouse,
Chantal et Christian Rousseau,
Baldine Saint Girons et Jean-Pierre Lacroix,
Marie-Gaëlle Saint Girons et Alain Bonnaire,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Thiébault SAINT GIRONS,
croix de guerre 1939-1945.

Une service religieux sera célébré le mercredi 27 mars 2002, à 14 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4^e.

Paddy TOLLAFIELD,
la maman de Wendy Halff,

s'est éteinte à Hatfield, le 10 mars 2002.

Kate Halff et Hisham Taha,
Fares et Nazar,
C/O Sudan Program,
C/O Save the Children,
17 Grove Lane, London SER 8RD
(Royaume-Uni).
Pierre et Myriam Halff,
35, rue des Pruniers,
67600 Sélestat.
Bertrand Halff,
70, rue Saint-Louis-en-l'Isle,
75004 Paris.

– Mme Simonne Vassy,
son épouse,
Dominique et Pierre Huet-Vassy,
Bernard et Geneviève Vassy,
Christian et Agnès Vassy,
Jean-Pierre Vassy,
ses enfants,
Hadrien, Louis, Léopold, Marceau,
Arsène, Kléber,
ses petits-enfants,
Mme Colette Vincenti,
sa sœur,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert VASSY,

survenu subitement, le 22 mars 2002,
dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 26 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne de Mantes-la-Ville, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière d'Auffreville-Brasseuil.

14, rue des Clauselais,
78930 Auffreville-Brasseuil.

Remerciements

– Mme Emmanuelle Caplet-Chaney,
Et toute la famille
vous expriment leurs plus vifs remerciements pour toutes les marques de sympathie, d'amitié et de chaleureuse affection que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. André CHANEY.

Anniversaires de décès

– Le 27 mars 2001,

Paul BOUXOM

nous quittait.

Nous pensons à lui.

– Deuxième anniversaire de la mort de

Claude BRÉMOND.

Pour chacune et chacun à qui vous avez offert, aussi, la possibilité de penser.

– Le 27 mars 2001, disparaissait

Toni GOTTESFELD.

Ses enfants et petits-enfants rappellent son souvenir, intimement lié à celui de son époux

Tobias GOTTESFELD,

décédé le 24 décembre 1986.

Ils invitent tous ceux qui les ont connus et aimés à avoir une affectueuse pensée pour eux.

M. Léon LANZENBERG

nous quittait le 26 mars 1995.

Raymond WEILL,
26 mars 1995.

Souvenir

– Notre père,

Israël KORN

faisait partie des 1 112 déportés juifs du premier convoi du 27 mars 1942, à destination du camp d'extermination d'Auschwitz.

Il a été arrêté dans la nuit du 19 au 20 août 1941, jour de naissance de son second fils.

Sa mort a été notifiée par les archives allemandes du camp d'Auschwitz le 22 avril 1942. Il avait trente-trois ans.

Que sa mémoire reste en notre cœur.

Bernard et Marcel Korn-Brzoza,
ses fils survivants.

Commémorations

– Serge Klarsfeld et l'association « **Les fils et filles des déportés juifs de France** », 32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du premier convoi de déportation qui a quitté la gare de Compiègne, le 27 mars 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec 1 112 hommes. Il était constitué pour moitié d'internés du camp de Drancy et pour moitié d'internés du camp de Compiègne. Vingt-deux survivants en 1945.

Le mercredi 27 mars 2002, en gare de Compiègne :
sera dévoilée, à 11 heures, une stèle commémorant cette déportation ;
seront lus, à midi, tous les noms des déportés du convoi n° 1 ;
sera inaugurée une exposition présentée jusqu'au 2 avril.

Conférences

**Conférences
à la Fondation franco-japonaise
Sasakawa**
27, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris,
2^e étage gauche.
Tél. : 01-44-39-30-40.
Fax : 01-44-39-30-45.
Entrée libre et gratuite.

Jean-Christian Bouvier : « **La publicité japonaise : un certain Japon vu de biais** ».

Jeudi 28 mars, à 17 h 30.

Bernard Jeannel : « **Les jardins zen au Japon : espace et sérénité** ».

Jeudi 4 avril, à 17 h 30.

Communications diverses

– Les Ateliers de Mai, boîte postale 213, 75226 Paris Cedex 05. Présidente Edwige Avicé.

L'Atelier *Situation de politique* vous invite à **Un dialogue sur le thème « Paris-Porto Alegre »** ou les nouvelles formes de participation politique ;
le mardi 2 avril 2002, de 19 heures à 21 heures, à la mairie du 3^e arrondissement, 2, rue Eugène-Spüller,
avec Marie-Pierre de La Gontherie, maire-adjointe de Paris, chargée à Paris de la vie associative, et **Marion Gret**, chercheuse, qui étudie les nouvelles formes de citoyenneté politique à Porto Alegre.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 201MQPAE

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : **Société Editrice du Monde**
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom

Prénom

N°rue

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

.....

N°rue

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville

AUJOURD'HUI

SPORTS

Le milieu de terrain international d'Arsenal (Angleterre), **ROBERT PIRES**, vingt-huit ans, ne jouera pas la **COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 2002**, organisée en Corée du Sud et au Japon, du 31 mai au 30 juin.

Victime d'une **RUPTURE DU LIGAMENT CROISÉ ANTÉRIEUR** du genou droit, le 23 mars, à la 20^e minute d'un match comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Angleterre, il devrait rester indisponible

pendant près de **SIX MOIS**. Le sélectionneur des Bleus, Roger Lemerre, s'accroche à un « *petit espoir venu de l'au-delà* », tout comme le médecin de l'équipe de France, **LE DOCTEUR JEAN-MARCEL FERRET**,

qui n'exclut pas de revoir Robert Pires sur les terrains d'ici au début du Mondial. Avant cet accident, il était en lice pour le titre, très convoité, de **MEILLEUR JOUEUR DU CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE**.

Au sommet de sa forme, Robert Pires dit adieu au Mondial 2002

Football • Victime de la rupture d'un ligament du genou droit, samedi 23 mars, le milieu de terrain international d'Arsenal ne jouera pas en Asie avec l'équipe de France. Il était en passe d'être, à vingt-huit ans, élu meilleur joueur du championnat anglais

AVEC DIGNITÉ et décontraction mais, vraisemblablement, sans avoir pleinement conscience de ce qu'il lui arrive, Robert Pires a annoncé, lundi 25 mars, à Clairefontaine (Yvelines), où l'équipe de France était regroupée en vue du match amical France-Ecosse du mercredi 27 mars, qu'il renonçait à la Coupe du monde de football en raison d'une blessure au genou droit. « *Je ne vais pas pleurer sur mon sort. C'est comme ça. Il y a des moments où il faut être philosophe. Jusqu'à présent, j'avais été épargné par les blessures* », a déclaré le milieu de terrain d'Arsenal et de la sélection nationale (54 sélections), âgé de vingt-huit ans.

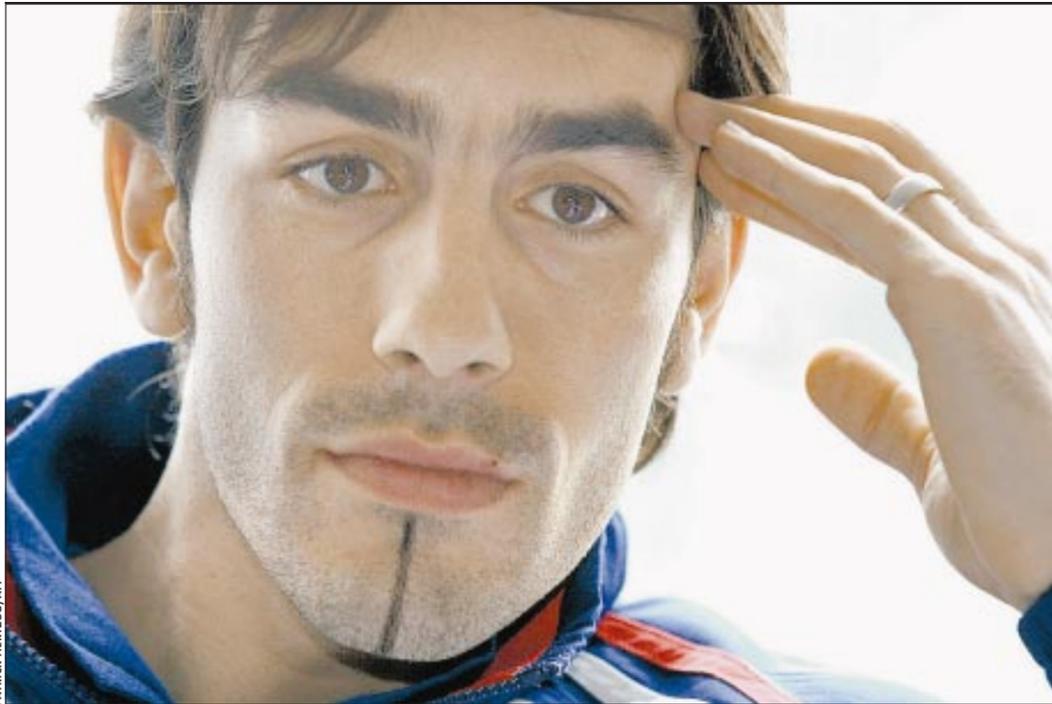
Victime d'une rupture d'un ligament croisé antérieur lors d'un quart de finale de Coupe d'Angleterre contre Newcastle, Robert Pires s'est refusé à dénoncer l'augmentation des cadences auxquelles sont soumis les footballeurs professionnels, motif régulièrement avancé pour justifier une blessure à ce moment de la saison. « *J'ai toujours dit que jouer des matches tous les trois ou quatre jours ne me déplaisait pas car cela permet de maintenir un rythme. Je ne vais pas changer d'avis aujourd'hui* », a-t-il lâché, préférant se réfugier derrière une autre explication : un « *manque de vigilance* ».

Que s'est-il exactement passé, ce 23 mars en début d'après-midi sur la pelouse du stade de Highbury ?

Perfide tristesse de la presse anglaise

« *Pires contraint de renoncer à la Coupe du monde* » : la manchette du quotidien londonien *Evening Standard* souligne l'ambivalence de la réaction de la presse britannique à la blessure de Robert Pires. Le sentiment de tristesse transparait dans les commentaires, car Arsenal se voit privé de sa pièce maîtresse dans la quête du doublé championnat-Coupe d'Angleterre : « *Arsenal affaibli par la blessure de Pires* », regrette le *Daily Telegraph*. « *Après des débuts difficiles lors de la saison 2001-2002, il était dans une forme éblouissante* », souligne *The Guardian*. Mais certains commentateurs, notamment à la télévision, ne pouvaient pas s'empêcher d'insister sur le coup porté à l'équipe de France en vue du Mondial 2002, équipe dont les succès font bien des jaloux outre-Manche.

En voulant sauter pour éviter un tackle du défenseur grec de Newcastle Nikolaos Dabizas à la 20^e minute du match, Robert Pires est mal retombé et son genou n'a pu éviter une violente torsion. « *Au moment où je saute, je ne suis pas prêt à me réceptionner*, a raconté l'ancien



PATRICK HERTZOG/AFIP

joueur du FC Metz et de l'Olympique de Marseille. *Je ne suis pas assez fort dans ma tête. Il y a un moment d'inattention.* »

A cet instant du match, Robert Pires a probablement mille raisons de se croire intouchable. Il a marqué un but après seulement 62 secondes de jeu – son treizième toutes compétitions confondues – et a offert, sept minutes plus tard, une passe décisive au Néerlandais Dennis Bergkamp. Le joueur est depuis plusieurs mois en état de grâce. Il est l'international français le plus en vue depuis le début de la saison 2001-2002. Il fait figure de favori pour le titre convoité de « *joueur de l'année* » du championnat anglais. Il vole de rendez-vous médiatiques en sollicitations publicitaires.

Evacué du terrain, Robert Pires ne croit pas, alors, à une blessure grave. Il a entendu un « *crac* » dans son genou mais « *ce genre de blessure [lui] est arrivé déjà deux fois à Metz* ». Les manipulations exercées par le staff médical d'Arsenal n'infirmement pas cette impression : les ligaments semblent seulement distendus, pas rompus. Robert Pires se dit que tout sera mis en place dans quatre semaines au plus tard. A quelques centaines de kilomètres de là, devant son téléviseur, Jean-Marcel Ferret pense, lui, tout autre chose : « *En revoyant les images, il ne pouvait pas y avoir de doute : il y avait rupture. J'ai eu Robert au téléphone et je lui ai dit ce que j'en pensais, confie le médecin de l'équipe de France. Les Anglais ne lui ont pas tout dit.*

Sans doute n'ont-ils pas voulu l'affoler. »

« ON NE SAIT JAMAIS »

Robert Pires attendra un peu plus de deux jours pour être totalement convaincu de la gravité de sa blessure. Le 24 mars, il passe une IRM (imagerie par résonance magnétique) à la clinique des Lilas (Seine-Saint-Denis). Le verdict sau-

te aux yeux de tous mais le joueur veut encore espérer. En accord avec Arsène Wenger, le manager d'Arsenal, il décide d'aller consulter Jean-Henri Jaeger à Strasbourg. Ce professeur d'orthopédie est considéré comme l'un des plus grands spécialistes mondiaux du genou ; de nombreux footballeurs professionnels, français et étrangers, et notamment Zinedine Zidane, se

sont fait opérer par lui. L'IRM réalisée par le professeur Jaeger confirme l'évidence. Robert Pires, cette fois, a compris : il ne jouera pas la Coupe du monde 2002.

Aucune décision n'est prise, cependant, quant à la date de l'opération qui devra subir le joueur. « *Je suis en désaccord avec le professeur Jaeger sur ce point, relève Jean-Marcel Ferret. Lui pense qu'il est pré-*

férable d'opérer à chaud, peu de temps après que la blessure a eu lieu. Moi, je pense au contraire qu'il vaut mieux opérer à froid, une fois que le genou s'est dégonflé, car les suites postopératoires sont meilleures. Nous allons donc attendre. Peut-être deux ou trois semaines. » Durant ce laps de temps, Robert Pires ne devrait pas rester inactif.

Lundi, l'environnement médical de l'équipe de France n'excluait pas de lui prodiguer des séances de musculation afin d'« *anticiper* » sa rééducation à venir. Le joueur, lui, vidait bouteille d'eau sur bouteille d'eau et envisageait de consulter d'autres spécialistes dans la perspective de son opération. Robert Pires ne saura, en fait, avec certitude que dans deux semaines, une fois que son genou aura retrouvé un aspect normal, s'il peut encore nourrir un espoir de participer au match inaugural de la Coupe du monde contre le Sénégal, le 31 mai, voire – pour-quoi pas ? – au deuxième tour qui débutera deux semaines plus tard.

Dans l'hypothèse où Robert Pires devait être rétabli in extremis pour le Mondial, l'énorme confiance que lui porte Roger Lemerre pourrait alors conduire celui-ci à l'emmener en Asie pour la deuxième phase du tournoi. « *N'oubliez pas qu'en médecine, on ne sait jamais ce qui peut se passer* », insistait lundi Jean-Marcel Ferret. Et le médecin de l'équipe de France de rappeler que « *certaines internationales ont déjà joué, sans le savoir, avec des ligaments rompus : ils ne s'en sont rendu compte qu'une fois leur carrière terminée.* »

Frédéric Potet

Roger Lemerre s'accroche à un « petit espoir venu de l'au-delà »

ROGER LEMERRE, sélectionneur de l'équipe de France, a réagi, lundi 25 mars, à la blessure de Robert Pires, qui le prive d'un élément essentiel de son dispositif avant la Coupe du monde. « *C'est un très gros coup dur pour nous, a-t-il confié. Je me raccroche à ce petit espoir qui vient de l'au-delà afin qu'il soit avec nous au Mondial, mais à l'heure qu'il est il ne faut pas se faire beaucoup d'illusions. Je suis très affecté, et tous les sportifs français avec moi. On sait que les joueurs sont fragilisés par la multiplication des matches. Robert Pires, tout comme Thierry Henry, fait partie des joueurs qui ont beaucoup joué. Quarante, cinquante matches... C'est énorme, sans parler des déplacements.* »

« *Aujourd'hui, je suis privé d'un type dont le football est la passion, ajoute le sélectionneur des Bleus. C'est quand un joueur s'en va que l'on aperçoit ce qu'il représente. Robert est un garçon très éclectique, capable de jouer côté gauche ou côté droit. Il est évident que son absence va avoir des répercussions sur mon organisation. L'équipe de France a déjà joué sans Robert Pires, mais il est vrai qu'aujourd'hui elle joue avec lui. Il incarne bien les valeurs et les qualités de l'équipe de France. Je ne sais pas encore ce que je*

vais faire. Peut-être que je peux trouver un autre joueur. Eric Carrière est là : il n'a pas la même pointe de vitesse mais il a d'autres qualités. Robert Pires reviendra rapidement au sein des Bleus. Même si je n'en suis plus sélectionneur, je continuerai à l'attendre en équipe de France. »

► **Jean-Marcel Ferret, médecin de l'équipe de France** : « *Ce genre de blessure est totalement imprévisible. Chaque semaine, des footballeurs amateurs sont victimes de ruptures des ligaments croisés alors qu'ils ne jouent qu'une fois tous les quinze jours. Reste que la routine des matches explique peut-être le fait que Robert Pires ait été moins vigilant et moins concentré lorsqu'il a voulu éviter ce tackle. Nous sommes là en face d'un phénomène d'accumulation des matches. Certains joueurs sont au plus haut niveau depuis plusieurs années. Robert faisait partie de ceux qu'il fallait surveiller car il n'a pas beaucoup manqué de rencontres lors de ces trois dernières années.* »

► **Thierry Henry (Arsenal)** : « *La blessure de Robert peut être mise sur le compte de l'accumulation des matches. Il s'est blessé en Coupe d'Angleterre, contre Newcastle, dans un match qui était à rejouer [le règlement de la Cup prévoit*

de rejouer les matches en cas d'égalité]. Si la partie n'avait pas été à rejouer, peut-être que rien ne lui serait arrivé. Une blessure n'arrive jamais au bon moment : tu peux te blesser en début de saison, en fin de saison et même pendant les vacances. Mais dans le cas de Robert, on peut dire que cela arrive vraiment mal. »

► **Frank Leboeuf (Olympique de Marseille)** : « *Cela fait partie des risques du métier. Samedi, en championnat, je suis tombé sur la tête à la suite d'un duel. J'aurais pu tomber sur l'épaule et me casser la clavicule : je serais alors dans la même situation que Robert. Beaucoup de joueurs de l'équipe de France se sont blessés cette saison.* »

« *La perspective d'une Coupe du monde ne change rien : on joue tous les coups à fond car on n'oublie pas que l'employeur, c'est d'abord le club. La blessure de Robert Pires ne doit pas se transformer en psychose pour nous. Il n'y a pas de mot pour lui faire retrouver le sourire dans un tel moment. Mais, à chaque match, on pensera à lui, comme on l'a fait pour Alain Boghossian pendant l'Euro 2000.* »

F. P.

Dès que les filets tremblent, votre mobile aussi.

Où que vous soyez, suivez l'évolution des scores d'une journée de D1 avec les SMS infos à la carte d'Orange.

Recevez par SMS les derniers résultats de football : envoyez par SMS au 20220 le code court FOO.

Du 14 mars au 30 avril, 2 h de WAP ou 711+20 SMS Infos à la carte > 3€/mois + le 1^{er} mois offert. Renseignements au 0 800 830 800 et www.orange.fr. 0,15€ par sms envoyé. *Accès disponibles depuis un mobile Orange et dans la zone de couverture du service.

Le futur, vous l'aimez comment ?

Les Quinze donnent leur feu vert à Galileo, le GPS européen

Réunis à Bruxelles, mardi 26 mars, les ministres des transports de l'Union doivent débloquer les derniers fonds nécessaires au démarrage du programme européen de localisation et de navigation par satellite. Le système devrait être opérationnel en 2008

L'EUROPE peut-elle se permettre d'être absente d'un secteur aussi stratégique que les systèmes de navigation par satellites popularisés par les conflits régionaux (guerre du Golfe, conflit dans l'ex-Yougoslavie, lutte contre Al-Qaïda) et, plus discrètement, par des applications commerciales (localisation et aide à la navigation des transports maritimes ou terrestres et des plates-formes off-shore) ou scientifiques (dérive des continents, catastrophes naturelles, climatologie...)? Conscients de ces enjeux et du danger qu'il y avait à se lier de manière définitive aux services gratuits offerts par les satellites du GPS (Global Positioning Sys-

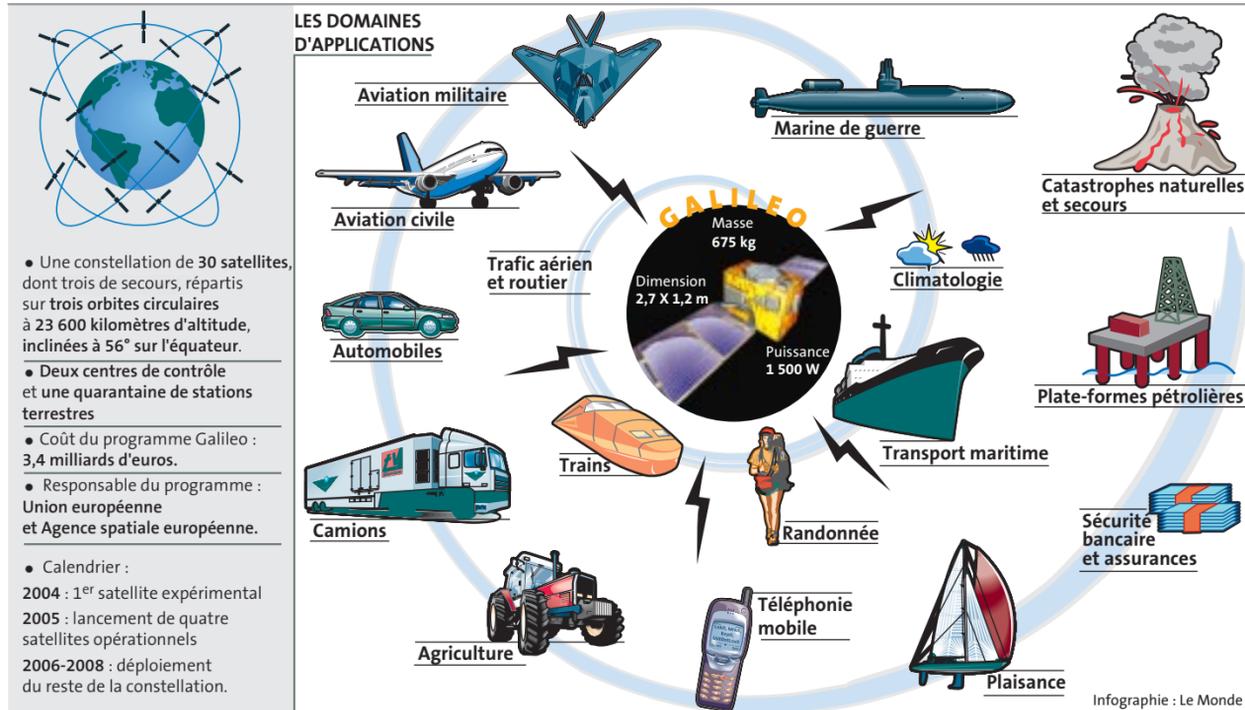
Une localisation par triangulation

Comme les systèmes américain (GPS) et russe (Glonass) d'origine militaire, le « civil » Galileo s'appuie sur trois « segments » : une constellation de satellites équipés d'horloges atomiques ultra-précises, des bases terrestres et des récepteurs mobiles. Leur localisation repose sur le principe de triangulation. Le récepteur capte le signal émis par plusieurs satellites. Il mesure la distance qui le sépare de chacun d'eux et, connaissant leur emplacement, déduit sa propre position. Deux satellites suffisent en théorie pour « lever » une position, et un troisième est nécessaire pour un objet volant. Mais en pratique, il faut quatre satellites pour une mesure précise. Pour que chaque point du globe soit couvert, la constellation Galileo comprendra 30 satellites (dont trois de secours). Le premier, expérimental, pourrait être lancé en 2004, suivi en 2005 de quatre autres opérationnels. Deux centres de contrôle, situés en Europe, recevront les données provenant d'une vingtaine de stations terrestres qui évaluent en permanence la dérive du système et la corrigent. Ces données seront aussitôt relayées vers les satellites par une série de quinze autres stations.

tem) exploité par le département américain de la défense (DoD), les Européens ont depuis longtemps envisagé de devenir leurs propres maîtres dans ce domaine.

Les ministres européens des transports, actuellement réunis à Bruxelles, décideront-ils, mardi 26 mars, de s'engager ? Les arguments ne manquent pas pour aller de l'avant. Ne dit-on pas à Bruxel-

UNE CONSTELLATION MULTIFONCTION DE TRENTE SATELLITES, COMPLÉMENTAIRE DU GPS AMÉRICAIN



les, sur la foi d'une étude de Price WaterhouseCoopers, qu'un tel réseau de satellites européen, Galileo, aurait, sur vingt ans, un ratio bénéfice/coût de 4,6 ? Avec 3,4 milliards d'euros pour assurer le développement du système, effectuer le déploiement de la constellation des 30 satellites envisagés (27 en service et trois en réserve) et mettre en place la composante terrestre (segment sol) chargée de la gestion du système, le calcul est vite fait. D'autant que d'autres experts avancent que ce programme pourrait créer quelque 140 000 emplois et générer dans un premier temps un marché de services et d'équipements estimé entre 6 et 9 milliards d'euros par an.

Sur le papier, les choix paraissent depuis longtemps clairs. D'autant que le calendrier de ce programme est serré : les Européens, s'ils veulent conserver les bandes de fréquences radio que la Conférence mondiale des radio-communications d'Istanbul (CMR 2000) leur a allouées en mai 2000 pour Galileo, doivent impérativement avoir déployé en orbite, avant 2005, leurs premiers satellites. Mais la politique, la crise, les élections et les sirènes américaines

– toujours tentatrices : pourquoi, disent-elles, créer un système concurrent alors que le GPS américain est opérationnel et gratuit ? – sont passées par là.

MINISTRES HÉSITANTS

Aussi ce projet, géré par l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'Union européenne (UE), a-t-il été passablement bousculé et retardé par les hésitations de certains des ministres des transports de l'Union, comptables de leurs rares deniers et sensibles aux arguments américains. Allemands, Britanniques, Néerlandais et Suédois ont ainsi, pour des raisons diverses, freiné l'entreprise pendant plusieurs mois. Or faire Galileo « est essentiel pour l'Europe », martèle Claudio Mastracci, directeur des programmes d'application à l'ESA. De plus, dit-il, « c'est une première politique au niveau européen, un message fort adressé au reste du monde ».

Un message d'autant plus fort qu'il n'était guère évident de faire travailler ensemble deux organisations aussi différentes dans leurs cultures. Tout contretemps était donc fâcheux, voire catastrophique. C'est pour cette raison que la

commissaire européenne Loyola de Palacio, partisane farouche du programme Galileo, n'a pas ménagé son temps pour convaincre et rassembler les plus frileux des ministres des transports, appelés à s'entendre depuis que les chefs d'Etat ont trouvé, en mars à Barcelone, un accord. Tout retard supplémentaire serait donc un comble pour ce programme dans la mesure où l'Europe spatiale, pourtant confrontée aux difficultés économiques et soumise à la rigueur des experts financiers allemands, a

Une « entreprise commune » pour lancer le projet

Pour mener à bien la phase de développement et de validation du programme Galileo pendant la période 2002-2005, l'Union européenne et l'Agence spatiale européenne vont devoir mettre sur pied une « entreprise commune ». Cette structure créée pour quatre ans aura la responsabilité de diriger et de coordonner les actions de recherche et de développement nécessaires à la mise en place du projet et, notamment, à la mise en orbite de la première série de satellites. Elle aura également la charge de mobiliser les fonds nécessaires et d'associer, dès aujourd'hui, le secteur privé à l'aventure. Outre la Banque européenne d'investissement, la Commission européenne souhaite en effet que les grandes entreprises qui le désirent puissent devenir membres de cette structure moyennant une participation de 20 millions d'euros minimum (1 million d'euros pour les PME). Le budget de fonctionnement de « l'entreprise commune » devrait être de 20 millions d'euros pour l'ensemble des années 2002-2005.

« voté » à l'automne le budget de Galileo pour la période 2002-2006.

Les 14 et 15 novembre 2000, les quinze ministres de l'Agence spatiale européenne (ESA), réunis à Edimbourg sous la présidence de la ministre allemande responsable des activités spatiales allemandes, Edelgard Bulmahn, ont en effet réservé une somme de 550 millions d'euros pour « le développement et la validation » du programme Galileo sur la période 2001-2005. A charge pour l'Union européenne de débloquer les fonds

nécessaires – 550 millions d'euros supplémentaires, dont 100 millions d'euros pour la mise en place de l'« entreprise commune » chargée de gérer le projet – pour boucler le budget de 1,1 milliard d'euros prévu pour cette première phase.

Fort de ces assurances budgétaires, l'Europe, qui a déjà investi 100 millions d'euros payés à parité entre l'ESA et l'UE pour la phase de définition du programme (1998-2000), pourrait, d'ici à 2005, lancer les quatre premiers satellites du programme. Dans le même temps, elle mettra en place le segment sol qui, en 2008, contrôlera la position des 27 satellites (plus 3 en réserve) de la constellation et leur bon fonctionnement, 24 heures sur 24. C'est cet ensemble qui doit aussi gérer la réception et l'envoi des données – enrichies ou non d'informations supplémentaires relatives à la météo, la Bourse, la publicité, etc. – nécessaires à la localisation et à la navigation des mobiles ou des usagers.

Un système dont Claudio Mastracci se flatte qu'il soit dès maintenant, sur le papier, plus performant que son illustre prédécesseur américain, le GPS. De la précision métrique ou multimétrique à la précision centimétrique selon que les utilisateurs accèdent à un des quatre services qui seront mis à leur disposition : « *Free of charges* » (gratuit mais sans garantie de la qualité des signaux émis par les satellites) ; « *Safety of life* » (mêmes conditions mais avec garantie de la qualité du signal pour l'aviation civile, les assurances, les secours, les catastrophes naturelles et les périodes de conflit...) ; « *Commercial service* » (avec ajout d'informations locales relatives à la météo, au trafic, à la Bourse, à la publicité...) ; « *Public utility service* », de qualité quasi militaire avec cryptage du signal pour les administrations, les pompiers, les ambulances...

L'enjeu est d'importance. La partie qui s'annonce entre les Etats-Unis et l'Europe – qui espère par ailleurs coopérer avec les Russes dont le système Glonass est vieillissant – sera rude. Mais elle se jouera moins sur le segment spatial que les Américains ont déjà engagé la modernisation du GPS et préparent le GPS-3 – que sur la vente de services, de logiciels et surtout de millions de récepteurs GPS et Galileo.

Jean-François Augereau

Bruxelles a su résister aux pressions américaines

Washington redoute que les deux systèmes spatiaux n'entrent en concurrence

BRUXELLES

de notre bureau européen

En donnant leur feu vert au financement de la phase de développement de Galileo, les ministres européens des transports, réunis mardi 26 mars, ont sans doute éprouvé un double sentiment de satisfaction : celui d'être parvenus, à quinze, à un consensus longtemps incertain ; celui aussi d'avoir tenu bon, collectivement, face aux pressions des Etats-Unis, opposés à un système européen de positionnement par satellite qui concurrence directement l'américain GPS. Jusqu'au bout, Washington aura martelé que Galileo constitue un investissement financier aussi considérable qu'inutile, tout en affirmant qu'il pourrait nuire à la qualité du service du GPS, en particulier sa version militaire.

Le 6 mars, l'ambassade américaine à Bruxelles a adressé une nouvelle lettre aux représentations permanentes des Etats de l'Union, pour rappeler les objections de l'administration Bush. Au fil des mois, Galileo est devenu un objet de tension en raison des intérêts commerciaux en jeu et de la manifestation de la volonté d'indépendance de l'Union européenne.

La détermination des Quinze avait été résumée par Jacques Chirac, qui avait mis en garde contre une « vassalisation » de l'Europe, et entretenue par l'opiniâtreté de Loyola de Palacio, com-

missaire européenne chargée des transports et de l'énergie.

Mais, à Bruxelles, les ministres des transports européens auront à cœur de rassurer Washington en affirmant que Galileo « doit être "interopérable" avec le GPS et ses successeurs [les utilisateurs pourront ainsi recevoir aussi bien le signal de Galileo que celui du GPS], via un accord euro-américain qui reste à négocier ». Il s'agit d'un « programme civil sous contrôle civil », insistent les quinze, une manière de rappeler que le GPS est géré conjointement par l'US Air Force et le Département américain des transports.

Le Conseil demande à la Commission de mettre en œuvre sans délai l'« entreprise commune » qui sera chargée de la gestion du programme, en coopération avec l'Agence spatiale européenne. 450 millions d'euros seront mis à la disposition de la phase de développement de Galileo (2002 à 2005), qui s'ajoutent aux 100 millions d'euros qui avaient été débloqués, en avril, pour les études.

Ces 550 millions d'euros comprennent une somme équivalente de l'Agence spatiale européenne. Les Etats membres, précise le Conseil, ne seront pas sollicités pour verser des contributions financières directes sur leurs ressources nationales au programme Galileo.

Fin 2003, la Commission devra informer le Conseil des résultats de la procédure d'appel d'offres

lancée par « l'entreprise commune », de façon qu'une décision soit prise pour la phase de déploiement (2006-2007), pour un coût estimé à 2,1 milliards d'euros, et la phase opérationnelle (en principe, à partir de 2008). Les Quinze insistent sur la nécessité de poursuivre une gestion financière rigoureuse du programme, et notamment de maintenir la part publique au minimum. S'agissant de la phase de déploiement, l'objectif demeure une répartition des coûts d'un tiers pour le budget communautaire et de deux tiers pour le secteur privé.

« PROBLÈME STRATÉGIQUE »

Ces explications contribueront-elles à décrier les relations transatlantiques dans ce qui est apparu comme la « guerre » Galileo/GPS ? Rien n'est moins sûr : prenant acte de la détermination de Bruxelles et des Quinze, les Américains ont relancé le débat dans le cadre de l'OTAN. Mercredi 20 mars, leur représentant au sein de l'Alliance atlantique a soulevé la question du chevauchement des fréquences entre Galileo et le GPS code M (militaire), estimant qu'il pouvait s'agir d'un « problème stratégique ».

A Washington, un responsable de l'administration, interrogé par *Le Monde* (mais préférant garder l'anonymat), insiste sur la nécessité de faire en sorte que « chaque utilisateur soit capable de détermi-

ner quel système ou combinaison de services sera le mieux à même de pourvoir à ses besoins ». Rappelant que le GPS, contrairement à Galileo, est gratuit, il craint en outre que les Européens usent de méthodes discriminatoires envers les fabricants, les vendeurs et les utilisateurs du GPS. Ce responsable veut aussi torde le cou à une idée largement répandue en Europe, selon laquelle les Américains auraient volontairement « dégradé » le signal du GPS pendant la guerre du Golfe.

« Rien n'est plus faux, insiste-t-il, ce qui s'est passé, c'est que nous avions à l'origine un système dit "d'accès sélectif" (selective access) qui permet de dégrader le signal pour certaines zones. Nous y avons mis fin [en mai 2000], sans jamais le réinstaller. » Notre interlocuteur conteste, d'autre part, l'argument selon lequel le GPS n'est pas fiable à 100 %, puisque le Pentagone peut décider, en cas de crise, de « dégrader » son signal.

« C'est une possibilité toute théorique, insiste-t-il, dans les faits, ce danger est pratiquement insignifiant. De toute façon, s'il y a, à l'avenir, une crise majeure menaçant les intérêts européens, est-ce que vos gouvernements ne prendront pas les moyens pour interdire l'accès de Galileo à vos ennemis ? »

Laurent Zecchini

Les services seront payants pour les utilisateurs exigeants

BRUXELLES

de notre bureau européen

A en juger par l'intérêt des industriels qui se penchent sur son berceau, Galileo devrait être un projet prodigieux... Le 18 mars, les représentants de huit entreprises européennes spécialisées dans les technologies de pointe, et notamment les télécommunications par satellite – Thales, Telespazio, Septentrio, Kongsberg-Seatex, Indra, Hispasat, FDG et Eutelsat –, ont annoncé la création de Galileo Services, futur « partenaire de premier plan » du programme européen de radionavigation par satellite.

Si ces firmes ont devancé la décision des Quinze, c'est parce qu'elles ont compris qu'elles devaient prendre leurs marques dans la perspective des retombées commerciales de Galileo. De ce point de vue, les Américains, qui vantent la gratuité du GPS, n'ont pas tort. Galileo ne sera gratuit que pour les utilisateurs individuels, c'est-à-dire pour ceux qui n'auront pas besoin d'un signal plus précis que la norme (comparable à celle du GPS, soit une précision de 3 à 4 mètres) et de la meilleure fiabilité quant à la garantie du signal.

Cela signifie que tous les modes de transport (compagnies aériennes notamment), les assurances, les entreprises d'acheminement rapide du courrier, les services publics (sauvetage en mer, police et pompiers), mais aussi l'armée, les services de communication, les agences de ges-

tion d'énergie, les banques, etc., seront des utilisateurs potentiels de Galileo. Ce potentiel explique que ces industriels aient décidé de fonder un consortium ayant vocation d'exploiter le « marché aval » du programme Galileo (terminaux, applications et services).

Le nombre d'utilisateurs potentiels d'un système de radionavigation par satellite est estimé à 3,6 milliards en 2020. Quant au nombre de récepteurs de Galileo, il pourrait atteindre 100 millions en 2010 et 875 millions en 2020, selon Galileo Services. François Lureau, le directeur général du pôle aéronautique de Thales, souligne que Galileo Services ne cherche pas à concurrencer l'industrie de l'espace ou le concurrent du programme européen : « Nous ne sommes pas en compétition avec le GPS, nous devons être complémentaires. » Si Galileo et GPS réussissent leur « mariage », c'est-à-dire leur « interopérabilité », la couverture satellitaire sera plus vaste, ce qui se traduira par une meilleure réception et un meilleur service pour les utilisateurs. De ce point de vue, un rapprochement avec le système de radionavigation russe Glonass est envisageable. Les représentants du consortium de Galileo Services n'affichent aucun ostracisme : ils accueilleraient volontiers une firme allemande dans leurs rangs de même qu'une compagnie américaine...

L. Z.

Et si, un jour, les Etats-Unis décidaient unilatéralement de couper le système GPS ?

Une telle mesure, qui sèmerait la panique, relève aujourd'hui de la science-fiction. Mais, demain, le signal pourrait bien être brouillé localement en rétorsion contre certains Etats

À 13 H 18 (temps universel), les signaux se brouillèrent soudainement. Sans crier gare, les récepteurs s'éteignirent. Silence radio. Dans la tour de contrôle des aéroports, les consignes fusèrent : « A tous les pilotes, guidage inertiel ! » Dans les artères des grandes villes, les automobiles se figèrent sur place, dans de gigantesques embouteillages. Déjà, les SOS se multipliaient en mer. La panique gagnait les places financières, où toutes les

Les Américains n'interrompent pas un service dont leur économie dépend

transactions étaient gelées. Les compagnies électriques réorganisaient dans l'urgence leurs réseaux. Dans l'Himalaya, une cordée surprise par la tempête perdait tout espoir d'être secourue...

Ce scénario-catastrophe, décrivant quelques-unes des conséquences d'une indisponibilité ou d'un blocage volontaire du GPS, relève de la science-fiction... du moins aujourd'hui. Les Américains ont certes la faculté de dégrader la qualité du signal de leur système de navigation par satellite. C'est du reste ce qu'ils faisaient jusqu'au mois de mai 2000, date à laquelle ils ont choisi de mettre à la disposition des civils le niveau de signal auparavant réservé aux militaires. Mais on imagine mal qu'ils déci-

UN MARCHÉ DE 6 MILLIARDS D'EUROS EN 2005

Taille du marché européen de la navigation par satellite 1999-2005

Segment de marché	en millions d'euros	
	1999	2005
Aviation	40	70
Maritime commercial	15	20
Navigation routière	700	2 000
Gestion de flotte	40	90
Rail	1	25
Cartographie	50	100
Agriculture	5	10
Amélioration du signal	50	60
Communication mobile	0	3 000
Datation	5	10
Navigation individuelle	50	100
Défense	300	500
Total	1 milliard d'euros	6 milliards d'euros

Source : Commission européenne

dent d'interrompre complètement un service dont leur économie est encore beaucoup plus dépendante que celle de l'Europe. A moins qu'ils ne soient capables de le bloquer ou de le brouiller de façon sélective, sur une zone géographique donnée, ce qui est aujourd'hui impossible, mais le deviendra peut-être demain avec le GPS de troisième génération qu'ils espèrent déployer avant la fin de la décennie.

Toutes les hypothèses seraient

alors envisageables. L'Amérique pourrait prendre argument d'un conflit militaire pour priver de GPS certains pays, au motif que le système risquerait d'être utilisé par ses ennemis. Des rumeurs – non confirmées – ont fait état d'une dégradation du GPS pendant la guerre du Kosovo, touchant, outre la Yougoslavie, des pays limitrophes comme l'Italie ou l'Autriche.

Un différend économique – le refus de l'Europe d'importer des OGM par exemple – pourrait entraî-

ner la même mesure, à titre de rétorsion.

Quelles en seraient les conséquences pour l'Europe ? C'est ce que décrit une étude d'une société-conseil française, FDC, réalisée pour le Centre national d'études spatiales (CNES) durant l'été 2001. « La banalisation du GPS, dans le transport routier, la navigation maritime, l'aviation civile, l'agriculture, la géodésie et la géophysique, les télécommunications, les réseaux électriques ou les loisirs de plein air, fait qu'aujourd'hui beaucoup d'utilisateurs ont atteint un niveau de dépendance tel qu'une interruption du signal plus ou moins prolongée mettrait probablement leur activité en difficulté », analyse Pascal Campagne, directeur adjoint de FDC.

Pas d'affolement cependant : en Europe, les grands secteurs stratégiques « ne confient pratiquement jamais un rôle critique » au GPS. Ainsi, dans le secteur des transports, « il est rarement le seul moyen à bord et tout est mis en œuvre pour qu'une éventuelle indisponibilité n'ait absolument aucun impact sur la sécurité des personnes ». Les effets négatifs seraient donc surtout d'ordre économique.

Toutefois, la situation « risque de se modifier considérablement dans les années à venir », prévient M. Campagne : « Notre dépendance au GPS devrait s'accroître dans un futur proche » en raison de la pression du marché, mais aussi, paradoxalement, de réglementations européennes conduisant à généraliser les équipements dans de multiples secteurs.

Pierre Le Hir

Le téléphone portable et l'automobile, secteurs d'avenir

La technique actuelle de localisation est limitée

INTERACTIF

LA TROISIÈME génération de téléphonie mobile pourrait tirer avantage de la future mise en service du système de navigation par satellite Galileo. Souvent présentée comme le sésame de l'UMTS (Universal Mobile Telecommunications System), la géolocalisation des utilisateurs permettra le développement d'applications contextuelles, liées à l'environnement des abonnés. Ceux-ci pourront ainsi consulter sur leur mobile la carte des restaurants les plus proches, le programme des salles de cinéma ou encore subir la verve publicitaire des grandes surfaces à côté desquelles ils passent.

Les techniques actuelles de géolocalisation utilisent l'infrastructure des réseaux et sont encore largement imparfaites. « Des services de géolocalisation existent déjà pour les utilisateurs qui le désirent, avec des précisions comprises, en ville, entre 50 et 200 mètres », explique Michel Roquejoffre, directeur UMTS de Ericsson.

Pour l'heure, ces premières techniques de localisation de l'abonné reposent uniquement sur « l'identification » de l'antenne – la station – à laquelle le mobile est connecté. A l'avenir, l'arrivée de l'UMTS, poursuit M. Roquejoffre, « permettra une collaboration des stations qui, par triangulation du signal, pourra identifier plus précisément l'emplacement de l'abonné ». Mais, là encore, la précision de la mesure dépend du maillage du réseau. Plus celui-ci est dense, comme en milieu urbain, plus la précision est grande. En milieu rural, cette précision est de l'ordre de la portée des stations, c'est-à-dire plusieurs centaines de mètres.

SIGNAL PLUS PRÉCIS

Un schéma à l'exact opposé de la localisation par satellite, dont la continuité de service est meilleure en environnement dégagé. Les précisions sont généralement comprises entre 5 et 20 mètres. Dans ce que les spécialistes nomment le « canyon urbain », où les constructions font écran aux fréquences utilisées, le signal est au contraire souvent « perdu » par le récepteur qui ne peut alors identifier avec précision sa position en temps réel. Dans une certaine mesure, l'arrivée de Galileo et de ses 27 satellites opérationnels répartis sur trois orbites différentes situées à 23 600 km d'altitude pourra pallier cette carence du GPS et fournir aux opérateurs de téléphonie mobile une solution technique de géolocalisation universelle.

« Les simulations montrent que le système Galileo, couplé au GPS, permettra de conserver le signal sur environ 95 % d'un trajet en milieu urbain, contre seulement 50 % avec le seul système GPS », explique Pascal Campagne, directeur adjoint de France développement conseil (FDC), une entreprise spécialisée dans le développement de solutions techniques de localisation satellitaire.

Outre la téléphonie mobile, cette meilleure continuité du signal en ville participera à la démocratisation des systèmes de navigation

pour l'automobile. « Aujourd'hui, les constructeurs compensent la perte partielle du signal grâce à des capteurs qui rétablissent la continuité de la localisation, rappelle Alain Bories, directeur du programme Galileo au groupe Thalès. C'est finalement toute cette série de capteurs qui coûtent le plus cher. La navigation par satellite revient à l'heure actuelle à 1 500 euros environ. Avec un système combinant GPS et Galileo, ce prix de revient pourrait être divisé par trois. »

Selon M. Campagne, ce système couplé pourrait, dans le domaine de la téléphonie mobile, n'être qu'un complément aux techniques actuelles de localisation. Pour M. Bories, au contraire, la localisation permise grâce à l'infrastructure des réseaux de télécommunications pourrait tout simplement être abandonnée. « Pour mettre en œuvre des solutions de triangulation, il faut intervenir sur toutes les stations du réseau mobile et cela coûtera très cher aux opérateurs », explique-t-il.

Des raisons éthiques pourraient

La peur des interférences

Les pressions américaines pour faire capoter Galileo auront renforcé la détermination des Européens à mener le projet à terme. Les autorités américaines, sans abandonner les critiques techniques, proposent désormais un accord de coopération entre le GPS et Galileo. Ralph Braibanti, directeur du bureau de l'espace et des technologies avancées au département d'État, en a discuté couramment avec ses homologues européens, « mais il est encore trop tôt pour savoir s'il existe des bases solides pour une coopération », a-t-il indiqué au magazine *Aviation Week & Space Technology* (11 mars). M. Braibanti a notamment souligné les craintes d'interférences entre les deux systèmes. Il s'est inquiété du recours à des financements privés, qui pourrait pousser l'Europe à rendre obligatoire l'usage de son système – notamment pour le transport aérien – afin de lui assurer des revenus.

également conduire, selon lui, à la prééminence de la localisation satellitaire. « Lorsqu'un abonné est localisé par le réseau, l'opérateur connaît à chaque instant sa position, souligne-t-il. Alors qu'avec un système de type Galileo et GPS il n'y a pas de voie de retour automatique. En quelque sorte, seul l'utilisateur connaît sa position, libre à lui ensuite de la communiquer ou non. »

Pour les nouvelles applications grand public de localisation par satellites, le succès de Galileo semble suspendu à sa compatibilité avec le GPS. Celle-ci est en principe garantie par la gamme de fréquences attribuée au projet européen lors de la dernière conférence mondiale des radiocommunications. Mais pour conserver le droit d'exploiter cette portion du spectre, l'Europe doit mettre en orbite les premiers satellites de sa constellation avant 2005. Faute de quoi elle seront perdues.

Stéphane Foucart

Un champ d'application qui s'est considérablement étendu

Dans certains domaines, le recours à la localisation par satellite est devenu indispensable

VOICI les principaux services et activités tributaires du GPS :

► **Les services de sécurité** – police, pompiers, urgence médicale, secours en mer ou en montagne... – ont recours au GPS pour leurs interventions (localisation des sinistres ou des victimes, acheminement des secours, etc.) ou la surveillance des installations sensibles. En cas de brouillage, les militaires des pays membres de l'OTAN devraient avoir accès aux signaux militaires codés, mais les services de la sécurité civile en seraient privés, ce qui compromettrait leur efficacité, surtout en situation de crise.

► **Les défenses nationales** – et, demain peut-être, européenne – vont intégrer de plus en plus la radionavigation par satellite dans tous leurs systèmes de terre, air et mer. La question de l'indépendance vis-à-vis du système américain est particulièrement stratégique dans ce domaine.

► **Le transport aérien** fait appel au GPS comme outil de précision supplémentaire, dont l'absence « représenterait une perte de confort mais ne mettrait pas en cause la sécurité », indique un pilote d'Airbus 340. Les avions de ligne sont en effet équipés d'un double système de guidage, l'un par des centrales à inertie (permettant de calculer en permanence la trajectoire et la position de l'engin à partir des mesures d'accélération dans les trois axes), l'autre par des balises radio au sol (servant à corriger la dérive des centrales), si bien que le croisement avec le GPS sert uniquement à affiner les données.

En particulier, il n'est utilisé ni pendant le décollage ni pendant l'atterrissage, où seuls sont mis en œuvre les systèmes inertiel et radio. Néanmoins, l'encombrement croissant de l'espace aérien rend utile pour délimiter des couloirs plus précis.

Selon la Commission européenne, les gains générés par le système Galileo se chiffrent en milliards de francs pour les opérateurs aériens (vols plus directs, élargissement de l'espace aérien par la précision accrue du positionnement, contrôle plus efficace au sol, réduction des retards...).

► **Les transports terrestres**, routier ou ferroviaire, tirent profit

du GPS principalement pour la gestion des flottes de camions (optimisation des trajets, économies de carburant, limitation des déplacements à vide...) et le suivi des déplacements de wagons ou conteneurs. Une indisponibilité prolongée du GPS « entraînerait rapidement une désorganisation du plan logistique et une perte de chiffre d'affaires », selon un expert.

► **La navigation maritime** a été l'une des premières activités à intégrer le GPS. La quasi-totalité des navires possède aujourd'hui un système de radionavigation, utilisé pour obtenir la position instantanée du bateau, calculer sa route et sa vitesse, ou permettre à un centre de surveillance à terre de suivre ses déplacements.

Un arrêt du GPS obligerait à revenir aux méthodes de navigation classiques (sextant, compas, radar...), mais aurait surtout pour effet « une diminution non négligeable du chiffre d'affaires des compagnies maritimes ».

Le handicap deviendra plus gênant dans les prochaines années, du fait de la décision de l'Organisation maritime internationale d'équiper tous les bateaux, entre 2002 et 2006, de systèmes d'identification automatique.

► **Les convois de matières dangereuses**, notamment nucléaires, sont pour la plupart contrôlés à l'aide du GPS, qui communique à intervalle donné la position du véhicule (camion, wagon, bateau) à un centre de surveillance. En cas d'interruption du signal, la réglementation en vigueur conduira à immobiliser purement et simplement le convoi.

► **La circulation automobile** est l'une des applications les mieux connues du GPS. En Europe, 2 millions d'automobilistes (ils sont 5 millions au Japon) sont déjà équipés d'un système de guidage combinant localisation par satellite, cartes numériques et calcul automatique d'itinéraire.

Si cette option est encore réservée aux modèles de haut de gamme, toutes les voitures peuvent désormais en être équipées. Les fabricants prévoient de coupler le radioguidage à des services complémentaires : localisation des bouchons, appel d'urgence automatique en cas d'accident...

► **Plusieurs secteurs économiques** utilisent couramment le GPS. C'est le cas de l'industrie pétrolière et gazière (recherche de gisements offshore par des mesures sismiques, mise en place des plates-formes, positionnement des pipe-lines, suivi des citernes...), pour laquelle le préjudice d'un blocage du système pourrait être « extrêmement important ».

L'agriculture de précision (cartographie des parcelles, épandages d'engrais et semis sélectifs...), encore émergente en Europe, en est totalement dépendante. Il en va de même pour les travaux de génie civil et d'ingénierie de précision, comme la construction et le contrôle des ouvrages d'art.

► **Les banques** exploitent un aspect particulier du GPS : la présence, à bord des satellites, d'horloges atomiques ultraprécises, permettant la datation et la synchronisation des procédures de sécurisation et d'authentification des transactions financières.

Les banques européennes font encore majoritairement appel à d'autres systèmes de datation (équipements internes, autorités d'horodatage), mais certaines auraient déjà commencé à intégrer le GPS.

► **Les télécommunications** sont sans doute le secteur où le GPS est promis au plus bel avenir. Les prochaines générations de

mobiles nécessiteront une synchronisation beaucoup plus précise des réseaux, grâce aux horloges atomiques des satellites du GPS.

► **La distribution d'électricité** utilise aussi la fonction de synchronisation du GPS. Les opérateurs européens font aujourd'hui appel à des horloges atomiques au sol, situées en Allemagne. Elles pourraient être remplacées dans les prochaines années par les horloges des constellations de satellites.

► **Les scientifiques** ont besoin de la précision de signaux du GPS pour un grand nombre d'activités : océanographie, climatologie, météorologie, surveillance de l'environnement et des ressources, prévention des catastrophes naturelles, sismologie, géodésie, suivi des mouvements d'animaux sauvages...

► **Les loisirs** ont vu se généraliser l'usage du GPS, pour la randonnée en montagne, la navigation de plaisance, les courses d'orientation...

► **D'autres applications**, plus ou moins futuristes, sont envisagées : guidage des aveugles, suivi des personnes souffrant de troubles de la mémoire, bracelets à émetteur-récepteur pour surveiller les enfants, colliers pour retrouver chats et chiens égarés...

P. L. H.

SYMPOSIUM INTERNATIONAL

Alimentation, corps et santé

une approche transculturelle

SOUS LA DIRECTION DE CLAUDE FISCHLER, DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS

25 septembre 2002 - Paris, Palais des Congrès

Que reste-t-il des cultures alimentaires nationales, régionales ?

Jusqu'à quel point peut-on penser de façon "globale" les stratégies et les discours, qu'il s'agisse de santé publique ou de lancement de nouveaux produits alimentaires ?

Programme en ligne sur www.lemangeur-ocha.com ou sur demande par fax au 01 49 70 71 65

Tarif préférentiel pour inscription jusqu'au 31 mai 2002

Au bon coin des candidats

Les postulants à la présidentielle ont confié à l'AFP leurs préférences culinaires. Que révèlent-elles de leur psychologie ?

SAUCISSE SÈCHE, boudin, jambon, pâté de campagne, tous les ingrédients d'une copieuse assiette de cochonnailles, puis une tête de veau sauce ravigote suivie d'un sorbet à la pomme au calvados, voilà le menu de campagne du candidat Chirac chez Le Père Claude, bistrot rabelaisien habituellement fréquenté par quelques dépendants d'andouilles et des hommes politiques de tous bords.

Le tête-à-tête entre le président-candidat et son épouse serait passé inaperçu, si un hebdomadaire n'avait été convié à immortaliser la scène pour en faire sa couverture.

Voici donc la cuisine ménagère propulsée au premier plan, et la table élevée en quelque sorte à la dignité du débat démocratique. Brillat-Savarin, ancien conventionnel, prophétisait déjà en 1826, bien avant José Bové, que « la destinée des nations dépend de la manière dont elles se nourrissent ». A un point tel que notre histoire s'apparente à une succession de festins, depuis le « Triomphe des pauvres » institué par les Jacobins, jusqu'aux banquets organisés, sous Louis-Philippe, par les partisans de la Réforme, où, d'après Flaubert, on mangeait du dindon froid et du cochon de lait. « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es », affirmait encore l'auteur de *La Physiologie du goût*. Exercice périlleux auquel seul Gaston Derys s'est hasardé, dans son désopilant *Essai de gastro-mancie* (Albin Michel, 1929) : aimer les « denses cochonnailles », affirme-t-il, révèle un « palais obtus ».

On sait bien que pour faire campagne, il faut de l'estomac, mais doit-on jauger les chances des candidats à la prochaine élection présidentielle à l'aune de leur appétit ? Invités par l'Agence France-Presse à dévoiler leurs goûts, ils se sont presque tous mis à table. Jacques Chirac, on le savait, apprécie les nourritures robotiques et la cuisine créole, mais aussi toutes les cuisines asiatiques. On sait aussi son goût prononcé pour les sandwiches aux rillettes du Mans, qu'il savoure avec une bière Corona. Jamais de vin.

Lionel Jospin aime la cuisine italienne – les « *gnocchi al pesto, avec beaucoup de parmesan* » – et aussi « les œufs brouillés aux truffes et la mousse au chocolat ». Le premier ministre-candidat avoue un faible pour le Château Haut-Marbuzet, un cru bourgeois de saint-estèphe.



DESSIN DE SCIOZEAUX

Le menu idéal de François Bayrou se compose d'un melon, d'un rôti de bœuf aux pommes sautées, de fromage des Pyrénées et d'un vin de Madiran, partagé avec des copains. Ces jours-ci, comme tous les candidats, il se contente d'un casse-croûte entre deux réunions électorales.

Jean-Pierre Chevènement admet manger de tout avec appétit, mais raffole du poulet aux morilles au vin jaune et de la cuisine franc-

Corinne Lepage est une adepte du « repas fromage-salade » arrosé toutefois d'un bon saint-julien. Le menu de fête d'Olivier Besancenot n'a rien de révolutionnaire : « huîtres, gigot, chèvre, saint-émilion ».

Jean Saint-Josse, en revanche, ne se prive « ni des anchois à la Saint-Jean-de-Luz ni du baeckeoffe en Alsace ». Le défenseur de la ruralité prétend saler son jambon et cuire son boudin.

où Roselyne Bachelot (RPR) et Claire Chazal dégustent un confit de canard, tandis que Vincent Peillon (PS) et ses hôtes se régalaient de chipirons et de piments del piquillo avec une bouteille d'irouleguy.

La table n'est plus le lieu des clivages idéologiques. L'a-t-elle d'ailleurs jamais été ? Le château tenait la cuisine, mais le vilain savait y goûter lorsque le braconnage ou la chasse lui apportaient le saumon sauvage ou le faisain royal. Curnonsky avait imaginé une laborieuse correspondance entre les goûts et les opinions politiques. N'oublions pas que le premier théoricien d'une alliance entre la gastronomie et la sagesse pour définir l'art du repas n'est autre que Charles Fourier, l'inventeur du phalanstère, contemporain de Grimod de La Reynière et de Brillat-Savarin. Il appelait « *gastrosophie* » ce moment privilégié des plaisirs du goût et de la convivialité qui relève non seulement d'une esthétique, mais aussi d'une éthique de la sociabilité. Voilà qui devrait inciter Arlette Laguiller, dont on sait seulement qu'elle aime les endives braisées, à nous dévoiler ses goûts alimentaires.

Jean-Claude Ribaut

Le Père Claude, 51, avenue de la Motte-Picquet, 75015 Paris ; tél. : 01-47-34-03-05. Ouvert tous les jours. Rôtisserie. Menus : 18,50 € et 26,5 €.

Au Bascou, 38, rue Réaumur, 75003 Paris ; tél. : 01-42-72-69-25. Fermé dimanche, samedi midi, lundi midi. Cuisine basque. Carte : de 29 € à 34 €.

La table n'est plus le lieu des clivages idéologiques. L'a-t-elle d'ailleurs jamais été ?

Le château tenait la cuisine, mais le vilain savait y goûter lorsque le braconnage ou la chasse lui apportaient le saumon sauvage ou le faisain royal

comtoise. Le député de Belfort, qui déjeunait récemment chez Guy Savoy, s'est signalé à l'attention du sommelier en réclamant une bouteille de San Pellegrino, preuve d'un certain intérêt pour l'Europe des eaux minérales.

Noël Mamère apprécie les huîtres du bassin d'Arcachon, l'entrecôte grillée sur les sarments. On sait aussi qu'il ne dédaigne ni le foie gras ni la palombe.

Robert Hue est au régime. Alors il se contente d'huîtres, d'un bar grillé et d'un fromage de chèvre accompagné de vin blanc. Seule « folie », de temps à autre, un confit de canard. C'est à l'orange que Bruno Mégret préfère le canard, précédé de quelques huîtres.

Jean-Marie Le Pen se délecte des produits de la mer, de pomerol et de chambolle-musigny. Ce n'est pas une guele sucrée, à l'exception « du dessert que me faisait ma maman : l'île flottante ».

Charles Pasqua et Philippe Madelin n'ont rien déclaré à l'AFP. Du premier, on connaît la légendaire gourmandise ; du second, on sait qu'il a toujours une recette en poche lorsqu'il est en campagne sur les marchés.

Aux abords des QG des deux principaux candidats, au Tapis rouge de Jacques Chirac et à l'Atelier de Lionel Jospin, de part et d'autre de la porte Saint-Martin, les militants se font discrets. On ne les voit guère chez L'Ami Louis, un peu plus au Réveil du 10^e, brasserie auvergnate située derrière la mairie, assez peu à l'Ambassade d'Auvergne, excentrée. Le vrai bénéficiaire de la proximité des états-majors est Jean-Guy Loustau, au Bascou, dont l'établissement en terrain neutre est semblable à l'île des Faisans, sur la Bidassoa, où fut négocié le mariage de Louis XIV avec l'Infante. Un îlot de bonheur,

Banania et autres poudres cacotées

ELLE S'APPELAIT BLANCHE, et c'est à elle qu'on doit l'invention du Banania. L'invention du nom, en tout cas. Pour le produit, c'est son mari, Pierre-François Lardet, qui en eut l'idée. C'est en rentrant du Nicaragua, où il était parti en voyage en 1909, qu'il fit quelques essais pour reconstituer la boisson dégustée dans un petit village au bord du lac Managua : cacao, céréales pilées et farine de banane. En réalité, rien ne prédisposait ce journaliste féru d'opéra à verser dans l'industrie alimentaire. Rien, si ce n'est un esprit fantasque et une épouse fortunée. En 1912, de la petite firme qu'il installe à Courbevoie sortent donc les premières boîtes de Banania. Elles sont en carton bleu, illustrées d'une Antillaise en turban madras.

L'entreprise vivote, et la guerre qui démarre bientôt n'arrange pas les affaires. Le coup de génie de Lardet, comme le raconte très bien Katherine Khodorowsky dans son livre *100 % chocolat, la saga du chocolat* (éditions Solar), c'est, en pleine guerre des tranchées, de remplir quatorze wagons à ras bord de Banania et d'aller en faire la distribution gracieuse à tous les poilus. Il est vrai que, dès 1915, le fameux tirailleur sénégalais à chéchia rouge est apparu sur les emballages. Cette véritable mascotte de la marque cohabitera toutefois jusqu'en 1935 avec l'Antillaise (une face chacun) avant de devenir le seul porte-parole de Banania. Le geste, patriotique autant que publicitaire, de Pierre-François Lardet porte ses fruits.

A l'issue du conflit, sa fortune décolle. Il se construit une splendide villa au Vésinet, où il fait mouler une boîte de Banania dans les marches du perron. Quant à son fils Louis, il s'offre quelques chevaux de

course qui galoperont sous le nom de Banania 1 et Banania 2.

Après son lancement, que reste-t-il de la glorieuse épopée de cette poudre cacotée ? Si neuf Français sur dix connaissent la marque, ses ventes ne sont plus que de 5 000 tonnes par an. Trois fois moins que le leader du marché, Nesquik. Lancée en 1961, cette poudre fut la première recette à dissolution instantanée. Une véritable révolution en son temps. Le Banania ne deviendra instantané que vingt ans plus tard. Un sacré retard. Aujourd'hui, la poudre du tirailleur sénégalais n'est plus fabriquée à Courbevoie, mais à Faverolles, dans la Somme. Elle continue toutefois à revendiquer son authenticité. Depuis 1988, en effet, une partie de la production, baptisée recette traditionnelle à cuire, se fait gloire d'un mode d'emploi plutôt désuet. Pour savourer ce Banania-là, il ne suffit pas de le laisser fondre dans du lait, il faut le passer à la caserole pendant cinq minutes en remuant régulièrement pour obtenir « la texture onctueuse et veloutée des préparations d'autrefois ».

Plus fort en cacao que son cou-sin instantané, ce Banania ne contient, en revanche, qu'une pincée de farine de banane. Eh oui ! Le fruit qui lui a donné son nom a toujours été en très faible quantité dans le Banania. Mais une pincée d'exotisme, c'est parfois bien assez pour rêver.

Guillaume Crouzet

Banania recette traditionnelle, 2,65 € environ les 500 g. Nesquik instantané, 1,85 € environ les 450 g.

BOUTEILLE

Appellation limoux contrôlée

TOQUES ET CLOCHERS 1999 SIEUR D'ARQUES

Les vignerons de Limoux, regroupés au sein de la cave du Sieur d'Arques, organisent une vente aux enchères annuelle dont le produit est destiné à restaurer le clocher d'une chapelle romane de la région. C'est l'opération « Toques et clochers », dont le produit sera affecté cette année à l'église Saint-Etienne de Pauligne. L'appellation, divisée en quatre terroirs (haute-vallée, océanique, autan, méditerranéen), est propice à l'élaboration de vins blancs issus de chardonnays vitiés et élevés exclusivement en barriques. Les différences entre les quatre terroirs tiennent à la nature des sols, à l'altitude moyenne et au régime des précipitations et des vents dominants. Le vin de terroir océanique, à la robe claire, au nez d'agrumes et à la bouche vivace et fruitée, que l'on ne dégustera pas à moins de 14 °C. Le vin de terroir méditerranéen, de couleur or, présente un nez beaucoup plus charnu avec quelques notes épicées. En bouche, sa souplesse s'accompagne de pointes grillées. Millésime 1999 encore disponible en petite quantité. Millésime suivant au même tarif.

Rens. à la cave. Limoux AOC : Terroir océanique ou méditerranéen 1999 ou 2000 : 11 € la bouteille chez les cavistes. Sieur d'Arques, avenue de Carcassonne, 11300 Limoux ; tél. : 04-68-74-63-22.



TOQUES EN POINTE

LA BRAISIÈRE

Jacques Faussat a gardé son accent du Sud-Ouest, entretenu auprès d'Alain Dutournier dont il fut longtemps le second au Trou gascon. Dans ce qui fut La Braisière, au décor rafraîchi, voici le piquillo fardi au pied de cochon et calmars dans un jus à l'encre, ou bien le foie gras en gâteau de pommes de terre et vinaigrette chaude à la truffe. Les entrées offrent aussi des compositions plus simples comme la délicieuse rouelle de blancs de poireau et rémoulade de bouchots à peine safranée. Notre choix s'est porté, ensuite, sur un splendide pavé de thon mi-cuit, laqué au poivre de Setchuan, accompagné d'une savoureuse fricassée de champignons. Poulet fermier des Landes, épaule d'agneau, tous les produits sont en provenance du « pays », ce qui renforce l'ardeur du cuisinier à faire connaître les goûts de là-bas. Tourtière « légère » à l'armagnac. Vins du Sud-Ouest ; accueil et service agréables et maîtrisés, sous la direction de M^{me} Faussat. Menu au déjeuner : 30 €. A la carte, compter 45 €.

54, rue Cardinet, 75017 Paris ; tél. : 01-47-63-40-37. Fermé le samedi midi et le dimanche.

IL VIAGGIO

Giovanni Perrone vient de reprendre cette adresse de la rue de Bourgogne vouée depuis une quinzaine d'années à la cuisine italienne. Ce cuisinier de métier a l'ambition de faire partager son penchant pour une cuisine raffinée, comme les saint-jacques au coulis de tomate aigre-doux ou bien le très délicat roulé de langoustine au jambon de Parme et sauge, qui ne se contente pas de la dizaine de plats inévitables et passe-partout. Et aussi des poissons – daurade, bar, rougets –, des pâtes, naturellement, et trois risottos différents, dont un au safran et courgettes, pour les amateurs. Le chef s'investit aussi dans la reprise de recettes anciennes, comme dans l'innovation. Alors laissons-nous entraîner soit vers les délices d'un filet Rossini au foie gras et truffe noire (25,50 €), soit vers un plus insolite foie de veau au café et amaretto, servi avec polenta. Etrange choc des saveurs, où l'équilibre s'établit toutefois, grâce à la polenta, entre les différents ingrédients. Décor plaisant, service bien assuré. Quelques bonnes bouteilles de vins de la Péninsule. Menus au déjeuner : de 22 € à 30 €. A la carte, compter 40 €.

34, rue de Bourgogne, 75007 Paris ; tél. : 01-45-55-80-75. Fermé samedi midi et dimanche.

LE BISTROT PAUL-BERT

Dans ce bistrot d'un quartier autrefois populaire des habitués dégustent avec dévotion les dernières recrues d'une cave très bien conçue. Vins de propriétaires quasi exclusivement. Ils passeront à table plus tard. Pour l'heure, le service s'affaire autour d'un feuilleté d'escargots aux cèpes, d'un croissant d'andouille et d'un carpaccio de tête de veau et vinaigrette aux herbes. Viendront ensuite le caneton croisé rôti aux petits légumes, l'entrecôte XXL servie pour deux (bleue, saignante ou mal cuite !, précise la carte) ou bien quelque plat du jour, abondant et élaboré avec soin. On pense à une enseigne repérée, un jour, dans la banlieue de Toulouse : « Restaurant ouvrier » suivi de la mention « cuisine bourgeoise »... Menu : 22,50 € (plat unique : 14,50 €).

18, rue Paul-Bert, 75011 Paris ; tél. : 01-43-72-24-01. Fermé dimanche et lundi.

J.-C. Rt

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1^{er}

LE LOUCHÈBEM
RESTAURATEUR - BOUCHER
31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99
Tous les jours sauf le dimanche
www.le-louchebem.fr

Restaurant de Haute Mer

le menu "Saint-Jacques" 34 € 223,03^{frs}

Toujours les Huîtres élevées à l'Île d'Oléron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St-Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92

http://www.lebarahuitres.com

PARIS 14^e

LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91

Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles

LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

PARIS 7^e

LES MINISTÈRES

9,9 €

Plateau 20 Huîtres normandes de St-Vaast

30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

"Le Pluvinel"
Face au Louvre et aux Tuileries
Une cuisine inventive dans un cadre romantique

NOUVELLE CARTE DE PRINTEMPS

HÔTEL REGINA
2, place des Pyramides - 75001 PARIS
Réservations : 01.42.60.90.34

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : 01.42.17.39.63

AUJOURD'HUI

Soleil et fraîcheur

MERCREDI 27 MARS
 Lever du soleil à Paris : 6 h 41
 Coucher du soleil à Paris : 19 h 12

La cellule anticyclonique se renforce de nouveau de l'Angleterre à la Pologne et assure un temps sec, ensoleillé et frais dans le flux de nord-est sur la plus grande partie du pays. L'extrême Sud-Est, moins protégé, peut connaître quelques développements instables.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Quelques plaques de grisaille matinale se dissipent pour laisser place à un ciel bleu. Le vent de nord-est limite la progression des températures vers les 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le soleil brille de l'aube au crépuscule, mais les thermomètres, contrariés par le vent de nord-est persistant, ne dépassent pas 10 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Beau temps ensoleillé même si quelques nuages peuvent contrarier le soleil du matin près de la frontière allemande. La fraîcheur reste marquée avec 9 à 12 degrés au meilleur moment.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les seules réserves au soleil viennent de quelques éphémères bancs de brouillard ou encore de petits bourgeonnements nuageux sur la chaîne pyrénéenne l'après-midi. Le vent de nord-est se fait notamment sentir sur le littoral. Il fait de 12 à 16 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Quelques rares nappes de brouillard laissent vite place à un soleil omniprésent. Il fait toutefois frais, pas plus de 11 à 14 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Si le soleil parvient à se montrer en Languedoc-Roussillon, les nuages prennent de l'importance de la Provence à la Corse où ils peuvent se déléster de quelques ondées, voire d'un orage isolé en soirée. Il ne fait pas très chaud, maximum de 13 à 16 degrés.

27 MAR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

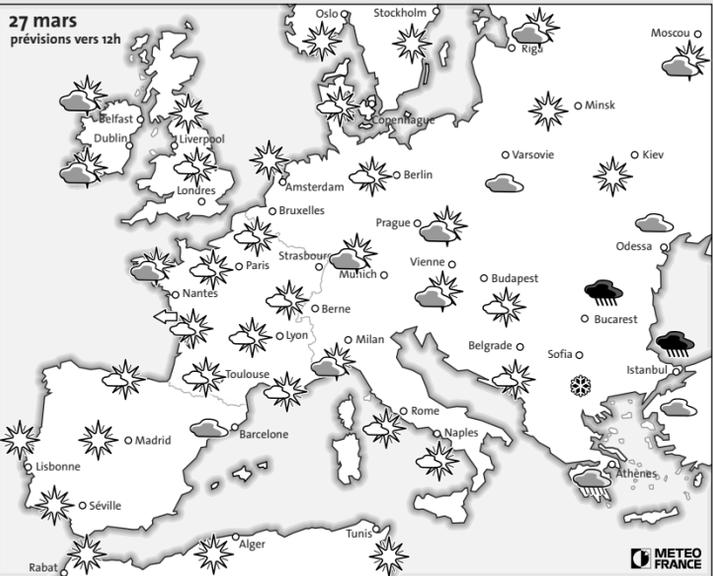
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	2/15 P	Milan	3/16 S
Biarritz	4/13 S	Moscou	-3/6 N
Bordeaux	4/15 S	Munich	-2/8 N
Bourges	-1/12 S	Naples	6/14 S
Brest	5/13 N	Oslo	-6/10 S
Caen	3/10 S	Palma de M.	7/18 S
Cherbourg	4/10 S	Prague	-4/5 N
Clermont-F.	-3/12 S	Rome	3/14 S
Dijon	-1/12 S	Séville	13/24 S
Grenoble	-1/12 S	Sofia	2/7 *
Lille	1/10 S	St-Petersb.	-2/8 N
Limoges	1/11 S	Stockholm	-3/12 S
Lyon	-1/12 S	Ténérife	17/22 P
Marseille	6/15 N	Varsovie	-4/7 C
Nancy	-2/10 S	Venise	7/10 C
Nantes	3/13 S	Vienne	1/8 N
Nice	7/14 N		
Paris	1/12 S		
Pau	-1/13 S		
Perpignan	6/15 S		
Rennes	4/13 S		
St-Etienne	-3/11 S		
Strasbourg	-1/11 N		
Toulouse	2/14 S		
Tours	0/11 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia		19/28 S
Buenos Aires		15/21 S
Caracas		23/31 S
Chicago		-7/7 S
Lima		21/28 P
Los Angeles		10/17 S
Mexico		13/25 S
Montréal		-2/4 C
New York		5/14 S
San Francisco		10/19 S
Santiago Ch.		11/27 S
Toronto		-4/5 S
Washington D.C.		6/12 S

AFRIQUE		
Alger		5/21 S
Dakar		17/23 S
Kinshasa		23/30 P
Le Caire		14/22 N
Nairobi		14/26 S
Pretoria		16/30 S
Rabat		14/26 S
Tunis		8/19 S

ASIE-Océanie		
Bangkok		28/33 P
Beyrouth		13/16 P
Bombay		23/30 S
Djakarta		24/30 P
Dubaï		24/33 S
Hanoï		23/29 S
Hongkong		22/25 P
Jérusalem		5/15 S
New Delhi		17/33 S
Pékin		6/20 S
Séoul		5/14 S
Singapour		25/34 S
Sydney		20/25 P
Tokyo		10/16 P

EUROPE
 Amsterdam... -2/10 S
 Athènes... 9/13 P
 Barcelone... 8/13 C
 Belfast... 3/12 N
 Belgrade... 3/11 N
 Berlin... -4/6 S
 Berne... -4/10 S
 Bruxelles... -3/10 S
 Bucarest... 4/10 P
 Budapest... 1/11 S
 Copenhague... 0/8 S
 Dublin... 3/12 N
 Francfort... -2/10 S
 Genève... -2/11 S
 Helsinki... -3/6 S
 Istanbul... 7/8 P
 Kiev... 1/9 S
 Lisbonne... 14/24 S
 Liverpool... -1/11 S
 Londres... 4/11 S
 Luxembourg... -3/8 S



27 mars prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



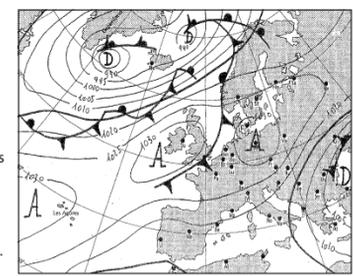
PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS

Promotion sur les antibrouillards. Tapez airfrance.com

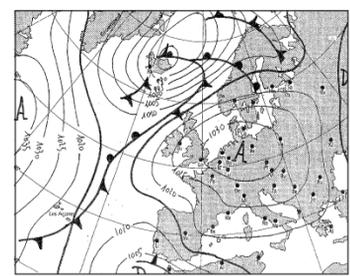
Les Coups de Cœur

AIR FRANCE
 faire du ciel le plus bel endroit de la terre

Le 28 mars
 Soleil et fraîcheur vont continuer à régner sur le pays. Le ciel sera beaucoup plus mitigé près de la Méditerranée où quelques ondées peuvent se produire en Corse. Le vent d'est y sera sensible (rafales à 80 km/h).



SITUATION LE 26 MARS À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS À 0 HEURE TU

Voter par procuration pour cause de départ en vacances

PRATIQUE
 Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

TREIZE ACADEMIES sur 26 seront en congé pour le premier tour de scrutin de l'élection présidentielle, le 21 avril. Selon une enquête Ipsos réalisée le 2 mars à la demande du service d'information du gouvernement, 3 % des électeurs déclaraient qu'ils seraient absents de leur domicile le jour du scrutin et 12 % qu'ils ignoraient s'ils seraient ou non chez eux. « Etant donné qu'il y a 40 millions d'électeurs, on peut craindre que le nombre d'abstentionnistes avoisine les 6 millions », estime Jean-Marie Montel, du Cidem (Civisme et démocratie), organisme chargé d'une campagne nationale d'information sur le vote par procuration. D'autre part, la moitié des électeurs susceptibles d'être absents ce jour-là déclaraient être mal informés des démar-

ches à effectuer pour voter par procuration et 9 % seulement s'étaient déjà organisés pour le faire. C'est pourquoi une circulaire du 8 mars, signée de quatre ministres (justice, intérieur, défense et outre-mer), attire l'attention des personnels habilités à établir les procurations (officiers de police judiciaire, gendarmes, magistrats) sur le cas des électeurs en vacances. « Nous n'avons pas le pouvoir d'assouplir les conditions du vote par procuration, car elles sont fixées par le code électoral. L'objectif est de donner un cadre d'interprétation commun à l'ensemble des fonctionnaires qui délivreront les procurations », explique Yannick Blanc, sous-directeur des affaires politiques au ministère de l'intérieur. Il leur est demandé, « compte tenu de l'importance des scrutins de 2002 et des difficultés que rencontrent trop souvent nos concitoyens lors des démarches liées au vote par procuration, de veiller à l'application la plus attentive des instructions ». Pour prouver que l'on est en

vacances le jour du scrutin, on peut présenter une autorisation d'absence de l'employeur, des billets SNCF de congés payés avec réduction, un contrat de location ou de réservation hôtelière, une facture d'achat d'un voyage auprès d'une agence, une attestation du maire de la commune où l'on réside pendant les vacances,

un formulaire de réexpédition du courrier établi par la Poste, ou « tout autre moyen de preuve ». Cette dernière formulation laisse toute latitude à la personne qui accorde la procuration pour apprécier la validité d'un justificatif. Déjà, par le passé, des électeurs avaient constaté de grandes disparités : un demandeur qui présentait une

attestation de congés payés visée par son employeur s'était vu réclamer un billet de train, au motif qu'il pouvait parfaitement prendre des vacances en restant chez lui ! (Le Monde du 19 mai 1997).

vaillant le dimanche. Le cas de la réduction du temps de travail (RTT) souvent utilisée pour prolonger un week-end n'entre pas encore dans les catégories officielles, mais il semblerait que les jours ouvrés utilisés pour prolonger le week-end soient pris en compte au titre des congés. On peut tourner la difficulté en faisant la demande avant le premier scrutin, puisque la procuration est délivrée pour les deux tours. Si l'on se ravise, il suffit de se présenter au bureau de vote avant son mandataire. On rappelle au ministère de l'intérieur que le vote par procuration est dérogoratoire et va à l'encontre du principe du vote secret et personnel. Mais on indique néanmoins que les électeurs qui auront essuyé un refus au commissariat de police ou à la gendarmerie peuvent se tourner vers le tribunal d'instance, auquel revient la décision finale.

Mode d'emploi

On peut également voter par procuration lorsqu'on est absent de son domicile pour raison de santé, obligation familiale ou professionnelle. La procuration est établie au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance du lieu de résidence. Mais on peut aussi déposer sa demande depuis son lieu de villégiature. Le mandataire (l'électeur qui reçoit la procuration) doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant (celui qui émet la procuration), mais pas forcément dans le même bureau de vote. Le mandant fournira les nom et prénoms, adresse et lieu de naissance ainsi que la profession de son mandataire. Il devra s'assurer que ce dernier n'a pas déjà accepté d'autres procurations, car le nombre de celles-ci est limité à deux, dont une seule établie en France. Ainsi, dans le cas d'un couple en vacances, chacun devra trouver un mandataire différent. Attention au délai d'acheminement de la procuration. Les deux volets de la demande sont envoyés en courrier recommandé par l'autorité compétente, l'un à la mairie, l'autre au mandataire.

RECOURS AU TRIBUNAL

L'autorisation de voter par procuration dépend donc de la bonne volonté de la personne qui l'attribue. Considèrera-t-elle que tout titre de transport fait l'affaire, les billets congés payés étant de moins en moins utilisés compte tenu de l'éventail des réductions proposées par la SNCF ? Admettra-t-elle que les vacanciers ont de plus en plus tendance à réserver à la dernière minute ou à se rendre chez des amis, sans faire suivre leur courrier ? Tout risque de se compliquer pour le second tour de l'élection présidentielle, située entre les « ponts » du 1^{er} mai et de l'Ascension, car le départ en week-end n'est pas admis comme un motif de vote par procuration, excepté pour les personnes tra-

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 074

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE

N° 270

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALLEMENT
 I. Vous pourrez le voir dans l'intimité. - II. Doit gratter pour avoir une chance au tirage. Gratée. - III. Boîte magique. Permettent de prendre de la hauteur. - IV. Flottant. Point. - V. Possessif. Jamais attendue au moment où elle arrive. - VI. A fini contre le mur. Personnel. En partie. - VII. Passage historique. Sortie de l'imagination. - VIII. Supposé. Dans les habitudes. Creuse si

elle est forte. - IX. Finit par agacer. A quitté la Chambre en France mais pas en Angleterre. - X. Provisions du percepteur. Quand elles sont sympathiques, elles sont plus discrètes.

VERTICALEMENT
 1. Un petit billet d'hier toujours bien reçu aujourd'hui. - 2. Concernée par les 35 heures sur la chaîne, pas sur les rayons. - 3. La moitié de tout. Découpé en

façade. - 4. On le croit dans la Lune. Pêché en Méditerranée. - 5. Projets. Les petits sont pleins d'attentions. - 6. Pinaiter sur tout. - 7. Peut prendre un siège. Mouvement de foule. - 8. Mis en circulation. - 9. Toujours tendre. Prise en connaissance. Robert essaie de le faire avancer. - 10. Préparée pour récolter. Un roi au théâtre. - 11. Bien arrivées. Ne doit pas rester ouverte trop longtemps. - 12. Laissent leurs consignes avant de partir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02-073

Horizontalement
 I. Récupération. - II. Oreiller. Cra. - III. Ure. Alarmant. - IV. Se. Ice. Rau. - V. Puisse. Ivre. - VI. Ergonomie. La. - VII. Tops. Cil. - VIII. Etêta. Oterai. - IX. Uvée. Utérins. - X. Rassis. Sente.

Verticalement
 1. Rouspéteur. - 2. Erreur. TVA. - 3. CEE. Ignées. - 4. Ui. Iso. Tes. - 5. Placenta. - 6. Elle. Oô. Us. - 7. Réa. Impôt. - 8. Arrivistes. - 9. Ré. Ere. - 10. Icare. Crin. - 11. Orna. Liant. - 12. Naturalisé.

Place aux jeunes !

Tirage : A F G I N O R.
 a) En deux endroits différents, placez deux huit-lettres rapportant respectivement 64 et 68 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.
Tirage suivant : B C E I R S U.
 b) En deux endroits différents, placez deux huit-lettres rapportant respectivement 34 et 41 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.
Tirage suivant : B E I L O S T.
 c) Sans scrabbliser, essayez de marquer 54 points.
 d) En deux endroits différents, placez deux huit-lettres rapportant respectivement 77 et 83 points.
 Solutions de b) : SCIE, O 12, 41, faisant FLAMANTS, SEC et SI.
Préparation de la grille de la semaine prochaine.
 e) E I N O R S V : trouvez quatre sept-lettres. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur un P et un U. Trouvez ces deux huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 3 avril.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H														
I														
J														
K														
L														
M														
N														
O														

Solutions du problème paru dans Le Monde du 20 mars.
 Lorsque la référence d'une solution commence par une lettre, le mot est horizontal; par un chiffre, le mot est vertical.
 a) ARRETEE.

b) ARETIERE, 5 D, 82 - RETRACEE, B 8, 74 - JARRETEE, B 3, 69 - AERERENT, D 7, 68 - ATTERREE, F 2, 62.
 c) JUVENAT, JUVENILE et JOUVENCE.

Michel Charlemagne

CULTURE

CINÉMA

Le volet cinéma du Plan pour l'enseignement artistique à l'école, lancé par le ministère de l'éducation nationale, se met en place depuis dix-huit mois. Reportage dans une de ces « classes à profil artistique et culturel », entre bonne volonté et manque de moyens, projection de films et ateliers pratiques

Quelques heures dans la vie d'une classe initiée au cinéma

LE VOLET cinéma du Plan pour le développement de l'enseignement artistique à l'école, initié par le ministère de l'éducation nationale, a commencé à être mis en place cette année. Par-delà les déclarations d'intention et les objectifs théoriques, la seule manière d'apprécier son fonctionnement consistait à visiter une des « classes à PAC » (profil artistique et culturel) créées depuis le début de l'année scolaire. La scène a lieu le lundi 18 mars, à 15 heures, dans la 6^e 3 du collège Michel-Vignaud, à Morangis (Essonne).

Ce jour-là, il pleut sur Morangis. Cela ne contribue pas à rendre plus gai le collège Michel-Vignaud, austère barre de béton sise dans une ruelle tranquille de cette ville assez paisible, en face de quelques pavillons particuliers. La grille d'entrée s'ouvre électroniquement, et, sitôt parvenu dans le hall d'entrée placardé d'affiches et de consignes diverses, il émane de ce lieu anonyme la sombre tristesse et l'absence invétérée d'imagination qui caractérisent la majorité des bâtiments publics français. Quelques rageuses réminiscences – *Zéro de conduite*, de Jean Vigo – vous assaillent, d'autant plus irrispressibles que l'on vous conduit séance tenante dans le bureau de la principale.

Anne-Marie de Matteis, qui gère cet établissement de 576 élèves (de la troisième à la sixième), a d'autant

Le 7^e art à Poitiers, tous les autres à Paris

Organisées par le rectorat, les Assises nationales de la pédagogie du cinéma des 27, 28 et 29 mars réuniront les témoignages des acteurs de dispositifs mettant en œuvre une éducation au cinéma « et qui créent ou utilisent des outils spécifiques ». Elles évoqueront le rôle des professionnels partenaires de l'école pour la mise en œuvre de ces dispositifs, ainsi que la question de la formation des enseignants.

Simultanément, le ministère de l'éducation nationale organise à Paris, les 27 et 28 mars, un Séminaire national des arts à l'école, destiné à présenter l'état des actions de la mission « Les arts à l'école » mise en place avec le concours du ministère de la culture. Cette manifestation réunira 230 enseignants et artistes associés venus de toutes les académies de France, dont les témoignages doivent aider à l'élaboration des documents d'accompagnement pour la deuxième année du plan de cinq ans pour les arts et la culture. Au cours de ce séminaire seront notamment présentés les outils « Art et culture » du Centre national de documentation pédagogique, et leur mise en œuvre à travers les 180 lieux d'information destinés à relayer son action dans tous les pays.

plus opportunément présenté au rectorat de Versailles un dossier de « classe à PAC » que le collège Michel-Vignaud a fait de la sensibilisation à cet art l'un de ses principaux chevaux de bataille depuis une dizaine d'années. Jean-Pierre Cruse, grand cinéophile devant l'éternel et documentaliste du collège, est l'homme de ce combat. Grâce à lui, les élèves de Michel-Vignaud se sont glissés dans tous les dispositifs d'enseignement du cinéma mis en place par l'éducation nationale jusqu'à présent, depuis l'atelier vidéo jusqu'à la fréquentation régulière du cinéma François-Truffaut, à Chilly-Mazarin. Ils ont ainsi, entre autres activités, réalisé un journal filmé du collège, assisté à un tournage de Bertrand Tavernier et fréquenté l'émission télévisée de

Daniel Schneidermann, « Arrêt sur images ».

C'est encore Jean-Pierre Cruse, en équipage avec son alliée traditionnelle en la matière, la professeur d'anglais Joëlle Binard, qui a incité M^{me} la principale à déposer un dossier de classe à PAC pour une classe de sixième, de telle sorte que les élèves qui en bénéficient puissent poursuivre cette activité durant toute leur scolarité au collège. Mais comment, une fois le dossier accepté, choisir la classe ? Joëlle Binard reconnaît ce qu'un tel choix comporte d'arbitraire : « J'avais donné mon accord pour la sixième dont je serais le professeur principal, c'est tombé sur la 6^e 3. Nous ne pouvons malheureusement nous permettre de composer une classe selon les seuls impératifs de l'enseignement cinématographique. Il y a sûrement des élèves, dans d'autres classes, qui auraient aimé bénéficier de cet enseignement, comme il y en a dans celle-ci qui ne se sentent pas d'affinités particulières avec le cinéma. »

Mais là n'est pas ce que le professeur d'anglais considère comme le véritable « maillon faible » du système : « L'éducation nationale met en place des dispositifs sans prévoir d'heure prévue à cet effet. A nous de nous débrouiller, en jonglant avec un emploi du temps déjà très lourd, ce qui n'est pas du tout commode. Il faut donc être fortement motivé et prêt à tricher avec les horaires et les divers dispositifs pour faire aboutir ce genre de projet. »

En revanche, de l'aveu de tous, la grande vertu de la classe à PAC consiste à permettre l'intervention d'un professionnel du cinéma, dont la présence apporte au collège non seulement une expérience et un savoir propres, mais une ouverture sur le monde extérieur. Proposé par l'intermédiaire de la Cinémathèque française, à l'activité pédagogique de laquelle il collabore régulièrement depuis plusieurs années, Jean-Christophe Leforestier, monteur et chef-opérateur depuis 1986 (il a notamment signé la photo des *Terrains*, d'Ariane Doublet), est ainsi en charge de la 6^e 3 de Michel-Vignaud depuis le mois de décembre.

Après une mise au point initiale avec Jean-Pierre Cruse et Joëlle Binard sur le thème de son atelier – il était question au départ d'adopter celui du cirque et du cinéma –, carte blanche lui a été donnée. Il a donc choisi de focaliser son cours sur la notion de geste et d'intention.

Six séances collectives ont eu lieu depuis le mois de décembre, au cours desquelles il a d'abord montré aux élèves des extraits de films (notamment *Pickpocket*, de Robert Bresson, et la scène du vol dans *Les Enfants du paradis*, de Marcel Carné), pour demander ensuite à chacun d'entre eux de faire – devant la caméra – un geste peu ordinaire, destiné dans un deuxième temps à être commenté par la classe. Ce commentaire a ainsi permis de sélectionner parmi les vingt-six gestes enregistrés six d'entre eux, jugés particulièrement significatifs, qui ont fait à leur tour l'objet d'un nouvel exercice, à savoir inscrire ce geste peu commun dans une histoire quotidienne, écrite et filmée par six équipes regroupées par affinités.

Dernière séance de Jean-Christophe Leforestier à Michel-Vignaud, le lundi 18 mars est donc un grand jour, puisque les élèves vont à la fois faire le bilan de cette activité et découvrir ensemble les films qu'ils ont tournés. Seul regret de Jean-Christophe Leforestier : le fait de n'avoir pas pu faire participer les élèves au montage de leurs films, faute de temps, c'est-à-dire faute d'argent (une somme de 4 000 francs est allouée aux classes à PAC).

Et nous voici à l'heure dite dans la



Le cinéma François-Truffaut de Chilly-Mazarin, rendez-vous des élèves du collège Michel-Vignaud.

classe, pour une séance solennelle à laquelle assistent M^{me} la principale et principale adjointe, Jean-Pierre Cruse, plutôt en retrait et l'œil sur les machines, Joëlle Binard en relanceuse de débats et réanimatrice des concentrations défaillantes, et Jean-Christophe Leforestier dans le rôle délicat qui consiste à transmettre des notions somme toute complexes (l'écriture, le cadrage, le plan, le raccord, le point de vue...) dans un

langage qui soit le moins dogmatique et rébarbatif possible.

Les images animées, c'est leur incomparable magie, y aident considérablement, encourageant la prise de parole des élèves. On revoit, pour commencer, la série des vingt-six gestes, qui dénotent d'emblée par leur banalité (manger, gommer, boire, écrire...) la difficulté des élèves à se conformer à la « commande ».

Cette tendance godardienne s'ac-

centue dans les six petits films tournés en vidéo numérique entre les murs de l'école, qui conçoivent davantage le geste comme résolution que comme véhicule de l'intention. Le vol ou la manifestation d'hostilité rétribuent ainsi des situations très anodines – boire un jus d'orange en refusant de le partager, avoir un billet de banque qui dépasse de sa poche, faire irruption avec désinvolture dans les toilettes – visi-

blement considérées comme autant de provocations inexpiables.

A cette façon d'exacerber les tensions – qui a du moins le mérite d'être raccord avec son temps – s'ajoute une autre tendance plébiscitée par les élèves : la parodie de casting (météo notamment), empruntée à la télévision. Et lorsque Jean-Christophe Leforestier choisit de clore son intervention par un extrait des *Vacances de Monsieur Hulot* de Jacques Tati, un film des années 1950 en noir et blanc mon-

Chaque enfant s'est livré, devant la caméra, à un geste peu ordinaire, destiné à être commenté par la classe. Puis six de ces gestes ont été inscrits dans une histoire quotidienne, écrite et filmée par les élèves

trant un grand dadais maladroit encombré de valises, on sent comme une immense vague de stupéfaction recouvrir silencieusement la classe devant ce spectacle préhistorique. L'avance de la scène par les élèves, étonnamment attentifs, n'en rapproche pas moins l'œuvre de Jacques Tati de celle des élèves. Deux réalités qui semblaient se tenir à des années-lumière l'une de l'autre y sont confrontées à une même exigence de regard : c'est la première leçon de cinéma de la 6^e 3 du collège Michel-Vignaud.

Jacques Mandelbaum

Alain Bergala, responsable du plan « Le cinéma à l'école »

« Nous n'avons pas voulu faire de cet art une

DU 27 AU 29 MARS, les assises nationales « La pédagogie du cinéma », organisées à Poitiers, permettront de faire un premier bilan de l'ensemble des initiatives en cours autour de la présence du cinéma dans les établissements scolaires, de la maternelle à l'université. Au cœur de cette démarche se trouve le plan « Le cinéma à l'école », un des volets de l'action de la mission « Les arts à l'école » mise en chantier par Jack Lang dès son arrivée au ministère de l'éducation nationale. Son responsable, Alain Bergala, en résume les enjeux et la situation actuelle.

Comment définiriez-vous la présence du cinéma à l'école avant la mise en place du plan ?

Il y avait, d'une part, un petit nombre de classes spécialisées du secondaire à thématique cinéma, menant à cette option au bac, et, d'autre part, des dispositifs mixtes (Ecole au cinéma, Collège au cinéma, Lycéens au cinéma) mis en place conjointement par l'éducation nationale et le ministère de la culture, avec le partenariat de salles mobilisées par ces objectifs.

En quoi le plan que vous avez commencé de mettre en œuvre il y a dix-huit mois diffère-t-il de ces dispositifs ?

L'esprit est très différent de celui des classes à thème : nous

n'avons pas voulu faire du cinéma une matière scolaire, il n'y a pas de programme, avec des films qui devraient être connus de l'élève en fin de cursus. Le projet est proche des dispositifs mixtes. Il vise à les étendre considérablement, vers les endroits où il n'y a ni enseignants cinéphiles ni responsables d'établissements volontaristes pour enclencher ce type d'initiatives, ni salles Art et essai à proximité pour relayer la démarche des enseignants. Tout ce qui existait reposait sur l'activisme de militants de la cinéphilie, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Il fallait à la fois élargir considérablement la « base sociale », et la renouveler : la plupart de ceux qui en font partie approchent l'âge de la retraite.

Il est curieux de manquer de jeunes enseignants connaissant le cinéma alors que celui-ci est désormais très présent dans les cursus universitaires.

Les étudiants ont un rapport au cinéma très différent, ils se spécialisent sur des corpus de films réduits, et manifestent rarement un amour pour l'art du film en général. Surtout on ne retrouve pas ce désir de partager et de convaincre, si vivant chez les cinéphiles des générations précédentes.

Quelle consigne vous a donnée le ministre ?

Il a défini, pour l'ensemble de la mission, un choix que je trouve très courageux. Il a dit : on va faire entrer l'art à l'école, mais comme rencontre de l'école avec quelque chose qui lui est extérieur. L'objec-

« L'objectif est de maintenir [dans l'école] un corps étranger, pour ses vertus d'étrangeté, alors que toute institution tend à digérer les apports externes »

tif est de maintenir dans l'institution un corps étranger, pour ses vertus d'étrangeté, alors qu'on sait que toute institution tend à digérer les apports externes. La méthode est fondée sur la prise en charge de cette irruption par un enseignant et un intervenant extérieur, praticien de l'art en question.

Comment a été accueillie cette démarche ?

Elle a suscité une excellente réponse des enseignants, mais a rencontré de fortes résistances de la hiérarchie intermédiaire. La réponse de la base enseignante se mesure statistiquement : on avait prévu la création de 25 000 classes à PAC (projet artistique et culturel), toujours à partir du volontariat des maîtres. Elles sont déjà 40 000.

Comment avez-vous abordé la mise en place du plan « Le cinéma à l'école » ?

Je me suis dit que, s'il y avait une centaine de films disponibles dans toutes les écoles, sans caractère obligatoire, ce serait mettre à la disposition de tous les enseignants et de tous les élèves un univers entier, où de multiples voies nouvelles et fécondes pourraient être inventées, à l'échelle d'individus, de classes ou d'établissements. Face à l'offre immense de films et d'audiovisuel auxquels les enfants sont de toute manière confrontés, cet ensemble aurait une valeur de désignation, comparable aux bibliothèques scolaires. Cette vidéothèque idéale devrait être la même à tous les échelons de la scolarité, ce sont les approches de cet ensemble qui évoluent selon l'âge des élèves et les pratiques des enseignants.

Une version spéciale de « Shoah », un précis sur le montage et un catalogue de films

Du cahier pratique au DVD, des supports pédagogiques variés pour les enseignants

LA MISE en place du plan « Cinéma à l'école » s'accompagne de l'édition de documents de travail, imprimés ou sur écran. Mieux que des « compléments pédagogiques », ils participent à la mise en œuvre d'une véritable stratégie visant à construire des relations nouvelles avec le cinéma, mais aussi bien entre enseignants et élèves à tous les niveaux de scolarité par le cinéma. La version la plus classique est fournie par *Les Petits Cahiers*, coédités par les *Cahiers du cinéma* et le Centre national de la documentation pédagogique (CNDP).

Chacun d'entre eux invite à la découverte d'un élément du langage cinématographique. En une soixantaine de pages, complété de documents illustrant son propos, *Le Plan*, d'Emmanuel Siety, offre ainsi une remarquable synthèse de l'histoire de cet élément de base de l'expression cinématographique, de ses caractéristiques et de ses possibilités. Aussi clair dans son expression qu'audacieux dans les ouvertures esthétiques et théoriques qu'il offre, ce petit livre exemplaire est à conseiller à tous les amateurs de cinéma, quels que soient leur âge et leur fonction. Dans la même collection figurent le texte consacré au *Point de vue* par Joël Magny et celui dédié au *Montage* par Vincent Pinel.

DIVERS CHEMINS D'ACCÈS

Le recours au DVD permet d'explorer une voie nouvelle aux confins des territoires de la cinéphilie et de la pédagogie. La collection « L'Eden Cinéma » comporte pour l'instant six titres relevant de plusieurs approches. Accompagnée d'un livret rédigé par Jean-François Forges (l'auteur d'*Eduquer contre Auschwitz*), une version de *Shoah*, spécialement conçue par Claude Lanzmann pour cet usage pédagogique, construit une relation d'une extrême puissance avec son sujet, la Shoah, et les moyens propres au cinéma pour l'évoquer.

Autour de trois chefs-d'œuvre du cinéma mondial, *Les Contrebandidiers* de Moonfleet de Fritz Lang, *Les 400 coups*, de François Truffaut et *Où est la maison de mon ami ?*, d'Abbas Kiarostami, les possibilités propres au DVD inventent à chaque fois chemins d'accès vers l'œuvre, chemins de traverse dans l'imaginaire cinématographique et chemins buissonniers à l'enseigne-



Extrait d'« Où est la maison de mon ami ? », d'Abbas Kiarostami, édité en DVD par L'Eden Cinéma.

ment « classique ». *Cinéma d'Afrique* réunit quatre courts métrages composant ensemble un voyage dans un univers à la fois réel et imaginaire, évoqué dans toute sa singularité.

Petit à petit, le cinéma représente un nouveau pas dans la découverte des possibilités particulières du DVD. Conçu « comme une malle aux trésors, où on trouverait toutes sortes de petites perles de cinéma », il propose courts métrages et extraits, accessibles aux plus petits et propres à combler les cinéphiles les plus exigeants, susceptibles d'être assemblés selon des programmations déjà mises à disposition ou inventées par chaque utilisateur. Avec sa forme ludique et légère, il s'agit d'une très suggestive invitation au voyage dans les inventions formelles propres au cinéma et, à partir d'elles, vers les manières d'être des humains telles que depuis cent ans le cinéma a contribué à mieux les percevoir, mieux les comprendre, parfois les améliorer.

Elaboré dans un esprit proche de celui qui anime le plan « Cinéma à l'école », le livre *Allons z'enfants au cinéma*, édité par l'association Les Enfants de cinéma, sous la supervision de Catherine Schapira et Luce Vigo, présente un catalogue raisonné et passionné de 200 films pour le jeune public, caractérisé par l'ouverture d'esprit de ses choix et la qualité des notices de présentation.

J.-M. F.

Les Petits Cahiers, 96 p. 8,95 €. « L'Eden Cinéma » : chaque DVD, 29 €. Des compléments d'information sur leur contenu sont disponibles sur le site www.artsculture.education.fr/ *Allons z'enfants au cinéma*, Les Enfants de cinéma, 248 p., 13,72 €.

matière scolaire »

S'agit-il d'un enseignement de l'image, comme on l'entend dire ?

Je refuse d'utiliser le mot « image », beaucoup trop vague. Ce dont nous nous occupons, c'est du cinéma, et du cinéma d'abord défini comme art – bien sûr qu'il est aussi une culture, au sens d'un ensemble de pratiques socialisées, et également un langage, mais c'est d'abord comme art que nous avons voulu qu'il entre à l'école.

Le cinéma est-il un art parmi les autres au sein de l'ensemble de la Mission ?

Oui, mais il a des singularités, qui tiennent en particulier à son caractère plus lourd et plus onéreux. Nous avons mis en place un outil qui n'a pas d'équivalent dans les autres disciplines, les DVD L'Eden Cinéma.

Comment sont conçus ces DVD qui constituent un pilier de votre action ?

Comme un ensemble de propositions ouvertes. Il n'y a rien d'écrit dans les DVD, mais cette technologie ouvre des possibilités de circulation. Pour une fois, l'éducation nationale a été synchronisée d'un mouvement contemporain : l'essor du DVD à l'école est exactement en phase avec celui de la demande grand public de DVD. Les titres choisis ne sont pas porteurs d'une didactique, ils compo-

Abolfazl Jalili, cinéaste iranien, réalisateur de « Delbaran », a créé une forme subtile de narration qui mêle abstraction et réalisme, pour dire l'âpreté de la vie des plus déshérités

« Chez les Iraniens, le sentiment intime est plus important que la loi »

Comment *Delbaran* a-t-il été produit ?

Il y a cinq ou six ans le Festival de cinéma de Tokyo a présenté une sélection de mes films. Ils ont été remarqués par un producteur, Shozo Ichiyama, qui m'a demandé de lui proposer un projet. J'ai eu une idée pour un film lors d'un second séjour au Japon. Mais je lui ai demandé de produire d'abord *Delbaran* avant de faire celui que j'avais en tête. Il a accepté.

Le personnage principal est encore un enfant. Celui-ci est d'ailleurs dur, peu sympathique.

Il n'y a pas vraiment de raison consciente pour ce genre de choix. Dès mes premiers essais de cinéma, à l'âge de quinze ans, j'ai travaillé avec des enfants. J'en ai une grande habitude. J'ai voulu filmer l'incompréhension que je rencontrais moi-même adolescent. Je ne sais pas moi-même si j'ai été bon lorsque j'étais enfant. Je crée des personnages complexes. Cet enfant est né pendant la guerre, il l'a vécue. Il est plus violent qu'un autre qui ne l'aurait pas connue car il éprouve cette angoisse particulière.

Il y a une grande solidarité des personnages du film vis-à-vis des réfugiés afghans.

Les Iraniens sont très hospita-

liers. Ils aiment les étrangers. L'origine d'un homme n'est pas ce qu'il y a de plus important. L'arrivée de cet enfant dans cet endroit monotone est un espoir pour ceux qui y résident depuis toujours. Il anime



« La réalité se voit, mais la vérité se sent. Vous ne la voyez pas, mais elle est là »
ABOLFAZL JALILI

leur vie, ce qui accroît leur bonté. Même le policier qui veut l'expulser fait son travail à contrecœur. Le sentiment intime est plus important que la loi chez les Iraniens, même si aujourd'hui la désobéissance n'est pas bien vue en République islamique. Les policiers des frontières m'ont dit parfois être touchés par la détresse des réfugiés et fermer les yeux sur les passages clandestins.

Comment avez-vous trouvé les comédiens du film ?

Delbaran était un endroit en ruine. J'y suis allé et je me suis mis à reconstruire le café avec des amis. On me prenait pour un maçon. Et progressivement, je me suis intégré. J'ai parlé de mon projet de film aux gens qui passaient

et qui s'interrogeaient sur ma présence et je les ai recrutés. J'ai eu beaucoup de difficultés à trouver une actrice. C'est mal vu de faire du cinéma pour une femme. J'ai prétexté des dettes. Les gens étaient prêts à me soutenir contre d'éventuelles difficultés, mais impossible de trouver une femme qui accepte de tourner. Je suis croyant. J'ai prié pour avoir une actrice, ce qui a été un objet de moquerie. Finalement, Ramatollah, la femme qui incarne Khale, a accepté de jouer le rôle. C'est une dame qui n'a peur de rien.

Le montage joue un rôle important. Il contribue à créer un espace très abstrait.

Pour moi, le montage est une étape très compliquée. J'écoute beaucoup de chants traditionnels iraniens. Et quand j'ai pensé au scénario du film et durant tout le tournage, j'avais la tête pleine de ces chants. J'ai voulu travailler selon un rythme que j'ai essayé de reproduire au montage. Les différents mouvements de caméra doivent créer une harmonie. J'espère que les spectateurs pourront le saisir. De la même façon, les différents bruits doivent suivre le rythme de cette harmonie que j'essaie de trouver. Le choix d'une chanson française au milieu du désert, par exem-

ple, fait partie de mes recherches. Par ailleurs, je me focalise sur l'endroit qui m'intéresse et adapte mes angles de prise de vue en fonction de cela. Par exemple, je n'ai voulu filmer les montagnes que d'un seul point de vue. Celui qui donne l'illusion qu'elles ressemblent à une femme allongée. Je ne sais pas si les spectateurs l'ont vu mais c'est important que ce soit là.

Avez-vous eu des influences ?

Je n'ai vu que très peu de films dans ma vie. J'ai été impressionné par le livre de Bresson *Notes sur le cinématographe*. J'écoute, je lis et j'observe beaucoup. Une interview de Jean-Luc Godard exprime une énergie qui m'est très utile. J'ai encore le sentiment d'être un étudiant en cinéma. Je doute et je m'interroge beaucoup.

On a l'impression que, dans vos films, la vérité ne passe pas forcément par le pur réalisme.

La réalité se voit, mais la vérité se sent. J'ai eu une violente intuition de cela durant un voyage en avion, au-dessus des nuages. Vous voyez les nuages. C'est la réalité. Mais en dessous il y a un monde, c'est cela la vérité. Vous ne la voyez pas, mais elle est là.

Propos recueillis par Jean-François Rauger

Delbaran, d'Abolfazl Jalili • Dans un décor aride, la dure quête d'un jeune réfugié fuyant la guerre, une œuvre libre primée dans de nombreux festivals internationaux

Entre Iran et Afghanistan, fuir et survivre

OÙ VA-T-IL ? Que cherche-t-il ? Que fuit-il ? Un jeune garçon court à toute allure et traverse le plan avec une énergie plus que remarquable. Cette image se répétera tout au long du nouveau film d'Abolfazl Jalili. Or la course répétée du gamin qui est le personnage central de *Delbaran* est comme la métaphore de la manière dont le cinéaste cherche à saisir la vérité : non pas grâce à un simple enregistrement du visible mais par un tissage du réel, par un mouvement incessant, un travail formel où dynamisme du montage et composition plastique du cadre participent d'une secrète appréhension du monde.

Delbaran est un endroit situé à la frontière entre l'Iran et l'Afghanistan, un désert de sable et de pierre où semblent perdues, de loin en loin, quelques maisons d'habitation reliées par de mauvaises routes sur lesquelles pétaradent motos vétustes, voitures fatiguées et camions poussiérisés en un incertain état de marche. L'adolescent qui court, c'est Kaïm, un jeune réfugié afghan employé clandestinement comme garçon de courses ou pour des petits travaux par Khan et sa femme Khale, deux vieillards qui tiennent un relais pour routiers.

CARACTÈRES RUDES

Très vite, on comprend que les événements qui vont se succéder ne correspondront pas à une conception classique du récit mais au déroulement d'un temps atone, circulaire quoique parsemé d'incidents plus ou moins importants, plus ou moins anodins. Dans un univers où la parole est rare, Abolfazl Jalili ne croit qu'en les vertus du cinéma pour donner un sens à l'informe des choses. Avant d'être défini par quelque élément biographique, son jeune héros est d'abord une force en action, une pure et farouche énergie prise dans un mouvement perpétuel, celui exigé par sa propre survie. Kaïm parcourt ainsi sans arrêt les espaces désertiques de *Delbaran* à la recherche de divers objets, poussant les véhicules qui tombent régulièrement en panne. Il y a dans cette tenace obstination une violence rentrée et une impatience qui s'exhibent parfois lorsque le jeune garçon rudoie verbalement un vieux mécanicien



Kaïm, le héros de « Delbaran », jeune réfugié afghan employé dans un relais routier en Iran.

qui tarde à lui donner les outils nécessaires à la réparation d'un véhicule.

C'est que, à l'instar du héros de son précédent long métrage *Don*, l'enfant chez Jalili ne suscite pas une immédiate et facile empathie du spectateur. A la dureté des temps, les personnages de ses films opposent la rudesse de leur caractère. De temps en temps, un policier effectue une ronde chez Khan et Khale, qui lui répètent ne jamais rencontrer de clandestins venus de l'autre côté de la frontière. Ce qui semble ne pas être complètement cru par le fonctionnaire. Jusqu'à ce qu'il embarque l'enfant au poste.

Ce que montre très bien le film, c'est la façon dont l'économie de rareté qui domine, comprend-on, dans ce lieu désolé entraîne une exigence de solidarité minimale. Celle-ci est par ailleurs couplée avec une tradition d'hospitalité, une compassion entretenue par les rumeurs (coups de feu, bruits d'avion) qui dans le lointain rappellent la réalité de la guerre. C'est de façon presque comique au cours d'un moment de repos (une partie de cartes) que l'adolescent s'écharpera avec le chauffeur d'un camion en panne qui le traitera de « sale Afghan » parce qu'il aura été surpris en train de tricher.

Mais l'humanité du petit monde qui peuple *Delbaran* apparaît d'autant plus authentique que le cinéaste refuse les règles de la description psychologique classique. La mise en scène travaille ainsi à saisir un rythme caché de l'univers. Par une méthode très particulière de montage, la répétition de mouvements (comme les courses de l'enfant), Jalili construit un espace et un temps particuliers. Il y a dans l'usage sériel de certains plans l'idée d'une répétition à l'infini des gestes et des moments mais il y a aussi la recherche d'un mouvement musical secret, induisant un certain décalage dans la perception de la réalité.

UNE RENCONTRE GÉOMÉTRIQUE

Ce déphasage sera encore accentué par l'emploi minutieux du son et la façon dont les bruits les plus triviaux (un poste de radio, un marteau, un moteur) semblent dénaturés, déplacés de la simple valeur d'usage des objets qu'ils supposent. L'usage de la couleur, par ailleurs fondamentalement réaliste, relève parfois, de la même façon, d'un sentiment de légère incongruité (le rouge de la voiture du policier). Parfois Jalili n'hésite pas à recourir à une forme d'artifice discrète (de furtifs ralentis, une collision de la musique et de l'ima-

ge qui fait surgir dans ce coin de désert une chansonnette de variétés en français) qui atteint à la révélation d'un réel furtivement halluciné. L'espace devient alors abstrait, une rencontre géométrique de lignes et de figures.

Abolfazl Jalili semble persévérer dans une voie déjà rendue sensible avec *Danse de la poussière* en 1990. Comment concilier un respect des choses et des hommes filmés tout en recherchant, par les seuls moyens du cinéma, ce qui échappe à l'œil ? Son art enregistre ainsi une pulsation secrète du monde sans perdre de vue sa simple puissance documentaire. *Delbaran*, le lieu du film, devient, par la grâce de la mise en scène, une entité autonome, vivante, organique. Lorsque le vieux Khan s'effondrera, la cendre de sa cigarette tombant sur le sol, comme coupée net, c'est comme si la respiration de ce coin de désert, dont on apprend que les routes qui mènent à lui ont été interdites à la circulation en raison de la guerre qui gronde à proximité, s'était arrêtée aussi.

J.-F. R.

Film iranien d'Abolfazl Jalili. Avec Kaeem Alizadeh, Rahmatollah Ebrahimi, Hossein Hashemian. (1 h 36.)

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Avalon, de Mamoru Oshii • Le réalisateur japonais de « Ghost in the Shell » signe la tentative la plus aboutie de traduire en film l'esprit du jeu vidéo

Plongée comateuse dans un futur virtuel archaïque

DANS UNE POLOGNE en ruine, située dans un futur indéterminé, plusieurs individus trouvent le bonheur dans un jeu de guerre virtuel baptisé Avalon. Malgré son nom paradisiaque, Avalon ne possède rien de merveilleux et installe les joueurs dans une cité détruite et aux usines désaffectées. Suprême ironie, l'esthétique du jeu ne diffère guère du monde « réel ». Il en est une projection plus violente, avec des teintes sépia qui surlignent tout juste sa spécificité visuelle.

Pour avancer dans les différentes étapes d'Avalon, censées mener le vainqueur à un stade ultime du jeu qui lui procureront repos et extase, le joueur, transformé en fantassin, doit affronter des hélicoptères et des tanks. L'une des championnes de ce jeu, la sculpturale et plantureuse Ash (l'actrice polonaise Malgorzata Foremniak), y apparaît comme une anti-Lara Croft, au mental vacillant, traumatisée par l'accident survenu à l'un de ses compagnons, tombé dans un coma profond – la disparition est l'un des effets secondaires d'Avalon promis aux joueurs imprudents.

Ghost in the Shell, le film précédent d'Oshii, posait la question de l'identité : une femme flic se lançait à la poursuite d'un programmeur criminel et se demandait en cours d'enquête si elle était vivante ou morte, homme ou femme, humain ou machine. *Avalon* pousse cette interrogation au-delà de la simple identité, pour questionner chaque image. L'univers d'*Avalon* se situe au croisement du Tokyo de l'après-guerre et d'une ville d'Europe de l'Est à l'architecture communiste. Le rétro-futurisme d'Oshii donne à son film une épaisseur historique – c'est peut-être le seul film japonais qui s'inspire ouvertement de *Kanal* d'Andrzej Wajda – alors que ses personnages évoluent de plus en plus dans un état comateux.

Au noir et blanc sépia très stylisé, Oshii rajoute progressivement de la couleur au cours de son récit pour signifier le basculement progressif du récit dans la réalité. Ce basculement est théorique. Les images en couleurs surviennent d'abord dans une séquence où Ash prépare minutieusement chez elle



Le film est tourné dans un noir et blanc sépia très stylisé, augmenté de touches de couleur signalant le basculement dans la réalité.

Pour avancer dans les différents niveaux, le joueur, transformé en fantassin, doit affronter hélicoptères et tanks

un repas destiné à un animal domestique que l'on n'aperçoit jamais. La couleur vient signaler la distance psychologique entre Ash et le jeu vidéo dans lequel elle est engagée. Mais elle joue aussi avec le public en surlignant une série de sensations, goût, odeur, texture, qui sont justement inaccessibles au cinéma.

Avalon poursuit avec finesse une réflexion sur le réel et le virtuel déjà esquissée dans *Matrix*, des frères Wachowski, et dans *eXistenZ*, de David Cronenberg, qui utilisaient déjà l'univers du jeu vidéo pour mettre en scène un récit arborescent, susceptible d'évoluer de manière interactive. Alors que ces deux films marquent une césure claire entre réel et virtuel, et ne remettent jamais en cause notre perception, *Avalon* défie au contraire toute catégorisation. L'inclusion progressive du spectateur dans le

film, qui devient un participant du jeu, au même titre que Ash, constitue une volonté de créer un jeu vidéo, d'essence labyrinthique, exploité de manière métaphysique, où le spectateur s'enfoncé de plus en plus loin dans des strates narratives en oubliant d'où il vient. En cela, *Avalon* constitue la tentative la plus aboutie de transposer au cinéma l'esprit du jeu vidéo, la seule qui respecte véritablement, tout au long de son récit, l'interactivité propre au jeu vidéo.

Avalon apparaît comme l'anti-*Matrix*. Le film des frères Wachowski posait le virtuel comme un idéal à atteindre et une posture idéale pour le spectateur. A l'opposé d'un futur « high-tech » dominé par la technologie, *Avalon* se complait dans un archaïsme qui n'est rien d'autre qu'une nostalgie du réel. Chez Oshii, le virtuel est triste. Il lui oppose les puissances de l'imagination, l'esprit des Lumières – le dénouement du film comporte plusieurs références au XVIII^e siècle et rappelle le final de *2001*, de Kubrick. Ce goût pour un passé révolu n'est rien d'autre qu'un éloge de l'intellect.

Samuel Blumenfeld

Film japonais de Mamoru Oshii. Avec Malgorzata Foremniak, Wladyslaw Kowalski, Jerzy Gudejko. (1 h 46.)

Ring 2, de Hideo Nakata • La suite de « Ring », rencontre angoissante entre le réalisme le plus banal et le fantastique immémorial

La vidéo et les fantômes dans le Japon contemporain

C'EST en toute logique que le succès phénoménal au Japon de *Ring*, d'Hideo Nakata, engendra une suite signée du même réalisateur. Voici donc *Ring 2* distribué en France quelques mois après la sortie du premier épisode, avant de voir, sans beaucoup d'impatience d'ailleurs, le remake que prépare Hollywood et les différents plagiatés que le film suscita en Asie. Le film raccorde d'ailleurs immédiatement et aisément avec le premier volet, reprenant certains personnages, spéculant sur une nouvelle progression des événements permise par la fin relativement ouverte de *Ring*. On se souvient peut-être d'un scénario et d'une atmosphère, surtout, qui semblaient confirmer l'émergence d'un courant fantastique nouveau dans le cinéma nippon, une manière de fusionner les thèmes classiques du genre (le film de fantômes dans sa variante japonaise) avec des éléments délibérément modernistes.

C'est une forme de légende urbaine qui constitue le postulat de la série. Une cassette visionnée par un imprudent spectateur aurait le pouvoir de provoquer sa mort dans les huit jours après que celui-ci eut dûment été averti au téléphone par une voix sépulcrale. Une suite de décès mystérieux dans des conditions ressemblant à l'horrible rumeur colportée par des lycéens, provoque la recherche

de la cassette hantée et révèle l'existence d'un fantôme, une femme aux longs cheveux dans la lignée de l'imagerie asiatique des spectres, résurgence d'outre-tombe d'un crime commis il y a trente ans (une femme jetée au fond d'un puits). Dans cette « séquelle », c'est une jeune mathématicienne aux pouvoirs médiumniques qui, à la poursuite d'une mère et de son fils, médium lui aussi, rescapés du premier épisode, exorcisera le traumatisme primitif après une quête parsemée de manifestations surnaturelles et de morts brutales.

UN OBJET DE RÉFLEXION

Si *Ring* se prête ainsi aussi aisément à un développement de son postulat de départ, c'est qu'il n'exige pas la résolution finale d'un mystère. Il prendrait plutôt son parti d'un monde à la fois terriblement banal, le Japon d'aujourd'hui, et définitivement soumis jusque dans sa technologie la plus quotidienne aux assauts de l'irrationnel. La mise en scène sans effets d'Hideo Nakata favorise aisément l'angoisse consécutive à cette rencontre entre réalisme contemporain et fantastique immémorial.

Pourtant, à côté de ses très efficaces effets de peur, *Ring 2* est aussi un petit objet théorique très excitant, une réflexion discrète ou inconsciente sur le cinéma lui-même. Figure éminemment ciné-

matographique, le fantôme n'est, en effet, pas autre chose que la projection dans le présent d'un remords venu du passé. En choisissant de se manifester à travers la télévision et plus exactement la vidéo, il désigne un statut d'image bien particulier. Au grain de la pellicule cinématographique s'opposent les lignes du téléviseur et leur définition approximative du réel. L'empreinte du passé est rendue d'autant plus terrifiante qu'elle est imparfaite. La sensibilité photographique et sa capacité à restituer parfaitement l'univers saisi par l'œil est au centre du film. Les futures victimes du spectre se distinguent par le fait qu'on ne peut les prendre en photo, que leur visage est irrémédiablement flou ou taché par un défaut sur la pellicule.

Ainsi, s'il y a renouvellement des conventions dans le film de Hideo Nakata, c'est par cette capacité à revoir la mythologie des fantômes à travers le prisme des différents statuts de l'image. Si le cinéma consiste à enregistrer le visible, la vidéo n'en garde que des traces imprécises et fantomatiques. Une différence par laquelle s'engouffrent d'inédites frayeurs.

J.-F. R.

Film japonais d'Hideo Nakata. Avec Miki Nakatani, Rikiya Otaka, Daisuke Ban (1 h 32.)

NOUVEAUX FILMS

La Machine à explorer le temps

NOUVELLE adaptation du roman de science-fiction de H. G. Wells, cette *Machine à explorer le temps* ne fera pas oublier la version naïve et colorée filmée par George Pal en 1965. Le début du récit tente de jouer sur les virtualités et les combinaisons narratives permises par les paradoxes temporels. Après avoir tiré la leçon désignée qu'il est impossible de changer les événements (sa petite amie meurt systématiquement alors qu'il tente d'empêcher son inévitable trépas), le héros se projette dans le futur avec son invention. Il découvre un monde d'après la catastrophe et apprend aux timides Elois à lutter contre les redoutables et anthropophages Morlocks. Le film conserve un message philosophique exaltant l'esprit de résistance. Alors que, dans le film de Pal, l'imagerie évoquait la Grèce antique, ici, ce sont les tribus amazoniennes qui servent de référence. Cette version est hantée par une lourde idéologie New Age sublimée par la pompeuse musique employée. La laideur des images est par ailleurs réhabilitée. – J.-F. R.

Film américain de Simon Wells. Avec Guy Pearce, Samantha Mumba, Mark Addy. (1 h 35.)

Petites Z'escapades

ON NE présente plus le studio Folimage, sis à Valence (Drôme) et au sein duquel se trament quelques-uns des meilleurs films d'animation français. Destiné aux tout petits, ce programme de six courts métrages (réalisés entre 1994 et 2002), qui ont raflé un nombre considérable de prix dans les festivals, en administre une nouvelle fois la preuve. Dans le sillage du précédent programme proposé en salles par ce studio (*L'Enfant aux grelots*, qui a attiré 320 000 spectateurs), *Petites Z'escapades* a en effet tout pour séduire, en quarante minutes de fraîcheur et d'inventivité, le public familial. De la pâte à modeler au dessin animé, de la comptine mise en images (*Meunier tu dors*, de Pascal le Nôtre) à l'intelligente mise en perspective de la fantaisie enfantine (*Petite escapade*, de Pierre-Luc Granjon), chacun

devrait y trouver son compte. Une note particulière pour *Au bout du monde*, de Konstantin Bronzit, petit chef-d'œuvre de cocasserie slave se déroulant dans une maison instable située sur le pic d'une montagne qui devrait réunir bambins et adultes dans la chute simultanée de leur fauteuil. – J. M.

Programme de six courts métrages. (40 minutes.)

La Vie à la folie

IL Y A presque une cohérence entre le sujet de ce film et son traitement. La folie – en l'occurrence les pulsions suicidaires d'un adolescent irlandais – est évoquée de manière schizo-phrène. D'un côté une pulsion qui porte vers l'étude de cas à la manière britannique (voir Ken Loach, Mike Leigh), plus présen-

te au début de *La Vie à la folie*. De l'autre un désir très fort de reconnaissance publique qui porte à sacrifier aux clichés narratifs en vigueur à Hollywood. Incapable de résoudre cette contradiction, John Carney, réalisateur irlandais, se retrouve avec sur les bras de jeunes acteurs tout à fait désorientés, malgré la présence dans leur hôpital psychiatrique d'un médecin plein de bonté incarné par Stephen Rea. – T. S.

Film irlandais de John Carney.

Avec Cillian Murphy, Tricia Vessey,

Stephen Rea. (1 h 27.)

A la folie, pas du tout ; Le Raid

La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées*	Nombre d'écrans	Moyenne par écran	TOTAL depuis la sortie
1	Monstres et Cie	1	696 193	809	861	696 193
2	Monsieur Batignole	3	189 049	521	363	1 083 618
3	Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre	8	187 618	639	294	13 569 270
4	Gosford Park	1	133 028	92	1 446	133 028
5	Amen	4	105 237	305	345	894 353
6	Les femmes... ou les enfants...	1	93 238	199	469	93 238
7	Ocean's Eleven	7	92 559	344	269	4 496 227
8	8 femmes	7	84 390	417	202	3 480 281
9	L'Amour extralarge	3	83 818	263	319	466 437
10	Rollerball	2	66 491	349	191	265 235

Les deux principales nouveautés de la semaine se taillent la part du lion, *Monstres et Cie* en valeur absolue et *Gosford Park* en taux de fréquentation par écran. La présence de cinq films français aussi variés dans le haut du tableau demeure un gage de bonne santé générale même si *Les Femmes... ou les enfants* d'abord pouvait espérer un meilleur score. Tous les films des semaines précédentes subissent une importante érosion de leur public (de 38 à 64 %), les plus touchés étant *Ali*, qui perd 61 %, et *Nid de guêpes*, film de genre français qui, malgré son casting appétissant, n'est pas parvenu à trouver son public. Parmi les films distribués sur des combinaisons réduites d'écrans, on note trois réussites significatives : *Mishka*, de Jean-François Stevenin, qui atteint les 140 000 entrées en moins de 5 semaines, *L'Orphelin d'Anyang*, qui en douze jours totalise 21 000 entrées, et *Audition*, de Takeshi Miike, coqueluche de l'auteurisme gore. Ces résultats confirment le sentiment d'un marché du cinéma relativement équilibré.

Source : Ecran total * Période du mercredi 20 mars au dimanche 23 mars inclus

Concerts • Musée • Jeunesse • Formation • Documentation

Abonnez-vous dès maintenant

01 44 84 44 84

www.cite-musique.fr

cité de la musique



Saison 2002-2003

Reprise « Sacré Graal », noix de coco et vierges folles



Plus d'un quart de siècle après, il est difficile de se représenter l'avancée technologique que constitua, en 1975, l'usage des noix de coco dans le transport des chevaliers du Graal. Jusqu'alors le cinéma avait eu recours aux chevaux pour les déplacements des personnages de films de chevalerie. Il fallut les efforts de cinq diplômés d'Oxford (plus un Canadien) pour surmonter cette contrainte. Dès les premières images de *Monty Python, sacré Graal*, cette innovation prouve sa pertinence. Occupé seulement par Graham Chapman, le roi Arthur, et Terry Gilliam, sa fidèle monture, le champ apparaît beaucoup plus vaste que dans *Ivanhoé*, par exemple. L'absence de chevaux laisse d'ailleurs assez d'espace pour permettre une apparition divine. Dieu, qui se manifeste

entre les nuages sous la forme d'un chromo animé sommairement, charge le roi de réunir les chevaliers de la Table ronde et de retrouver le Saint-Graal.

On n'a plus idée non plus de la surprise que représenta le premier vrai film des Monty Python. Quelques mois plus tôt la sortie en salle de *Pataquesse* (traduction plutôt malheureuse de *And Now for Something Completely Different*), compilation de sketches guère différents de ceux qu'ils réalisaient depuis déjà plusieurs années pour la BBC, n'était que la manifestation de leur vigueur comique, sans rien annoncer de leurs talents cinématographiques.

Sacré Graal reste un film rudimentaire par bien des aspects, mais le passage a été franchi du petit au grand écran. Le scénario maintient tout au long le degré d'anarchie narrative que les amateurs de la série télévisée étaient en droit d'exiger, mais la mise en scène mêle si intimement imagerie et naturalisme, comme dans la séquence de la peste, qu'aujourd'hui de nombreux professeurs d'histoire ne trouvent pas mieux que *Sacré Graal* pour tenter de donner à leurs élèves une vision tangible du Moyen Âge. A rebours de leurs aînés, les Monty Python évitent généralement l'anachronisme (même s'il faut bien convenir que la noix de coco est arrivée dans les îles Britanniques quelque temps après la mort d'Arthur), tout

comme ils dédaignent la parodie. Ils ont bien mieux à faire, un monde à inventer, avec des chevaliers qui font « ni », des Français grossiers qui lancent des vaches sur leurs assaillants et de châteaux remplis de jeunes vierges nymphomanes. Dans cet univers, comme dans un rêve, les personnages ont toujours les mêmes têtes tout en changeant d'identité. Au mépris des lois anti-cumul, les Monty Python font tout, et la liste des rôles que tient John Cleese est à elle seule un poème : « Deuxième soldat manifestant un vif intérêt pour les oiseaux/ grand homme avec un cadavre/ chevalier noir/ M' Newt (un forgeron de village très intéressé par la crémation des sorcières)/ un Français d'une grossièreté tout à fait extraordinaire/ Tim l'enchanteur/ sire Lancelot le brave ».

Les affiches qui annoncent cette réédition n'en font pas mystère, il s'agit d'une nouvelle version de *Monty Python sacré Graal*. Les deux réalisateurs, Terry Gilliam et Terry Jones, présentent leur *director's cut* (en français, le montage du cinéaste). Là où Luc Besson rajoute 38 minutes (pour *Le Grand Bleu*), Gilliam et Jones se sont arrêtés à 24 secondes. Même les néophytes les localiseront sans peine. En salle, le film sera projeté accompagné de deux des bonus que l'on trouvera sur le DVD, attendu pour le 24 avril. L'un de ces documents est consacré aux noix de coco.

Thomas Sotinel

Film britannique de Terry Gilliam et Terry Jones. Avec Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam, Terry Jones, Eric Idle et Michael Palin. (1 h 30.) Photo D. R.

PARIS - LA ROCHELLE

Miracle en Alabama

A sa sortie, en 1962, le film d'Arthur Penn avait frappé par sa violence. Alors que l'histoire d'Helen Keller (Patty Duke), jeune fille sourde, muette et aveugle, arrachée aux ténèbres grâce à la ténacité d'une éducatrice (Anne Bancroft), aurait pu relever du livre d'images pieuses, Arthur Penn en avait fait un film paroxystique, qui reposait sur l'implication des deux actrices.

Reflét Médicis, 3, rue Champollion, Paris-5^e. Tél. : 01-43-54-42-34.
La Coursive, 4, rue St-Jean-Pérot.
La Rochelle (17). Tél. : 05-46-51-54-00.

PARIS

Itinéraires afghans

Des *Cavaliers* de John Frankenheimer (1976) à *Delbaran*, d'Abolfazl Jalili, qui sort cette semaine, une programmation de fictions et de documentaires pour approcher la réalité afghane. Mis à part les documentaires *Nous avons partagé le pain et le sel* et *Zaher Chah, le royaume de l'exil*, d'Atiq

Rahimi, et *Lettres persanes*, de Barmak Akram, ces films n'ont pas été réalisés par des Afghans. On relève la forte présence de deux des puissances intervenues ces dernières décennies en Afghanistan, la Russie et l'Iran, comme si le regard des cinéastes – Jalili, Makhmalbaf ou Sokourov – expiait par son acuité les péchés commis par les puissants.

Forum des images. Porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1^{er}. M^o Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. Du 26 au 31 mars. www.forumdesimages.net/

GRENOBLE

Ethnologie et cinéma

Potiers lobi du Burkina Faso et saltimbanques kazakhs, nomades nenets de la toundra et victimes de Tchernobyl sont convoqués à l'occasion de cette confrontation entre ethnologie et cinéma. Cette sixième édition s'organise autour de quatre thèmes : nomades, terres à modeler, questions d'environnement, l'ethnologie à la caméra.

Seront présentés aussi bien des documentaires inédits que des fictions parmi lesquels les récemment remarqués *Highway*, de Sergueï Dvortsevov (Kazakhstan), ou *Sept chants de la toundra*, de Markuu Lehmuskallio et Anastasia Lapsui (Finlande).
Cinéma le Méliès, CCC-Salle Juliet-Berto, Musée dauphinois, le 102 et amphithéâtre de la MSH Alpes, Grenoble (Isère). Tél. : 04-76-82-73-00. Du 2 au 7 avril.

LYON

La métamorphose du crime dans le polar italien

Quatre films pour aller au-delà des figures établies de la fiction criminelle en Italie. *Milonga*, d'Emidio Greco, *Ma génération*, de Wilma Labate, *Mains fortes*, de Franco Bernini et *Rien à perdre*, de Massimo Costa, cherchent du côté de l'après-terrorisme, des mutations sociales. Deux débats tenteront de prolonger cette réflexion autour des thèmes « Techniques policières : de la page

à l'écran » (le 28 mars) et « Le genre policier entre histoire, politique et justice : les années de plomb » (le 29).

Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film. Lyon (69). M^o Monplaisir-Lumière. Achat des places par téléphone : 04-78-78-18-95. Du 28 au 30 mars à 20 heures. www.institut-lumiere.org/

PARIS

Hommage à José Mojica Marins

Dans la foulée des rencontres Cinémas d'Amérique latine de Toulouse, qui viennent de s'achever, le Latina rend à son tour hommage à José Mojica Marins. Ce cinéaste brésilien plus que prolifique (40 films, 100 téléfilms) a pratiqué aussi bien l'horreur que le porno, en passant par le western. C'est le premier de ces genres qui sera mis à l'honneur avec la projection de deux œuvres aux titres aguicheurs : *A minuit, je posséderai ton âme* et *L'Veuil de la bête*.

Le Latina, 20, rue du Temple. Paris-4^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-42-78-47-86. Le 28 mars à 20 heures. www.latinatino.com/

Sélection revues

par Jean-Michel Frodon

Trafic

Dérogeant à ses habitudes de diversité de thème autant que d'angles d'approche, la revue fondée par Serge Daney est cette fois entièrement consacrée à deux immenses cinéastes devenus deux icônes majeures de la cinéphilie, Fritz Lang et Alfred Hitchcock. La quinzaine d'articles, dont une conférence de Hitch à l'université de New York et un texte de Lang sur un projet de film de science-fiction réaliste, tous deux passionnants et mettant en lumière un des traits communs aux deux auteurs, Européens ayant fait aussi une carrière aux Etats-Unis, est encadrée par des textes de deux des responsables de la revue. Jean-Claude Biette met en scène la dramaturgie imaginaire que produit le rapprochement des deux cinéastes, en souli-

gnant que son effet n'est pas le même selon qu'on est cinéaste ou cinéophile – l'auteur étant l'un et l'autre. Raymond Bellour tente de son côté de rééquilibrer l'importance relative de l'auteur de *Vertigo* et de *M le Maudit*, le Britannique sacré « maître de l'univers » par Godard ayant récemment pris un certain avantage sur son confrère allemand.

Trafic n° 41, printemps 2002. P.O.L., 174 p., 16 €.

Balthazar

Créée par un petit groupe de jeunes cinéphilos, ce semestriel avait d'abord tenté de se faire remarquer en se livrant à des attaques aussi violentes que peu crédibles contre le cinéma d'auteur français, singeant les critiques des « jeunes Turcs » dans les *Cahiers du cinéma* des années 1950, avec le succès que l'on

sait. En préférant désormais se consacrer à ce qu'ils aiment, les concepteurs de *Balthazar* se révèlent passionnants lorsqu'ils parlent de David Lynch, renouvellent l'approche de l'œuvre de Manoel de Oliveira, invitent à découvrir Peter Tcherkassky qui travaille à partir d'images d'autres films, esquissent la figure troublante de Zoe Lund, actrice, scénariste et cinéaste morte en 1999.

Balthazar n° 5, 88 p., 10 €.

Cinergon

Publiée à l'initiative d'universitaires de Montpellier, ce semestriel de théorie du cinéma consacre chacune de ses livraisons à une approche originale de l'esthétique. Sous le titre *L'Ecran intérieur*, il réunit douze textes autour de l'idée de la présence de l'invisible – des personnalités, des souvenirs, de la terreur, de la

dépense – au sein même du visible cinématographique, selon les effets contradictoires, et aux combinaisons infiniment variées, de l'enregistrement et de la composition du plan.

Cinergon n° 12, 96 p., 10 €.

Cinéville

Sous-titrée *Revue d'action culturelle cinématographique*, cette revue se donne l'allure d'un bulletin de liaison réunissant des informations autour des pratiques citoyennes et du cinéma, mais aussi les autres pratiques liées aux images animées. On y trouve ainsi une part notable dédiée aux divers usages de la vidéo, tandis que ce numéro consacre un dossier à l'exploration des rapports entre cinéma et arts vivants par de jeunes artistes.

Cinéville, n° 9, 12 p., 2 €.

Jeunesse dorée, de Zaïda Ghorab-Volta • Une évasion civique et enthousiaste hors de banlieue

Le tour de France par deux jeunes filles

TELS André et Julien fuyant Phalsbourg occupé par les Prussiens dans *Le Tour de France par deux enfants*, Gwenaëlle (Alexandra Jeudon) et Angéla (Alexandra Laflandre) s'échappent de Colombes (Hauts-de-Seine), où elles vivent mal, et entreprennent de visiter la France, après que leur projet a été accepté et financé par une association de leur quartier. Les deux filles ont dans l'idée de photographier des cités à la campagne, des logements sociaux dans les champs. D'aller voir ces constructions dont on se demande par quel mystère elles ont été précipitées au milieu des forêts ou des champs de maïs.

Cette idée qui mêle enthousiasme civique et imprévu géographique suffit à donner une forte impulsion à *Jeunesse dorée* et réussit presque à porter le film de bout en bout, malgré des maladresses parfois pesantes. Bonne fée, la réalisatrice a doté ses deux personnages de qualités que, généralement, le cinéma n'associe pas aux jeunes des banlieues : curiosité intellectuelle, persévérance, rigueur morale.

Les actrices en tirent des partis très différents, l'une (Alexandra Jeudon) jouant le naturel et la simplicité, l'autre (Alexandra Laflandre) creusant plus profond, construisant un personnage complexe de jeune fille effrayée par la vie. Le scénario et la mise en scène se reposent souvent sur cette simple opposition qui finit par brider les

actrices plus qu'elle ne les aide. Autre ballast encombrant, le penchant didactique de la cinéaste, particulièrement au long des séquences qui précèdent le départ en voyage. La misère urbaine ordinaire y est énumérée dans toutes ses manifestations, matérielles, morales, amoureuses, avec application.

Pourtant, dès ce moment, le talent de Zaïda Ghorab-Volta pour filmer les espaces, la façon dont les gens se meuvent dans la rue, dans les habitations, se manifeste clairement. Et une fois franchie la petite couronne, il éclate en quelques séquences qui font le prix de *Jeunesse dorée*. Pendant une demi-heure, c'est la route qui fait le film, les personnages et l'histoire. Un road movie intègre et allègre trouve alors son rythme. On en veut alors beaucoup aux jeunes gens qu'Angéla et Gwenaëlle croisent au sud de Lyon. Ces éphèbes les convainquent de passer quelque temps dans leur scierie écologique.

Dans le registre bucolique et sentimental, *Jeunesse dorée* est nettement moins convaincant. Le seul moyen de sauver l'affaire serait que les deux filles reprennent la route, mais elles ne le font que quelques minutes avant la fin, sans que le film retrouve la grâce qui a été la sienne.

T. S.

Film français de Zaïda Ghorab-Volta. Avec Alexandra Jeudon et Alexandra Laflandre. (1 h 25.)

Aller simple pour Manhattan, de Michel Ferry • Un récit picaresque au sentiment d'intense vécu

L'échappée belle d'un immigrant à New York

IL Y A comme ça des films qui, dès les premiers plans, s'installent avec un naturel, une évidence qui réjouit avant même qu'on sache ce qu'ils vont raconter, et sur quel ton. Ce Michel qui veut qu'on l'appelle Mike – c'est-à-dire la présence physique à la fois séduisante et maladroite, adolescente et inquiète de Jérémie Covillault – suscite d'emblée un appel du regard, comme on parle d'appel d'air.

Entre jeu esthète et sensualité ludique, quelques plans de lit, de corps, de mouvements entrebâillent des hypothèses laissées en suspens. Entre burlesque et drame, la fuite de Michel devant les flics de l'immigration, l'enchaînement de rebondissements aventureux et sentimentaux, et de notations comme des croquis du coin de l'œil dans un New York radieux font bien vite un film étonnamment riche avec trois bouts d'image et deux ressorts dramatiques ramassés à la décharge du mélodrame noir de jadis.

Michel a des ennuis, Michel est amoureux, Michel veut devenir américain pour échapper à son passé délictueux (ou bressonien) en France, Michel a des amis douteux, des soupirantes envahissantes, une guigne tenace, une énergie inépuisable. Est-ce une comédie, un polar, une tragédie, une parabole ciné-philie ? Tout cela, emballé dans un élan guère plus raisonnable que son

personnage principal, et tout aussi séduisant que l'héroïne du film. Elle se nomme Zoé à l'écran, Sarah Zoé Canner au générique, où elle figure non seulement comme actrice mais comme coscénariste, aux côtés du réalisateur qui se prénomme lui aussi Michel. Il n'en faudra pas davantage pour supposer une certaine teneur autobiographique à ce récit picaresque.

Dans quelle mesure le couple qui donne naissance au film ressemble au couple dont le même film raconte les tribulations n'a aucune importance : ce qui compte est le sentiment d'intense vécu qui fait palpiter l'image et le son, les corps et les paysages urbains, très bien filmés à la fois comme environnement réel et comme décor imaginaire, marqué par les représentations cinématographiques. Les fantômes des héros malheureux du film noir de l'âge d'or hollywoodien croisent ceux de la réalité quotidienne de l'immigration aux Etats-Unis : deux peuples immenses et impalpables auxquels Mike et Zoé donnent une fugace mais très touchante et très joyeuse incarnation.

J.-M. F.

Film franco-américain de Michel Ferry. Avec Jérémie Covillault, Sarah Zoé Canner, Andrew pang, Ann Hu. (1 h 18.)

A LIRE DANS LE MONDE DOSSIERS & DOCUMENTS

Deux grands dossiers...

...et

1 Cohabitation : la confusion des pouvoirs 2 Laïcité : une passion française 3 L'actualité du mois, dans les clés de l'info

NUMÉRO D'AVRIL - 16 PAGES - 2€



Daniel Mermet, la fleur au micro

SOUTIEN DE CAMPAGNE • La voix de « Là-bas si j'y suis », oratorio social quotidien de France-Inter, appuie la candidature d'Olivier Besancenot (LCR) à la présidentielle, pour dire « Non »

DANIEL MERMET a un profil de radio, une voix de radio, un visage sculpté par 59 ans de rire. Un visage immédiatement habité par la voix, la voix surtimbrée de « Là-bas si j'y suis », la voix du magazine personnel le plus collectif, le mieux illustré par les voix et les bruits du monde, ponctués de musiques rares. Casquette verte, cheveux en bataille sel et sel, œil clair, joyeusement au nerf : « *Je suis un malade du camion qui passe. Si je veux faire entendre un camion qui passe à Houston, je ne prends pas un son d'Austin ou d'archives. Fondamental. Je sais que le fait que ce soit effectivement le camion de Houston s'entend. Je m'y tiens, parce que c'est une émission qui pense à l'auditeur. Elle a 500 000 auditeurs. Ils ne répondent à aucun type défini, formaté : ni par l'âge, ni par les métiers, ni l'origine sociale, ni sexe, ni idées.* »

C'est un public grand, il a la parole sur répondeur à heure fixe : « *Max, de l'équipe, en écoute 200 par jour, insultants, élogieux, drôles, tristes, bref, les gens, avec leurs merveilles.* » Un guitariste entre dans le resto qui répond au nom des Crus de Bourgogne, si fait qu'on boit du bordeaux. Il entonne *La historia de un amor*, avec les pleins et les déliés : « *Ecoute ! C'est un bon.* » De toute façon, tout nous intéresse. Au dernier couplet, on enchaîne.

« *Là-bas si j'y suis, c'est une équipe géniale. Je les appelle les nouveaux progressistes. On se marre. Parfois, je leur fais un peu d'histoire, les luttes politiques racontées par Oncle Paul. Ce qu'on fait ? Ce n'est pas un métier, c'est un état. On est curieux, on va à la rencontre, on traverse les pays et les guerres. Je prépare un spectacle avec seize stagiaires demandeurs d'emploi. Minute : la question très "politically correct" de savoir si ça ne revient pas à montrer des "Frankenstein sociaux", il faut la poser au Zola de Germinal, au Resnais de Nuit et Brouillard, ou à Grünwald qui représente le Christ supplié. Demain [samedi 23 mars], on part pour Rome, suivre la grande manif anti-Berlusconi. On est reporters de manif, en somme. Toujours sur le pont. Sauf après le 11 septembre : il y a eu cinq jours sans émission. On m'a fait comprendre. Puis ça a repris.* »

Il raconte tout comme si les choses étaient venues vers lui. En septembre 1989, après quelques émissions culte, il se lance dans une espèce de Routard illustré. Juste pour voyager. Et la chute du Mur les prend à contrepied. L'Europe et le monde changent à vue. L'émission aussi. Parce qu'ils sont engagés ? « *On part d'un truc très simple : on n'avait pas les moyens de penser ce qu'on voyait. D'où l'hypothèse : l'accident montre la substance. Depuis, on vérifie. On essaie.* » Entre alors Monsieur Wan, qui fait tous les soirs le tour

BIOGRAPHIE

► **16 décembre 1942**
Naissance aux Pavillon-sous-Bois (banlieue rouge).

► **17 octobre 1961**
Assiste au massacre des Algériens de Paris.

► **11 septembre 1989**
Début de « Là-bas si j'y suis » (France-Inter).

► **11 avril 2002**
Création à Amiens de « Mords la main qui te nourrit (Un détour en Sous-France) », avec 16 stagiaires demandeurs d'emploi.

des tables en dévoilant ses trésors. Il en a plein les poches, et il a plein de poches : porte-clefs musicaux, un très télescopique aimant (de la Chine du Nord) pour ramasser la monnaie, des briquets aux formes de Barbarella, pointes des seins et pubis clignotants quand on déclenche la flamme. Nous nous munissons donc de cadeaux (très abordables, il faut le dire) du genre assez difficile à fourguer.

« CONTRE LA DÉPOLITISATION »

Il enchaîne. Comme à la radio. « *Mes roots [racines], c'est la banlieue rouge. J'en ai marre de toutes les histoires d'identité et de roots. On vit vieux chez les Mermet. J'ai connu mon grand-père : il était né en 1848 et avait connu la Commune. Mon propre père a été blessé en 1917. C'était un narrateur prodigieux et il collectionnait les versions de Carmen. Toute ma vie, j'ai pu détester Céline, parce que ce que Céline a volé, c'est la voix de mon père, le rythme de ses phrases, sa façon de raconter Craonne, la saleté de la guerre dont il n'était que la viande. Quand je l'ai appelé, blessé, de Sarajevo, il n'a eu qu'une phrase : "C'est une blessure par feu ?" »*

Panthéon de Mermet ado : Maurice Naudeau, Maspero, Vidal-Naquet. « *Je me bats contre la dépolitisation. Ce que veut la globalisation, c'est la dépolitisation. Merde, on est le*

pays de Diderot et de Vidal-Naquet : ce pays ne peut pas se dépolitiser. C'est pas possible. » Famille de ramoneurs, de petits emplois, « *milieu prolo de chez prolo* », huit enfants dont l'aîné a fait trois ans comme politique à Dachau, les « trente glorieuses » les ont embarqués dans l'ascenseur social. « *Moi, je suis le canard boiteux. Ma mère a toujours peur que je perde mon boulot. Elle est formidable.* » Attachement radical aux parents, lui anar, elle très croyante, une sœur devenue assistante sociale comme guide culturelle : « *Elle ne se trompait jamais. C'est fou. Sans elle, j'aurais dû tomber dans l'Eglise ou le stalinisme. La culture, c'était encore l'émancipation : aujourd'hui, pure distinction et consommation.* »

Du côté des chances (« *J'ai toujours eu un bol !* »), Philippe Soupault, Castoriadis, Bourdieu, des dizaines d'autres, plus les anonymes, les disparus, les engloutis, lui sauvent la mise : « *En fait, ce sont des auditeurs parmi les auditeurs, ils se sont manifestés ; Soupault, Cornélius, ils m'ont écrit, je n'en revenais pas, on s'est rencontrés. Et la suite.* » Il y a toujours plus, parce qu'il y a affinité.

Et Olivier Besancenot (Ligue communiste révolutionnaire), dont il soutient la candidature à l'élection présidentielle, c'est une conviction ? « *Ouais, ça ne fait pas de moi un vrai trotskiste... Je m'en fous. Je le trouve bien,*

juste, à sa place, j'ai reçu un mot, hop, j'ai signé. Mais j'ai signé comme je soutiens Attac, Bové, les Motivés, Le Monde diplo, les "Sans-terres" du Brésil... Ce n'est pas à proprement parler un scoop. Ce que je pense en politique, je le déclare tous les jours à l'antenne. Puisque la globalisation prétend que tout se vaut, tout est vu, tout est vain, eh bien nous, on dit non ! »

On retrouve une sentence comico-pompeuse d'un presque philosophe qui regrette de ne pas être plus célèbre : « *Mais c'est du Sempé ! Arrête ! J'ai commencé par les Arts appliqués et les Beaux-Arts.* » Il brode dans l'air sur le dessin de Sempé, la nuit est au courant, tout le bistrot pleure de rire. C'est son quartier, l'ex-ventre de Paris, rue Tiquetonne. Il arrive par sa seule dégaîne, sa voix, sa gouaille, à faire croire que le quartier n'a pas bougé. « *Ce n'est pas tout, de témoigner. Il faut essayer de comprendre. Plusieurs fois depuis vingt ans, j'ai vu de mes yeux vu, en faits et gestes, la disparition de la cloison entre humanité et inhumanité. Et partout des filles et des types qui s'asseoient et qui disent non. Au fond, la seule question, c'est pourquoi il y a des gens qui font ce qu'ils veulent, et d'autres qui se font suer à se soumettre avant même qu'on ne leur demande rien...* »

Francis Marmande

TÉLÉVISION

Les enfants de la misère

On lui avait dit que c'était impossible. Mais à chacun de ses films, on lui dit que c'est impossible : filmer des enfants qui font la guerre, montrer des prisons où croupissent des gamins... Gilles de Maistre, prix Albert-Londres pour *J'ai douze ans et je fais la guerre* (1990), auteur, récemment, d'un feuilleton documentaire très réussi, *Et plus si affinités*, n'écoute pas. Même si c'est dangereux, il n'est pas paranoïaque et il sait qu'il y a toujours des gens d'accord pour témoigner.

Il en a trouvé pour son enquête sur le tourisme sexuel et l'exploitation des enfants réalisée pour le magazine « Des racines et des ailes » qui consacre un numéro spécial au sujet (deux documents d'une heure plus un débat). Gilles de Maistre s'est appuyé sur des organismes comme l'Unicef, des associations qui font un travail de fourni sur le terrain pour aider les enfants à se sortir de là. La difficulté quand on veut dénoncer les choses en les montrant, c'est plutôt de ne pas tomber dans l'ambiguïté de l'image, la fascination de la chose montrée. On est parfois à la frontière. Gilles de Maistre a rencontré les parents, les enfants, les touristes-clients, les mères maquerelles, les trafiquants, les policiers. *Le Marché de la misère* réussit à montrer de l'intérieur la complexité d'une réalité qui se fabrique au croisement de la misère des uns et de la demande des autres. — C. H.

« **Des racines et des ailes** », mercredi 27 mars, 20 h 55, France 3.

MERCREDI 27 MARS

► **Cas d'école : égarés au collège**
14 h 10, France 5
Chaque année, environ 60 000 élèves quittent le collège sans qualification. Quelles sont les raisons de ces « décrochages » et quels moyens l'éducation nationale met-elle en œuvre pour y remédier ? Installé dans le centre de documentation du lycée Jean-Mermoz de

Montpellier, Elisabeth Martichoux, entourée d'élèves, d'enseignants et de responsables éducatifs, ouvre le débat dans son magazine hebdomadaire « Cas d'école », consacré aujourd'hui à l'échec scolaire.
► **L'Ange rouge**
20 h 45, CineClassics
Ce film sur l'horreur de la guerre a été choisi par Christophe Gans dans la sélection de sa « Carte blanche ». C'est presque une découverte, car

Yasuzo Masumura, ancien assistant de Mizoguchi et d'Ichikawa, est peu connu en France. *L'Ange rouge*, sorti en 1969, avait alors médusé la critique. Les images en Cinémascope et superbe noir et blanc sont d'un réalisme suggestif dont l'épouvante atteint le spectateur de l'intérieur. On ne trouvera ici aucun message, aucune philosophie. Juste – et c'est terrible – la vision de champs de cadavres et de la destruction des corps et des âmes.
► **Devine qui vient dîner**
22 h 45, TF1
Des personnalités réunies dans un appartement et filmées par des caméras cachées : le concept de ce « divertissement », lancé sans grand tapage en septembre sur TF1, rappelle un peu les émissions de télé-réalité en vogue actuellement. Pour ce deuxième numéro, les chanteurs Dave et Marc Lavoine, l'humoriste Gad Elmaleh, l'actrice Nadia Faurès et l'animateur-producteur Arthur sont réunis, le temps d'un dîner.
► **Culture et dépendances**
23 h 35, France 3
Franz-Olivier Giesberg reçoit les écrivains Philippe Labro, Maurice Druon, Michel de Grèce, Pierre Miquel ainsi que Philippe de Gaulle pour un débat sur le thème : « De Gaulle, Jeanne d'Arc et les autres ».

LES GENS DU MONDE

■ Le prix France-Culture 2002, décerné à **Dominique Rolin** pour *Le Futur immédiat* (Gallimard) et à **Antonio Tabucchi** pour *Il se fait tard, de plus en plus tard* (Christian Bourgois), est remis aux auteurs mardi 26 mars au Salon du livre par **Laure Adler**, directrice de France-Culture, qui présidait le jury composé de responsables d'émissions et de libraires. Les deux écrivains seront reçus par **Pierre Assouline** dans « Première édition » le mercredi 27 mars, de 7 h 30 à 8 h 30, émission qui sera enregistrée en direct au Salon, mardi de 19 h 30 à 20 h 30.

■ Le chanteur britannique **Elton John**, dont la fondation de lutte contre le sida avait organisé, à Los Angeles, une soirée après les Oscars dans le restaurant Moomba, a réuni, le 24 mars, plusieurs stars de la musique, comme **Ryan Adams**, **Bob Dylan**, **Le Ann Rimes**, **Rufus Wainwright** et **Jon Bon Jovi**. Pour ce dîner caritatif, les tables étaient à 25 000 dollars (28 542 euros). Au menu, côtelettes grillées de Sonoma, salade de mozzarella de bufflonne et tomates, bisque de homard glacée.

■ L'ancien Beatle **Paul McCartney** a estimé, lundi 25 mars, lors d'une interview à la chaîne Sky News, que la domination des Américains aux Oscars n'était pas une surprise en raison des événements du 11 septembre. « *Si j'étais américain et membre du jury, et la plupart des jurés l'étaient, je crois que j'aurais voté pour l'Amérique* », a-t-il ajouté. A 59 ans, McCartney avait reçu une nomination pour la « meilleure chanson originale » (remportée cette année par **Randy Newman**) avec sa chanson composée pour le film *Vanilla Sky* et qu'il a interprétée au cours de la cérémonie. Il s'est déclaré « *déjà très heureux qu'elle ait été retenue* », d'autant qu'elle a été composée « *très vite* ».

■ **Ben Kingsley**, Oscar du meilleur acteur pour *Gandhi*, en 1982, a été nommé chevalier par la reine **Elizabeth II**. « *J'ai dit à la reine que gagner un Oscar, à côté de ça, était d'une pâle insignifiance* », a confié le comédien britannique à la sortie de Buckingham Palace.

■ L'acteur britannique **Hugh Grant** sera premier ministre de Sa Majesté dans *Love Actually*, film de Richard Curtis, scénariste de *Quatre mariages et un enterrement* et de *Coup de foudre à Notting Hill*.

■ Le chanteur américain **Lance Bass**, du groupe NSYNC, a passé ce week-end à Moscou les premiers tests médicaux nécessaires pour un vol sur la Station spatiale internationale (ISS) comme touriste. Il a quitté la capitale russe lundi 25 mars, mais doit revenir prochainement pour continuer ces examens. Selon des médias russes, l'Agence spatiale russe cherche un autre candidat pour le vol sur l'ISS prévu en octobre.

RADIO

MERCREDI 27 MARS

► Histoires d'élections

8 h 20, RTL
Au programme de ce rendez-vous d'avant élections, « Giscard, sa femme, sa fille ».

► **Alter ego**
10 heures, France-Inter
Patricia Martin s'intéresse aujourd'hui au stress dont souffrent certains enfants dès la petite école, en compagnie de Gisèle George, pédopsychiatre, auteur de *Ces enfants malades du stress* (éd. A. Carrière).

► **La Suite dans les idées**
12 heures, France-Culture
En direct du Salon du livre, avec, à 12 h 45, un état des lieux de l'édition italienne.

► **Maeterlinck**
20 h 40 Radio Classique
La plupart des drames – et nombre de poèmes – de Maurice Maeterlinck (1862-1949) ont séduit les musiciens. *La Princesse Maleine*, qui tenta Debussy et d'Indy, n'eut pas de chance : Lili Boulanger ne put l'achever. *Pelléas et Mélisande*, en revanche, suscita deux musiques de scène (de Fauré et de Sibelius), le poème symphonique de Schoenberg et l'opéra de Debussy.
► **C'est Lenoir**
21 heures, France-Inter
Jean-Louis Murat est l'invité de Bernard Lenoir à l'occasion de la sortie de son septième album, *Le Moujok et sa femme* (Label/Virgin).

DOMINIQUE DHOMBRES

Rediffusion

ENCORE quatre semaines à tenir ! Ce n'est pas de l'ennui pur et simple comme un long dimanche anglais sous la pluie, mais ça y ressemble un peu. Lionel Jospin répondait hier soir aux questions d'Olivier Mazerolle et de Gérard Leclerc sur France 2 et on avait comme l'impression d'avoir déjà vu plusieurs fois ce film.

Jospin n'était pas mauvais. Il était même plutôt bon, assez à l'aise, énergique, bref convaincant. Non, ce n'était pas cela. Il y a un effet évident de répétition par rapport à 1995 qui crée une sorte de malaise. Lionel Jospin éludait les questions sur sa future et éventuelle majorité en répétant qu'il serait bien temps de se les poser après le second tour. Mais justement, les protagonistes probables de ce second tour étant déjà connus, l'électeur téléspectateur a une irrépressible tendance à anticiper. Comme le scénario n'est pas vraiment passionnant, on saute volontiers au dénouement.

La perspective d'avoir finalement à choisir entre un homme de 69 ans et un autre de 65 n'est pas non plus enthousiasmante. A la différence des personnages de certains films-cultes comme *Les Tontons flingueurs*, les acteurs immuables de la vie politique française ne

se bonifient pas nécessairement avec le temps qui passe.

Lionel Jospin était en forme, pourtant. A Olivier Mazerolle qui lui demandait ce qu'apporterait de plus aux Français le fait de l'avoir pour président, il répondait, non sans bon sens, qu'il « *est assez difficile de connaître quelqu'un comme président avant qu'il ne l'ait été* ».

Sur le laxisme supposé de la gauche face à la montée de la délinquance, il n'était pas mal non plus. Ce ne serait « *pas dans les gènes de la gauche* » de créer des centres fermés pour les délinquants mineurs récidivistes ? Jospin trouvait cette formule « *génante* », rappelait qu'il avait accru le nombre de policiers et n'avait pas de tabou à l'égard de l'ordonnance de 1945 qui cherche à éviter l'incarcération des mineurs. Il pointait les différences entre les fortes réductions d'impôts proposées par Jacques Chirac et celles, plus crédibles, qu'il préconise et qui seraient, elles, compatibles avec l'engagement, réaffirmé d'une seule voix par la France au sommet européen de Barcelone, de parvenir à l'équilibre budgétaire en 2004. Tout cela aurait été fort bien sans cette persistante et désagréable impression d'assister à une rediffusion. Ce n'est pas déjà l'été, tout de même ?

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 26 MARS

TF1

14.45 L'Enfant secret Téléfilm. Jeffrey Reiner. Avec Ken Olin (EU, 1999) 16.30 ET 0.55 EXCLUSIF Magazine 17.05 Melrose Place. Série 17.55 7 à la maison Petits copains. Série 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.55 GODZILLA Film. Roland Emmerich. Avec Matthew Broderick, Jean Reno, Hank Hazaria, Maria Pitillo, Arabella Field. Fantastique (Etats-Unis, 1998) 13639189 Des essais nucléaires provoquent la mutation d'un lézard qui devient gigantesque et détruit tout sur son passage. Remake hollywoodien du célèbre film japonais.

23.30 LE DROIT DE SAVOIR Voyou génération 2000 : Enquête sur la nouvelle délinquance. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 6602539

1.25 Reportages Le juge des petites misères 8304447 1.50 Mode in France Prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003 2.50 Très pêche Spécial sander 3.45 Histoires naturelles Documentaire 4.40 Musique (40 min).

CÂBLE ET SATELLITE

14.00 Ma nuit chez Maud ■■■ Eric Rohmer (France, 1969, N., 110 min) 14.40 Révolution ■■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, v.m., 120 min) 15.40 Le Hussard sur le toit ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1995, 125 min) 16.25 La Femme modèle ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.m., 115 min) 16.45 Whisky à gogo ■■ Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) 18.20 Les Affranchis ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, v.m., 145 min) 18.35 Le Salaire de la peur ■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1953, N., 145 min) 20.45 Cow-boy ■■ Delmer Daves (Etats-Unis, 1957, 90 min) 20.45 Tenue de soirée ■■ Bertrand Blier (France, 1986, 85 min) 22.15 Crime sans passion ■■ Ben Hecht et Charles MacArthur (EU, 1934, v.o., 70 min) 22.20 Révolution ■■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, v.m., 120 min) 23.00 Le Corsaire rouge ■■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1952, v.m., 105 min) 0.20 Le Narcisse noir ■■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1947, v.o., 95 min)

FRANCE 2

16.05 En quête de preuves Pleine lune. Série 16.50 Un livre 16.55 Des chiffres et des lettres 17.25 Qui est qui ? 18.05 JAG Les vétérans. Série 18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille Série 20.00 Journal, Météo.



20.55 POUR LE PIRE ET POUR LE MEILLEUR ■■ Film. James L. Brooks. Avec Jack Nicholson, Helen Hunt, Greg Kinnear, Cuba Gooding Jr., Skeet Ulrich. Comédie (Etats-Unis, 1998) 2020317 Un misanthrope (Jack Nicholson) découvre l'amour. Un mélange de bons et de mauvais sentiments. C'est meilleur quand il y a les mauvais sentiments.

23.15 Y'A UN DÉBUT À TOUT Présenté par Daniela Lumbroso et Nathalie Corré. Invités : Evelyn Thomas, José Bové, Marina Anisina, Gwendal Peizerat, Karl Zéro, Nelson Monfort, etc. 6702046

1.20 Journal de la nuit, Météo. 1.45 Pardonnez-moi, je l'aime Téléfilm. Vivian Naefe (All., 1995) 1162398 3.20 Changer la vie 4.10 24 heures d'info 4.30 Les Fous du cirque 4.55 Les Gens du pays d'en haut (30 min).

FRANCE 3

16.30 MNK 17.35 A toi l'actu@ 17.50 C'est pas sorcier 18.15 Un livre, un jour 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.10 Tout le sport 20.20 ET 1.40 C'est mon choix... ce soir.



20.55 QUESTIONS POUR UN CHAMPION Spéciale Vénus de bronze. Jeu présenté par Julien Lepers. Invités : Dee Dee Bridgewater, Atomic Kitten. 4514775

22.40 Météo 22.45 Soir 3. 23.20 LA PASSERELLE ■■ Film. Jean-Claude Sussfeld. Avec Mathilda May, Pierre Arditi, Jany Holt, Aurelle Doazan, Jean-Marie Marion. Drame (Fr., 1987) 6940355 Une étude psychologique.

0.45 Libre court Sonate pour violoncelle et piano 8940195 1.15 Ombre et lumière Invitée : Anna Galvalda 2.05 Soir 3 2.30 Strip-tease Magazine 3.30 Aléas Chronique des hasards 4.20 Un jour en France (40 min).

CANAL+

16.45 Capitaines d'avril ■■ Film. M. de Medeiros 17.05 Parachutes [1/2]. Go! Documentaire 17.35 100 % question Jeu 18.05 C dans l'air 19.00 Archimède 19.45 Arte info, Météo 20.15 Arte reportage Pêchés suédois.



20.55 LA NUIT SPARTACUS - SPARTACUS ■■ Film. Stanley Kubrick. Avec Kirk Douglas, Laurence Olivier, Jean Simmons, Charles Laughton, Peter Ustinov (Etats-Unis, 1960) 15751959 Une fresque sur la révolte des esclaves conduite par Spartacus. Des moments de mise en scène impressionnants parfois.

0.00 NUIT SPARTACUS - LE FILS DE SPARTACUS ■■ Film. Sergio Corbucci. Avec Steve Reeves, Jacquesernas, Claudio Gora, Enzo Fiermonte, Gianna-Maria Canale (Italie, 1962) 4258195

1.40 Nuit Spartacus - Spartacus ■■ Film. Riccardo Freda. Avec Massimo Girotti (Fr. - It., 1952, v.o.). 4181089 3.25 Trahison sur mesure Téléfilm. Darrell James Roodt (EU, 2000). 50495534 0.45 Surprises 3838027 (70 min).

FRANCE 5 / ARTE

16.00 Les Fantômes de l'île de Sulawesi Documentaire 17.05 Parachutes [1/2]. Go! Documentaire 17.35 100 % question Jeu 18.05 C dans l'air 19.00 Archimède 19.45 Arte info, Météo 20.15 Arte reportage Pêchés suédois.



20.40 THEMA PROFESSION AGRICULTEUR LE RETOUR DES COQUELICOTS. Documentaire. Gonzalo Arjion et Marion Aldighieri (2002). 103348355 21.35 Théma L'Europe sème à l'Est. Documentaire. Baudouin Koenig 2500249 22.30 Théma Moteur de recherche. Magazine 7688.

23.00 MUSIC PLANET - ROXY MUSIC Documentaire. Niels Folta (2002). 71317 Formé au début des années 1970, Roxy Music figure parmi les groupes les plus glamour de l'histoire du rock.

0.00 Die Nacht / La Nuit Magazine. Plan fixe d'un bébé ; Comment aider son mari à réussir dans la vie ; etc. 46878 0.50 Mélodie pour un meurtre ■■ Film. Harold Hecht. Avec Al Pacino. Policier (EU, 1989, 110 min) 50611176.

M6

16.35 Madame est servie Série 17.05 Highlander Jeux dangereux. Série 17.55 Sept jours pour agir Série 18.55 The Sentinel Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Série 20.40 Caméra Café.



20.50 SOIRÉE SPÉCIALE DE L'INFORMATION Insécurité : le grand malaise. Magazine présenté par Laurent Delahousse. Au sommaire : Banlieue : état des lieux d'une cité chaude ; Flics en danger ; Les cambrioleurs ; Prison : quartier des mineurs ; USA : l'école de la dernière chance. 413688

22.50 LA COUPABLE IDÉALE Téléfilm. Timothy Bond. Avec Joanna Pacula, Rob Stewart, Joan Collins, John Scaglia, Kate Jackson (Etats-Unis, 1996) 4901978

0.30 Capital Commerce : tous les coups sont-ils permis ? Magazine 3606263 2.25 Culture pub Magazine 8393805 2.50 M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (250 min) 52164089.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. 22.00 Journal. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. Kaboul 02/02, deux ans plus tard. 1. Le retour de Wali. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invités : Cyrille Gerstenhaber, soprano ; Barry Douglas, pianiste ; Laurent Korcia, violoniste ; Les Jouveux Urbains, groupe de chanson française. 22.00 En attendant la nuit. 23.00 Jazz, suivez le thème. Anything Goes.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Dvorak, Fibich, Janacek. 20.40 Le Quatuor Takacs. Quatuor op. 74 n°1, de Haydn ; Quatuor n°3 op. 94, de Britten ; Quatuor n°2 op. 51 n°2, de Brahms. 22.10 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Berlioz, Chopin, Mendelssohn, R. Schumann.

MERCREDI 27 MARS

TF1

13.55 Les Feux de l'amour 14.45 La Preuve par quatre Le blues de la quarantaine. Série 15.40 Medicopter Le pilote fantôme. Série 16.30 Et 120 Exclusif Magazine. 17.05 Melrose Place On achève bien les mamans. Série 17.55 7 à la maison Le départ. Série 18.50 L'euro ça compte Magazine. 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal 20.25 Du côté de chez vous 20.30 Du nouveau.



20.35 FOOTBALL Match amical. France - Ecosse. 20.45 Coup d'envoi en direct du Stade de France, à Saint-Denis. 477282 Les Ecossois affrontent ce soir les champions du monde en titre dans un stade de France tout acquis à la cause des Bleus.

22.45 DEVINE QUI VIENT DÎNER ? Divertissement. Invités : Gad Elmaleh, Marc Lavoine, Arthur, Nadia Farès, Dave. 637447

0.00 Columbo Symphonie en noir. Série. Avec Peter Falk, Myrna Loy. 9244003 1.53 Météo 1.55 Reportages Bateau, boulot, dodo. Magazine. 6271225 2.15 Mode in France Prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003. Magazine. 3479732.

3.15 Très chasse Scènes de chasse en Irlande. Documentaire. 9603472 4.10 Histoires naturelles Les hommes poissons. Documentaire. 6788935 4.40 Musique 2900041 (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

13.25 Ben Hur ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1959, v.m., 205 min). TCM 13.40 La Captive aux yeux clairs ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 120 min) 15.15 La Chaîne ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1958, N., 95 min) 16.15 A la campagne ■■ Manuel Poirier (France, 1995, 110 min) 16.50 Trahison sur commande ■■ George Seaton (Etats-Unis, 1961, 140 min) 20.45 Vanya, 42^e rue ■■ Louis Malle (Etats-Unis, 1994, v.o., 120 min) 20.45 Autant en emporte le vent ■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, v.m., 225 min) 22.15 La Tour infernale ■■ John Guillermin (Etats-Unis, 1974, v.m., 160 min) 22.20 Whisky à gogo ■■ Alexander Mackendrick (GB, 1949, N., v.o., 80 min) 22.30 Rendez-vous ■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 100 min) 22.35 Force majeure ■■ Pierre Jolivet (France, 1988, 85 min) 23.05 Les Aveux de l'innocent ■■ Jean-Pierre Améris (France, 1996, 85 min) 23.40 Carne de fieras ■■ Armand Guerra (Espagne, 1936, N., v.o., 65 min) 0.45 Barrios bajos ■■ Pedro Pucho (Espagne, 1937, N., v.o., 95 min)

FRANCE 2

13.40 Derrick La seconde mortelle. Série 14.45 Un cas pour deux Mort d'un artiste (France, 2002) 15.45 La Famille Green Absolution. Série 16.30 Un livre 16.35 Premier rendez-vous 17.10 Le Groupe Maharadjah. Série 17.40 Friends Celui qui se la jouait grave. Série 18.00 ET 1.10 CD aujourd'hui 18.05 JAG Manipulation 18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille 20.00 Journal, Météo.



20.55 LOUIS PAGE La Chute de l'ange. Série. Antoine Lorenzi. Avec Frédéric Van den Driessche, Florence Viala, Jacques Mathou (France, 2002) 4586992 Louis Page est confronté à une singulière histoire de famille. Une femme désirant prouver son attachement à sa petite fille lui administre des comprimés dans l'unique but de la soigner.

22.35 ÇA SE DISCUTE Quelle vie de couple pour les handicapés ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 3705089 En France, on estime à trois millions le nombre de personnes touchées par un handicap depuis la naissance ou suite à un accident.

0.50 Journal de la nuit, Météo 1.15 Des mots de minuit Magazine 4306751 3.45 Sur la trace des émerillons 5407515 4.10 24 heures d'info, Météo 4.30 Gares et musées allemands Documentaire 2908428 (40 min).

FRANCE 3

13.50 Keno 13.55 C'est mon choix 14.55 Libre comme l'oiseau Téléfilm. Lee Grant. Avec Ann Margret, George Segal (EU, 1994) 16.30 MNK 17.35 A toi l'actu@ 17.50 C'est pas sorcier Dent pour dent. Magazine 18.15 Un livre, un jour 18.20 Questions pour un champion 18.45 La Santé d'abord 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.10 Tout le sport Magazine 20.20 C'est mon choix... ce soir Magazine.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Le marché de la misère 20. Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Au Cambodge ; En Thaïlande ; 2012398 Un récent rapport de l'Unicef estime à trois millions le nombre d'enfants victimes d'exploitation sexuelle.

23.35 CULTURE ET DÉPENDANCES De Gaulle, Jeanne d'Arc et les autres. Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités : Philippe Labro, Maurice Druon, Philippe de Gaulle, Pierre Miquel, Christine Orban. 9858350

1.20 Ombre et lumière Magazine. Invitée : Andrée Putman 8369374.

1.45 Les Dossiers de l'Histoire Le Siècle des intellectuels [1/5] : Les années Zola-Barrès (1898-1918) 4214111 2.40 C'est mon choix... ce soir 3.05 Soir 3 3.30 Questions pour un champion Spéciale Vénus de bronze (105 min).

CANAL+

14.00 Xcalibur Le tribut du passé. Série 14.55 SOS vol 534 Téléfilm. Jon Cassar. Avec Eric Roberts, Alexandra Paul (EU - All., 2001) 16.20 Star Hunter Un revenant. Série 17.10 Eddy Time 17. En clair jusqu'à 21.00 18.40 Grolandsat 0 19.05 Le Journal 19.25 + de cinéma, + de sport Magazine 19.50 Le Zapping 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz 20.44 20.45 Encore + de cinéma.



21.00 LA SÉANCE AU FÉMININ - LA COUPE D'OR ■■ Film. James Ivory. Avec Uma Thurman, Jeremy Northam, Kate Beckinsale, Nick Nolte, Anjelica Huston (France - Etats-Unis, 2000) 7137602 Deux anciens amants se retrouvent fortuitement. Elle est mariée à un riche collectionneur. Lui séduit la fille de celle-ci.

23.05 LA VIERGE DES TUEURS ■■ Film. Barbet Schroeder. Avec German Jaramila, Anderson Ballesteros, Juan David Restrepo, Manuel Busquets (Fr., 2000) 8320718 En Colombie, un écrivain homosexuel vieillissant s'attache à un jeune homme tueur à gages et prostitué. Le portrait de la société dévorée par la violence qui se transforme en méditation sur la vieillesse et la mort.

0.50 Midnight + 0 1.45 L'Homme sans ombre ■■ Film. Paul Verhoeven. Avec Kevin Bacon (EU, 2000, v.o.) 1128954 3.30 American Psycho Film. Mary Harron. Avec Christian Bale (EU, 2000, 100 min) 8673175.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé Magazine 14.10 Cas d'école L'échec scolaire 15.10 Planète insolite Le sud des Etats-Unis 16.05 Après la sortie Magazine 17.05 Va savoir Le théâtre de Molière. 17.35 100 % question 18.05 C dans l'air 19.00 Connaissance Histoires de lièvres. Documentaire 19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage Le Monstre du Loch Long. Documentaire.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Hans Calmeyer : Un juste parmi les peuples. Documentaire. Götz Balonier (Allemagne, 2002). Magazine présenté par Alexandre Adler. 9763350 Comme Schindler en Pologne, l'Allemand Hans Calmeyer, en poste à la Haye, détourne la bureaucratie nazie pour sauver des milliers de juifs.

21.45 MUSICA - SIMON RATTLE DIRIGE LA « PASSION SELON SAINT JEAN » Oratorio de Jean-Baptiste Bach. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le RIAS Kammerchor, dir. sir Simon Rattle. Avec Juliane Banse (soprano), Michael Chance (alto), Ian Bostridge (ténor), Reiner Trost (ténor), Thomas Quasthoff (baryton). 1322805 23.45 Kiemas ■■ Film. Valdas Navasaitis. Chronique (Lit - Fr., 1999, v.o.) 7464911.

1.15 Palabres en forêt vierge Documentaire. Lisa Faessler 5676480 2.05 Jour après jour Court métrage. Kornél Mundruczó et Viktória Petrányi (Hongr. 2000, v.o., 25 min) 6716799.

M6

12.35 La Petite Maison dans la prairie Le bal. Série 13.55 M6 Kid 17.00 Fan de Spécial Britney Spears 17.30 Plus vite que la musique Spéciale Hélène Ségara à l'Olympia 17.55 Sept jours pour agir Le dieu du Soleil. Série 18.55 The Sentinel Les Intouchables. Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Double rendez-vous. Série 20.40 Caméra Café.



20.50 DUELLES Double jeu 9760263. Secrets de familles 0 2563718. Série. Avec Blanche de Saint-Phalle, Laure Marsac, Laetitia Lacroix, Fabio Zenoni, Sophie Forte. Dans Double jeu, Ariane, Alice et Julie pensaient leur amitié solide ; l'occasion est venue d'en vérifier les liens, le nouveau petit ami d'Ariane est soupçonné de meurtre et de vol.

22.45 L'EMPRISE DE LA PEUR Téléfilm. Fred Olen Ray. Avec Michael Nouri, Tracy Brooks Swope, Sandahl Bergman, David Warner, Margaux Hemingway (Etats-Unis, 1994) 3246331 Responsable de la mort de son mari, une jeune femme se débat contre son fantôme : hallucination ou réalité ?

0.20 Drôle de scène Divertissement 812848 0.40 Strange World Légende indienne 0. Série 56948861.29 Météo 1.30 M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale 24545480.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. 20.30 Fiction 30. 21.00 Mesures, démesures. 22.00 Journal. 22.10 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Les Tour d'écoute. 20.00 Concert. Par l'Ensemble Itinéraire, dir. Alain Louvier : œuvres de Panisello, Guerrero, Machuel, Silvestrini, Guyot. 21.40 Concert. Enregistré le 20 février, à Berlin et diffusé simultanément sur la chaîne Arte. Œuvre de Bach. 0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir. 20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Weber, Mendelssohn. 20.40 Maeterlinck et la musique. Œuvres de Fauré, Chaussen, Dukas, Debussy, Sibelius, Rachmaninov, Stravinsky. 22.35 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Humperdinck, Schubert, Schoenberg, Zemlinsky. 0.00 Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

Tout fait vote

AINSI donc nous y voici. Nos candidates, nos candidats sont bien des humains comme les autres. Avec homme ou femme comme les fameuses vraies gens. Avec enfants éventuellement. Avec témoins de campagne comme il en est de mariage. Avec, en un mot, tout ce qu'il faut, ou tout ce que l'on croit qu'il faut, pour faire campagne en famille.

Hardi ! Tout fait ventre, tout fait vote. Bernadette, Sylviane, Nisa s'en vont en guerre électorale. Ah, si vous saviez comme il est beau, mon légionnaire, comme il sent bon le sable élyséen, comme il est admirable à tous points de vue, surtout le mien ! Sous le candidat, un homme, et quel homme, tenez je ne saurais mieux dire, beau comme un Jésus, ou comme un président. Moi qui le fréquente, le connais, le vois le matin, à la salle de bains, au lever, au coucher, à table, en charrettes, en père, en compagnon, en complice, en confident, en pas-peigné, en pas-rasé, moi donc qui le vois tel que vous ne le voyez pas, et depuis plus d'un septennat ou de quatre quinquennats, je peux bien vous le dire : cet homme-là vaut qu'on l'aime, qu'on l'épouse, qu'on l'élise et qu'on l'élyse !

Campagne en famille ! Les femmes et les enfants d'abord. Tenez, l'autre soir à la télé, devenu le dernier salon de campagne où l'on cause, Bernadette Chirac, dite « Bichette » par son bien-aimé les jours d'humeur coquelin, a tenu sa rubrique du cœur genre, excusez l'impertinence, l'est-y pas beau, mon Jacquot, l'est-y pas gaillard, mon Jacques ! Pratiquement le Gary Cooper de Corrèze-City épousé naguère et maintenant. Même qu'il a fallu s'accrocher sévère, vu que toutes les femmes de goût lui

font du code-phare. N'empêche, il a toujours fini par rentrer à la maison. Et avec cela, pétant de santé, vert septuagénaire bien-tôt. Ah, on en sait des jaloux qui auraient mieux fait de tourner sept fois leur langue dans leur carlingue d'avion avant que de le traiter d'usé. Usé, mon Jacques ? Je leur souhaite de l'être aussi peu et aussi bellement à son âge.

Votez Gary Chirac ! C'est Bichette qui vous le dit ! Bien sûr, elle ne l'a pas dit ainsi. Mais on garantit ici que, si les citations sont librement interprétées, le fond de l'éloge fut bien celui-ci. Élysez-le, mon président, conseil de tante Bichette. Ou alors, tenez, élysez-moi, Arlette en tenue de Gala. Car figurez-vous qu'Arlette, la douce Arlette, Arlette aux camélias qui pleure plus vite que son ombre dès lors qu'une question sur sa famille trotskiste la chiffonne, n'a pas laissé sa part aux mufles en ce concours d'élégance people.

La doyenne, en termes de candidature présidentielle, cinq au compteur, toute petite elle arletait déjà, a levé partiellement le voile. C'était dans Gala, revue maintenant intégrée dans le cursus des étudiants en sciences politiques. Et Arlette y dit trois choses. Primo, qu'elle n'est pas lesbienne. Secundo, qu'il existe un monsieur, un compagnon, un amoureux, mais qu'elle se le garde pour elle toute seule. Tertio, qu'elle aurait bien aimé avoir des enfants, mais que, bon, militer ou procréer, fallait choisir ! Admirable. Tous les paparazzi de France traquent l'homme d'Arlette. Et Arlette, elle, surfe, avec délices, sur cet océan people. Quelque part entre les larmes militantes d'Amélie Grandsoir et les amours cachées d'Arlette au foyer.

Les « p'tits LU » de Calais renvoient leur carte d'électeur

CALAIS

de notre envoyé spécial

« Un symbole. » Robert Hue l'a dit lui-même en venant leur rendre visite, vendredi 22 mars : « Au-delà de l'entreprise, le conflit LU-Danone est emblématique d'une démarche du patronat et des multinationales qui multiplient les plans sociaux malgré les profits énormes réalisés grâce à votre travail. » Les « p'tits LU » de Calais ont donc – en toute logique – les honneurs des affiches électorales du PCF. Quatre ouvrières y figurent en bonne place, photographiées durant la manifestation organisée par le PC en avril 2001. Sur les quatre, seule Françoise répond de bonne grâce aux questions : oui, comme ses trois autres camarades, elle a donné son accord pour l'utilisation de son image. Pourquoi ? « Pour notre emploi, parce que seul le PC s'est intéressé à nous. » Pour qui votera-t-elle ? Pas de réponse. Elle n'en dira pas plus.

Nicole Piérié, déléguée syndicale CGT (syndicat ultra majoritaire dans l'usine), comprend la lassitude et le silence de ses camarades, héroïnes médiatiques malgré elles : « Elles ont fait cela pour LU, pas pour Hue. C'est une forme de bagarre pour l'usine, pour nos emplois. Pour que les gens sachent que notre lutte continue. Rien d'autre. » Robert Hue et le PCF ne sont-ils pas en train de récupérer cette lutte à des fins électorales ? « Peut-être. Mais tout le monde pouvait le faire. Au plan national, les communistes sont les seuls à nous avoir tendu la main. » « Tous les candidats – enfin, presque tous – ont été interrogés par écrit, renchérit Marcel Pochet, délégué au comité de groupe de Danone. Nous avons saisi Jospin à plusieurs reprises, il ne nous a jamais reçus et ne nous a même jamais répondu. »

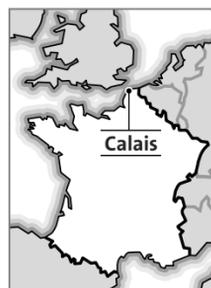
Cela influera-t-il le vote des salariés de l'usine ? « Nous essayons de leur dire de s'exprimer au premier tour. Mais la plupart n'iront probablement plus voter », estime

Nicole Piérié. « Dès le début du conflit, on a vu arriver au local syndical un nombre impressionnant de cartes d'électeurs, ajoute Marcel Pochet. Au début, nous avons cru que quelqu'un avait lancé le mot d'ordre, mais non, c'était un mouvement spontané. Ils étaient éccœurés de la politique du gouvernement de gauche. » Un large mouvement se dessinerait dans l'usine, où « certains préparent des bulletins très spéciaux pour le second tour ».

Il faut les comprendre, explique le délégué. « Le plan social qu'on nous propose n'est pas crédible. Nous venons d'apprendre que la



Françoise (à gauche), photographiée ici en avril 2001, ne veut pas dire pour qui elle votera.



seule entreprise ayant envisagé de s'installer sur le site préfère finalement la Lorraine. Localement, on ne nous a offert que quelques emplois dans un poulailler industriel. Danone dit que 525 postes sont disponibles dans le groupe, mais la direction sait parfaitement que 10 % à 20 % seulement des salariés calaisiens sont susceptibles d'être mutés. La plupart n'ont connu que cette usine. Ils sont âgés de 45 à 50 ans, ont passé trente ans de leur vie à faire des biscuits... »

Certains cadres et agents de maîtrise, qui ont signé un contrat de mobilité lors de leur engagement, sont déjà partis. Les ouvriers sont sous tension permanente. « Après quatorze mois de lutte, raconte Marcel Pochet, il y a des gars qui s'écroulent, qui tombent malades, font de la dépression ; mais la grosse majorité résiste bien. » « Ils manifestent leur mécontentement par des débrayages spontanés quand la maîtrise essaie de les faire plier. » Cette

« lutte pour la sauvegarde de l'entreprise » a déjà fait reculer la direction, qui a renoncé à procéder au démontage d'une ligne de production, planifié primitivement à la fin du mois. Mais elle laisse peu de place à la réflexion politique. « Il n'y a pas beaucoup d'adhérents de partis au syndicat. Je n'en connais qu'un, assure Marcel Pochet. On ne peut pas tout faire. On nous dit que notre bataille est aussi politique. C'est sans doute vrai, mais alors au sens propre du terme. » Et lui, comment votera-t-il au second tour. Gros silence embarrassé. « Franchement, je ne sais pas encore », finit-il par lancer. Un sourire, triste, une nouvelle hésitation et cette boutade en forme d'appel au secours : « On finirait presque par se demander s'il ne faut pas voter Chirac pour que les choses soient claires et que la gauche et les syndicats se décident enfin à bouger un peu. »

Jean-Paul Dufour

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'état de siège est rétabli en Tunisie

LE BEY AYANT refusé en fait de se séparer de son premier ministre, comme M. de Hauteclouque, était venu hier mardi le lui demander formellement, des mesures d'autorité allant jusqu'à l'arrestation de quatre ministres tunisiens ont été prises ce matin à Tunis. L'état de siège est remis en vigueur et la censure est rétablie. Fort de la liberté d'action que lui avait accordée le gouvernement français, le résident général était résolu à sortir à tout prix de

l'impasse dans laquelle il juge que M. Chenik et ses collègues avaient conduit les relations franco-tunisiennes en portant plainte contre la France à l'ONU. En se rendant hier au palais, M. de Hauteclouque se plaçait devant ce dilemme : ou bien il obtenait le départ de M. Chenik ou bien il usait de mesures de rigueur. Un avenir proche nous apprendra si les obstacles auxquels on se heurte sont pour autant aplanis. On butait, dit-on, sur la person-

nalité de M. Chenik. Mais quelle va être maintenant l'attitude du bey ? Voit-on, pour lui, une issue ? C'est lui qui nomme les ministres. Un nouveau refus de coopérer lui vaudra-t-il le sort de son prédécesseur Moncef ? Ayant forcé l'« impasse Chenik », on risque de se trouver devant une situation encore plus délicate, s'agissant du dépositaire de la souveraineté reconnue et affirmée par le traité de protectorat.

(27 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ BTS et IUT :

quel établissement

choisir ?

Le site du Monde

présente un

palmarès des

différentes

filiales en indi-

quant pour chacune

le pourcentage des

reçus. A découvrir sur

lemonde.fr/education

■ L'attentat du 11 septembre

contre le

Pentagone. lemonde.fr

fait état de la thèse

du Français Thierry

Meysan selon laquelle

aucun avion n'aurait

percuté le bâtiment.

Seuls des sites adeptes

du complot l'ont relayée

outre-Atlantique.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris

Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;

télécopieur : 01-42-17-21-21 ;

téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90

Sur Internet : http://abo.lemonde.fr

Par courrier : bulletin p. 24

Changement d'adresse et suspension :

0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : http://finances.lemonde.fr

Site nouvelles technologies :

http://interactif.lemonde.fr

Guide culturel : http://aden.lemonde.fr

Marché de l'emploi :

http://emploi.lemonde.fr

Site éducation : http://educ.lemonde.fr

Marché de l'immobilier :

http://mmo.lemonde.fr

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « L'Amérique guerrière ».

■ Tirage du Monde daté mardi 26 mars 2002 : 533 910 exemplaires.

1-3

PASCAL BRUCKNER

Misère de la prospérité

la religion marchande et ses ennemis



GRASSET

PASCAL
BRUCKNER
MISÈRE DE LA PROSPÉRITÉ

www.grasset.fr